

Stratégie du Conseil des oeuvres pour combattre les inégalités sociales • En page 53

# Pour la première fois, le Vietcong canonne la capitale du Sud-Vietnam

## Les fonctionnaires songent à "des journées d'étude"

par François Trépanier

QUEBEC. — Le Syndicat des fonctionnaires provinciaux décidera peut-être de déclencher des journées d'étude si le gouvernement lui refuse une réouverture des négociations sur les salaires à compter du 1er décembre prochain.

Les quelque 300 délégués au troisième congrès annuel du Syndicat des fonctionnaires provinciaux ont adopté, hier, dans la capitale provinciale, une résolution donnant ouverture à cette possibilité.

La résolution, qui a été référée au comité de négociations du syndicat, précise que des démarches devront être entreprises immédiatement auprès du gouvernement pour que les négociations sur les salaires prennent ou pour que soit ins-

tauré sur-le-champ un service fonctionnel de gel des prix dans tous les domaines en vue de mettre un terme à l'inflation.

Si le gouvernement refuse de faire droit à l'une ou l'autre des demandes, ajoute en substance la résolution, le syndicat entreprendra des journées d'étude à travers toute la province pour faire entendre sa voix.

Les délégués au congrès, qui étaient réunis dans la capitale provinciale depuis vendredi, ont terminé sur cette note leurs assises annuelles tout en adoptant une série d'autres résolutions.

Ces autres résolutions, à l'exception de celles adoptées dimanche qui appuient la création d'un ministère de la Fonction publique et autorisent des poursuites contre ceux qui font

du favoritisme politique, portent, dans la plupart des cas, sur des questions de régie interne et insistent sur des mesures qui devraient être adoptées pour corriger des injustices dans les conditions de travail ou pour apporter des améliorations.

La plupart des observateurs ont trouvé long et terne le congrès. Cependant, ils ont remarqué que ses travaux amélioreraient les structures du syndicat et susciteront probablement des gesticulations de la part du gouvernement pour améliorer le dialogue quotidien qu'a rendu nécessaire la signature de deux conventions collectives de travail.

Voir FONCTIONNAIRES p. 2

Autres informations en page 45



Blessé par un éclat d'obus, un Vietnamien git dans le caniveau, à Saïgon. Le Vietcong vient de tirer deux salves d'obus au coeur même de la capitale sud-vietnamienne.

## La Gendarmerie enquêterait sur "des fuites" à Ottawa

Les milieux autorisés ont refusé de commenter hier soir la rumeur selon laquelle la Gendarmerie royale enquêterait sur une fuite au sujet d'un nouveau cas d'atteinte à la sécurité de l'Etat. Au moins quatre fonctionnaires fédéraux seraient impliqués dans cette affaire.

En première page de sa livraison de ce matin, le quotidien montréalais "The Gazette" publie une dépêche dans laquelle le correspondant à Ottawa dit savoir que la Gendarmerie

a déjà soumis un rapport préliminaire à ce sujet.

Le ministère de la Justice serait à l'étude de ce rapport afin de décider s'il y a lieu pour le gouvernement d'engager des procédures.

Selon le journal de langue anglaise, des informateurs qualifiés de "dignes de foi" auraient révélé que l'enquête de la Gendarmerie porte sur l'activité d'un certain nombre d'employés du Service des relevés et de la cartographie du ministère des Mines et des Relevés techniques.

L'article précise que ces fonctionnaires auraient permis à des agents d'une puissance étrangère d'avoir accès à des renseignements secrets. On n'identifie pas cette puissance étrangère, mais on dit croire qu'il s'agirait d'un pays situé derrière le Rideau de fer.

La rumeur veut que quatre fonctionnaires, au moins, soient mêlés à l'affaire. Un seul, cependant, serait l'objet de poursuites éventuelles. Selon les informateurs de "The Gazette", il ne s'agirait pas d'un "bris majeur de sécurité".

L'un d'eux a indiqué que les documents mis clandestinement à la disposition des agents étrangers sont des cartes, des tableaux et d'autres pièces qui, pour la plupart, font partie de la documentation distribuée en vente libre par le gouvernement.

La Gendarmerie aurait elle-même saisi un certain nombre de ces documents et d'autres pièces à conviction.

Un porte-parole autorisé de la police fédérale a refusé de confirmer ou d'infirmer les rapports selon lesquels la Gen-

## Grève de 14,000 ouvriers à la société Westinghouse

PITTSBURGH, Pennsylvanie. (PA, UPI) — La Fraternité internationale des travailleurs en électricité a annoncé la nuit dernière que ses membres ont déclenché la grève à la société Westinghouse Electric, l'entente collective ayant expiré à minuit hier soir.

Un porte-parole de la Fraternité a précisé que les piquets de grève ont déjà pris position

à 22 des établissements de réparation et de service de la compagnie un peu partout aux Etats-Unis, et à plusieurs autres usines où les ententes collectives ont également expiré à minuit.

On ne connaît pas encore toute l'étendue de cet arrêt de travail, mais les dirigeants syndicaux disent que plus de 14,000

ouvriers ont été affectés par la grève.

La grève de Westinghouse est la plus importante de la région du Midwest.

Voir GREVE en page 2

Voir GENDARMERIE page 2

## Dief ne soulève pas la question du leadership

TORONTO. — M. John Diefenbaker a plaidé vigoureusement en faveur de l'unité du parti progressiste-conservateur, hier soir, à Toronto, mais a évité de parler spécifiquement du problème du leadership dans le parti, encore soulevé par diverses factions.

Parlant devant 1,200 personnes environ, délégués et invités à la réunion annuelle de l'Association conservatrice d'Ontario, l'ancien premier ministre du Canada a déclaré: "Nous avons eu des hauts et des bas depuis quelques années. Et j'ai gardé confiance au nom de ce parti". Il a ajouté qu'il s'est toujours appliqué à faire des choses "au nom du Canada moyen".

Le leadership, a-t-il dit, n'exige pas simplement d'être populaire. Il consiste à prendre position, lorsque l'on croit avoir raison".

Le parti est actuellement agité par plusieurs, notamment

par le président national du parti, M. Dalton Camp, qui demandait la remise en question du leadership. On voudrait que cette question soit débattue à la convention nationale du parti qui doit avoir lieu dans deux semaines à Ottawa.

A Toronto, hier, on a beaucoup discuté de cette question, mais en dehors de la salle des délibérations. Beaucoup croient que la question du leadership devrait être abordée par l'Association ontarienne du parti.

Bien que les hauts dirigeants du parti ont affirmé que le leadership de M. Diefenbaker ne sera pas mis en discussion, il n'est pas impossible qu'une résolution contraire soit présentée à la séance plénière du congrès, aujourd'hui.

Dans son discours, le chef de l'opposition officielle a vertement critiqué le gouvernement et même le NPD, partenaire du parti progressiste-conservateur dans l'opposition.



SAIGON. (AFP, PA, UPI) — Le Vietcong a fait pleuvoir 25 obus géants sur Saïgon, aujourd'hui, dans le but évident d'empêcher la tenue du défilé militaire qui a marqué le troisième anniversaire de la chute du régime Diem.

Douze Vietnamiens et un officier américain de marine ont été tués; 37 autres personnes, dont cinq Américains, ont été blessées.

Le Vietcong a tiré quelque 25 obus au fusil sans recul de 75 mm en direction du parcours que devait emprunter le défilé, annoncé-on du quartier militaire américain. Les autorités sud-vietnamiennes rapportent que des mortiers ont également sauté durant les salves. Les obus ont atteint la cathédrale catholique de la capitale, une école catholique, la place John F. Kennedy, le marché central de Saïgon et l'hôpital Central, une institution qui appartient aux Français et qui est considérée comme la plus grande de la ville.

Le haut commandement américain a pu établir que les salves de fusil sans recul partaient de l'île Khan Hoi, à quelque trois milles et demi de Saïgon. Aussitôt, des avions et des hélicoptères américains ont pris l'air et, à l'aide de bombes et de roquettes, réduisent au silence le barrage d'artillerie.

Erreur de minutage

Il semble que le Vietcong a commis une erreur de minutage. Il fonctionne à l'heure de Hanoi, soit une heure plus tard qu'à Saïgon. Or, des obus ont éclaté à seulement 150 pieds derrière l'estrade où les dignitaires sud-vietnamiens, américains et étrangers devaient prendre place 90 minutes plus tard. N'eût été cette erreur de minutage, le général Westmoreland et les dirigeants de la junte militaire de Saïgon auraient tous été dans l'estrade lorsque les obus se mirent à pleuvoir.

On a pu arrêter trois Vietnamiens qui rôdaient dans des estrades, des grenades à la main. Lorsque les premières explosions se produisirent, les occupants de la tribune officielle (des gens venus longtemps avant l'heure pour avoir des places) se jetèrent à plat ventre. Un obus est tombé au pied de la statue de la vierge, sur le parvis de la cathédrale. Sur le socle en marbre de cette statue on pouvait lire, en lettres d'or: "Regina pacis".

Sept morts de la première attaque sont attribués à un seul obus de 75 mm qui a éclaté, place du marché central, à moins de trois quarts de mille de la cathédrale.

Le défilé est en panique

Plusieurs femmes se trouvaient parmi les victimes. L'une d'elles a été littéralement déca-

pitée. Au moment où le défilé se mit en branle, on pouvait croire qu'il ne se produirait plus rien. Place du marché, les ambulances évacuaient les blessés et les morts. En face des tribunes, 21 bataillons gouvernementaux et des détachements américains, coréens, australiens, néo-zélandais, philippins et une jeep portant les couleurs thaïlandaises se mirent à défilier au rythme d'une musique militaire. Derrière les bataillons, deux éléphants guidés par leurs conducteurs, un détachement de montagnards armés de javalot, le

Voir VIETCONG en page 2



## Deux projets pour le Palais du Commerce

Le Palais du Commerce sera occupé en 1967 et transformé par la suite. Deux projets qui feront du Palais du Commerce une place débordante d'activité sont en préparation.

— Page 3

## Séoul accueille Johnson

Quelques cinq millions de provinciaux sud-coréens ont accueilli le président Lyndon B. Johnson avec un enthousiasme se transformant presque en hystérie, à son arrivée à Séoul, dernière étape du voyage du chef d'Etat américain.

— Page 11

## La pollution des mers

Dans le but de recueillir des informations qui permettraient de combattre la pollution des mers, le Service hydrographique de la marine française, en collaboration avec le magazine belge "Femmes d'aujourd'hui", a fait lancer à partir du paquebot "France" 250,000 sachets en polyéthylène contenant un questionnaire à l'intention de ceux que les trouveront. Ils détermineront de déterminer la direction des principaux courants maritimes.

— Page 12

## Le contre-amiral Landymore devait être satisfait, puisqu'il n'a pas protesté — Hellyer

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Défense, M. Paul Hellyer, a déclaré hier aux Communes qu'il n'a eu aucune raison de croire, durant 30 jours, que le contre-amiral William Landymore n'était pas pleinement d'accord avec les changements qui ont été faits dans son témoignage préparé pour le comité parlementaire de la défense.

M. Hellyer a insisté sur le fait qu'il "trouve inconcevable" que le contre-amiral Landymore n'ait pas protesté auprès de lui ou auprès des membres du comité de la défense s'il estimait qu'il avait été l'objet d'une censure.

Le ministre a ajouté que le contre-amiral Landymore n'a formulé aucune objection à lui-même ni à aucun membre de son personnel et "nous sommes donc tous justifiés de croire qu'il était satisfait".

Le témoignage du contre-amiral Landymore a été donné devant le comité de la défense durant le mois de juin et ce n'est que le 23 juillet que, dans un article de journal, il a reproché au ministre de la Défense d'avoir censuré son témoignage. M. Hellyer relaie ces éléments de ce qui a été appelé la "révolte des amiraux" au sujet de l'unification des forces armées canadiennes durant un débat sur une demande de crédits du gouvernement.

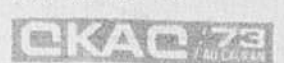
Quand un militaire témoigne devant un comité parlementaire, il représente le ministre de la Défense et ne témoigne pas comme individu, a souligné le ministre.

"Le ministre, a-t-il ajouté, exerce un jugement final sur les témoignages écrits que ses officiers peuvent présenter, mais si plus tard ceux-ci sont interrogés par des députés, ils devraient pouvoir répondre directement aux questions.

Voir LANDYMORE en page 2

## SOMMAIRE

- Bandes dessinées / 57 à 66
- Bandes classées / 50
- Courrier "Que faire?" / 41
- Décès, naissances, etc. / 67
- Editorial / 4
- Finance / 54 à 56
- Horoscope / 43
- La bonne table / 35 à 37
- Loisirs et récréation / 50
- Mots croisés / 61
- Navigation / 43
- Nouvelles internationales / 11
- Nouvelles météorologiques / 7
- Nouvelles nationales / 45
- Radio et télévision / 42 et 43
- Spectacles et concerts / 14 à 16
- Sports / 46 à 49 et 67
- Tribunaux / 8
- Vie féminine / 38, 40, 41
- Vie mondaine / 39
- Votre médecin / 52



## Sans responsabilité, les postes de commande à la Fédération ne sont que "niaiseries" — Kierans

par Albert Tremblay

"J'ai 52 ans et je n'ai pas de temps à perdre. Or, sans un minimum de responsabilité, les postes de commande au sein de la Fédération ne sont que "niaiseries" et ceux qui les occupent, des marionnettes."

M. Eric Kierans, ancien ministre du Rvenu puis de la Santé et candidat à la présidence de la Fédération libérale du Québec, a défendu avec vigueur hier midi les amendements d'ordre administratif qu'il propose pour relancer la FLQ.

Et devant un groupe de partisans libéraux réunis au club de Réforme, M. Kierans a

presque crié que ces amendements n'avaient aucune incidence idéologique sur le parti.

Plus tôt, M. Kierans s'était défendu d'aspirer à une forme quelconque de contrôle sur le chef du parti et il avait rappelé que la résolution sur le financement ne menaçait en rien le caractère confidentiel des sommes qui sont versées à la caisse du parti.

"Ce que nous voulons, mes confrères et moi (MM. Brière et Casgrain), c'est donner à la fédération des structures permanentes", a dit M. Kierans en faisant valoir que la FLQ, déjà à la merci du bon vouloir

de ceux qui détiennent les cordons de la bourse, ne dispose d'aucune structure permanente. "La FLQ est administrée par un comité de 30 membres qui siègent quatre ou cinq fois par année et qui laissent à des employés déjà débordés le soin d'exécuter les décisions prises au cours de ces rencontres." Et M. Kierans de préciser: "Cette situation est intenable..."

Le candidat à la présidence de la Fédération s'en est également pris à ceux qui tiennent absolument à étiqueter ceux qui se préoccupent de ces problèmes. Il s'agit là, selon lui, d'un faux problème.

Et pour le prouver, M. Kierans devait aller jusqu'à déclarer:

"Avant d'établir que quel qu'un se situe à gauche ou à droite, il convient d'abord de situer le centre. Si vous prenez pour acquis que M. René Lévesque est du centre-gauche, je suis sûr, par ailleurs, vous placerez un autre de mes confrères, M. Bona Arsenault, au centre-gauche, je serai peut-être d'accord pour admettre que je suis à gauche. Mais alors je me demande ce qu'est la droite..."

Cette thèse en matière sur l'évolution politique au Québec a provoqué un immense éclat de rires...

M. Kierans y est allé de ces quelques réflexions avant de livrer le texte d'une courte causerie portant sur les notions du libéralisme moderne et les responsabilités de l'Etat face à une foule de changements technologiques et sociaux.

Libéralisme et... assurance-maladie

Après avoir établi que le libéralisme moderne ne peut plus limiter son action à la produc-

Voir RESPONSABILITE p. 2

## Lesage: je crois en la bonne foi des candidats

QUEBEC (G.D.) — Tout en refusant de se prononcer en faveur de l'un ou de l'autre des six candidats à la tête de la FLQ, le chef libéral Jean Lesage a déclaré hier soir "qu'il croyait en la bonne foi" de chacun d'eux.

Les journalistes interrogés M. Lesage hier sur les récentes déclarations de M. Eric Kierans selon lesquelles le chef du parti serait le seul à pouvoir mettre fin à la querelle qui

divers éléments. "Quelle querelle? a demandé, étonné, M. Lesage. Si j'ai bien lu les journaux, M. Eric Kierans, Marc Brière, Philippe Casgrain et d'autres ont déclaré qu'ils étaient fideles au chef du parti et lui ont demandé de reconnaître leur bonne foi..."

"Comme chef du parti, je suis heureux qu'ils me déclarent leur fidélité."

Voir JE CROIS en page 2

## A la conférence fiscale, Johnson s'est fait rouler

par Gilles Daoust

QUEBEC — "M. Johnson est parti pour Ottawa comme un chevalier Bayard armé d'une épée étincelante. Il en est revenu comme un Don Quichotte sur sa Rossinante essouffée, avec en poche, deux minables points additionnels d'impôt sur le revenu."

"Comme Québécois, je crois que le Québec sort humilié de la dernière conférence fédérale-provinciale sur la fiscalité."

"Les compliments que font ces messieurs d'Ottawa à M. Johnson sont une preuve qu'ils l'ont roulé. Moi, on ne me faisait pas de compliments..."

Tels sont les commentaires formulés hier soir lors d'une conférence de presse par le chef de l'opposition à l'Assemblée législative, M. Jean Lesage.

Le chef de l'opposition a expliqué qu'il était inconcevable que le Québec soit revenu de la conférence avec des miettes, alors que des projections des revenus et dépenses des divers pal-

liers de gouvernement préparées par le comité du régime fiscal établissaient clairement le déséquilibre qui existe entre les besoins prioritaires des provinces et leurs revenus.

M. Lesage a admis que, certes, le Québec avait obtenu une amélioration au système de péréquation de \$85 millions pour cette année, mais il a rappelé que cette amélioration avait déjà été décidée par le comité de régulation fiscale avant le 5 juin.

"Tout ce que M. Johnson a eu, a-t-il ajouté, ce sont deux minables points additionnels d'impôt. Ou est le 100-100-100 tant réclame?"

Ténacité

M. Lesage a déclaré, sans trop préciser toutefois qu'il y aurait eu plusieurs alternatives pour éviter l'humiliation subie, selon lui, par le Québec.

Le chef de l'opposition a rappelé la "ténacité" dont lui et son équipe ont fait preuve lors des conférences

Voir LESAGE en page 2

# La Guinée libère l'ambassade USA; le Ghana garde en otage les diplomates guinéens

ACCRA. (AFP, PA, UPI) — Le Ghana a rejeté hier un appel de l'empereur éthiopien Haile Selassie en vue d'en arriver à un compromis pour la libération des 19 membres de la délégation guinéenne, y compris le ministre des Affaires étrangères Beavogui, qui ont été arrêtés samedi dernier à l'aéroport d'Accra alors qu'ils se rendaient par avion à Addis-Abeba pour assister à la conférence ministérielle de l'OUA.

Le général Ankrah, président du Comité national de libération ghanéen, a déclaré en effet à l'envoyé spécial de l'empereur, M. Mamou Kadesse, ministre éthiopien de la Justice, qu'aucun compromis n'aurait été atteint à la suite de la libération de la délégation guinéenne n'étant pas un acte dirigé contre l'OUA. Le président du CNL a ensuite révélé que quatre seulement des membres de la délégation de Guinée étaient des représentants officiels du gouvernement, les 15 autres étant des étudiants.

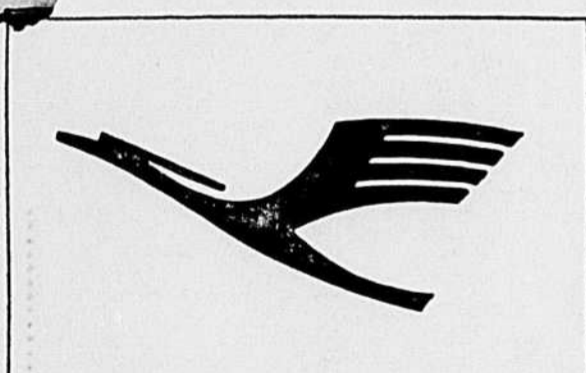
Après avoir rappelé un certain nombre d'actes de provocation du gouvernement guinéen destinés, a-t-il dit, à insulter le gouvernement du Ghana, le général Ankrah a souligné que la détention des membres de la délégation guinéenne n'était pas un acte dirigé contre l'OUA. Le président du CNL a ensuite révélé que quatre seulement des membres de la délégation de Guinée étaient des représentants officiels du gouvernement, les 15 autres étant des étudiants.

**A l'ambassade des Etats-Unis**  
Le personnel de l'ambassade des Etats-Unis à Conakry, capitale de la Guinée, qui n'était pas autorisé à quitter la résidence de M. Robinson McIlvaine, l'ambassadeur en Guinée, pouvait de nouveau circuler librement hier soir.

Les milieux officiels américains affirmaient en effet que la situation était en train de revenir normale à Conakry et précisait que les dégâts occasionnés par les actes de vandalisme commis hier dans l'immeuble de l'ambassade lors d'une manifestation anti-américaine avaient été réparés.

## LA MÉTÉO

Minimum cette nuit : 35  
Maximum demain : 50  
Bureau météorologique du Canada, Dorval (QC) — Régions de Montréal, d'Ottawa, des Laurentides et des Cantons de l'Est : nuages avec pluie occasionnelle; vents légers du sud-ouest de 15 milles. Minimum et maximum à Montréal, Ottawa et Sherbrooke 30 et 35; Ste-Asathe, 40 et 30.  
Aperçu pour mercredi: rafales de neige, froid.  
Région de Québec: nuages avec pluie occasionnelle; vents légers. Minimum et maximum à Québec, 32 et 40.  
Aperçu pour mercredi: nuages avec rafales de neige et froid.  
Régions du Lac-St-Jean, de Baie-Comeau, de Rimouski, du St-Maurice et de Gaspé: nuages avec pluie intermittente; vents légers de moins de 15 milles. Minimum et maximum à Chicoutimi, Rivière-du-Loup et Mont-Joli, 30 et 40; Baie-Comeau, 25 et 35.  
Aperçu jour mercredi: rafales de neige.



# 21 jours avec Lufthansa coûtent moins cher et durent plus longtemps!

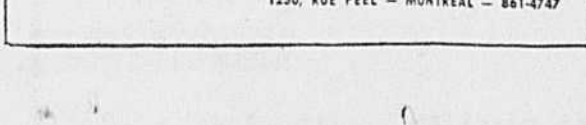
La différence d'économie entre les tarifs d'excursion de 21 jours de la Lufthansa et les tarifs réguliers est considérable.

Voici un exemple frappant: voyagez avec Lufthansa à Francfort et vous économiserez \$119.00. C'est de l'argent en poche que vous pourrez ajouter à votre budget de vacances!

Si vous le désirez, ne payez que 10% de vos frais de voyage maintenant. Le reste peut être facilement financé par des mensualités modiques à un intérêt bancaire de 6%.

Lufthansa se rend à plus de destinations en Allemagne que toute autre ligne aérienne, et dessert aujourd'hui 63 villes dans plus de 40 pays sur 6 continents.

Voilà votre agent de voyages pour tous les détails intéressants au sujet du réseau mondial de la Lufthansa.



Les Etats-Unis ont élevé une vive protestation à deux reprises, dimanche et hier, contre les incidents de Conakry. Le gouvernement américain a, d'autre part, demandé que les autorités guinéennes accordent immédiatement la protection de la police aux bâtiments américains à Conakry. Des membres de la milice guinéenne ont été placés en faction à l'extérieur de l'ambassade des Etats-Unis, de l'immeuble des services d'information américains et d'autres installations officielles américaines.

**Mission de l'OUA**  
Le Libéria et la Tanzanie se sont retirés hier soir de la mission spéciale de trois membres que l'OUA avait chargée d'intervenir pour essayer de régler le différend entre le Ghana et le Kenya. Le Congo-Kinshasa et le Kenya ont alors accepté de se joindre au Sierra Leone pour reconstruire cette mission qui doit partir aujourd'hui pour se rendre à Accra et à Conakry.

Le représentant de la Guinée, M. Achkar Marof, et le représentant du Ghana, M. F. S. Arkhurst, ont rendu visite hier à U Thant sur leur propre initiative. On présume que le secrétaire général de l'ONU exercera ses bons offices dans l'affaire de l'arrestation des diplomates guinéens à Accra et des mesures de représailles prises par la Guinée.

**LESAGE**  
SUIITE DE LA PAGE 1  
antérieures, où les sujets à discuter, selon lui, étaient aussi importants. "C'est ténacités, a-t-il dit, on ne la retrouve ni chez M. Johnson, ni chez ses ministres."  
M. Lesage a rappelé qu'il ne s'était pas gêné, lorsque le gouvernement fédéral avait tenté d'envahir des champs provinciaux, de porter toute l'affaire devant les plus hauts tribunaux du pays.

Il a laissé entendre que cette menace avait porté fruit et que c'est ainsi que le Québec, finalement, avait obtenu un régime de rente séparé, des points additionnels d'impôt, l'équivalence fiscale pour les allocations scolaires, etc.  
"Aujourd'hui, a dit M. Lesage, le chef du gouvernement semble revenir satisfait de la conférence, alors que l'on sait que le plus gros morceau obtenu pour la pérennité, avait été décidé bien avant le 5 juin."

**THEORIE LESAGE**  
Selon le chef de l'opposition, la situation financière du Québec étant ce qu'elle est dans les cadres de la constitution, nous avons intérêt à négocier un arrangement avec Ottawa qui soit tel que nous ayons d'une part, la meilleure formule de péréquation et, d'autre part, le plus grand transfert possible de points d'impôts.

Que l'on mette l'accent sur l'une ou sur l'autre formule individuellement et Québec y perd, dit M. Lesage.

Ainsi, le chef de l'Opposition soutient que demander une augmentation de la péréquation débalance tout le système.

"Il y aurait au moins un point sur lequel j'aurais insisté, a dit M. Lesage. Il fut acquis dès la conférence et les arrangements de 1962: la reconnaissance des besoins prioritaires grandissants des provinces à un rythme plus rapide que ceux d'Ottawa."

"Il aurait fallu demander à ce propos le transfert annuel de points additionnels d'impôt aux provinces. Or nulle part, poursuit M. Lesage, le chef du gouvernement actuel n'a insisté pour que durant les 5 prochaines années, il y ait transfert de sources de revenus qui s'additionnent d'année en année, au fur et à mesure que les besoins des provinces deviennent plus grands que ceux d'Ottawa."

Le chef de l'Opposition a fait remarquer que M. Johnson n'avait aucunement insisté sur ce point important, bien qu'il fut dans son mémoire. Il a signalé que lorsque le chef ontaarien, M. John Roberts, avait justement demandé cet accroissement progressif des revenus pour les provinces, M. Johnson s'était lui-même barré la route en exigeant le 100-100-100.

M. Lesage a déclaré que

sur ce plan, les libéraux au pouvoir auraient certainement obtenu davantage et que M. Johnson avait fait preuve d'une faiblesse extraordinaire.

"C'est à l'intérieur de la salle de conférence qu'il faut être coriace, a dit M. Lesage."  
Le chef de l'Opposition a par ailleurs nié le fait que le Québec était revenu de la conférence avec "plus d'argent et moins de liens".

"Sur ce plan, a dit M. Lesage, c'est le statu quo."  
M. Robert Bourassa, député de Mercier, qui donnait la conférence de presse, a déclaré de son côté que M. Johnson avait usé de deux sortes de chantages aux différentes conférences. Le premier chantage était celui du séparatisme et le second celui de la double taxation.

M. Bourassa a révélé que le premier chantage n'avait réussi qu'à effrayer les milieux d'affaires canadiens anglais et que l'autre, celui de la double taxation, n'avait fait peur à personne puisque le fédéral l'avait lui-même proposé aux provinces.

Quant à M. Sharp, le chef de l'Opposition a déclaré qu'il avait eu affaire à "plus dur que lui." Il a cependant noté un changement d'attitude chez le ministre fédéral des Finances en ce qu'il propose maintenant de faire accepter par toutes les autres provinces le système réclamé en général par le Québec.

M. Lesage a qualifié ceci de manque de réalisme de la part d'Ottawa "qui pense que les provinces vont accepter d'administrer elle-mêmes des programmes conjoints."

**GENDARMERIE**  
SUIITE DE LA PAGE 1  
d'armes aurait mené une telle enquête.

Le sous-ministre de la Justice, M. C. M. Isbister, s'est refusé à tout commentaire. "Je suis désolé, mais je dois m'abstenir d'évoquer cette affaire", a-t-il dit au journaliste qui l'a rejoint à Montréal.

LA PRESSE a tenté à plusieurs reprises, entre 11 heures hier soir et 1 h. ce matin, de communiquer à Ottawa avec le ministre des Mines et des Relevés techniques, M. Jean-Luc Pélipin, et son adjoint, M. Bram Appel. Le technicien de la compagnie Bell nous a affirmé que les lignes téléphoniques de M. Pélipin et Appel devaient toutes deux être défectueuses. Les récepteurs semblaient décrochés, mais il n'y avait aucune conversation sur la ligne.

Ce n'est qu'à 2 h. environ que nous avons pu parler à M. Appel. Ce dernier arrivait de Montréal, en compagnie de M. Pélipin, justement.

"J'ignore tout de cette affaire, a-t-il affirmé. Tout ce que j'en sais, c'est ce que je viens de lire dans le journal..."

**LANDYMORE**  
SUIITE DE LA PAGE 1  
M. Hellyer a déclaré que les procès-verbaux des séances du comité de la défense révèlent que le contre-amiral Landymore a donné réponse à des questions portant sur le personnel militaire dans le commandement maritime des forces canadiennes. Le contre-amiral a soutenu que c'était la partie de son témoignage écrit portant sur le personnel qui avait subi la plus forte censure.

M. Hellyer a déclaré par ailleurs qu'après la prise de pouvoir des libéraux en 1963, lui-même et le premier ministre, M. Lester B. Pearson, ont jugé qu'il était utile de créer un comité permanent de la défense.

Il a ajouté que malgré la coutume établie, il a décidé de permettre aux militaires haut gradés de témoigner devant ce comité.

Dans leurs témoignages toutefois, les militaires ne parlaient pas comme individus mais comme représentants du ministère.

**GREVE**  
SUIITE DE LA PAGE 1  
ouvriers, membres de la Fraternité, seront touchés par la grève."

Ce syndicat représente 14,000 ouvriers dans 46 des usines de la société Westinghouse. Cependant, la compagnie dit que les négociations ne portaient que sur environ 800 employés dans 22 établissements de réparation.

Les médiateurs du gouvernement, d'autre part, disent que les deux côtés demeurent catégoriquement sur leurs positions, "mais nous continuerons de négocier avec les intéressés dans l'espoir d'en arriver à une entente".

Pour sa part, la société

Westinghouse souligne que les propositions faites à la Fraternité sont les mêmes que trois autres syndicats ont acceptées, soit quatre pour-cent par année répartis sur trois ans, ce qui équivaut pour les syndicats à une hausse de 50 cents l'heure.

Les ouvriers affectés à la production, en vertu du contrat qui a expiré hier soir, gagnaient une moyenne de \$3 l'heure.

**JE CROIS**  
SUIITE DE LA PAGE 1  
— Croyez-vous, M. Lesage, que l'autorité du chef soit en jeu ?  
— Je crois en la bonne foi des six candidats.

Quant aux résolutions soumises par M. Kierans pour la réorganisation du parti, M. Lesage a déclaré qu'il n'en avait jamais discuté en public.

"Je n'ai aucunement l'intention d'en discuter en public, à moins que le débat au prochain congrès ne s'engage là-dessus. Mais d'après ce que je sais, je doute fort qu'il y ait débat sur ce point."

M. Lesage a cependant admis qu'il ne se sentait pas du tout menacé par la création d'un comité directeur. Il a rappelé qu'il avait lui-même annoncé la création de ce comité, il y a deux mois, sur une base temporaire.

"On discute en ce moment la possibilité de le rendre permanent", a ajouté le chef libéral.

M. Lesage a enfin révélé qu'il y aurait au Parlement, le 9 novembre, un caucus secret de libéraux préliminaire au congrès.

**FONCTIONNAIRES**  
SUIITE DE LA PAGE 1  
vail au début de l'année. Ce dialogue est actuellement entravé par l'absence d'interlocuteurs valables au sein des divers services gouvernementaux.

Pour corriger la situation, les délégués au congrès ont approuvé hier et dimanche diverses mesures dont la création de comités dont la tâche sera de rencontrer les autorités pour soumettre des solutions. Les délégués ont également insisté pour que de nouvelles pressions soient faites auprès du gouvernement dans le but d'arriver à une réorganisation des services chargés de voir à l'application des conventions collectives.

Au sujet des salaires et de l'inflation les délégués au congrès ont prié, hier, leur comité de négociations d'étudier la possibilité de demander au gouvernement qu'une indemnité soit payée tous les trois mois aux employés de l'Etat et ceci en proportion de l'augmentation du coût de la vie. En adoptant cette résolution, les délégués ont fait remarquer que plusieurs compagnies du Canada et des

Etats-Unis ont déjà adopté un tel système.

Les délégués ont également demandé que des démarches soient faites auprès du gouvernement pour que la retraite de tout employé soit facultative au bout de 25 ans et obligatoire au bout de 35 ans.

Une autre résolution a été approuvée, demandant que l'on fasse des pressions auprès du gouvernement afin que chaque employé soit libre de toutes activités politiques.

Quant à l'affiliation du SF-PQ à la CSN, un délégué a proposé qu'une commission soit formée pour étudier les avantages et désavantages de cette affiliation. La proposition, qui a été approuvée, vise à démontrer aux fonctionnaires qui auraient des doutes sur la CSN qu'il s'agit de la meilleure affiliation.

Au chapitre des structures du leur syndicat, les délégués se sont enfin prononcés pour une révision de la constitution de leur syndicat et ils ont approuvé une résolution qui diminue de 13 à 9 les membres du bureau du syndicat. Selon plusieurs délégués, le bureau sera ainsi plus actif et procédera avec moins de lenteur.

# HANOÏ montre un film sur les "crimes de guerre" américains au Vietnam

**Crimes de guerre**  
HANOÏ. (AFP) — La "commission d'enquête sur les crimes de guerre des impérialistes américains", créée en juillet dernier par le Nord-Vietnam, a montré aujourd'hui à la presse, à Hanoï, un premier document (un film), présenté comme un véritable "acte d'accusation" contre les forces américaines au Vietnam.

Après la publication du rapport conjoint des juristes nord-vietnamiens et japonais, puis l'appel "aux éducateurs", la présentation d'un film sur les "crimes de guerre" semble traduire l'intention nord-vietnamienne de développer une grande campagne pour mobiliser l'opinion publique mondiale contre les Etats-Unis.

"Nous avons l'intention de projeter ce film partout, notamment en France, et aussi aux Etats-Unis si nous le pouvons", a déclaré un membre de la commission.

Le film est la première manifestation de la commission que compose le ministre de la Santé publique, le Dr Pham Ngoc Thach, le juge à la Cour suprême Pham Van Bach, le colonel Ha Van Lau, chef de la mission nord-vietnamienne auprès de la Commission internationale de contrôle.

Commenté en anglais, le film, qui est un montage de documents d'origines diverses, américaine comme vietcong, offre

un affreux tableau de la guerre du Vietnam. Le commentaire accompagnant les images horribles dresse un bilan des "crimes de guerre" en distinguant quatre rubriques: "massacre des populations civiles", "guerre chimique", "guerre expérimentale" et "crimes contre le Nord-Vietnam".

Selon le bilan nord-vietnamien, entre 1954 et 1965, le chiffre des victimes au Sud-Vietnam a été de 170,000 tués, 800,000 blessés ou torturés, 400,000 détenus et cinq millions de personnes regroupées dans des camps ou hameaux stratégiques. La guerre chimique, toujours selon le bilan, a affecté 300,000 hectares en 1963, 500,000 en 1964 et 700,000 en 1965. 150,000 personnes ont souffert d'intoxication en 1965 par suite de l'épandage de produits chimiques par l'aviation américaine. Le commentaire accuse les Etats-Unis d'expérimenter des gaz à effets psychiques, des bombes à fragmentation et des bombes à pénétration profonde.

Les bombardements du Nord-Vietnam ont détruit 294 écoles, 74 hôpitaux ou infirmeries, 80 églises, 30 pagodes.

"Les responsables, Johnson, McNamara, Rusk, Westmoreland, doivent être jugés et condamnés avec tous leurs proches collaborateurs", conclut le commentaire.

Avant la projection, la commission avait montré à la presse des victimes des "crimes de guerre", notamment un homme atrocement brûlé au visage et au corps, en précisant qu'il avait été atteint par du napalm au cours d'un bombardement à 12 milles de Saigon.

Si les pilules avaient bon goût, les spaciaires ne prendraient pas soin de les dorer.

Proverbe espagnol

**GRATUITS**  
10 gros gallons d'eau de javelle concentrée avec tout achat de lessiveuse ou de sècheuse  
Concessionnaire autorisé de Inglis, Zenith, Frigidaire, Admiral, Blue Ribbon, Balmanger, Singer, Vallières, St-Berthelmy, Lajin-Roselle, Rockland, Sicotte, Selvi, etc.  
Spécialité: ameublements complets à prix réduits pour futurs mariés. Importations de Hong-Kong. Dépliants gratuits.  
Essayez-nous. C'est facile. Ça coûte moins cher. Credi-co, 36 mois pour payer.  
Libérateur Inglis: tableau brun Rembrandt et or deux nuances, cycle de lavage normal, délicat et super-trempe; 9 rinçages séparés; l'eau s'évacue sans passer à travers le siphon.  
**SOCIÉTÉ D'ESCOMPTES**  
8299 St-Denis — 384-0621  
près de la bouche de métro Jerry

# WALK

Vous savez ce que cela veut dire. Car vous le voyez chaque jour aux intersections. Vous le voyez et le comprenez par association d'idées. Un mot, placé dans son contexte, et hop! vous voilà plongé dans une autre langue.

Voilà comment se fait l'enseignement au Laboratoire Audio-Visuel de Langues. La seule école de langues vous offrant la méthode audio-visuelle authentique et originale, qui vous permet de voir, d'entendre, d'associer et de parler.

Aidés par l'équipement électronique le plus perfectionné. Bandes magnétiques. Micros-écouteurs. Ecrans de projection.

Sous la direction exclusive de professeurs diplômés. C'est grâce à l'efficacité de nos méthodes scientifiques que vous apprendrez plus rapidement l'anglais.

Accroissez vos chances de réussite dans la vie. Appelez immédiatement: **527-8511**

Le chemin le plus court et le plus commode pour apprendre l'anglais passe par le seul et authentique

## LABORATOIRE AUDIO-VISUEL DE LANGUES INC.

situé au:  
3500, Parc Lafontaine, édifice "Le Chérier", Montréal — 527-8511  
(demander M. Ouellette)

Dans la région de Montréal, deux autres adresses:  
3333, chemin Queen Mary, Montréal, 342-1601 (cours de français et de langues étrangères)  
331, rue Principale, Granby — 378-8495 (cours de français et d'anglais)

A ceux qui le désirent, notre plan Crédi-Etudes offre des commodités de paiement.

## Voulez-vous une ligne régulière d'autobus rue St-Denis, de Crémazie à Craig ?

Si OUI, allez signer chez vos marchands la pétition qui circule rue Saint-Denis

MERCERIE LE ROI DE LA CHEMISE CHEMISES

13 1/2 à 20 13 1/2 to 20

"THE KING OF THE SHIRT"

### Gérard Clément INC.

8111, SAINT-DENIS Tél. 388-5829  
4502, SAINT-DENIS Tél. 845-6463  
3687, ONTARIO EST Tél. 925-0682

# Le Palais du commerce sera occupé en 1967 et transformé par la suite

par Claude Masson



Photos Yves Beauchamp, LA PRESSE

## Sorcières et chats noirs plein l'esprit, argenti et friandises plein leur sac...

Des sorcières et des chats noirs plein l'esprit, des pommes, des papillotes et des pièces de monnaie plein leur sac, c'est tout ce qu'il fallait à des centaines de milliers de jeunes Montréalais pour passer hier une belle soirée d'Hallow'een. Et il y a également le déguisement que l'on avait choisi avec soin, ce qui ne trompait pas le voisin, même s'il fait semblant de jouer le jeu pour procurer encore plus de plaisir aux enfants. Mais même une soirée d'Hal-

low'een doit prendre fin. Après avoir, assis sur le trottoir, compté la "recette" de la soirée, on regagnera la maison pour commencer à rêver de la prochaine. Plusieurs milliers songeaient aussi aux jeunes déshérités. Leur petite main serrant précieusement une tirelire de l'UNICEF, ils demandaient la charité au nom de cet organisme qui s'occupe des enfants moins favorisés à travers le monde entier.

Les quelque cent locataires du Palais du commerce peuvent respirer d'aise : la grande salle de 75.000 pieds carrés sera occupée dès le 1er mai 1967, date à laquelle la société "Les Domaines Concordia Limitée" deviendra locataire de cet imposant immeuble de la rue Berri. C'est ce qu'a déclaré hier à LA PRESSE M. Norman Nerenberg, un des associés de l'entreprise.

On se souvient qu'à la suite de la location du Palais du commerce par les Valeurs Trans-Canada aux Domaines Concordia, et ce, pour une durée de cinq ans, avec option d'achat, on avait clairement laissé entendre qu'aucune exposition ne serait présentée à l'avenir dans la grande salle du Palais du commerce. Il s'en est suivi une grande inquiétude chez les commerçants-locataires ainsi que chez les marchands de l'entourage.

M. Nerenberg a donc réaffirmé hier qu'«à cause de l'emplacement extraordinaire, nous travaillons à la préparation de projets qui vont faire du Palais du commerce une place débordante d'activité».

Il s'agit, avons-nous appris, de deux projets, l'un à court terme et l'autre à long terme. Le premier projet sera mis en oeuvre pour l'Expo. Il comprendra un vaste centre commercial à l'étage des expositions : plusieurs importants magasins de la métropole auraient déjà indiqué leur intention d'ouvrir une succursale temporaire à cet endroit.

Les spécialistes des Domaines Concordia sont d'avis que, pour eux aussi bien que pour leurs locataires éventuels, un tel centre serait rentable.

Si le projet se concrétise — une décision sera prise avant la fin de l'année — des transformations seront apportées au Palais du commerce. Les financiers intéressés n'oublient pas non plus le précieux atout que

sera l'entrée du métro dans le Palais même.

D'autre part, même s'ils sont avares de renseignements, les dirigeants des Domaines Concordia étudient depuis 1964 les possibilités qu'offre le Palais du commerce et son entourage. La transaction survenue entre MM. Jean-Louis Lévesque et Paul Desmarais concernant le Palais du commerce a retardé l'annonce d'un projet majeur, mais les études se poursuivent de plus belle.

On n'ignore pas que 85.000 personnes habitent dans le quartier, que la clientèle venant de la rive sud peut jouer un rôle important dans l'avenir de l'est, que le carrefour Berri-deMontigny bénéficie d'avantages supérieurs, etc. . .

Pour ces raisons — et d'autres encore inconnues — les Domaines Concordia Limitée, en collaboration avec la ville de Montréal, Dupuis Frères, les Valeurs Trans-Canada et quel-

ques autres autorités en matière commerciale et financière, sont à la recherche du projet qui revaloriserait la vie économique de l'est de la métropole. Il ne fait plus aucun doute, après les propos tenus par M. Nerenberg, que d'importantes modifications seront apportées au Palais du commerce en vue de la réalisation de ce projet à long terme. On n'exclut pas de nouveau la possibilité, que les terminus de l'est démenage ses pénates dans le Palais du commerce et que le terrain du terminus actuel soit utilisé pour la construction d'un autre immeuble.

Evidemment, rien n'a encore transpiré du projet, à l'étude. Suivant l'exemple du maire Drapeau, comme l'a expliqué M. Nerenberg, les Domaines Concordia attendent que la signature d'un accord soit chose faite avant de dévoiler quoi que ce soit. A quand la prochaine signature ?

## FAITS DIVERS

### Un mort dans un incendie

ST-ANTOINE-DES-LAURENTIDES (CB)—Une famille de 11 enfants a été jetée sur le pavé et un de ses membres a été brûlé vif dans l'incendie d'une maison de deux étages, tôt ce matin, à St-Antoine-des-Laurentides. Vers 4 h. 30, M. et Mme Aimé

### Récompense de \$25,000

Une récompense de \$25,000 a été offerte hier à quiconque fournira des renseignements permettant l'arrestation et la condamnation du ou des auteurs du meurtre de M. Fritjoy "Fred" Conrad, âgé de 26 ans, tué vendredi soir dernier au cours d'un vol à main armée perpétré à la succursale du Centre commercial St-Martin de la Banque Royale du Canada, dans le quartier Chomedey, à Laval. Cette récompense offerte par la Banque Royale du Canada s'ajoutera à toute récompense que pourra verser l'Association des banquiers canadiens. Le président de la Banque Royale du Canada, M. W. Earl McLaughlin, a révélé hier que des mesures avaient déjà été prises pour venir en aide à la jeune femme de M. Conrad. Tout renseignement concernant cet attentat peut être communiqué à la police de Laval, en composant : 669-1761, ou au Service de sécurité de la

## Les propriétaires de Candiac refusent à leur maire-fondateur un salaire de \$8,900

par Claude Masson

La reconnaissance est une vertu très peu pratiquée en ce bas monde. C'est du moins l'impression qui doit demeurer dans l'esprit du maire-fondateur de Candiac, à la suite d'une défaite qu'il vient de subir, par voie de référendum. Premier magistrat de cette ville de la rive sud depuis sa fondation en 1957, M. Jean Leman en est venu à la conclusion, un bon jour d'avril dernier, qu'il était normal pour lui de recevoir une compensation, étant donné qu'il occupe sa fonction de maire "full time", comme nous l'a confirmé le greffier de Candiac, Mlle Santenne.

comme tels, "doit, pour entrer en vigueur et devenir exécutoire, être approuvé par les électeurs municipaux propriétaires d'immeubles imposables de toute la municipalité".



M. Jean LEMAN  
maire-fondateur  
de Candiac

Sa décision était prise : il allait demander un salaire annuel de \$11,000. Mais, pour 1966, étant donné que l'année était déjà avancée et que des élections municipales allaient avoir lieu en février 1967, M. Leman jugea bon de ne réclamer que \$8,900 pour la période d'avril 1966 à la fin de janvier 1967. Comme l'indique l'article 64 de la Loi des cités et villes, le règlement accordant une rémunération au maire et aux conseillers pour leurs services

Des contribuables se sont prévalus de cet article de loi pour réclamer un référendum. Celui-ci a eu lieu récemment : 247 propriétaires ont voté contre et 182 pour une telle rémunération. Dans l'analyse du scrutin, on

remarque cependant que les propriétaires qui paient le plus de taxes ont accepté à 82 p. 100 que le maire soit rémunéré tandis que ceux qui paient le moins ont refusé à 52 p. 100. En effet, les 182 propriétaires en faveur ont des immeubles imposables d'une valeur totale de \$7,870,000 tandis que les adversaires d'une telle compensation sont propriétaires d'immeubles imposables d'une valeur de \$4,404,000.

Mais, comme la loi précise que le résultat doit être majoritaire et en valeurs et en quantité, le maire Leman ne recevra pas ses \$8,900.

A la suite de cette défaite, une rumeur a circulé à l'effet que M. Jean Leman démissionnerait de son poste et que des élections seraient déclen-

chées incessamment. Rien n'est plus faux. Le maire de Candiac a déclaré hier à LA PRESSE qu'il demeurera en fonction jusqu'à la fin de son mandat, en février prochain et qu'il sera même candidat à la mairie lors des prochaines élections.

### Vol de montres dans une auto

300 montres, évaluées à plus de \$5,000, ont été volées dans l'auto de Candino Watch, 1980 ouest, rue Sherbrooke, immobilisée sur un terrain de stationnement situé au no 1215, carré Phillips. Les voleurs ont forcé le ventilateur de la portière droite pour s'emparer de la valise contenant les montres.

### Un homme hérite d'un bébé dans le métro !

par Martin Pronovost

Un homme a hérité, bien malgré lui, hier matin, d'un bébé d'environ sept mois dont il recherche activement la mère depuis.

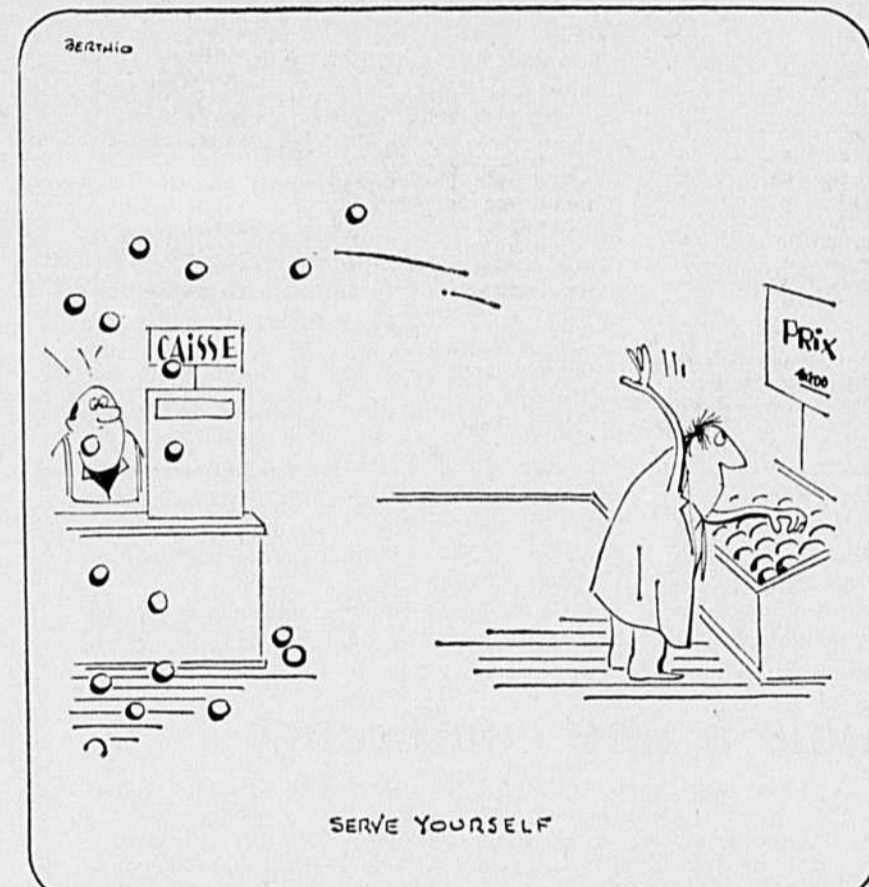
Cette histoire incroyable a débuté dans le métro, vers 10 h. hier matin, à la station Jean-Talon, lorsqu'une jeune femme, dont l'âge varie entre 27 et 29 ans, a remis à M. Aldo Coriello, son jeune bébé en lui demandant d'en prendre soin durant deux minutes, juste le temps qu'elle irait parler à une amie à l'autre bout du wagon.

A sa grande surprise, M. Coriello a constaté un peu plus tard que la maman n'était plus dans le wagon. Il a quitté le métro à la station Champ-de-Mars et, comme il était pressé, il a remis lui-même le bébé à un autre homme, âgé d'une quarantaine d'années.

A la police de Montréal, toutefois, personne n'était au courant de cette affaire hier soir. Pourtant, M. Coriello, président de la compagnie de construction Aldo, de la rue Iberville, nous assure de l'authenticité de ce fait.

Il nous informe que la jeune femme était bien vêtue et propre. Le bébé, selon lui, était également très propre et portait un petit costume fourreau rose avec capuchon, également rose. Il s'agirait donc d'une petite fille.

Il est surprenant, toutefois, de constater que l'homme qui aurait hérité du bébé n'a pas averti la police de son précieux héritage. A moins qu'il ait préféré dorloter l'enfant pendant quelques jours avant d'en avertir les autorités...



## Tentative de meurtre dans un cabaret

Un homme de 37 ans, que la police a dit se nommer Marcel Servant, sans domicile connu, a été atteint d'une balle au cou vers 2 h., la nuit dernière lorsqu'il se trouvait à l'intérieur du St. John's Café, 980 St-Laurent. Secouru peu après par la police, il a été transporté à St-Luc où des médecins tentaient en vain, à l'aide de rayons X, de localiser le projectile, de petit calibre. Les médecins ignorent encore la gravité de la blessure, la victime ne présentant qu'une enflure à la base du cou. La police a fait conduire une dizaine de témoins pour interrogatoire au quartier général, et tôt ce matin en avait libéré une partie. La police croit qu'il s'agit d'un règlement de compte.

un CHIC... à lui faire perdre la tête

Les Souliers  
**LE BARON**

**Nouvelle CHAISE STENO**

Base en acier tubulaire. — Finie aluminium — Roulettes en caoutchouc sur roulement à billes — Siège et dossier ajustables — Matériel en vinyl de couleur : rouge, vert, brun ou gris.

PRIX REGULIER : \$39.75  
SPECIAL PILON : \$29.95

**PILON inc.**  
FOURNITURES DE BUREAU

• 750 BEAUDIEN, 273-9501 • 800 MONT-ROYAL, 524-3081  
• 8559 ST-LAURENT, 381-6261 • 851 DECARIE, 743-7961  
• 280 OUEST, RUE SAINT-JACQUES, 842-4171

DODGE CHRYSLER VALIANT CORONET SIMCA CAMIONS

L'HOMME L'AUTRE BORD DU PONT VEND MOINS CHER

Vaste terrain d'autos usagées

**Longueuil AUTOMOBILE LITEE**

248 O. St-Charles, Longueuil 674-1571

6741 ST-HUBERT

**EXAMEN DE LA VUE**

**PRESCRIPTION DES VERRES**

OPTOMETRISTE-OPTICIEN DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL

Autrefois Optométriste consultant à l'Hôpital Sainte-Justine 272-7611 • 272-7616

**CARPORT WEATHER-VANE**

FIBREGLASS ou ALUMINIUM

Protection contre NEIGE • VERGLAS GLACE • SOLEIL

Magnifique PATIO EN ETÉ

ACHETEZ MAINTENANT PAYEZ PLUS TARD

Autvents Weather-Vane 3055 ave. Verdun, Verdun, Qué. Tel. : 769-3853

S.V.P. me fournir tous renseignements et votre offre de paiement différés.

NOM .....  
ADRESSE .....  
VILLE ..... TEL. ....

## La RCMP a un nouveau réseau de téléphotos

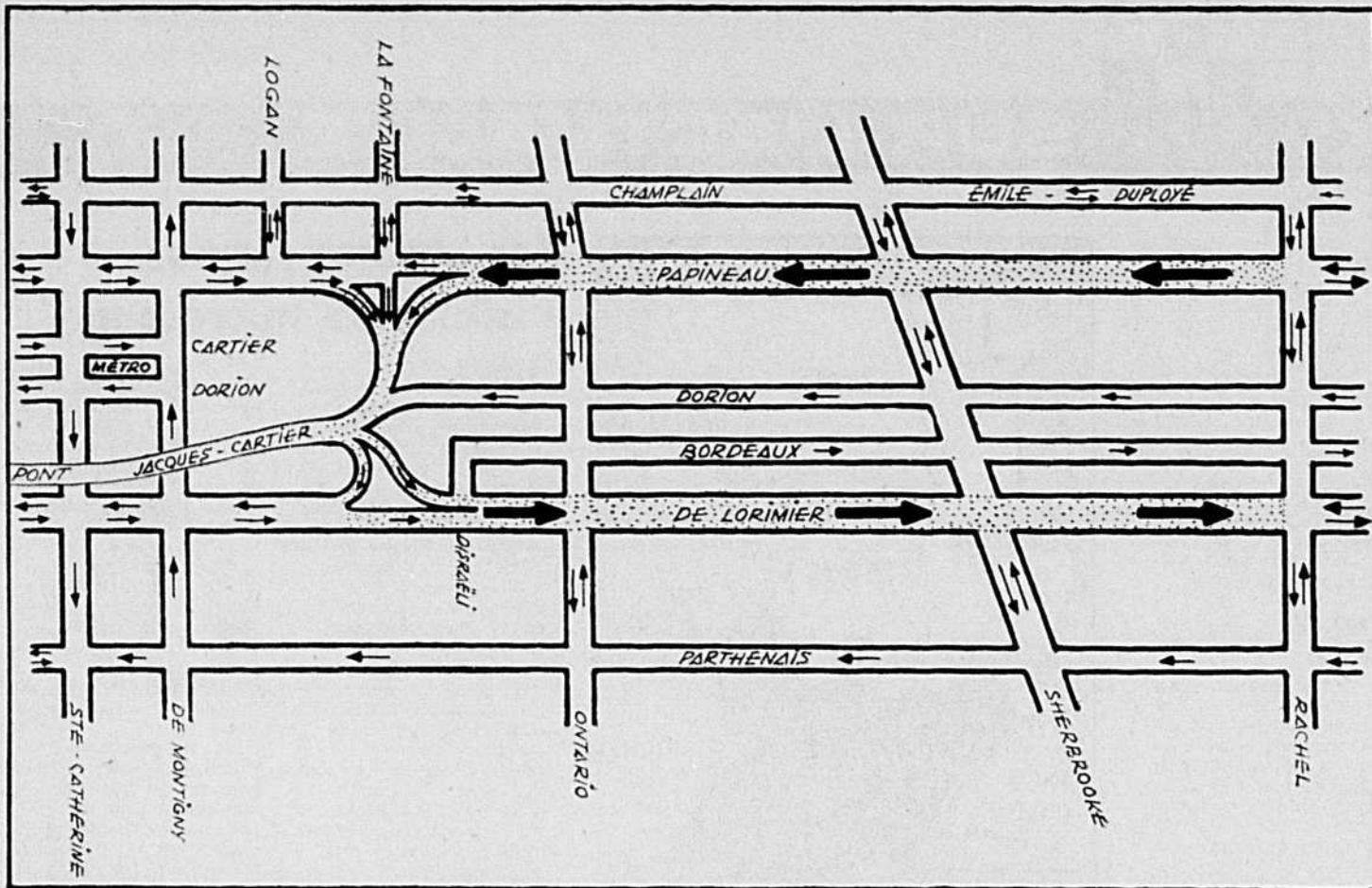
OTTAWA, (PCD) — Le dernier-né des adversaires du crime organisé est entré hier en fonction.

Il s'agit d'un réseau de transmission de téléphotos au service de la Gendarmerie royale du Canada (RCMP).

Le réseau reliera entre eux sept centres importants du Canada.

L'organisation de ce réseau de téléphotos fait suite à un vœu formulé lors de la conférence fédérale-provinciale de janvier dernier sur le crime organisé.

On étendra le service graduellement à tous les sous-centres de la RCMP et aux Polices provinciales dans tout le Canada.



### La rue Papineau à sens unique nord-sud de la rue Rachel à la rue Lafontaine dès demain

Le tronçon "Rachel-Lafontaine" de la rue Papineau sera à sens unique "nord-sud" dès 10 h. demain matin, apprend-on, à l'hôtel de ville. Cette rue à sens unique complète le projet d'aménagement des abords du pont Jacques-Cartier. On se rappelle que la rue de Lorimier a été récemment déclinée à sens unique "sud-nord", également entre la rue Lafontaine et la rue Rachel. D'autre part, les travaux d'excavation entrepris rue Windsor en vue de la pose de l'égoût collecteur St-Jacques-d'Youville, nécessiteront, pour une

période d'environ deux semaines, la fermeture partielle de cette rue, plus particulièrement dans le tronçon compris entre les rues Notre-Dame et St-Jacques. Ainsi, à compter de 9h.30 demain matin, les mesures suivantes seront en vigueur : 1) — la rue Windsor, entre les rues St-Jacques et Notre-Dame, sera temporairement à sens unique nord-sud ; 2) — la rue de la Cathédrale, de la rue Notre-Dame au boul. Dorchester, temporairement à sens unique sud-nord.

## La police est sur la piste des agresseurs d'Elwood Marsman

La police poursuit son enquête afin de retrouver les agresseurs d'un homme de 27 ans de race noire qui a été abattu de trois coups de revolver, vers 2 h. 15 vendredi matin, à sa sortie du "Hawaian Lounge", au 1258 de la rue Stanley, où il travaillait comme garçon de table.

Le lieutenant-détective Jean-Jacques Cinq-Mars, de la Patrouille de nuit, dirige l'enquête, assisté des sergents-détectives Rosaire Gaumont et Gilles Masse. Personne n'a encore été appréhendé en rapport avec cette affaire, mais il semble que les coupables seront capturés sous peu.

M. Elwood N. Marsman, la victime, du 1406 boul. Décarie, à St-Laurent, repose dans un état satisfaisant à l'hôpital Royal Victoria, où il a été transporté après l'attentat. Il s'agirait d'un règlement de compte. La victime a été atteinte de trois balles, dont l'une à l'épaule gauche, l'une à la poi-

trine et la dernière dans une cuisse. Une intervention chirurgicale pratiquée dès son arrivée à l'hôpital lui aurait sauvé la vie.

M. Marsman et une cousine qui s'est présentée à son chevet à l'hôpital ont déclaré à la police qu'ils ne savent pas les noms des agresseurs.

**OBTENEZ \$1000 POUR \$390**

Renseignez-vous sur L'ENTRAIDE IMMOBILIERE

1344 est, rue Sherbrooke Montréal 24

Sans aucune obligation de ma part, veuillez me faire parvenir tous les renseignements sur votre proposition.

NOM .....  
ADRESSE .....  
VILLE .....

### Accident de travail

TROIS-RIVIERES (PCD)—M. Jacques Livernoche, 41 ans, de Trois-Rivières, est mort hier après-midi lorsque le convoyeur qu'il tentait de mettre en marche a explosé.

M. Livernoche, un employé de la Three Rivers Shipping Co. était à effectuer un chargement de gypse blanc à bord d'un convoi ferroviaire. La mort a été instantanée.

Apportez-en chez-vous ce soir - Ble \$1.75

**JORDAN VALLEY**  
Dackling Rose

**VINS JORDAN**  
JORDAN WINES (QUÉBEC) LTD.  
MONTREAL, QUÉBEC.

## Séance du conseil demain après la prestation du serment de ses membres

(R.M.) — C'est demain après-midi, que M. Robert Bouchard, greffier de la ville, procédera à la prestation du serment du maire Jean Drapeau, et des 43 conseillers municipaux, soit des 15 élus par scrutin le dimanche 23 octobre puis les 33 précédemment élus par acclamation.

La cérémonie débutera à 4 h. dans la salle du conseil municipal. Il n'y eut au cours de la fin de semaine aucune demande de recomptage judiciaire concernant le scrutin d'il y a une semaine.

On apprend d'autre part que c'est à 5 h. demain après-midi, que le nouveau conseil municipal tiendra sa première séance spéciale.

Dès l'ouverture de cette séance, M. Bouchard présentera son rapport à titre de président des élections du 23 octobre.

Le conseil nommera ensuite six conseillers pour former le comité exécutif. Puis un président sera choisi parmi ces six commissaires. Et un président intérimaire — vice-président — sera également choisi.

Il y aura ensuite lieu de nommer, parmi les conseillers, le maire suppléant pour la période se terminant le 31 décembre prochain.

Le feuillet adressé aux membres du conseil comprend cinq projets de règlements de zonage (2e étude).

Le conseil se verra recommander de modifier le règlement no 1920 concernant l'occupation des terrains et l'édification et l'occupation des bâtiments dans les quartiers Ahuntic et Villiers, ainsi que le règlement no 1383 concernant l'érection et l'occupation des bâtiments dans le quartier de Lorimier.

Deux autres projets de règlements de zonage ont trait à des autorisations spéciales.

Plus précisément, le conseil sera de nouveau invité par le comité exécutif à autoriser : a) la Congrégation des prêtres du Sacré-Coeur-de-Jésus d'ériger et d'occuper une résidence pour prêtres et étudiants sur le côté sud du boul. Gouin, entre les rues Boismenu et J.-J.-Gagnier ;

b) l'Oeuvre et Fabrique de la paroisse Saint-Justin d'ériger une église et un presbytère à l'angle sud-est des rues de Grosbois et Joffre.

Enfin, le conseil se verra recommander de modifier le règlement no 2110 intitulé "Règlement de zonage des quartiers Papineau, Ste-Marie, Hochelaga, Maisonneuve et Mercier".

Ces cinq projets de règlements ont été l'objet d'une première étude le 30 septembre dernier.

qu'il n'avait pas compris l'ordre qui avait été donné en français de se coucher sur le plancher. D'autres prétendent qu'il voulait protéger un enfant.

### Bambin tué par une auto

Un bambin de 5 ans, Alain Lecours, fils de M. et Mme Benoit Lecours, route rurale no 1, près de Sherbrooke, a été tué par une auto, vers 7 h. 25 hier soir, sur le chemin Belvédère, dans le canton Ascot, comté de Sherbrooke.

La petite victime a succombé à ses blessures sur les lieux de la tragédie.

### Vol d'un camion contenant 40 pneus

ST-ESPRIT — Un camion contenant des pièces et accessoires d'automobiles évalués à \$2,000 a été volé hier dans un garage de St-Esprit, comté de Montcalm, à 25 milles au nord-est de Montréal.

Point en vert bouteille et portant les mots "Montcalm Electrique" sur ses flancs, le véhicule disparu contenait 40 pneus, des appareils de précision et diverses pièces d'auto.

### 3e victime d'un effondrement

QUEBEC, (PCD) — M. Réal Lessard, 45 ans, de Shawinigan, a succombé hier après-midi, à des blessures subies lors de l'effondrement du toit du centre civique de cette ville, le 24 octobre.

M. Lessard, qui avait été transporté à l'hôpital Laval, de Québec, est la troisième victime de cette tragédie.

### Cambriolages

Des cambriolages sont entrés par effraction dans une roulotte de Petrifond Foundation, sur le chantier situé à St-Jacques et

## Gérin-Lajoie convoquera une assemblée au sujet des passages à niveau

VAUDREUIL — En présence du conseil des étudiants à la Cité des jeunes, le député de Vaudreuil-Soulanges, M. Paul Gérin-Lajoie, a rencontré hier soir les promoteurs d'une pétition réclamant que les convois ralentissent à 10 milles à l'heure au moment de s'engager sur le passage à niveau, Décarie, et ont fait main basse sur \$1,032 de matériaux et d'outils.

Dans le réfrigérateur de la taverne Pigeon, 2801 est, rue Ontario, on a volé \$600 en billets de banque.

Dans la taverne Wallace, 501, rue Congrégation, on a pris une quantité d'articles dont des verres et trois caisses de bière.

Dans le coffre-fort du bureau du gérant du cinéma Capitol, 890 Ste-Catherine ouest, on a volé \$851 en billets de banque.

### Fin de la grève à Pte-aux-Trembles

La grève des employés de la ville de Pointe-aux-Trembles, qui durait depuis 13 semaines, est terminée.

Les membres des succursales 304 et 312 du Syndicat canadien de la fonction publique ont en ériné, hier après-midi, l'entente de principe survenue samedi entre les négociateurs en présence du chef conciliateur du ministère du Travail, M. Réal Mireault.

Le travail ne reprendra toutefois que lundi prochain pour les employés de bureau, mais peut-être avant pour ceux du Service de la voirie.

### Faits divers

SUITE DE LA PAGE 3

Banque Royale du Canada, en composant : 845-3118.

### Premier meurtre

l'agissant du premier meurtre perpétré dans la deuxième plus grande ville du Québec formée par la fusion des 14 municipalités de l'île Jésus.

Tout a été mis en oeuvre, à Laval, pour retrouver les bandits meurtriers le plus tôt possible. Le directeur du Service de la police de Laval, M. Léo Lequin, a refusé de dévoiler pour l'instant si ses hommes étaient sur la bonne piste.

Les détectives de la Sûreté de Laval sont portés à croire que ce hold-up, doublé d'un meurtre crapuleux, aurait été commis par des "professionnels" du crime. Le sang-froid avec lequel l'un des bandits armés a abattu M. Conrad, ne peut être celui d'un débutant.

M. McLaughlin a qualifié de "brutal et insensé" le crime perpétré vendredi dernier sous les yeux d'une soixantaine de personnes, dont près de 50 clients. Il semble que M. Conrad aurait été abattu parce

## Les commentaires de Jean-Charles Harvey



le matin à 8 h. 10  
le midi à 12 h. 33

CKAC/73

De l'eau chaude en abondance!

**Louez** un chauffe-eau rapide et économique au gaz naturel

pour aussi peu que **\$195** PLUS TAXE PAR MOIS

Ou encore, achetez un chauffe-eau automatique au gaz naturel. Dans les deux cas, location ou achat, vous bénéficiez d'une allocation d'installation de \$40, si vous utilisez déjà le gaz naturel. Pour plus de renseignements, voyez votre plombier ou votre marchand autorisé.

**GAZ NATUREL**

Au service de plus de 55% des foyers montréalais

## UN HOMME AVANTAGEUX A CONNAITRE...



**GASTON LAVALLÉE**  
6425, rue Louis-Hémon, 729-2801

Pour obtenir conseils sages et service diligent en assurance-Vie et Santé personnelle ou commerciale.

**L'EXCELSIOR**  
Compagnie d'Assurance-Vie

Centre PHONALIX de CONVERSATION ANGLAISE

## CONVERSATION ANGLAISE

Enseignement actif et audio-visuel. Vous parlez dès le premier cours. Vous êtes sûr de vous à la fin de la première étape.

Vous épatez vos amis à la fin du 6e cours... on vous recherchera comme expert à la fin du cours avancé.

Assistez gratuitement à un cours le lundi ou mercredi à 7 h. p.m. prenez un rendez-vous en signalant 842-1791

**INSTITUT ALIE**

COURS PAR CORRESPONDANCE ALIE TEL : 842-1791  
4364 rue St-Denis, Montréal 18

NOM ..... AGE .....  
ADRESSE .....  
VILLE ou VILLAGE ..... TEL ..... LA PR. ....

4364, ST-DENIS, Mtl 18

Téléphonez au salon

## MORGAN

 le plus près de chez-vous

Des mèches Clairol\* pour éclairer et embellir votre chevelure... seulement \$10

Vous verrez comment quelques mèches ici et là peuvent rehausser votre éclat naturel. Six ou huit mèches Miss Clairol\* suffisent et déjà vous êtes plus belle ! Et, notre offre à prix modique vous permet d'en profiter tout de suite.

Pour cette semaine seulement:

Onduation permanente de luxe Morgan appropriée à la coloration de vos cheveux ; à moitié prix. **12<sup>50</sup>**  
Prix courant 25.00

\* Marque déposée

Pour rendez-vous, venez ou téléphonez

Magasin centre-ville : 844-1515  
Dorval : 631-6741

Rockland : 739-5521  
Boulevard : 728-4571

SALON DE BEAUTE — RAYON 71 — CINQUIEME

HEURES D'AFFAIRES MORGAN : Centre-ville et Snowdon : 9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m. — Jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. p.m.  
Dorval, Rockland et Boulevard : 9 h. 30 a.m. à 6 h. p.m. — Jeudi et vendredi jusqu'à 10 h. p.m.  
Téléphone : 842-6261



Le président Johnson est entouré de soldats américains qui attendent leur tour pour lui serrer la main durant sa visite au camp Stanley, en Corée du Sud. Le président a rendu visite aujourd'hui aux troupes américaines et sud-coréennes près de la zone de démarcation entre les deux Corées.

# Johnson aux troupes de Corée: il vaut mieux combattre en Asie qu'à Honolulu

SEOUL, (UPI, Reuter, AFP) — Le président Lyndon Johnson a rendu visite aujourd'hui aux troupes américaines stationnées dans une région fortifiée qui fait face à la Corée du Nord communiste. Il leur a déclaré que les Etats-Unis combattent pour enrayer l'agression au Vietnam et devront peut-être combattre ailleurs en Asie, parce que "nous préférons le faire là bas plutôt qu'à Honolulu".

Le président, qui en est à sa dernière journée complète de sa tournée asiatique, s'est rendu par train spécial, en compagnie du président sud-coréen Chung Hee Park, de Séoul au quartier général de la 26e division sud-coréenne, à une vingtaine de milles au sud de la zone délimitée qui sépare les deux Corées. Il s'est ensuite rendu au camp Stanley, où sont stationnés une partie des 50.000 soldats américains en service en Corée.

M. Johnson a voyagé par tous les moyens de transport disponibles: limousine, train, hélicoptère et jeep. Il a mangé dans un mess avec des hommes du 11e bataillon de génie, il a serré des centaines de mains et a visité un petit village coopératif.

Après le déjeuner au camp Stanley, le président a affirmé la détermination des Etats-Unis de conserver ce qu'ils ont acquis et de combattre la dictature et l'agression, comme ils le font actuellement au Vietnam.

"Quatre cent mille de nos jeunes gens, la fleur de notre jeunesse, sont là bas. Nous préférons combattre là plutôt qu'à Honolulu."

Au cours de sa visite au village coopératif, le président a remis un appareil de télévision à un représentant des paysans. Il a également revêtu l'ample tunique d'un patriarce coréen et le petit chapeau noir qu'il a aussitôt remplacé par un chapeau de cowboy américain, à l'amusement de la foule réunie dans un champ.

M. Johnson a aussi fait faire un tour en hélicoptère à l'un des vieux du village, qu'il a invité à venir aux Etats-Unis.

Au Q.G. de la 26e division d'infanterie sud-coréenne, le président a assisté à une démonstration de karaté par 23 experts de l'armée coréenne et a décerné l'Etoile d'argent à trois soldats coréens pour bravoure à l'action au Vietnam.

La Corée demande une aide accrue

Le président avait commencé la journée par un entretien à huis clos avec le président Park au cours duquel ils ont discuté les problèmes intéressant les deux pays. Un mémoire préparé par les experts sud-coréens a également été présenté à M. Johnson. On apprend de bonne source que le mémoire demande aux Etats-Unis de porter à \$200 millions leur aide militaire annuelle à la Corée du Sud afin de lui permettre d'entretenir et de moderniser son armée de 650.000 hommes. Il demande également un prêt de \$300.000.000 à long terme et à faible intérêt en vue de financer le 2e plan quinquennal pour le développement économique du pays.

On croit savoir d'autre part que le président Park a informé M. Johnson que le corps expéditionnaire de 45.000 hommes constituait le maximum que la Corée du Sud pouvait engager dans la guerre au Vietnam.

Hier, le président Johnson avait reçu à Séoul un accueil délirant qu'il n'oubliera pas de sitôt. Il a été acclamé par quelque deux millions de Coréens sur le parcours conduisant de l'aéroport de Kimpo au centre de la capitale. Sur la place de l'hôtel de ville, le déchaînement populaire était à son comble et M. Johnson a dû intervenir pour calmer l'ardeur de ses admirateurs.

Fin de la tournée asiatique

De Séoul, le président Johnson, dont le séjour en Corée se termine demain, partira pour Anchorage, en Alaska, où il ouvrira une campagne politique

qui ne se terminera qu'à la veille des élections législatives le 8 novembre.

M. Johnson rentrera demain soir à Washington, et repartira vraisemblablement dès vendredi pour effectuer cette fois une tournée électorale qui pourrait le conduire dans une dizaine

d'Etats, d'une extrémité à l'autre du pays.

La Maison Blanche ne confirme ni ne dément par l'instant les multiples rumeurs qui prétendent au chef de l'exécutif l'intention d'effectuer une ultime "tournée éclair" à la veille des élections.

## Brejnev: Pékin fait le jeu des USA au Vietnam

MOSCOU, (UPI, AFP, PA) — M. Léonide Brejnev, secrétaire général du parti communiste soviétique, a déclaré aujourd'hui que le refus de la Chine de coopérer avec les autres pays communistes pourrait se révéler être un facteur décisif dans l'avenir de l'aide au Nord-Vietnam.

Le dirigeant soviétique a ajouté que "là où les impérialistes trouvent la moindre fissure dans le front anti-impérialiste ils ont recours à la force brutale de l'agression."

L'Union soviétique a déjà accusé dans le passé la Chine de faire obstruction à l'acheminement de l'aide destinée au Nord-Vietnam à travers son territoire.

Selon des milieux bien informés, une plus grande proportion de l'aide soviétique pourrait être expédiée par la voie maritime à l'avenir.

Effets paralysants sur l'effort de Hanoi

Toutefois, les propos de M. Brejnev semblent reconnaître les difficultés de l'acheminement de l'aide par voie maritime et les effets paralysants que l'intransigence chinoise pourrait avoir sur l'effort de guerre de Hanoi à l'avenir.

Le leader du Kremlin a tenu ces propos à Tbilisi, capitale de la Géorgie, au cours d'une cérémonie marquant la remise de l'ordre de Lénine à la République soviétique de Géorgie.

Après avoir condamné la ligne "scissionniste" des dirigeants chinois, M. Brejnev a

ajouté que l'Union soviétique est fermement persuadée que la collaboration, en vue du maintien de la paix et de la sécurité internationale, est possible avec les gouvernements et les hommes politiques de l'Occident, qui sont résolus à appliquer effectivement les principes de la coexistence pacifique avec des Etats ayant un régime social différent.

Hommage implicite au général de Gaulle

Les observateurs estiment que ces propos constituent un hommage implicite à la politique étrangère du général de Gaulle. Rappelons que la presse soviétique a indiqué clairement au cours de ces dernières semaines qu'elle considère la France comme le seul pays occidental qui envisage avec lucidité la conjoncture internationale actuelle.

Abordant le rôle des Nations unies, M. Brejnev a affirmé dans son discours d'aujourd'hui que l'Union soviétique est prête à contribuer, comme par le passé, aux activités de l'organisation mondiale, sur la base du respect rigoureux de la charte.

Parmi les leaders géorgiens ayant joué un rôle dans la lutte révolutionnaire des ouvriers et des paysans de Russie, M. Brejnev a évoqué le nom de Staline auquel il a attribué la 5e place, le nommant dans l'ordre alphabétique à la suite de Sergo Ordjonikidze et de trois révolutionnaires géorgiens de deuxième plan.



A droite l'espion, à gauche le contact

Un sergent de l'armée de l'air des USA, Herbert Boeckhaupt, 24 ans (droite) d'origine allemande mais naturalisé américain, a été arrêté hier et accusé d'espionnage pour le compte de l'Union soviétique avec Alexei Malinine (gauche) conseiller commercial adjoint de l'ambassade soviétique à Washington. Le FBI accuse le jeune militaire d'avoir rencontré le diplomate soviétique "dans l'intention de livrer à l'URSS des secrets concernant la défense nationale des USA". Boeckhaupt était affecté à la transmission de messages de caractère secret.

## Un militaire américain est accusé d'espionnage

WASHINGTON (AFP, UPI) — Le FBI (Sûreté fédérale américaine) a arrêté hier, un sergent de l'armée de l'air américaine sous l'accusation d'espionnage avec un diplomate soviétique.

Herbert William Boeckhaupt, le sergent en question, est âgé de 23 ans. Né à Mannheim, en Allemagne fédérale, il émigra aux USA avec sa famille en 1948 et devint citoyen américain grâce à la naturalisation de ses parents. Il fut affecté au Pentagone d'avril 1964 à août 1965. Le FBI l'accuse en particulier d'avoir rencontré deux fois M. Alexei Malinine, conseiller commercial adjoint de l'ambassade soviétique à

Washington "dans l'intention de livrer à l'URSS des secrets concernant la défense nationale des Etats-Unis". Ces deux réunions se seraient produites en juin 1965 et en avril 1966.

Le FBI a refusé de dire si de l'argent avait été payé au cours des rencontres entre Boeckhaupt et Malinine, et n'a pas voulu préciser si des renseignements avaient été fournis par le suspect.

La caution de Boeckhaupt, détenu à Los Angeles, a été fixée à 50.000 dollars.

On dit à Washington que le diplomate soviétique Malinine sera déclaré persona non grata et qu'il sera expulsé des USA.

## Un engin russe aurait explosé en plein ciel le 17 septembre

WASHINGTON, (UPI) — Un très gros satellite soviétique, peut-être de la famille des engins-espions, a explosé dans le cosmos peu après son lancement le 17 septembre dernier.

Cette révélation est contenue dans le dernier rapport de l'Agence américaine de l'aérospatial et de l'espace (NASA) sur la "situation des satellites". Ce rapport est en fait un catalogue des "objets" qui orbitent autour de la Terre.

Le rapport déclare également que trois "objets" d'origine inconnue "circulent autour de notre planète depuis quelques mois. Les spécialistes croient qu'il s'agit de débris provenant de lancements antérieurs, mais ils ne peuvent préciser lesquels. Il n'est pas impossible qu'il s'agisse de météorites, mais les hommes de science doutent fort que deux météorites se soient inscrits exactement sur la même orbite.

Le réseau de repérage américain est d'une précision telle qu'il peut suivre la marche dans l'espace d'un objet de la grosseur d'un fil de six pouces de longueur qui circule sur une orbite basse.

Les Américains ont précisé que l'engin soviétique avait explosé en au moins 51 morceaux, probablement plus. En date du 15 octobre, neuf étaient encore sur orbite, les autres s'étant consumés au moment de leur rentrée dans l'atmosphère.

### Course aux armements en Amérique latine

LIMA (AFP) — La course aux armements a repris en Amérique latine. Le Chili a commandé à la Grande-Bretagne des chasseurs "Hawker Hunter" pour vingt millions de dollars. Cette commande fait suite au renforcement de la Marine et de l'Aviation argentines, Buenos-Aires ayant acheté aux Etats-Unis successivement 25 "Skyhawks" et trois sous-marins. Le Pérou ne veut pas être en reste et négocie à Londres l'achat de "Lightnings" super-soniques.

Les experts des affaires latino-américaines, réunis à Lima à l'occasion de l'assemblée de la société inter-américaine de presse considèrent qu'il sera désormais très difficile d'arrêter le mécanisme de surenchère qui vient ainsi de s'enclencher. Cette inquiétude est augmentée par trois observations: Primo, le fait que les deux plus grands pays d'Amérique latine, l'Argentine et le Brésil, soient soumis à des régimes militaires accroit d'autant l'importance du rôle tenu par les forces armées dans tous les pays du continent.

Il est difficile de savoir de quel genre de satellite il pouvait s'agir: les Soviétiques n'ont jamais fait part de ce lancement. Il peut s'agir d'une sonde spatiale ou d'un satellite de reconnaissance, tout comme il peut s'agir d'une explosion délibérée comme les Etats-Unis en provoquent à l'occasion.

La NASA croit que c'était un engin très gros, six tonnes peut-être, qui a été lancé depuis Tyuratam, aire de lancements militaires. Kapustin Yar est l'aire de lancements des satellites scientifiques.

Le rapport de la NASA précise que l'engin soviétique était incliné à 49 degrés par rapport à l'équateur, ce qui lui aurait permis de passer au-dessus du territoire américain. Cependant, la plupart des satellites de reconnaissance de la série "Cosmos" suivent un tracé situé à 65 degrés.

### N.Y.: les "Minutemen" en liberté provisoire

NEW YORK, (AFP) — Les dix-neuf membres de l'organisation américaine d'extrême-droite dite des "Minutemen", arrêtés dimanche et inculpés de "complot avec intention d'incendie volontaire", ont été mis hier en liberté provisoire sous caution.

Le total des cautions s'élève à 81.000 dollars. La police, qui a saisi à New York et dans ses environs des quantités importantes d'armes et d'explosifs, maintient que les militants d'extrême-droite avaient l'intention de faire sauter à la bombe un certain nombre de "campements" et d'immeubles appartenant à des organisations d'extrême-gauche, dont le journal communiste "The Worker".

### L'évasion de Blake provoque une grève chez des détenus

LONDRES, (PA) — Le "Home Office", le ministère britannique de l'Intérieur, a révélé aujourd'hui que 150 détenus à la prison de Wormwood Scrubs avaient déclenché dimanche une grève perdue parce que certains de leurs privilèges leur furent retirés à la suite de l'évasion de l'espion Blake, il y a dix jours.

Les prisonniers, tous détenus dans l'aile à sécurité maximale de la prison, refusèrent de quitter leurs tables de repas et de retourner à leurs cellules. Pendant presque une heure, les détenus scandaient le nom de Blake.

Ils réintégrèrent leurs cellules en fin de compte, sans que les gardes aient eu à intervenir, a précisé un haut fonctionnaire du ministère de l'Intérieur.

George Blake, un agent double âgé de 44 ans, avait purgé 5 ans et demi de sa peine de prison et de 42 ans pour avoir transmis des documents hautement confidentiels aux Soviétiques.

La police britannique semble avoir atteint une impasse dans ses recherches pour retrouver Blake. On pense de plus en plus que l'espion a fui le pays. Il se trouverait actuellement derrière le rideau de fer.

Hier soir, le gouvernement travailliste de M. Wilson a réussi à faire battre une motion de censure conservatrice aux Communes, le blâmant d'une fuite qui aurait rendu possible l'évasion de Blake. La motion des "Tories" fut défaite par 331 voix contre 230.

### Un Halloween qui aurait pu tourner au tragique

PHILADELPHIE, (UPI) — Plusieurs enfants ont peut-être risqué la mort hier soir en faisant leur ronde de l'Halloween dans la région de Philadelphie. En effet, plusieurs enfants ont trouvé dans leurs sacs, parmi les friandises habituelles, des pilules médicinales qui, dans bien des cas, présentaient un danger grave.

La police fait enquête dans au moins quatre sections de la ville et à Camden, au New Jersey.

Dans la partie sud-ouest de Philadelphie, la police a visité les maisons pour avertir les parents d'examiner le contenu des sacs d'Halloween de leurs enfants. Plusieurs parents du quartier avaient téléphoné à la

police pour se plaindre de ce que leurs enfants avaient reçu des pilules au lieu de bonbons dans une maison du secteur. Dans la section nord-est de la ville, une fillette de neuf ans a trouvé une boîte remplie de tranquillisants dans son sac. Selon un pharmacien, trois de ces pilules auraient pu tuer l'enfant.

A North Camden, une femme a trouvé dans le sac de friandise de sa fille un gros cachet portant l'inscription "Ne pas manger". Un autre garçonnet a trouvé quatre pastilles rouges parmi ses friandises.

Ce ne sont là que quelques-uns des cas sur lesquels la police fait enquête.

## Un leader allemand démissionne: il craint le retour au pouvoir de fanatiques athées

MUNICH, (Reuter) — Le chef bavarois du parti national démocratique (extrême droite) d'Allemagne de l'Ouest vient de remettre sa démission en disant qu'il ne voulait pas porter la responsabilité d'un retour au pouvoir en Allemagne de "fanatiques athées".

M. Franz Florian Winter, qui est également l'adjoint du président fédéral du parti, abandonne ainsi son poste au beau milieu de la campagne électorale en vue des élections qui se tiendront le 20 novembre en Bavière.

Ce parti de droite réclame le départ de l'Allemagne des troupes et des ouvriers étrangers,

mais ne veut avoir un lien quelconque avec les associations nazies. Il espère poursuivre en Bavière des succès obtenus plus tôt cette année au pays.

Cependant, la démission de M. Winter risque de placer le parti dans l'embarras. Pour expliquer son geste, M. Winter a déclaré hier qu'il était préoccupé par l'action d'une faction qui prend de plus en plus d'importance au sein du parti. "Ces gens, a-t-il dit, n'ont rien oublié et n'ont rien appris".

Et d'ajouter qu'il ne pouvait, en toute honnêteté, accorder son vote au parti national démocratique parce que la voie que suivra cette formation poli-

tique dans l'avenir n'est pas assez clairement définie.

"Je ne désire pas porter la responsabilité de voir notre pays de nouveau dirigé par des fanatiques athées et plongé dans le malheur", a-t-il précisé.


Dans une lettre aux sections du parti, M. Winter déclare qu'une campagne diffamatoire est menée contre lui, au sein même du parti, depuis qu'à son initiative la constitution du parti a été modifiée de façon à adopter les idéaux chrétiens.

A la demande du président du parti, M. Fritz Thielen, il conservera toutefois son poste pour un certain temps. Ce parti a fait d'importants gains lors des

élections en Bavière, à Schleswig-Holstein et à Hambourg, où il a doublé le nombre de ses partisans.

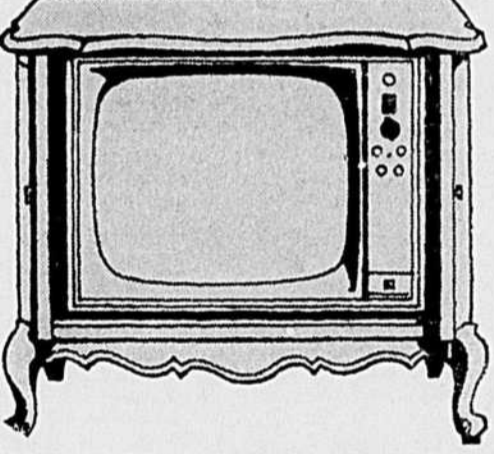
Dernièrement, aux élections municipales d'Hamelin, le parti a eu presque autant de votes que les démocrates libres.

Le nombre d'anciens nazis parmi les membres de ce parti inquiète le gouvernement ouest-allemand. Un document publié récemment par le ministère de l'Intérieur soulignait le danger que représentaient les éléments antidémocratiques du parti national démocratique à cause de l'importance accrue du rôle des extrémistes à la direction du groupe politique.

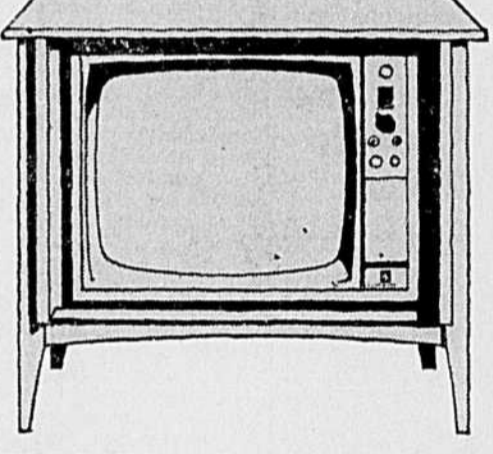


# CLAIRTONE

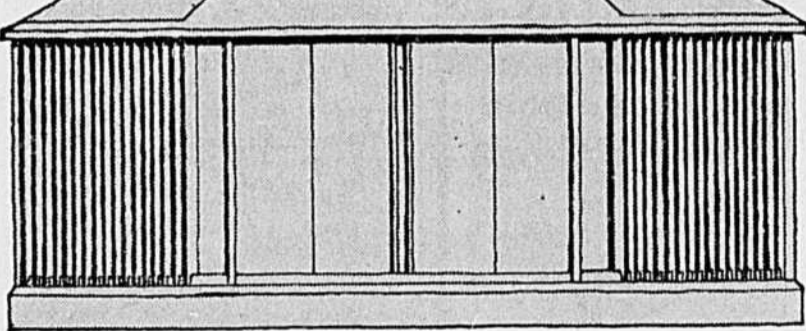
T.V. en COULEUR et STEREOS



**Modèle 7104 Baroness**  
Télévision en COULEUR 25" CLAIRTONE. Style provincial français. Fini fruitier antique. Portes escamotables. 36 1/2" x 22" x 29".  
45.00 par mois **1,295.**




**Modèle 7101 Princess**  
Télévision en COULEUR 25" Clairtone — Style Contemporain — Portes escamotables — 36" x 22" x 30".  
\$35.00 par mois **1,050.**



**7091 SIGNATURE THEATER**  
Ce long meuble surbaissé est caractérisé par la magnifique combinaison des placages et des bois massifs. Les panneaux à glissières aux deux extrémités apportent une note supplémentaire d'élégance. Les portes centrales à glissière s'effacent dans le meuble pour laisser paraître l'écran de télévision et les boutons de commande. Des roulettes permettent de déplacer le meuble aisément. Des dessous du meuble forme abattant aux deux extrémités pour donner accès au fameux Stéréo automatique AM/FM "Clairtone Solid State". Le changeur automatique Garrard complète cet ensemble de magnifiques éléments. "Solid State" T-11 — 70" x 22"  
\$50.00 par mois **1,495.**

Nous avons en main quelques modèles 1966 à prix très spéciaux

A votre service depuis  
plus de 60 ans



Stationnement gratuit  
voisin de notre magasin

## J. A. ST-AMOUR LTÉE

MEUBLES ET APPAREILS ELECTRIQUES

ouvert jeudi et vendredi jusqu'à **9 h. 30**

**6575 ST-DENIS** ENTRE BEAUBIEN ET ST-ZOTIQUE **274-8341**

Mise de côté sans aucuns frais

# Le problème de pollution est peut-être plus grave que ce qu'on avait perçu

— Le président du conseil canadien des ministres des Ressources

par Bernard Morrier

"A ma connaissance, on n'a jamais vu se réunir un nombre si imposant de compétences, d'experts capables de procurer à leur gouvernement, de quel niveau qu'il soit, l'avantage de leur vaste expérience collective. Je dis donc, Messieurs, que cette semaine, vous avez l'occasion très particulière et très importante de conseiller les autorités sur le problème très urgent de la pollution."

Voilà en substance les propos tenus hier par M. Sterling Lyon, c.r., président du Conseil canadien des ministres des Ressources, aux quelque 1.000 délégués qui assistaient à la séance plénière d'ouverture de la conférence sur "La pollution et notre milieu", dans un grand hôtel de la métropole.

Rappelant que les problèmes de pollution de la nation ne sont pas toujours aussi tragiques que l'énorme montagne de scories qui a englouti la semaine dernière l'école d'Aberfan, M. Lyon a noté que la pollution se présente sous plusieurs formes et souvent d'une façon tellement insidieuse que nous ne nous rendons compte de son existence que trop tard.

"Dans nos délibérations tout au long de la semaine, a-t-il poursuivi, nous ferons face à ce problème : la pollution a-t-elle atteint au Canada des propor-

tions aussi sérieuses? Bien entendu, nous devons même définir la pollution et circonscrire les dimensions de sa progression mouvante."

A titre de responsable des décisions de techniciens et d'administrateurs, M. Lyon a dit que c'est faire face à un défi professionnel intéressant quand nous nous attaquons à ce problème de la pollution. Mais à titre de citoyens du Canada, nous faisons face à un ennemi commun, un ennemi qui se nourrit du développement industriel et de l'augmentation de la population; un ennemi qui se nourrit de l'ignorance et qui devient peu à peu suffisant à lui-même.

En échangeant des expériences communes à ce sujet, M. Lyon s'est dit d'avis qu'on pourra peut-être en arriver à la conclusion que le fait de la pollution que nous voyons autour de nous chaque jour est plus sérieux que nous l'avions d'abord perçu. En terminant, le conférencier a invité chaque membre de la société à faire sa part pour combattre la pollution.

## La rivière Yamaska

Au cours de cette séance, il y eut par ailleurs la présentation de deux études pilotes commandées pour la conférence par le Conseil canadien des Ressources.

La première, présentée par M. Peter White, président de l'Association pour le développement rural du comté de Brome, portait sur le bassin supérieur de la Yamaska et le comté de Brome.

Dans le deuxième cas, c'est le professeur G. Pleva, directeur du département de Géographie de l'Université Western Ontario, qui a présenté une étude sur la ville de London.

Illustrant les causes de la pollution de l'eau dans une région rurale, ses effets sur la vie sociale et économique d'une région et de ses agglomérations, indiquant en plus les rapports entre la lutte contre la pollution de l'eau et les problèmes plus généraux de l'aménagement d'une région et de ses ressources, l'étude note que le comté de Brome et le cours supérieur de la rivière Yamaska se trouvent dans une région surtout rurale où l'agriculture est en baisse à cause, principalement, de l'industrialisation et de l'urbanisation.

Bien que le bassin supérieur de la Yamaska soit situé dans le comté de Brome, note le rapport, les centres industriels que cette rivière dessert sont en aval dans les comtés de Shefford et de Missisquoi. Contrairement au comté de Brome, ces agglomérations sont en expansion mais leur développe-

ment se heurte maintenant aux problèmes de la quantité et de la qualité de l'eau.

Chaque agglomération pollue non seulement la rivière, gênant ainsi les localités situées en aval, mais également son propre milieu. La mauvaise qualité de l'eau qui en résulte s'aggrave encore dû à un sérieux manque d'eau; les agglomérations les plus importantes se sont développées à un point tel que la rivière ne suffit plus à leurs besoins.

L'étude poursuit que l'alternative qui s'offre à chaque ville est ou bien, d'arrêter leur croissance et de rechercher, chacune, l'eau provenant d'autres régions, comme le lac Brome, ou de collaborer à un plan d'aménagement des ressources hydriques qui constituerait le premier pas vers un aménagement régional coordonné.

D'autre part, pour établir un équilibre satisfaisant entre les divers besoins d'eau, le rapport fait état du problème de l'utilisation de cette ressource sur le plan régional, notant que le bassin d'alimentation fournit, à l'heure actuelle, un débit irrégulier et qu'au cours des années, à cause du défrichement des forêts, le sol ne peut plus absorber et retenir l'eau provenant de la fonte des neiges. Il en résulte donc que le débit de la

rivière est élevé au printemps et presque nul en été. D'après le rapport, il serait possible de créer de nouveaux lacs réservoirs alimentés au printemps par la fonte des neiges; tout en régularisant le débit d'eau fourni aux agglomérations industrielles, ils augmenteraient aussi les possibilités touristiques et les sources de loisirs de la région.

La croissance de la ville, exigeant l'utilisation successive des eaux locales de surface de la rivière Thames, des eaux souterraines provenant de puits très profonds, de l'eau transportée par aqueduc depuis le lac Huron, a suscité des problèmes relatifs à une administration et planification régionales efficaces.

La création d'une administration pour la conservation du bassin d'alimentation et pour le respect de la loi sur la planification de l'Ontario ont réservé à London, ville très industrielle, et à ses environs une zone de loisirs exceptionnellement agréable.

L'étude révèle que pour conserver cette zone de loisirs, il a fallu lutter contre la pollution de l'eau et la réduire. Mais le volume croissant des débris industriels et résidentiels provenant de London et de sa banlieue polluait la rivière à un

point tel que cela constituait un danger pour la santé et affectait considérablement la valeur esthétique de cette zone.

Des mesures à l'échelon régional devenaient nécessaires et c'est grâce aux mesures prises en commun par plusieurs agglomérations pour installer des usines d'épuration des eaux utilisées que la rivière redevint rapidement saine.

De telles décisions sur des problèmes aussi importants que l'aménagement des eaux et la lutte contre la pollution exigent une multiple collaboration de la part des citoyens d'une région. L'Université Western Ontario a rendu service à London en jouant le rôle de centre d'information publique depuis de nombreuses années. Les conceptions régionales se sont donc le partage des responsabi-

lités entre les localités et les habitants en vue d'établir les causes de la pollution et les remèdes à appliquer; tout ça a entraîné beaucoup d'initiatives locales. Le fait que les habitants ont utilisé très tôt les divers organismes législatifs établis par le gouvernement de

l'Ontario, comme l'Administration pour la conservation du bassin supérieur de la Thames, le Conseil de planification de London et des environs, ainsi que les programmes intensifs d'information publique de ces agences, en est un exemple frappant.

## Une campagne contre la pollution coûterait \$50,000,000 par année

Le Dr W. E. van Steenburgh, conseiller scientifique auprès du Conseil privé d'Ottawa, a déclaré hier que le coût d'une campagne contre la pollution au Canada serait d'environ \$50,000,000 par année.

Portant la parole lors d'une conférence de presse à l'occasion de la conférence nationale sur la pollution, le Dr van

Steenburgh a révélé que le budget actuel du gouvernement pour combattre la pollution était d'environ \$4,000,000 par année.

"C'est loin d'être suffisant. Si nous voulons lutter convenablement contre la pollution, il faudra dépenser 10 fois ce montant. C'est pourquoi je parle de \$50,000,000".

## Opération mondiale contre la pollution des mers

par Denis Masse

L'homme a tout avantage à ne pas souiller la mer. Il y a peut-être de sa survie. Eprouvant déjà avec acuité les problèmes de la faim et connaissant les limites de ses ressources alimentaires, l'homme du XXIème siècle se tourne avec beaucoup d'espoir vers la mer et pense y puiser dans l'avenir sa nourriture quotidienne. Plus encore, la mer, si elle n'est pas souillée, lui offre de grandes réserves d'eau douce par voie de dessalement. Et l'on sait à quel point l'eau se raréfie dans les régions à grosse concentration de population. Il n'est que d'aller à New York où, depuis l'an dernier, il est interdit de servir de l'eau à table dans les restaurants pour bien se rendre compte de l'acuité du problème.

Ce n'est pas d'aujourd'hui évidemment que les mers sont souillées. Le problème se pose depuis au moins 60 ans. Mais les développements extraordinaires des transports maritimes, surtout dans le domaine du pétrole où les dangers de pollution sont les plus grands, font qu'aujourd'hui la pollution des océans est devenue un problème mondial des plus inquiétants.

Les transports de pétrole en soi n'ont rien de graves, si ce n'est qu'il faut nécessairement nettoyer les citernes des pétro-

liers et que les eaux mêlées de pétrole sont le plus souvent rejetées à la mer. Certes, il est interdit de se débarrasser de ces déchets à moins de 50 milles des côtes. Mais cette interdiction n'a pas grande valeur quand on sait que les courants superficiels ramènent les nappes de mazout sur les rives.

Le nettoyage des citernes n'est pas non plus le seul agent actuel de pollution des océans. De multiples autres déversements, comme les déchets de combustion, par exemple, font que des milliers de tonnes de masses huileuses s'étendent continuellement sur la mer.

Les hydrocarbures rejetés à la mer ne se détruisent pas, ne coulent pas. Ces déchets huileux sont persistants et l'on en constate à l'année longue les méfaits. Non seulement les réserves marines sont-elles souillées, mais elles font mourir par milliers chaque année les oiseaux et les poissons.

De plus, quelle région de villégiature n'a pas eu à souffrir une saison ou l'autre des "invasions de mazout" sur les plages privant les estivants de bains de mer ou engluant les coques des bateaux de plaisance?

Toutes ces considérations sont apportées au moment où des milliers de messages sont lancés à la mer. L'opération mondiale des messages à la mer organisée conjointement par le magazine belge "Femmes d'aujourd'hui" et le Service hydrographique de la Marine française, a pour but de relever les courants et ainsi apprendre quelles zones maritimes doivent être définitivement interdites aux rejets d'hydrocarbures.

Au moins 250.000 sachets en polyéthylène bleus viennent d'être immergés au large de l'Irlande et au large de Cape Cod, depuis le paquebot "France" et deviennent autant de "courantomètres" déterminant les circonstances de pollution des eaux de mer.

Ces messages, reconnaissables à leur enveloppe imperméabilisée bleue, dériveront au gré des courants marins et iront s'échouer d'ici deux à six mois, peut-être davantage, en

certain cas, sur les rivages atlantiques de l'Europe et de l'Amérique du Nord.

Les messages sont rédigés en cinq langues et imprimés sur un nouveau matériau, mi-papier mi-plastique que l'on appelle le "fresh-pak". On prie les trouveurs de retourner ces messages au Centre de récupération du magazine "Femmes d'aujourd'hui" qui transmettra aux Services hydrographiques de la Marine française.

Ces renseignements seront également utiles aux océanographes, naturalistes et spécialistes de la conservation de la nature, techniciens, dirigeants des organismes officiels de tourisme.

La même expérience a déjà été tentée il y a deux ans. Cette fois, on a amélioré la technique. Ainsi, les sachets qui étaient de couleur orange en 1964 sont devenus bleus, les rendant invisibles aux oiseaux de mer, en particulier les mouettes qui les détraisaient. Et les messages sont rédigés sur une matière plastique qui résiste aux intempéries et à l'eau de mer.



Cette enveloppe remplace la traditionnelle bouteille

M. Georges Tendron, sous-directeur au Musée national d'histoire naturelle, à Paris, explique pourquoi les enveloppes contenant le message sont bleues : les oiseaux de mer ne les voient pas. Deux cent cinquante mille enveloppes du genre ont été immergées depuis le paquebot "France" dans l'Atlantique-Nord.

## Johnson parle d'une autre sorte de pollution

par Florian Bernard

Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson a longuement discuté de pollution, hier, mais il n'a pas tellement parlé des ressources naturelles. Pour lui, outre la pollution de l'eau et de l'air, il y a celle des relations fédérales-provinciales. M. Johnson qui s'adressait aux membres de la conférence sur la pollution, à Montréal, a été particulièrement cinglant à l'endroit du ministre fédéral des mines et des relevés techniques, M. Jean-Luc Pépin qui était... son voisin de table.

D'un ton narquois, sourire au coin des lèvres, il a présenté M. Pépin de cette façon : "A ma droite, un membre du gouvernement dissident ou, plutôt, un membre dissident du gouvernement qui n'a pas encore compris, mais qui comprendra, M. Jean-Luc Pépin, ministre des mines et relevés techniques..." Puis, s'adressant toujours à M. Pépin dont le sourire était forcé, le premier ministre a continué en ces termes :

"Soyez le bienvenu dans cette terre qui est la vôtre et que vous n'avez pas encore réussi à annexer..." M. Johnson a ensuite brièvement commenté un film que le gouvernement du Québec vient de réaliser sur la pollution des eaux. Ce film qui existe en deux versions, l'une anglaise et l'autre française, était offert en première, hier soir à Montréal. C'est la version française qui était projetée. Le premier ministre, loin de s'en excuser, a fait le commentaire suivant : "C'est peut-être la dernière chance que vous avez de voir ce film en français."

M. Johnson a déclaré aux délégués que sa province désire collaborer avec Ottawa dans les problèmes qui touchent l'ensemble du pays, mais il a toutefois précisé que la recherche doit se faire en collaboration avec les provinces. Toute la question réside, selon lui, dans le climat social particulier de la province. "Nous réalisons que des sommes importantes doivent être investies dans la recherche, a-t-il précisé, et nous sommes prêts à les investir."

"Nous admettons également que la recherche pure n'est pas différente parce qu'elle se fait dans l'île-du-

Prince-Edouard ou en Colombie-Britannique, mais Ottawa ne doit pas être seul à jouer un rôle dans ce domaine. Les provinces doivent être consultées. Cette recherche doit se faire en collaboration étroite avec les provinces."

Le premier ministre a alors soulevé la question du français. "Actuellement, au Québec, 80 p. 100 des 1,942,000 jeunes qui sont aux études apprennent le français. Pour eux, la recherche se fera en français. Notre gouvernement dépensera 800 millions cette année dans le seul domaine de l'éducation et de la culture française. Nous voulons que ces jeunes qui sortiront bientôt des universités se trouvent du travail dans leur langue et qu'ils ne soient pas des demi-citoyens au Canada."

"Tout gouvernement qui prendra le pouvoir au Québec a le devoir de veiller à ce que les jeunes qui sortiront des universités françaises de la province ne soient pas handicapés dans le monde du travail."

"Voilà l'une des raisons, de poursuivre M. Johnson, qui obligent le gouvernement d'Ottawa à consulter les provinces dans le domaine de la recherche. Il y en a bien d'autres, mais celle-là est prioritaire."

### Des paroles rassurantes

Le premier ministre n'a pas lancé d'ultimatum hier soir. Loin de là. Il a déclaré aux délégués venus de tous les coins du Canada que le Québec désire collaborer avec le reste du pays dans les domaines qui sont de portée nationale. "Vous devez réaliser, a-t-il dit, que les 6 millions de Français du Québec sont pour vous une avenue, une fenêtre, un chemin vers de meilleures relations humaines. Et je tiens à déclarer que tous ceux qui ne parlent pas français dans le Québec ne souffriront d'aucune discrimination et qu'ils auront les mêmes droits que les autres citoyens."

M. Johnson a déclaré que les jeunes Canadiens anglais et français devraient, de leur propre initiative, commencer à écrire une nouvelle constitution qui ne tiendrait pas seulement compte des dispositions géographiques, mais surtout de la reconnaissance de deux nations, une constitution qui permettrait à tous les Canadiens de se sentir chez eux dans chacune des provinces.

"Je suis fier de la diversité des provinces, a conclu M. Johnson. Ce qu'il faudrait, c'est un gouvernement central qui accepterait, lui aussi, cette diversité plus facilement."

## les tarifs rouge, blanc et bleu, ça veut dire:



bon prix  
bon repas  
bon repos



# bon voyage

Exemples d'aubaines du tarif rouge (en voiture-coach)

de Montréal à :  
Moncton \$13.00  
Ottawa \$ 2.95  
Toronto \$ 8.20  
Winnipeg \$24.00  
Vancouver \$45.00

Voyager par le CN, c'est une détente totale. Pas de problèmes de circulation, pas de soucis, peu importe le temps qu'il fait. Le confort est complet. Le service est excellent, de même que la cuisine. (Si vous avez une place en voiture-lits ou en voiture-salon, le CN vous offre des repas gratuits.) Et avec tout cela, vous faites de magnifiques économies, grâce aux tarifs rouge, blanc et bleu. Pour plus amples renseignements, consultez votre agent accrédité par le CN ou tout bureau de ventes voyageurs du CN.



### ANNONCE

## Les reins paresseux peuvent causer des nuits blanches

Si vous êtes en proie à l'insomnie, et que vous vous tourmentez et retournez toute la nuit, sans savoir vraiment pourquoi — voici quelque chose qui vous aidera peut-être! Cette agitation est peut-être due à des reins paresseux, ce qui peut entraîner une irritation des voies urinaires et des maux de la vessie, d'où peut-être un mal de dos et un sommeil agité. C'est alors que les Filles Dodi's pour les Reins peuvent aider à procurer du soulagement. Les Dodi's stimulent les reins et aident à soulager l'état d'irritation qui cause le mal de dos. Prenez des Dodi's — vous sentirez mieux et vous dormirez mieux. Depuis 70 ans, des millions de gens en prennent avec succès. Nouveau gros format économique.

## CORSETS MÉDICAUX

Bandes herniaires - Collants - Bretelles - Béquilles - Cannes

## BAS pour VARICES

### URINOIR PORTATIF



Pour incontinence. Confortable, naturel, lavable.

Facile à porter le jour et la nuit.

De \$15.00 à \$25.00

### BANDES et CORSETS



Abdominaux ou sacro-lombaires pour hommes et femmes.

\$4.50, \$35.00

### BAS élastiques NUFLEX nylon

Garantis parfaits. Pied ouvert ou fermé.

Rég. la paire \$10.95

\$6.95

2 paires pour \$13.50

### BANDES POUR HERNIES

Inguinale-scrotale ou ombilicale, avec ceinture élastique ou à ressort. Simple ou double.

\$8.95, \$33.00

### APPAREIL CERVICAL

Pour traitement des douleurs cervicales et traction des muscles du cou. D'usage facile. Peut être utilisé à la maison.

Complet \$14.50

### COLLET CERVICAL

en feutre ou nylon pour prévenir les flexions du cou.

\$5.00, \$12.00

5 AJUSTEURS ET AJUSTEUSES DIPLOMÉS

PHARMACIES SARRAZIN & CHOQUETTE

Succ.: 921 est, Sainte-Catherine—6511, rue Saint-Hubert

# Mangez bien et rajeunissez

(par F.K.) — "Mangez bien et rajeunissez" (1) n'est ni un livre de cuisine ni un livre de recettes. C'est un livre qui contient pourtant pour Raymond Barbeau, la recette de la longévité en beauté, celle qui permet de "mourir en santé".

"Mangez bien", cela ne veut pas dire, "faites vous de bons petits plats", mais mangez sainement en fuyant tout ce qui est artificiel et en retrouvant les principes de l'alimentation naturelle. Le rajeunissement vous sera donné de surcroît puisque vous vivrez en "écoutant la nature".

On est naturaliste lorsque l'on rompt avec un certain rythme de vie pour suivre des règles de

vie saine; lorsque l'on prend le temps de se reposer, de se distraire, de se détendre, de faire de la gymnastique, de respirer profondément, de prendre des bains de soleil. Cet idéal doit être complété par un régime basé sur l'alimentation naturelle.

Raymond Barbeau est naturaliste, mais n'est pas végétarien. "On ne peut pas devenir végétarien rapidement" dit-il "et il faut y mettre beaucoup d'intelligence, d'effort, de persévérance et d'abnégation."

C'est difficile dans notre société de devenir végétarien et le végétarisme n'est pas possible dans un grand nombre de cas. Cela demeure un idéal qu'on ne

peut atteindre, sous notre climat, sans s'exposer à de graves carences, en protéines notamment.

Ce qui ne veut pas dire qu'il faille suivre un régime carnivore. Au contraire, la consommation des viandes devraient être diminuée, réduite à quatre repas par semaine, de préférence ceux du midi, sous forme de bifteck légèrement grillé et saignant.

Quant au lait, il devrait être remplacé soit par du lait de chèvre (par toujours facile à trouver), soit par du fromage cottage ou des fromages maigres, faciles à digérer. De toute façon, le lait n'est pas un aliment pour adulte; nous ne pou-

vons le digérer parfaitement faute d'un suc digestif essentiel, la présure, qui n'existe que dans l'estomac du jeune enfant. Les oeufs peuvent être consommés en quantités modérées, à condition d'être frais. "A vingt jours un oeuf est toxique, mais quel contrôle pouvons nous avoir puisqu'il n'existe pas de règlement obligeant à les dater".

La règle d'or à suivre pour vivre vieux sans vieillir est de ne se nourrir que d'aliments naturels.

Pour être "naturel" un aliment doit être organique (avoir poussé sans engrais chimiques), vivant (avec tous ses constituants naturels, non raffi-

né, frans, cru, pur (sans colorant, améliorant, additifs de préservation, insecticides).

Des aliments naturels sont, en résumé, des aliments non traités et qui ont conservé un principe vivant: farine de blé entier, sucre roux, miel pur; par opposition aux aliments morts qui ont été raffinés: farine et sucre blancs, miel pasteurisé. Les premiers ne peuvent être conservés longtemps; les seconds peuvent l'être presque indéfiniment puisqu'ils n'ont plus de principes actifs.

Bien insalivés, ces aliments seront facilement digérés surtout s'ils sont absorbés en suivant les règles des bonnes combinaisons alimentaires.

Raymond Barbeau utilise ce que nous offre la nature pour prévenir la maladie, mais aussi pour la guérir. Un certain nombre de ces aliments naturels deviennent en effet, pour lui, des aliments thérapeutiques. Le vinaigre de cidre et le miel ont chacun des propriétés curatives extraordinaires qui se trouvent décuplés lorsqu'on les associe. Les algues marines, les jus de fruits (organiques), le pollen, les tisanes les huiles, le yogourt, le germe de blé, sont au nombre de ces aliments thérapeutiques.

Plusieurs chapitres du volume "Mangez bien et rajeunissez" sont consacrés à une étude détaillée des différents fruits, légumes, etc... et renseigne exactement sur la valeur de chacun d'eux (composition, qualité, recommandé ou déconseillé pour tel ou tel cas).

Comme tous les livres qui prêchent une vie saine et harmonieuse, celui de Raymond Barbeau est écrit et présenté de façon très simple. Le style est direct, ponctué d'impératifs et de formules: "La nature seule contient tous les éléments indispensables au maintien de la santé et de la beauté"; "Il est nécessaire de consommer des légumes organiques poussés dans des terres saines, sans engrais chimiques"; "Les responsables de la santé publique devraient s'occuper d'épurer l'air vicié des villes qui cause un grand nombre de maladies"; "Celui qui fume ne peut pas être en bonne santé".

Ce livre peut être un excellent guide pour ceux qui veulent apporter un changement à leur régime alimentaire, un instrument de "recyclage" pour ceux qui se sont éloignés d'un régime sain. Une liste d'ouvrages traitant de sujets qui viennent compléter les données de base contenues dans celui-ci est insérée à la fin, ceux surtout de Dextreit et de Passebecq.

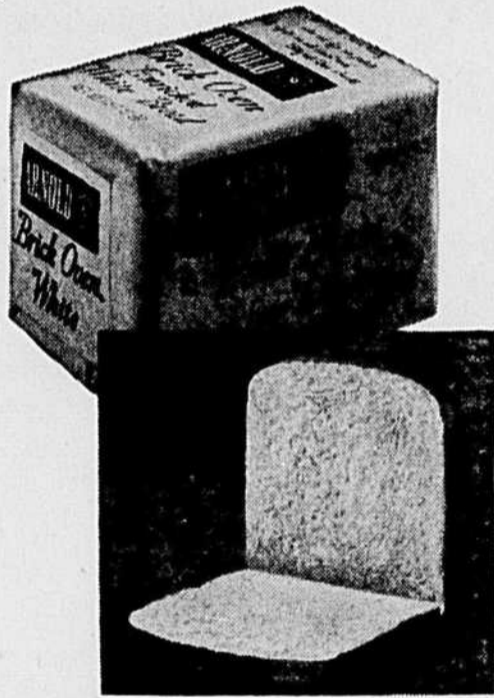
Pour aller jusqu'au bout de sa théorie, Raymond Barbeau vient de mettre sur pied l'Association des consommateurs d'aliments naturels. L'un des buts de cette association est d'encourager la distribution d'aliments et de produits naturels en les offrant à des prix abordables. Ces produits sont, pour l'instant, importés et sont frappés par la douane.

(1) "Mangez bien et rajeunissez", Raymond Barbeau, Les Editions de l'Homme.

# Laissez-vous passer une occasion de bien vivre?

Le pain blanc Arnold cuit dans un four de briques a meilleur goût. Le secret est simple: ingrédients de qualité. Mélange de beurre bien crémeux, d'oeufs, de Farine non blanchie, de lait et de miel de trèfle. Et il est cuit frais chaque jour. Vraiment une tranche de bonne vie.

Essayez également les Brioches Arnold



## Les changements de température font subir une baisse de qualité aux légumes et fruits congelés

OTTAWA (PC) — Les paquets et légumes surgelés soumis à des fluctuations de température durant l'entreposage, le transport ou la distribution, passent par un processus de "déshydratation profonde" assortie d'une "baisse de qualité".

Ces conclusions s'inspirent d'une expertise effectuée par le Conseil national de Recherches sur soixante-six paquets de légumes surgelés achetés dans huit magasins d'alimentation de la capitale fédérale.

L'auteur du rapport de 66 pages est un homme de science d'origine hollandaise, M. Bert van den Berg, âgé de 37 ans, qui est au service du Conseil national de recherche.

Ses observations l'ont amené à conclure à une accumulation progressive du gel à l'intérieur des paquets depuis la mise au froid jusqu'à la vente du produit. Dans 20 pour cent des cas étudiés, la teneur en givre, de deux pour cent ou moins, était à peine détectable.

La baisse de qualité devint aisément détectable à partir d'un seuil de teneur en givre de quatre pour cent. Du nombre des paquets, 14 pour cent cent recelaient une teneur en givre de huit pour cent ou davantage.

Cette détérioration se manifeste par une agglutination et une décoloration, vulgairement appelée "brûlure par le froid". Dans les cas d'extrême déshydratation, les petits pois se ratatinent et les fèves brunissent.

"La détérioration dans les cas qui nous occupent ne se traduit pas par une perte du caractère sain des légumes" a

précisé M. van den Berg. Les légumes déshydratés sont tout aussi nutritifs. La plupart des gens d'ailleurs ne voient ni ne sentent la perte de saveur ou de senteur.

Le poids moyen observé des pois cuits — recelant une faible teneur de givre — est de l'ordre de 96 pour cent du poids marqué. Le poids, après cuisson, dans les cas de pois recelant une teneur en givre de quatre à huit pour cent est de l'ordre de 92 pour cent du poids marqué. M. van den Berg affirme que l'entreposage constant à zéro degré Fahrenheit est l'idéal pour la conservation des légumes pendant une période d'un an.

On sait d'expérience que les fluctuations de température ont lieu durant le transport et dans les comptoirs réfrigérés des magasins d'alimentation.

On pourrait résoudre le problème qui se pose lors du transport des légumes congelés par camions frigorifiques en équipant ces derniers d'un système de réfrigération à doubles parois: selon ce procédé, l'air de refroidissement circule à l'intérieur des doubles parois de la chambre de réfrigération plutôt que dans la chambre elle-même comme dans la plupart des camions frigorifiques ordinaires. Ce système de réfrigération à doubles parois, semblable à celui que le Conseil National de Recherches a mis au point pour la conservation des légumes frais, permet d'obtenir une température constante de 0 degré F pendant le transport des aliments congelés.

## entre la poire et le fromage



Françoise Kayler

Depuis plusieurs jours, les journaux nous expliquent que nous n'aimons pas le poisson parce qu'il nous a été imposé pour les jours où il faut "faire maigre", il serait ainsi devenu pour nous synonyme de pénitence.

Peut-être associez-vous vraiment ce dégoût à l'abstinence du vendredi. Mais, si tous les jours vous pouviez acheter du poisson frais et différent chaque fois, qu'arriverait-il?

Vous aimeriez le poisson.

Avant d'aller chercher des raisons psychologiques à la faible consommation que nous faisons ici du poisson, on devrait bien plutôt regarder du côté de ce qui nous est offert, en qualité et en variétés, sur nos marchés.

La première qualité d'un produit d'eau douce ou d'eau salée est d'être frais. Du poisson congelé a peut-être des valeurs nutritives intéressantes, mais quand on le voit dégeler dans un état de boucherie et baigner dans un jus plus ou moins décoloré, l'appétit s'en va. Même si le meilleur poisson congelé n'a pas le goût du poisson frais il pourrait être présenté mieux qu'il ne l'est souvent.

Le ministère des Pêcheries, dans les nombreuses brochures qu'il publie, recommande de "n'acheter que des sujets sans odeur, aux yeux pleins et brillants, aux ouïes rouges vif". Comment reconnaître ces qualités sur un poisson décapité et enveloppé dans de la cellophane?

Nos "rayons" de poisson sont d'une monotonie décourageante. Mis à part, le saumon et le flétan très cher en général, le filet de sole, pas bon marché non plus, et le sempiternel filet de haddock, qu'avons-nous comme choix?

La morue, la vraie, où la trouve-t-on? Et les poissons entiers? Où vont les doré, perche, brochet, éperlan, anguille? Et quand on n'est pas pêcheur, où peut-on se procurer de la truite?

On lit dans une autre brochure du ministère nommé ci-dessus: "les eaux intérieures du Canada regorgent de poissons appréciés par tous les Canadiens. Les pêcheries d'eau douce s'étendent du Grand Lac des Esclaves au fleuve St-Laurent.

L'exportation absorbe 90 pour cent de la production totale".

A quoi sert que le ministère des Pêcheries rédige des brochures et mette au point des recettes, que l'Office nationale du film tourne des documentaires pour encourager la consommation du poisson si nous ne pouvons en acheter.

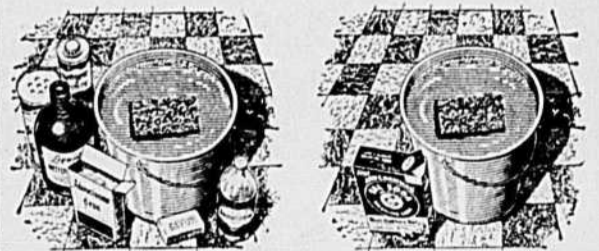
Bien sûr, il y a dans Montréal quelques poissonneries fort bien fournies, où l'on trouve de tout, bon et frais. Mais quelle proportion de la population peut en profiter? Et en dehors des grands centres?

Ce qui est vrai du poisson l'est aussi des autres produits de la mer. Les clams (palourdes) sont, nous dit-on, recueillis sur une base commerciale aussi bien sur la côte du Pacifique que sur celle de l'Atlantique; les huîtres et le homard sont des produits de culture. Comment leur mise en marché est-elle faite pour qu'on en trouve si peu, à prix élevés?

Du point de vue santé, pour nous qui sommes (c'est reconnu) "suralimentés, mais mal nourris" le poisson, noble ou vulgaire, pourrait être d'un grand secours. Le docteur Edouard de Pomiane, dans un essai de gastronomie théorique, "Bien manger pour bien vivre", écrivait: "La chair de poisson est aussi riche en azote que la viande de boucherie... elle est plus riche en phosphore et en glycogène que celle des mammifères. Aussi est-elle indiquée comme aliment reconstituant après la maladie ou le surmenage". Il ajoutait "... elle est l'unique chair consommée par bien des peuples de l'Extrême-Nord et de l'Extrême-Orient. Les Japonais habitant les côtes ne mangent que du poisson et du riz; ils se sont montrés malgré cela pendant toute leur histoire, d'une endurance toute exceptionnelle".

Du point de vue culinaire, le poisson n'a que des qualités. Si Curnonsky l'a reconnu, en étant de la fondation du club gastronomique AGAP (Association des Gastronomes Amateurs de Poisson) d'autres l'avaient dit bien avant lui. Au temps de Montaigne "les grands se piquaient de savoir accommoder le poisson". Un philosophe chinois Lao Tseu, donnait ce conseil: "Gouvernez l'Empire comme vous cuiriez un petit poisson."

On nous reproche de pas savoir apprêter le poisson. Nous ne sommes pas différents des autres. Donnez-nous du bon poisson et nous apprendrons bien à le faire cuire.



Ni ammoniac, ni savon ou détergent, ni nettoyeur puissant, ni adoucisseur d'eau, ni poudres à récurer, ni poudre caustique ne sont nécessaires pour nettoyer votre maison.

La soude à laver Arm & Hammer, avec votre détergent, vous épargnera 3 dollars sur 4 — et accomplira le même travail.

Affirmation exagérée? Non pas! Si vous pouviez lire les lettres élogieuses que nous recevons, vous verriez que c'est vrai. Mais jugez-en par vous-même: pour vos prochains nettoyages, employez le soda à laver Arm & Hammer (les instructions sont sur la boîte). Voyez comme tout deviendra éclatant de propreté pour une fraction de ce que coûtent vos nettoyages actuels.

Pour tout ce qu'il faut nettoyer!



Deux formats — 55 oz et 1 liv.

Un apéritif?  
S'il vous plaît.  
Un apéro?  
Pourquoi pas?  
Un Aperitivo Rossi?  
Avec grand plaisir!

# APERITIVO

# ROSSI

L'apéritif par excellence... une boisson délicate que l'on sirote avant le repas, sur glace ou avec un zeste de citron.  
En vente dans tous les magasins de la Régie des Alcools du Québec.  
no de code 541-H — R.A.Q.  
Embouteillé à Turin, Italie

**MARTINI & ROSSI**

L'HUMOUR A L'AMERICAINE

par ART BUCHWALD

Les déboires d'un médecin qui a voulu tâter la politique

WASHINGTON — Après avoir essayé au Congrès une rebuffade au medicare (assurance-santé), les médecins américains se découvrent une passion subite pour la campagne électorale cette année.

Tenez, l'autre jour, mon ami Block du Maryland a reçu un coup de fil de son médecin qui sollicitait une rencontre pour discuter le coup.

Ce dernier insistait, et Block finit par céder : — Minute, je crois que quelqu'un vient de contredire votre rendez-vous.

Le médecin se présenta à l'heure convenue, et c'est Mme Block qui vint lui ouvrir. Elle le fit passer dans le boudoir et lui tendit un vieux numéro du "National Geographic Magazine".

— Mettez-vous à votre aise, dit Mme Block. Mon mari vous rejoint dès qu'il pourra.

— Monsieur Block vous attend.

— Je regrette de vous avoir fait attendre, docteur. J'ai eu un cas d'urgence. Et alors ?

— La campagne électorale dans notre patelin...

— Je vois, fit Block, tripotant sa plume. Commencions d'abord par examiner les antécédents.

— Les antécédents ?

— Evidemment. Avez-vous déjà éprouvé des malaises politiques dans la famille... Du côté de la mère... du père... du grand-père... des sœurs... des frères... ?

— Pas que je sache, dit le docteur, complètement abasourdi.

— Quand avez-vous éprouvé, pour la première fois, le besoin de faire quelque chose pour la campagne électorale ?

— Lorsqu'on a voté la loi du medicare. Je me suis dit, à ce moment-là, que je n'allais pas laisser le pays tomber dans le piège à rat du socialisme comme en Europe.

— Dormez-vous bien, demanda Block à brûle-pourpoint.

— En voilà une question ! Bien sûr que je dors bien. Ecoutez, tout ce que je veux, c'est l'expliquer l'attitude de mon candidat.

— Pas si vite, docteur. Chaque chose en son temps, voyons. Vous fumez beaucoup, ce me semble. Combien de cigarettes par jour ?

— Euh... un paquet par jour. Mais, ça n'a rien à voir...

— Il faut tout considérer, rétorqua Block. Je note que vous faites un peu d'embonpoint. Serait-ce la bouteille... ou la volonté ?

— Hé... un peu des deux, peut-être ! Mais diable, Block, vas-tu me laisser parler à la fin ?

— Regardez le bout de ma plume. Hm... Maintenant, essayez de vous toucher le bout des pieds. Hm... Très bien, maintenant, ouvrez bien grand la bouche.

Le médecin commençait à sentir la moutarde lui monter au nez.

— Ecoutez, Block, je suis pressé. Si j'ai décidé de consacrer quelques heures à la campagne électorale, c'est... ?

— Allons docteur, ne nous emballez pas. Allez, enlevez votre chemise où on voit ça d'un peu plus près... ?

— Quoi ?

— Je veux voir si, au fond de votre coeur, vous êtes bien sûr d'avoir raison.

— Bon, bon, fit le docteur, en se levant, il est bien évident que tu refuses d'examiner l'autre côté de la médaille. Je regrette de l'avoir dérangé.

— Minute docteur, ce sera dix dollars.

— Dix dollars ? Mais tu m'insultes par-dessus le marché !

— Ecoutez, si j'avais eu à me rendre chez vous pour cette petite consultation, je vous aurais demandé vingt dollars. Mais puisque vous vous êtes dérangé...

Copyright (c) 1966, The Washington Post Co. Distribué par le syndicat de Los Angeles Times

Masse et Parent se verront jeudi pour discuter des divers cas de patronage

QUEBEC. (par F.T.) — Le ministre d'Etat à l'Education, M. Marcel Masse et le directeur professionnel du Syndicat des fonctionnaires provinciaux, M. Raymond Parent se rencontreront, jeudi, dans la capitale provinciale, pour discuter de patronage.

La rencontre, qui aura lieu au Parlement, fera suite au débat qu'ont engagé les deux hommes en fin de semaine au sujet du favoritisme au sein de la fonction publique.

Le débat a commencé vendredi lors que M. Parent s'appuyant sur des articles de journaux, a accusé M. Masse d'avoir fait du "patronage" en faisant nommer un contremaître au ministère de la Voirie.

Le directeur professionnel du syndicat s'est dit prêt, hier, à rencontrer le ministre mais il a exigé que celui-ci représente le cabinet provincial et ne se limite pas au cours du débat à des discussions sur le cas de "patronage" de son comité.

M. Masse, qui ne sera pas de retour dans la capitale provinciale avant mardi, n'a pas fait connaître sa réponse.

Après la bière, Québec connaît maintenant la maladie des "éclairs"

QUEBEC (DNC) — Le Service municipal de santé et le ministère de la Santé seront probablement en mesure de connaître demain matin les causes du malaise provoqué par la consommation d'éclairs, dans la région de Québec.

Les spécialistes procèdent présentement à des recherches microbiennes. La crème, qui garnit l'éclair constitue un "milieu de culture épantant" pour les microbes.

On sait qu'une vingtaine de personnes connues ont été incommodées ces jours derniers par une intoxication alimentaire. Même si quelques-unes ont dû être hospitalisées, aucune n'est dans un état grave.

On a rapidement découvert que toutes les victimes avaient dégusté des éclairs, provenant d'une même pâtisserie, qui s'est empressé de retirer son produit du marché.

Comme quelques-unes des personnes malades habitent à l'extérieur de la ville de Québec, le ministère de la Santé participe aux recherches en collaboration avec le Service de santé municipal.

Il est plus que temps que l'on convoque une session — Lesage

par Gilles Daoust — "Il est absolument inexcusable que M. Daniel Johnson ne convoque pas les représentants du peuple à une session.

Une seule conclusion est possible : c'est que M. Johnson et son gouvernement ont peur de faire face à l'opposition."

C'est ce qu'a déclaré hier soir le chef de l'opposition, M. Jean Lesage au moment où il feuilletait le rapport de la commission d'enquête sur les activités de la déléguation québécoise à la dernière conférence fédérale-provinciale.

M. Lesage a également critiqué l'Union nationale depuis que ce parti est au pouvoir.

"Après tout ce que M. Johnson a fait pour le Québec, on s'attendait à ce qu'il convoque une session d'urgence."

Dalton Camp s'établit à Ottawa, dernière étape de sa lutte contre Diefenbaker

par Jacques Pigeon

OTTAWA — Au moment où John Diefenbaker courtisait les conservateurs de la Ville-Reine, le président Dalton Camp établissait ses quartiers généraux à quelques pas des Communions pour tenter de sa rattrasser.

Cette cause ou cet objectif, si l'on veut, c'est la tête du chef de l'opposition qui, depuis pas moins de dix ans régnait sur le parti conservateur.

Tôt en soirée, le conservateur rebelle a convoqué les journalistes pour leur démontrer un optimisme peu emballant. Les mots qu'il a utilisés étaient ceux d'un optimiste mais le ton du vainqueur n'y était pas.

"La démocratie gagnera", a déclaré le président de l'association progressiste-conservatrice mais ce sera difficile. La première difficulté est d'ordre technique. La constitution du parti prévoit qu'une résolution doit être soumise 90 jours avant le début du congrès si l'on veut amender la constitution.

C'est là le premier objectif de

M. Camp et il doute qu'une des résolutions exigeant une révision périodique du leadership soit arrivée à temps.

Cependant, M. Camp ne croit pas qu'il s'agisse là d'un obstacle majeur. Une résolution du même genre a été adoptée par le parti, mais elle n'a pas eu beaucoup de poids soutenant-il.

De plus la réélection même de M. Camp au poste de président du parti serait concluante. Cependant, elle est bien loin d'être assurée car le clan Diefenbaker a rallié à sa cause, la semaine dernière, un candidat au nom prestigieux dans les milieux torontois, M. Arthur Maloney.

M. Camp affirme toujours que sa campagne n'est pas dirigée contre le chef conservateur John Diefenbaker mais un journaliste lui a demandé s'il serait satisfait d'une résolution exigeant une révision du leadership deux ans après les prochaines élections.

"Pourquoi attendre au printemps ? a-t-il lancé. Je ne vois

pas pourquoi l'étude de cette question serait retardée."

Le président Camp ne croit pas plus qu'un vote à main levée soit significatif. Au prochain congrès (14 novembre) il y aura plus de 1,400 délégués. La grande salle du congrès ne pourra en contenir plus de 600.



Dalton Camp

"Lorsqu'on demande un vote à main levée, on ne sait même pas si tous les votants sont des délégués accrédités."

Pour M. Camp, il n'y a donc pas d'autres hypothèses à envisager que le vote secret. S'il a été demandé à M. Camp pourquoi il était à Ottawa hier plutôt qu'à la conférence de la capitale, le chef y compris, se sont rendus.

"Je ne puis pas être à deux endroits à la fois", a-t-il dit en badinant. M. Camp affirme en avoir rencontré plusieurs mais ne peut préciser leur nombre.

Enfin, M. Camp a longuement parlé de ce que l'on pourrait facilement appeler l'affaire du mystérieux ordre du jour. Il croit que l'exécutif québécois du parti, réuni au cours du week-end, a agi sagement en rejetant cet ordre du jour qui semble venir de nulle part.

M. Camp dit l'avoir reçu par la poste sans en connaître la provenance alors que l'exécutif national du parti qu'il préside

doit le confederer. Donc mystère et boule de gomme. Mais M. Camp n'en reconnaît pas l'existence légale et soumettra tout la question à l'exécutif qui doit se réunir quelques heures avant le début du congrès.

Le rédacteur de cet ordre du jour est évidemment un partisan de M. John Diefenbaker car les élections à la présidence du parti ont été reportées à la fin du congrès. Pendant deux jours, M. Diefenbaker dont les dons d'éloquence sont peu communs pourra haranguer les congressistes à loisir.

Le vote sera donc tenu à la toute fin du congrès à un moment où un grand nombre de délégués auront déjà quitté la capitale pour retourner chez eux. Normalement, soutient M. Camp, les élections ont lieu au cours de la première journée.

C'est de ce genre de choses que parle M. Camp lorsqu'il déclare vouloir apporter certaines notions de démocratie au parti conservateur.

100 ans après l'AABN, l'éducation n'est plus une juridiction provinciale

— Alvin Hamilton

OTTAWA (PC) — Les partis d'opposition aux Communes accueillent généralement d'un mauvais oeil la décision du gouvernement fédéral de se retirer du domaine de l'éducation.

"En accordant aux provinces un transfert inconditionnel des impôts pour élever sa participation au financement de l'éducation supérieure, le gouvernement fédéral a laissé s'échapper une excellente occasion d'accroître ses initiatives dans ce domaine", a déclaré hier aux Communes M. Alvin Hamilton. (PC-Qu'Appelle).

Son commentaire sur le compte rendu donné par le ministre des Finances, M. Mitchell Sharp de la conférence fédérale-provinciale de la semaine dernière, le porte-parole progressiste-conservateur a soutenu que "tous les partis fédéraux, quelles que soient leurs attitudes précédentes à cet égard, devraient maintenant reconnaître que dans l'intérêt national le gouvernement fédéral doit étendre son rôle dans l'éducation."

"Tous les partis fédéraux, a-t-il ajouté, devraient également accepter le fait que l'éducation, 100 ans après la rédaction de l'Acte de l'Amérique britannique du nord, ne relève pas exclusivement des juridictions provinciales."

Un fiasco M. Robert Priddy, (NPD — Burnaby-Richmond), a souligné que les universités mêmes avaient manifesté du mécontentement devant la décision du gouvernement fédéral de se retirer du domaine de l'éducation.

Aux termes des décisions de la conférence fédérale-provinciale, a souligné avec regret le porte-parole néo-démocrate, les problèmes de l'éducation supérieure doivent trouver leur solution dans chacune des provinces, et sur 10 bases différentes.

"Il eût fallu plutôt donner au gouvernement fédéral, a-t-il insisté, un rôle de leadership dans ce domaine."

M. Priddy a souligné que "si l'AABN est explicite quant aux

établissait que "les impôts provinciaux et les impôts fédéraux vont augmenter parce qu'elle n'a pas trouvé la formule qui mette la Banque du Canada, institution fédérale, au service du peuple canadien".

Dans sa communication aux Communes, M. Mitchell Sharp a souligné que, selon la formule présentée à la conférence fédérale-provinciale et acceptée par les provinces, le gouvernement fédéral assurera à compter de la prochaine année fiscale 50 pour cent des coûts d'opération de l'enseignement post-secondaire par un transfert inconditionnel aux provinces de 4 points d'impôt sur le revenu des particuliers et de 1 point d'impôt sur le revenu des sociétés

avec péréquation ou, pour les provinces qui le désirent, par des subventions inconditionnelles fondées sur le calcul de \$15 par capita augmentera avec les années, a-t-il noté, "de manière à maintenir la participation fédérale à l'éducation post-secondaire à 50 pour cent".

M. Sharp a souligné encore que les ententes prises la semaine dernière durant la conférence fédérale-provinciale signifiaient pour le gouvernement un transfert aux provinces pour l'an prochain, d'environ \$350 millions.

"Le seul sujet de désaccord à la conférence fédérale-provinciale, a-t-il insisté, a été l'argent.

Les représentants des provinces en voulaient davantage et le gouvernement fédéral a jugé qu'il n'en pouvait offrir plus qu'il n'a offert."

"Adulte" "Ce chiffre de \$350 millions pour l'an prochain, a ajouté M. Sharp, ne tient pas compte des coûts additionnels pour le gouvernement fédéral de la prise en charge du financement total de la formation des adultes et du recyclage des travailleurs, qui sont soumis à une comptabilité différente et ne sont pas encore établis en attendant la définition qui sera acceptée pour le mot adulte."

Le gouvernement fédéral a

Vouloir placer toutes les provinces sur le même pied est dangereux

— Hamilton

OTTAWA (PC) — Un porte-parole du parti progressiste-conservateur a déclaré hier aux Communes que, "dans un effort de placer toutes les provinces canadiennes sur le même pied", le gouvernement fédéral a lancé "un mouvement qui pourrait être dangereux pour le pays dans l'éventualité par exemple d'une récession économique ou de pressions extérieures".

M. Alvin Hamilton (PC-Qu'Appelle) critiquait en chambre le désir du gouvernement fédéral de se retirer des programmes à frais partagés de sécurité sociale contre compensation fiscale aux provinces de

17 points d'impôt sur le revenu des particuliers.

"Cet offre du gouvernement fédéral aux provinces, a dit M. Hamilton, ne tient aucun compte du fait que le gouvernement est en tout temps très doctes à abandonner des initiatives utiles".

L'offre du gouvernement fédéral a été présentée aux neuf provinces anglophones en septembre à une réunion du comité canadien du régime et de nouveau la semaine dernière durant la conférence fédérale-provinciale.

M. Mitchell Sharp, ministre des Finances, a fait savoir qu'aucune des neuf provinces ne comptait s'en prévaloir dans l'immédiat. Les programmes à frais partagés visés sont des programmes desquels le Québec se retirait en janvier 1965 contre compensation fiscale.

Par ailleurs, M. Mitchell Sharp a déclaré hier aux Communes, rendant compte de la dernière conférence fédérale-provinciale, que le comité canadien du régime fiscal créé en 1964 et qui avait pour mandat d'établir la base de nouveaux arrangements fiscaux entre Ottawa et les provinces pour la

période de 1967 à 1972 continuera de se réunir d'ici deux ans.

Il serait appelé en particulier à étudier la question de la répartition des champs de taxation entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux "à la lumière des commissions fédérales et provinciales sur la fiscalité", a dit M. Sharp.

"Ces réunions futures, a ajouté le ministre, pourraient apporter des changements substantiels" aux arrangements fiscaux de cinq ans établis durant la conférence fédérale-provinciale, la semaine dernière, et sujets à révision d'ici deux ans.



M. Marcel Masse

discussions sur le cas de "patronage" de son comité.

M. Masse, qui ne sera pas de retour dans la capitale provinciale avant mardi, n'a pas fait connaître sa réponse.

Comité unique de discipline pour le Barreau

ARVIDA. (PC) — Le Barreau de la province de Québec a décidé de créer un comité de discipline qui remplacera les 12 comités du genre déjà en place pour les différentes régions de la province.

Cette décision a été prise par le conseil général du Barreau qui terminait dimanche à Arvida une réunion de trois jours.

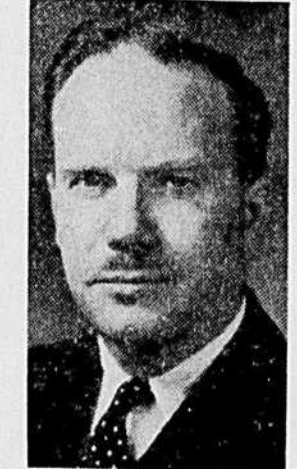
Afin de pouvoir établir ce comité, on demandera à la législature, au cours de la prochaine session, d'amender la loi du barreau.

Le bâtonnier général, Me J. R. Campbell, de Montréal, a expliqué, au cours d'une conférence de presse, que ce comité sera formé de trois avocats qui ne seront toutefois pas toujours les mêmes pendant une même année. Tous les ans, 50 avocats, venant de toutes les sections du Barreau, seront choisis pour faire tour à tour partie de ce comité.

Une plainte contre un avocat de Montréal, par exemple, pourra être entendue par des avocats venant de Chicoutimi, de Matane ou de la Beauce.

Le Barreau projette aussi la création d'un comité de cinq membres qui formeront un tribunal d'appel.

Toutes les demandes d'appel sont présentement entendues par le conseil général du Barreau lui-même.



Alvin Hamilton

juridictions provinciales exclusives des provinces sur l'enseignement aux niveaux primaire et secondaire, elle laisse un doute certain quant aux juridictions provinciales sur l'éducation supérieure."

M. Real Caouette, chef du Ralliement créditiste, a affirmé que la conférence fédérale-provinciale de la semaine dernière à Ottawa a été "un fiasco."

"Le gouvernement fédéral, a-t-il dit, a manqué l'occasion de présenter aux provinces une formule qui mette la Banque du Canada au service du financement de l'éducation." D'autre part, il a demandé : "Quel premier ministre provincial aurait demandé, durant la conférence, que la Banque du Canada soit mise à servir aux coûts croissants de l'éducation ?"

M. Caouette a souligné que la conférence fédérale-provinciale

Les fonctionnaires paieront maintenant une cotisation syndicale basée sur le salaire

QUEBEC (DNC) — Les 17,000 membres du Syndicat des fonctionnaires provinciaux paieront désormais une cotisation syndicale qui sera basée sur leur salaire au lieu d'être uniforme.

Les quelque 309 délégués au troisième congrès annuel du syndicat en ont décidé ainsi, hier, dans la capitale provinciale, peu avant la fin de leurs assises.

Le nouveau mode de prélèvement de la cotisation constitue un précédent chez les 200,000 membres de la Confédération des syndicats nationaux à laquelle est affilié le syndicat.

La cotisation sera désormais de 1.3 pour cent du salaire annuel de chacun des fonctionnaires et ouvriers provinciaux.

Cette cotisation était jusqu'ici de \$1.50 par 14 jours, soit \$39 par année, pour chacun des fonctionnaires.

La décision de modifier le mode de cotisation a été prise après des discussions qui se sont poursuivies pendant plus de deux heures à huis-clos. Au cours des discussions, les délégués en faveur du changement auraient appuyé en particulier sur l'équité du nouveau système qui tient compte de la capacité de payer de chacun des syndiqués.

Les délégués au congrès ont repoussé par ailleurs, certaines résolutions soumises par des sections locales du syndicat qui préconisaient une diminution drastique de la cotisation.

chargé hier, ses conseillers juridiques d'entreprendre, dans le plus bref délai possible, des procédures légales contre le gouvernement de M. Daniel Johnson en vue de mettre un terme au "patronage" au sein de la fonction publique.

L'ordre a été donné par le directeur professionnel du syndicat M. Raymond Parent après que les quelque délégués au congrès du syndicat eurent approuvé dimanche une résolution en ce sens.

L'étude légale Germain, Thibodeau, Pigeon et Lesage, de Québec, doit faire partie Me Louis-Philippe Pigeon, ancien conseiller juridique de M. Jean Lesage, s'est immédiatement affaîré à mettre la dernière main aux procédures.

Ces procédures, qui se traduiront par des actions ou injonctions, viseront des contremaîtres du ministère de la Voirie qui auraient été nommés après le 5 juin sans qu'on tienne compte de la loi de la fonction publique.

Le ministre de la Voirie ainsi que l'Auditeur de la province seront également mis en cause par les procédures.

Le directeur professionnel du syndicat a précisé, hier, qu'au moins une ou deux poursuites seront intentées au début pour faire des causes types.

Elles ont été données par le directeur professionnel du syndicat M. Raymond Parent après que les quelque délégués au congrès du syndicat eurent approuvé dimanche une résolution en ce sens.

L'étude légale Germain, Thibodeau, Pigeon et Lesage, de Québec, doit faire partie Me Louis-Philippe Pigeon, ancien conseiller juridique de M. Jean Lesage, s'est immédiatement affaîré à mettre la dernière main aux procédures.

Ces procédures, qui se traduiront par des actions ou injonctions, viseront des contremaîtres du ministère de la Voirie qui auraient été nommés après le 5 juin sans qu'on tienne compte de la loi de la fonction publique.

Le ministre de la Voirie ainsi que l'Auditeur de la province seront également mis en cause par les procédures.

Le directeur professionnel du syndicat a précisé, hier, qu'au moins une ou deux poursuites seront intentées au début pour faire des causes types.

Il a ajouté que les conseillers juridiques du syndicat prendront les poursuites cette semaine dès qu'ils auront obtenu les signatures de quelques personnes.

VOTRE VIE PEUT CHANGER EN 98 JOURS

UN AVERTISSEMENT

Vous vivez à une époque où se produisent rapidement beaucoup de changements. Les prochains jours seront remplis d'occasions à saisir et de problèmes à résoudre. Des individus seront chanceux d'autres, malchanceux.

Depuis plus de 12 ans, 10,000 Canadiens de grande franchise ont multiplié leurs chances de succès en participant à un cours de culture humaine qui peut se terminer en 98 jours.

C'est un cours pratique en formation de chef, relations humaines, persuasion par la parole, où vous apprendrez rapidement, facilement et sûrement à surmonter la peur de l'opinion des autres, la timidité et la trac, et à vivre avec plus de confiance en vous-même, et plus d'enthousiasme pour l'existence humaine.

Ce cours déjà approuvé par plus de 100 compagnies, communautés et associations, a été conçu par un Canadien français, pour des Canadiens de langue française, Jean-Guy Lehoucq, un diplômé universitaire, spécialiste en la matière, et auteur du volume "Arrêtez d'avoir peur ! Et croyez au succès !"

Si vous pensez que c'est un cours réservé aux laïcs, aux jeunes, aux timides, aux instruits, aux riches, vous vous trompez. La seule condition requise est de vouloir rendre autour d'hui mieux qu'hier, demain mieux qu'aujourd'hui.

Prenez donc seulement une heure de votre vie et venez juger vous-même si ce cours pourrait vous rapporter des idées profitables, une nouvelle approche à appliquer à une conférence explicative gratuite mercredi 2 novembre ou vendredi 4 novembre à 8 h. p.m. à l'Institut de Personnalité au Palais du Commerce, suite 219, entrez par 1600 rue Berri et prenez l'ascenseur.

Cette conférence ne vous coûtera rien et ne vous engagera en rien. Nous ne garantissons pas de miracle, mais nous vous promettons un plan nouveau dans la poursuite de vos objectifs. Pour plus de détails signalez immédiatement 842-8186.

BATMAN et ROBIN



TARZAN



Loisirs et Récréation

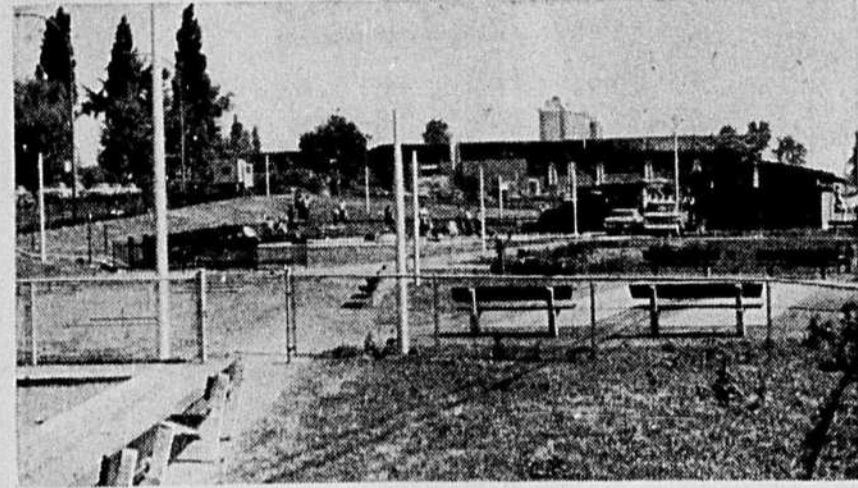
par Dollard Morin

"Jeunesse oblige"

Michel Dussault présentera la 4e émission de la série consacrée à Gabriel Fauré...

Du folklore à Saint-Rémi

Toutes personnes, adultes et jeunes (16 ans et plus), désireuses de s'adonner à la danse folklorique...



Nouvel espace de verdure du secteur ouest

Voici un coin du nouveau parc Elmhurst récemment inauguré dans le secteur ouest de Montréal...

Le nouveau parc Elmhurst a été inauguré dans N.D.G.

Le district Notre-Dame-de-Grâce possède un nouvel espace de jeux et de détente. Il s'agit du parc Elmhurst qui vient d'être inauguré...

Loisirs St-Ferdinand

Le service des Loisirs de la paroisse St-Ferdinand de Fabreville (Laval) vient d'inaugurer sa saison de 1966-67...

autre série de cours de ballet, sous la direction de Mme Diane de St-Pierre...

Les plus âgés Pour les adolescents, on organisera la danse à l'école Vaillancourt...

Les adultes peuvent également profiter des cours de natation qui ont lieu le mardi soir...

A compter du 5 novembre, les enfants intéressés à la philatélie pourront s'y adonner le 1er et le 3e samedi de chaque mois...

Loisirs à Valleyfield

VALLEYFIELD (J.-D.G.) — Des appels d'offres seront bientôt lancés auprès des constructeurs intéressés à bâtir la "Cité des arts et des sports" à Valleyfield.

Bien que plusieurs aient douté et doutent toujours de la réalisation de ce monument devant rappeler le centenaire de la Confédération...

Le nouvel édifice doit abriter une piscine olympique, un vaste restaurant, des salles de physiothérapie, de massage et de sauna...

"La situation financière ne pose aucun problème, a précisé le Dr Boyer. Le gouvernement provincial vient de signer l'entente par laquelle il s'engage de concert avec le fédéral, à verser un montant de \$100 000 pour la réalisation du projet."

POUR SE RÉCRIER..

CE SOIR : à 8 h., au centre récréatif St-Henri, 525, Place St-Henri, soirée des "Filles d'Ève" avec causerie donnée par Mme Nicole Germain...

— A 8 h. 30, à l'Accord, 2015, rue de la Montagne : soirée de cinéma documentaire pour Canadiens et Néo-Canadiens.

Demain soir : à 8 h. 30, au sous-sol de l'église St-Gilles, rue des Sables (près boul. Léger et Meunier)...

généreuse participation de la part des industries locales."

Il importe de souligner le fait que la "Cité des arts et des sports" est le seul projet du centenaire de la Confédération qui ait été entrepris à Valleyfield, non par la municipalité, mais par un groupe de citoyens!

Par ailleurs, on annonce que le peintre Reynald Piché, professeur d'art au séminaire de Valleyfield, expose actuellement ses toiles, jusqu'au 11 novembre, à la Galerie Lamenna, 840, rue Young, à Toronto...

De leur côté, les Jeunesses Musicales de Valleyfield ont entrepris leur 13e saison de concerts populaires, en fin de semaine dernière, à l'auditorium de l'École Normale Mgr-Emard...

Les loisirs à Longueuil

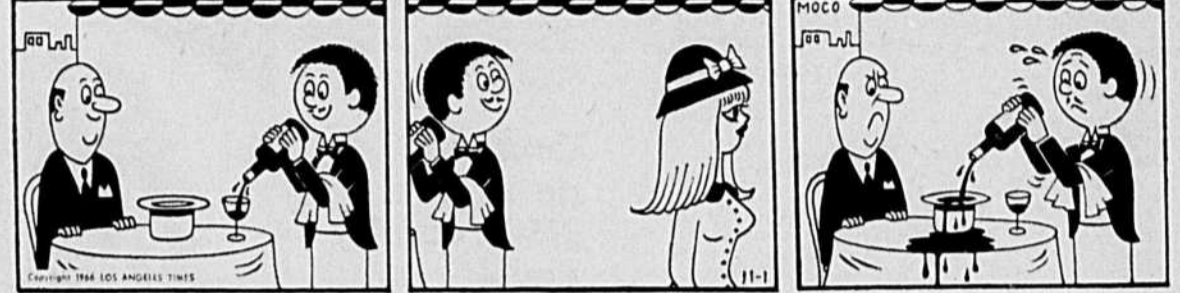
L'action ne manque pas aux Loisirs St-Georges de Longueuil, tant chez les jeunes que chez les moins jeunes. Pour les dames et les jeunes filles, les cours de gymnastique ont repris à l'École Curé-Lequin...

En outre, pour les dames et jeunes filles (18 ans et plus), s'organise une série de cours de maintien et de personnalité, en collaboration avec l'équipe Todasco...

PHILOMÈNE



MOCO



PILOTE TEMPÊTE



ROGER LA GUIGNE



LARRY BRANNON



BOZO



PEANUTS



LE PAPA DE LILI



MON ONCLE



Les dames et jeunes filles trouvent un choix d'activités de loisirs au Centre I.-Conception

Dans sa programmation actuelle, le Centre Immaculée-Conception fait une longue place aux activités de loisirs destinées aux dames et aux jeunes filles...

La natation y est particulièrement populaire; elle est confiée à la direction de Mme Carmen Paradis. L'an dernier, pas moins de 450 diplômés en natation ont été décernés à des dames et des jeunes filles.

En plus des cours de groupe, il y a aussi des cours semi-privés consistant en 10 leçons d'une heure chacune. La piscine du Centre I.-C. est ouverte à l'élément féminin: les lundis et mercredis, de 7 h. 30 à 10 h. du soir; le vendredi, de 7 h. 30 à 9 h. 30; tandis que le samedi, de 7 h. 30 à 10 h., la baignade est mixte.

D'autre part, la gymnastique féminine est aussi au programme, le mercredi. Dans l'après-midi, de 1 h. 30 à 2 h. 30, c'est la séance de conditionnement physique, sous la direction de Mme Laure Gratton. Il y a même une garderie d'enfants à la disposition des mamans. Le soir, de 8 h. à 10 h., c'est la séance de gymnastique avec l'instructeur Mariette Fournel.



Activités à St-Barthélemy

Les activités culturelles sont à l'honneur au Centre St-Barthélemy, 7111, rue des Erables. Ainsi, chaque lundi soir, à 8 h., sont offerts des cours de dessin et de peinture, sous la direction de Mme Roussil...

Le mercredi soir, de 6 h. 30, à 8 h. 30, ce sont les cours de ballet pour les fillettes et les jeunes filles, dirigés par Mme Dumas. En outre, il y a cours de piano pour jeunes et moins jeunes, le samedi après-midi; le professeur est M. Paul Hébert, organiste de la paroisse St-Barthélemy.

COUR SUPERIEURE POUR LE DISTRICT JUDICIAIRE DE MONTREAL... DAME LOUISE GUERARD COTE, ménagère des cités et district de Montréal...

COMMISSION DE TRANSPORT DE MONTREAL... SOUMISSIONS... La Commission recevra des soumissions cachetées, sous enveloppe fournie...

AVIS est par les présentes donné qu'un contrat signé le 2 juillet 1966 sous les termes duquel toutes les créances présentes et futures de Les Distributions "67" Intégrées furent vendues à la Banque Canadienne Impériale de Commerce...

Dossier A.T.B. 2-N38-23 Documentation no 380

COMMISSION DES TRANSPORTS AERIENS OTTAWA, CANADA... NORDAIR L.T.E.E. - NORDAIR LTD. - DEMANDE EN VUE D'OBTENIR L'AUTORISATION D'EXPLOITER UN SERVICE AERIEN COMMERCIAL...

Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967

DOSSIER NO : 200-1069 PROJET: Construction de marques et d'abris Ile Ste-Hélène et Ile Notre-Dame, Montréal, P.Q.

LE JEUDI 10 NOVEMBRE 1966

On peut consulter les plans, devis et formule de soumission aux bureaux de l'Association des Entrepreneurs en Bâtiment, à Montréal, Québec, Sherbrooke, Ottawa, Toronto, Kitchener, Peterborough, ainsi qu'à la salle des plans de la C.C.E.U., à Montréal. Les entrepreneurs principaux et les sous-traitants en acier de charpente peuvent s'en procurer auprès du Service des plans de la C.C.E.U. au Pavillon de l'Administration, Cité du Havre (Jette Mackay) ou du Service des plans, 225 rue Metcalfe, à Ottawa 4, moyennant le versement à l'Exposition universelle de 1967, d'un dépôt remboursable de \$100,00.

Toute soumission doit être accompagnée du dépôt de garantie mentionné dans les formules de soumission. La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

JEAN-CLAUDE DELORME Secrétaire... Pavillon de l'Administration Cité du Havre (Jette Mackay) Montréal, Qué.

Il faut regrouper les syndicats à l'échelle nord-américaine et négocier au niveau de l'industrie

par Claude Turcotte

QUEBEC. — Le regroupement des syndicats à l'échelle nord-américaine, l'anonymat syndical, la syndicalisation et la négociation sur le plan de l'industrie s'imposent selon M. Jean Gérin-Lajoie, directeur des Métallurgistes-unis d'Amérique du Québec.

secteurs de l'économie, pour négocier la syndicalisation et la négociation par industrie.

Mais, par décision d'une cour judiciaire, ce système fut remplacé par le groupement syndical au niveau de l'entreprise. Ces événements, bien que survenus aux Etats-Unis, ont connu des répercussions au Canada et dans le Québec, de sorte que nous avons des lois et un syndicalisme tout à fait semblable à celui des Américains.

Conférencier au congrès du RIN (Rassemblement pour l'indépendance nationale), qui avait comme thème cette année "Le RIN et les travailleurs", M. Jean Gérin-Lajoie a exposé les problèmes fondamentaux du syndicalisme nord-américain, dont font partie les travailleurs du Québec.

En faisant allusion à la possibilité très réelle de "boulevers sociaux" en 1967 aux Etats-Unis, à cause du renouvellement de plusieurs conventions de travail importantes, ce qui aura inévitablement des effets dans le Québec, quelques mois plus tard, M. Gérin-Lajoie estime que la protection des travailleurs exige la création d'instruments plus parfaits.

La construction du second gazoduc menace de soulever une nouvelle tempête

OTTAWA. (PC) — Certains milieux politiques, surtout de l'Opposition mais également d'une certaine faction du parti libéral, prévoient une tempête sur la colline parlementaire, à propos de l'intention de TransCanada Pipe Lines Ltd. de construire un gazoduc entre le Manitoba et l'Ontario, en passant par les Etats-Unis.

En 1956, c'est autour du nom de cette firme que s'était élevé un conflit qui fit probablement beaucoup pour précipiter la défaite du gouvernement libéral de M. Saint-Laurent, l'année suivante. La question alors soulevée n'était pas tellement le fait que le gouvernement eût prêté \$80,000,000 à une compagnie américaine pour la construction de premier gazoduc devant relier l'Ouest à l'Est du Canada, mais plutôt la façon dont le gouvernement d'alors — et en particulier, M. C. D. Howe, ministre du Commerce s'y était pris pour faire approuver le prêt par le parlement.

Aujourd'hui, le problème est de savoir si TransCanada devrait avoir l'autorisation de construire un second gazoduc vers l'Est, en passant par les Etats-Unis, au lieu de doubler le pipeline existant à travers le nord de l'Ontario.

qu'un comité parlementaire fasse enquête pour s'assurer que le marché éventuel de l'Est du Canada soit alimenté, sans qu'une autorité américaine puisse couper l'approvisionnement de gaz naturel en provenance de l'Ouest du Canada.

Certains libéraux craignent, pour leur part, que la provision destinée au nord ontarien ne devienne insuffisante et que les marchés plus riches de l'Est ne soient privés, si la firme TransCanada ne double pas son gazoduc au nord des Grands Lacs.

Dans son rapport à l'Office de l'énergie nationale, le printemps dernier, TransCanada déclarait qu'il serait moins dépendieux d'alimenter ce riche triangle ontarien par un nouveau pipeline passant au sud des Grands Lacs, et promettait en même temps que l'épargne ainsi assurée profiterait à tous les usagers du gaz naturel, clients de TransCanada.

Une délégation européenne vient étudier en Amérique les méthodes de prévention des accidents de travail

par Claude Beauchamp

L'Association de prévention des accidents industriels du Québec et la section du Québec de l'American Society of Safety Engineers ont été les hôtes, hier, d'une délégation française et belge venue en Amérique du Nord étudier les méthodes de prévention des accidents du travail.

Les 25 membres de la délégation ont participé à une journée d'étude organisée à leur intention. Au cours de deux dernières semaines, ils se sont rendus à New York, Washington, Philadelphie, Pittsburgh, Detroit et Chicago.

Interrogé par le représentant de LA PRESSE, le chef de la mission, M. G. Passe, a déclaré qu'il n'y a pas de différences essentielles entre les méthodes de prévention des accidents du travail et la nature de ces accidents en Europe et en Amérique du Nord, tout en précisant que des approches nouvelles à ce grave problème des accidents du travail ont retenu l'attention des membres de la mission.

Selon M. Passe, c'est surtout sur le plan de l'organisation et au niveau psychologique des employeurs et des employés que les différences sont les plus marquées entre la France et l'Amérique. Ainsi, il n'existe pas en France d'organismes de prévention groupant tous les employeurs; il n'y a que des associations par secteur industriel et par région économique.

Par ailleurs, le président de l'APAI, M. Jean-Paul Lalonde, expliquant les principaux objectifs de son association, a précisé que ce n'était plus tellement sur le plan de la technique que doivent s'orienter les efforts de prévention au Québec, mais plutôt au niveau de l'éducation et de la diffusion de l'information.

On a réussi, a-t-il dit, à éliminer la plus grande part des dangers d'accident provenant de la machinerie elle-même. La plupart des accidents dans l'industrie manufacturière, selon M. Lalonde, proviennent de causes extérieures à la machine, comme l'émerveillement, l'imprudence, l'environnement, l'état psychologique du travailleur, etc.

"Ce qui importe maintenant de faire, a continué M. Lalonde, est de rendre les employés et les travailleurs conscients que la protection des accidents du travail est leur affaire à tous personnellement. Les ouvriers doivent obéir aux règles de sécurité décrétées à leur lieu de travail et les employeurs doivent tenir compte des suggestions de leurs employés."

Conférence sur une capitale inconnue... M. Jacques Doris, professeur de géographie à l'université officielle de Bujumbura, donnera une conférence sur Addis-Ababa, capitale de l'Éthiopie, ville pratiquement in-

Lutte aux maladies vénériennes

QUEBEC (par R. P.) — On avait si bien cru, en certains milieux, que les antibiotiques avaient pratiquement provoqué la disparition des maladies vénériennes que s'en diminuait l'éducation à ce sujet.

Or, il arrive que les maladies vénériennes sont en hausse dans la plupart des pays et, chose plus grave encore, elles ont une incidence croissante chez les jeunes de moins de 20 ans.

Il faut donc entreprendre une grande campagne pour informer les jeunes sur le danger des maladies vénériennes, sur les occasions de risques, et aussi sur les possibilités de guérison, ont déclaré à l'unanimité un groupe de spécialistes au congrès de l'Association des médecins de langue française du Canada.

Dans notre province, de 1956 à 1964, les cas de siphilis déclarés sont passés de 978 à 630. Mais cette diminution s'efface devant l'augmentation des cas déclarés de siphilis infectieuse, qui sont passés de 14 à 100. En proportion des populations, le taux est sept fois plus élevé aux Etats-Unis.

Le nombre de cas peut paraître assez faible. Toutefois, il faut tenir compte du fait capital que beaucoup de cas ne sont pas déclarés, malgré les nombreuses cliniques réparties dans toute la province, malgré la facilité relative du traitement, en particulier avec la pénicilline qui reste encore au premier plan, les microbes devenant résistants aux autres antibiotiques.

Education... Par ailleurs, le président de l'APAI, M. Jean-Paul Lalonde, expliquant les principaux objectifs de son association, a précisé que ce n'était plus tellement sur le plan de la technique que doivent s'orienter les efforts de prévention au Québec, mais plutôt au niveau de l'éducation et de la diffusion de l'information.

On a réussi, a-t-il dit, à éliminer la plus grande part des dangers d'accident provenant de la machinerie elle-même. La plupart des accidents dans l'industrie manufacturière, selon M. Lalonde, proviennent de causes extérieures à la machine, comme l'émerveillement, l'imprudence, l'environnement, l'état psychologique du travailleur, etc.

connue parce qu'en dehors des circuits touristiques. Ville pittoresque située sur un plateau, dans un climat dur aux "non initiés", et chargée d'une longue histoire. N'est-ce pas l'Éthiopie qui aurait été le royaume de la reine de Saba, avec qui Salomon eut quelques conversations intimes? L'empereur d'Éthiopie réclame par ses ancêtres cette reine quasi fabuleuse.

La conférence du professeur Denis aura lieu demain soir, mercredi, à 8 h. 30, dans la salle P-310 de l'Université de Montréal, sous les auspices de la Société de Géographie de Montréal et du Département de Géographie de l'université. Entrée libre.



Photos Michel Gravel, LA PRESSE

Vandalisme dans un cimetière

De jeunes voyous ont fêté l'Halloween d'une triste façon, dimanche soir, en jetant une vingtaine de monuments funéraires en bas de leur socle dans le cimetière de la paroisse Sainte-Rose, à Laval. Le méfait a été constaté hier matin par le fossoyeur, M. Louis Fortin, qui a immédiatement alerté la police. L'enquête sur ces actes de vandalisme se poursuit et les enquêteurs ont bon espoir de découvrir ces jeunes voyous qui ont peu de respect pour les morts. Ils l'ont du moins démontré en cette avant-veille de la Toussaint.

L'ONU est rongée par la corruption et l'espionnage, affirme un ancien commandant des "casques bleus"

STOCKHOLM. (Reuter) — Un ancien commandant de la force de paix des Nations unies affirme que l'organisation mondiale est rongée par l'espionnage et la corruption.

Divers organismes veulent recueillir, en novembre, \$10,914,600 par souscriptions

Il y aura 15 campagnes de souscriptions durant le mois qui débute aujourd'hui, à Montréal même, et le total des objectifs de ces 15 appels atteint \$10,914,600.

Les négociations ont repris hier à la General Motors

Les négociations ont repris hier à Montréal en vue de mettre fin à la grève des 571 ouvriers de la compagnie General Motors, de Ste-Thérèse.

Air Canada: les mécaniciens déclencheront la grève le 14

OTTAWA. (PC) — L'Association internationale des mécaniciens, après un scrutin secret rejetant par une majorité de 98 pour cent le rapport d'un tribunal de conciliation, a fixé provisoirement au 14 novembre le début de la grève des 5,200 mécaniciens d'Air Canada.

Les Métallos de Québec Iron and Titanium mettent fin à la grève

HAVRE SAINT-PIERRE. — Les métallos de la compagnie Québec Iron and Titanium, de Havre Saint-Pierre, ont décidé de mettre fin à leur grève qui durait depuis le 16 juillet dernier et de signer une nouvelle convention collective de travail. Cette convention accorde aux 215 employés une augmentation moyenne de 41 cents l'heure sur une période de trois ans. Ces travailleurs sont membres du Syndicat des métallos (FTQ).

Plus de 73 pour cent des employés ont voté en faveur du retour au travail et ont appuyé ainsi la recommandation de leur comité de négociations. Jusqu'à cette année, seuls quelque 40 préposés à l'entretien avaient du travail au cours des mois d'hiver, la compagnie cessant ses opérations. Les autres étaient mis à pied et recevaient des allocations d'assurance-chômage. Désormais, la compagnie maintiendra sa mine en opération et plus de 75 pour cent des employés auront du travail à l'année longue.

Aux USA, des supermarchés ferment leurs portes

(D'après UPI) — Pour la première fois depuis plusieurs années, des magasins appartenant aux chaînes de supermarchés "White Owl" et "King Sooper" ont fermé leurs portes par mesure d'économie à Denver, au Colorado, où le mouvement de protestation contre les prix élevés des aliments a pris naissance aux Etats-Unis, il y a trois semaines.

Les négociations ont repris hier à la General Motors

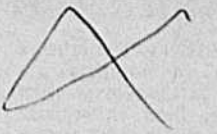
Les négociations ont repris hier à Montréal en vue de mettre fin à la grève des 571 ouvriers de la compagnie General Motors, de Ste-Thérèse.

Aux USA, des supermarchés ferment leurs portes

(D'après UPI) — Pour la première fois depuis plusieurs années, des magasins appartenant aux chaînes de supermarchés "White Owl" et "King Sooper" ont fermé leurs portes par mesure d'économie à Denver, au Colorado, où le mouvement de protestation contre les prix élevés des aliments a pris naissance aux Etats-Unis, il y a trois semaines.

Air Canada: les mécaniciens déclencheront la grève le 14

OTTAWA. (PC) — L'Association internationale des mécaniciens, après un scrutin secret rejetant par une majorité de 98 pour cent le rapport d'un tribunal de conciliation, a fixé provisoirement au 14 novembre le début de la grève des 5,200 mécaniciens d'Air Canada.



Stratégie du Conseil des oeuvres pour combattre les inégalités sociales • En page 53

# Pour la première fois, le Vietcong canonne la capitale du Sud-Vietnam

## Les fonctionnaires songent à "des journées d'étude"

par François Trépanier

QUEBEC. — Le Syndicat des fonctionnaires provinciaux décidera peut-être de déclencher des journées d'étude si le gouvernement lui refuse une réouverture des négociations sur les salaires à compter du 1er décembre prochain.

Les quelque 300 délégués au troisième congrès annuel du Syndicat des fonctionnaires provinciaux ont adopté, hier, dans la capitale provinciale, une résolution donnant ouverture à cette possibilité.

La résolution, qui a été référée au comité de négociations du syndicat, précise que des démarches devront être entreprises immédiatement auprès du gouvernement pour que les négociations sur les salaires prennent ou pour que soit ins-

tauré sur-le-champ un service fonctionnel de gel des prix dans tous les domaines en vue de mettre un terme à l'inflation.

Si le gouvernement refuse de faire droit à l'une ou l'autre des demandes, ajoute en substance la résolution, le syndicat entreprendra des journées d'étude à travers toute la province pour faire entendre sa voix.

Les délégués au congrès, qui étaient réunis dans la capitale provinciale depuis vendredi, ont terminé sur cette note leurs assises annuelles tout en adoptant une série d'autres résolutions.

Ces autres résolutions, à l'exception de celles adoptées dimanche qui appuient la création d'un ministère de la Fonction publique et autorisent des poursuites contre ceux qui font

du favoritisme politique, portent, dans la plupart des cas, sur des questions de régie interne et insistent sur des mesures qui devraient être adoptées pour corriger des injustices dans les conditions de travail ou pour apporter des améliorations.

La plupart des observateurs ont trouvé long et terne le congrès. Cependant, ils ont remarqué que ses travaux amélioreraient les structures du syndicat et susciteront probablement des gestes de la part du gouvernement pour améliorer le dialogue quotidien qu'a rendu nécessaire la signature de deux conventions collectives de travail au début de l'année. Ce

Voir FONCTIONNAIRES p. 2

Autres informations en page 45



Blessé par un éclat d'obus, un Vietnamien git dans le caniveau, à Saigon. Le Vietcong vient de tirer deux salves d'obus au coeur même de la capitale sud-vietnamienne.

SAIGON, (AFP, PA, UPI) — Le Vietcong a fait pleuvoir 25 obus puissants sur Saigon, aujourd'hui, dans le but évident d'empêcher la tenue du défilé militaire qui a marqué le troisième anniversaire de la chute du régime Diem.

Douze Vietnamiens et un officier américain de marine ont été tués; 37 autres personnes, dont cinq Américains, ont été blessées.

Le Vietcong a tiré quelque 25 salves au canon sans recul de 75 mm en direction du parcours que devait emprunter le défilé, annonce-t-on du quartier militaire américain. Les autorités sud-vietnamiennes rapportent que des mortiers ont également sauté durant les salves. Les obus ont atteint la cathédrale catholique de la capitale, une école catholique, la place John F. Kennedy, le marché central de Saigon et l'hôpital Grall, une institution qui appartient aux Français et qui est considérée comme la plus grande de la ville.

Le haut commandement américain a pu établir que les salves de fusil sans recul portaient de l'île Khan Hoi, à quelque trois milles et demi de Saigon. Aussitôt, des avions et des hélicoptères américains ont pris l'air et, à l'aide de bombes et de roquettes, réduisent au silence le barrage d'artillerie.

Erreur de minutage

Il semble que le Vietcong a commis une erreur de minutage. Il fonctionne à l'heure de Hanoi, soit une heure plus tard qu'à Saigon. Or, des obus ont éclaté à seulement 150 pieds derrière l'estrade où les dignitaires sud-vietnamiens, américains et étrangers devaient prendre place 90 minutes plus tard. N'eût été cette erreur de minutage, le général Westmoreland et les dirigeants de la junte militaire de Saigon auraient tout été dans l'estrade lorsque les obus se mirent à pleuvoir.

On a pu arrêter trois Vietcongs qui rôdaient autour des estrades, des grenades à la main. Lorsque les premières explosions se produisirent, les occupants de la tribune officielle (des gens venus longtemps avant l'heure pour avoir des places) se jetèrent à plat ventre. Un obus est tombé au pied de la statue de la vierge, sur le parvis de la cathédrale. Sur le socle en marbre de cette statue on pouvait lire, en lettres d'or: "Regina pacis".

Sept morts de la première attaque sont attribués à un seul obus de 75 mm qui a éclaté, place du marché central, à moins de trois quarts de mille de la cathédrale.

Le défilé est en panique

Plusieurs femmes se trouvaient parmi les victimes. L'une d'elles a été littéralement déca-

pitée. Au moment où le défilé se mit en branle, on pouvait croire qu'il ne se produirait plus rien. Place du marché, les ambulances évacuaient les blessés et les morts. En face des tribunes, 21 bataillons gouvernementaux et des détachements américains, coréens, australiens, néo-zélandais, philippins et une jeep portant les couleurs thaïlandaises se mirent à défilier au rythme d'une musique militaire. Derrière les bataillons, deux éléphants guidés par leurs cornacs, un détachement de mon-

Voir VIETCONG en page 2



### Johnson parle aux troupes en Corée

Le président Johnson a visité les troupes américaines stationnées en Corée du Sud et leur a dit qu'il valait mieux combattre le communisme en Asie qu'ailleurs.

— Page 11

### La pollution des mers

Dans le but de recueillir des informations qui permettront de combattre la pollution des mers, le Service hydrographique de la marine française, en collaboration avec le magazine belge "Femmes d'aujourd'hui", a fait lancer à partir du paquebot "France" 250.000 sachets en polyéthylène contenant un questionnaire à l'intention de ceux que les touristes trouveront. Ils permettront de déterminer la direction des principaux courants maritimes.

— Page 12

### Ottawa et l'éducation

Les partis d'opposition aux Communes accueillent généralement d'un mauvais œil la décision du gouvernement fédéral de se retirer du domaine de l'éducation. M. Alvin Hamilton, ancien ministre conservateur, considère d'ailleurs que "100 ans après l'AANB, l'éducation n'est plus une juridiction provinciale".

— Page 45

## Le contre-amiral Landymore devait être satisfait, puisqu'il n'a pas protesté —Hellyer

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Défense, M. Paul Hellyer, a déclaré hier aux Communes qu'il n'a eu aucune raison de croire, durant 30 jours, que le contre-amiral William Landymore n'était pas pleinement d'accord avec les changements qui ont été faits dans son témoignage préparé pour le comité parlementaire de la défense.

M. Hellyer a insisté sur le fait qu'il "trouve inconcevable" que le contre-amiral Landymore n'ait pas protesté auprès de lui ou auprès des membres du comité de la défense s'il estimait qu'il avait été l'objet d'une censure.

Le ministre a ajouté que le contre-amiral Landymore n'a formulé aucune objection à lui-même ni à aucun membre de son personnel et "nous sommes donc tous justifiés de croire qu'il était satisfait".

Voir LANDYMORE en page 2

## Sans responsabilité, les postes de commande à la Fédération ne sont que "niaiseries" —Kierans

par Albert Tremblay

"J'ai 52 ans et je n'ai pas de temps à perdre. Or, sans un minimum de responsabilité, les postes de commande au sein de la Fédération ne sont que "niaiseries" et ceux qui les occupent, des marionnettes."

M. Eric Kierans, ancien ministre du Revenu puis de la Santé et candidat à la présidence de la Fédération libérale du Québec, a défendu avec vigueur hier midi les amendements d'ordre administratif qu'il propose pour relancer la FLQ.

Et devant un groupe de partisans libéraux réunis au club de Réforme, M. Kierans a

presque crié que ces amendements n'avaient aucune incidence idéologique sur le parti.

Plus tôt, M. Kierans s'était défendu d'aspirer à une forme quelconque de contrôle sur le chef du parti et il avait rappelé que la résolution sur le financement ne menaçait en rien le caractère confidentiel des sommes qui sont versées à la caisse du parti.

"Ce que nous voulons, mes confrères et moi (MM. Brière et Casgrain), c'est donner à la fédération des structures permanentes", a dit M. Kierans en faisant valoir que la FLQ, déjà à la merci du bon vouloir

de ceux qui détiennent les cordons de la bourse, ne dispose d'aucune structure permanente. "La FLQ est administrée par un comité de 30 membres qui siègent quatre ou cinq fois par année et qui laissent à des employés déjà débordés le soin d'exécuter les décisions prises au cours de ses rencontres." Et M. Kierans de préciser: "Cette situation est intenable..."

Le candidat à la présidence de la Fédération s'en est également pris à ceux qui tiennent absolument à étiqueter ceux qui se préoccupent de ces problèmes. Il s'agit là, selon lui, d'un faux problème.

Et pour le prouver, M. Kierans devait aller jusqu'à déclarer:

"Avant d'établir que quelqu'un se situe à gauche ou à droite, il convient d'abord de situer le centre. Si vous prenez pour acquis que M. René Lévesque est du centre-gauche, je suis peut-être du centre-droit. Mais si, par ailleurs, vous placez un autre de mes confrères, M. Bona Arsenaux, au centre-gauche, je serai peut-être d'accord pour admettre que je suis à gauche. Mais alors je me demande ce qu'est la droite..."

Cette thèse en miniature sur l'évolution politique au Québec a provoqué un immense éclat de rires...

M. Kierans y est allé de ces quelques réflexions avant de livrer le texte d'une courte causerie portant sur les notions du libéralisme moderne et les responsabilités de l'Etat face à une foule de changements technologiques et sociaux.

Libéralisme et... Assurance-maladie

Après avoir établi que le libéralisme moderne ne peut plus limiter son action à la produc-

Voir RESPONSABILITE p. 2

## Lesage: je crois en la bonne foi des candidats

QUEBEC (G.D.) — Tout en refusant de se prononcer en faveur de l'un ou de l'autre des six candidats à la tête de la FLQ, le chef libéral Jean Lesage a déclaré hier soir "qu'il croyait en la bonne foi" de chacun d'eux.

Les journalistes interrogèrent M. Lesage hier sur les récentes déclarations de M. Eric Kierans selon lesquelles le chef du parti serait le seul à pouvoir mettre fin à la querelle qui

sevit à l'heure actuelle entre divers éléments. "Quelle querelle?" a demandé, tonne, M. Lesage. Si j'ai bien lu les journaux, MM. Eric Kierans, Marc Brière, Philippe Casgrain et d'autres ont déclaré qu'ils étaient fidèles au chef du parti et lui ont demandé de reconnaître leur bonne foi...

"Comme chef du parti, je suis heureux qu'ils me déclarent leur fidélité."

Voir JE CROIS en page 2

## A la conférence fiscale, Johnson s'est fait rouler

par Gilles Daoust

QUEBEC — "M. Johnson est parti pour Ottawa comme un chevalier Bayard armé d'une épée étincelante. Il en est revenu comme un Don Quichotte sur sa Rossinante essouffée, avec en poche, deux minables points additionnels d'impôt sur le revenu."

"Comme Québécois, je crois que le Québec sort humilié de la dernière conférence fédérale-provinciale sur la fiscalité."

"Les compliments que font ces messieurs d'Ottawa à M. Johnson sont une preuve qu'ils l'ont roulé. Moi, on ne me faisait pas de compliments..."

Tous les commentaires formulés hier soir lors d'une conférence de presse par le chef de l'opposition à l'Assemblée législative, M. Jean Lesage.

liers de gouvernement préparées par le comité du régime fiscal établissent clairement le déséquilibre qui existe entre les besoins prioritaires des provinces et leurs revenus.

M. Lesage a admis que, certes, le Québec avait obtenu une amélioration au système de péréquation de \$85 millions pour cette année, mais il a rappelé que cette amélioration avait déjà été décidée par le comité du régime fiscal avant le 5 juin.

"Tout ce que M. Johnson a eu, a-t-il ajouté, ce sont deux minables points additionnels d'impôt. Ou est le 100-100-100 tant réclamé?"

Ténacité

M. Lesage a déclaré, sans trop préciser toutefois qu'il y aurait eu plusieurs alternatives pour éviter l'humiliation subie, selon lui, par le Québec.

Le chef de l'opposition a rappelé la "ténacité" dont lui et son équipe ont fait preuve lors des conférences

Voir LESAGE en page 2

## Ottawa ordonne la poursuite de l'enquête sur les fuites

OTTAWA (par J.P.) — Le

comité de la sécurité de l'Etat a demandé ce matin à la Gendarmerie de poursuivre l'enquête qu'elle mène sur un ou plusieurs fonctionnaires qui auraient refilé des documents à une puissance ennemie. Le comité cependant tient cette affaire pour mineure.

Ce comité, formé de membres de la haute administration gouvernementale, se réunit toujours en secret et ses recommandations sont ensuite présentées au cabinet.

Il semble acquis, ce matin,

que des documents du ministère des Mines, des ressources et de l'énergie ont changé de main. Cependant on ne croit pas qu'il s'agisse de documents confidentiels. On est plutôt porté à croire que ce matériel est accessible à quiconque en fait la demande. Le ministre, M. Jean-Luc Pépin, aurait été prévenu de l'affaire depuis quelque temps déjà.

Evidemment, le fonctionnaire qui remet ce matériel à des représentants d'un gouvernement ennemi commet une offense même si les documents sont accessibles à tous. Cependant, un grand problème se pose.

Le gouvernement doit-il porter plainte devant les tribunaux? C'est une question bien délicate car un juge a déjà renvoyé une accusation du type décrit plus haut.

4 fonctionnaires seraient impliqués

Selon un journal de langue anglaise de Montréal, des informateurs qualifiés "dignes de foi" auraient révélé que l'enquête de la Gendarmerie porte sur l'activité d'un certain nombre d'employés du Service des relevés et de la cartographie du ministère des Mines et des Relevés techniques.

L'article précise que ces fonctionnaires auraient permis à des agents d'une puissance étrangère d'avoir accès à des renseignements secrets. On n'identifie pas cette puissance étrangère, mais on dit croire qu'il s'agirait d'un pays situé derrière le Rideau de fer.

La rumeur veut que quatre fonctionnaires, au moins, soient mêlés à l'affaire. Un seul, ce-

Voir GENDARMERIE page 2

## Ecosse: un édifice s'écroule et ensevelit au moins 12 ouvriers

ABERDEEN, Ecosse. (AFP-PA) — Un immeuble de sept étages en construction à Aberdeen s'est effondré aujourd'hui. Les premiers rapports déclarent qu'au moins 12 ouvriers ont été ensevelis sous les débris.

Le travail se poursuivait sous une pluie torrentielle quand l'accident s'est produit. Les

sauveteurs ont commencé immédiatement à fouiller l'amoncellement de débris avec des grues, des pelles, des pics et même à mains nues.

"Un nombre considérable" d'ouvriers travaillaient sur ce chantier, a déclaré un témoin. L'immeuble était destiné à la section de zoologie de l'Université d'Aberdeen.

## Dief ne soulève pas la question du leadership

TORONTO — M. John Diefenbaker a plaidé vigoureusement en faveur de l'unité du parti progressiste-conservateur, hier soir, à Toronto, mais a évité de parler spécifiquement du problème du leadership dans le parti, encore soulevé par diverses factions.

Parlant devant 1.200 personnes environ, délégués et invités à la réunion annuelle de l'Association conservatrice d'Ontario, l'ancien premier ministre du Canada a déclaré: "Nous avons eu des hauts et des bas depuis quelques années. Et j'ai gardé confiance au nom de ce parti". Il a ajouté qu'il s'est toujours appliqué à faire des choses "au nom du Canadien moyen".

"Le leadership, a-t-il dit, n'exige pas simplement d'être populaire. Il consiste à prendre position, lorsque l'on croit avoir raison".

Le parti est actuellement agi-



Autres informations en page 45

## SOMMAIRE

- Annonces classées / 57 à 65
- Bandes dessinées / 50
- Courrier "Que faire?" / 41
- Décès, naissances, etc. / 67
- Editorial / 4
- Finance / 54 à 56
- Horoscope / 43
- La bonne table / 35 à 37
- Loisirs et récréation / 50
- Mots croisés / 61
- Navigation / 43
- Nouvelles internationales / 11
- Nouvelles nationales / 45
- Radio et télévision / 42 et 43
- Spectacles et concerts / 14 à 16
- Sports / 46 à 49 et 67
- Tribunaux / 8
- Vie féminine / 38, 40, 41
- Vie mondaine / 39
- Votre médecin / 52

# La RFA plongée dans la confusion politique

BONN (AFP) — Une extrême confusion caractérise aujourd'hui la situation politique allemande. Bonn vit toujours dans l'incertitude quant aux intentions du chancelier Erhard et de son parti, l'Union chrétienne démocrate, qui, pour l'instant, portent seuls la responsabilité du gouvernement mis en minorité par le départ des ministres libéraux. La même incertitude règne au sujet du comportement futur de ces derniers qui, tout en déclarant être prêts à négocier éventuellement avec les sociaux-démocrates, soulignent prudemment ne trouver pour le moment "à leurs côtés" (et non "avec" eux) dans l'opposition. Quant aux socialistes, dont le vœu intime est de parvenir au pouvoir par le biais d'une "grande coalition" s'ils ne peuvent l'acquiescer nettement par le verdict des électeurs, ils ont ouvertement pris parti contre M. Erhard sans fermer pour autant la porte à une prise de contact avec la CDU-CSU.

Tels sont les éléments que l'on pouvait relever au début de la première semaine d'activité du gouvernement "réduit" du chancelier où les portefeuilles ont été confiés à des FDP sont maintenant gérés par des ministres chrétiens-démocrates déjà en poste et où M. Hans-

Christoph Seeböhm, ministre des Transports, fait office de vice-chancelier, en remplacement de M. Erich Mende, président du FDP.

M. Erhard a eu hier deux entretiens avec les leaders de son parti qu'il a reçus en deux groupes séparés : dans la matinée, MM. Rainer Barzel, chef du groupe parlementaire, Bruno Heck, ministre à la Famille, Heinrich Krone, ministre d'Etat et président du Conseil de Défense, en début de soirée, MM. Hans Katzer, ministre du Travail, Gerhard Stoltenberg, ministre à la Recherche scientifique et Paul Luecke, ministre de l'Intérieur.

En ce qui concerne les sociaux-démocrates, ils ont engagé les hostilités contre M. Erhard en déposant sur le bureau du Bundestag une motion demandant au chancelier de poser la question de confiance. C'est un moyen détourné de provoquer de nouvelles élections et de passer outre au "vote de défiance constructif" qui exige que la majorité des députés se soient mis d'accord sur le nom d'un successeur, solution qui paraît actuellement impossible tant en fonction de la répartition des sièges (245 C.D.U.-C.S.U. — 49 F.D.P. — 202 S.P.D.) que des tendances des différents partis.

## LESAGE

SUITE DE LA PAGE 1

antérieures, où les sujets à discuter, selon lui, étaient aussi importants.

"C'est téméraire, a-t-il dit, on ne la retrouve ni chez M. Johnson, ni chez ses ministres."

M. Lesage a rappelé qu'il ne s'était pas gêné, lorsque le gouvernement fédéral avait tenté d'envahir des champs provinciaux, de porter toute l'affaire devant les plus hauts tribunaux du pays.

Il a laissé entendre que cette menace avait porté fruit et que c'est ainsi que le Québec, finalement, avait obtenu un régime de rente séparé, des points additionnels d'impôt, l'équivalence fiscale pour les allocations scolaires, etc.

"Aujourd'hui, a dit M. Lesage, le chef du gouvernement semble revenir satisfait de la conférence, alors que l'on sait que le plus gros morceau obtenu pour la pérennité, avait été décidé bien avant le 5 juin."

**Théorie Lesage**

Selon le chef de l'opposition, la situation financière du Québec étant ce qu'elle est dans les cadres de la constitution, nous avons intérêt à négocier un arrangement avec Ottawa qui soit tel que nous ayons d'une part, la meilleure formule de péréquation et, d'autre part, le plus grand transfert possible de points d'impôts.

Que l'on mette l'accent sur l'une ou sur l'autre formule individuellement et Québec y perd, dit M. Lesage.

Ainsi, le chef de l'Opposition soutient que demander une augmentation de la péréquation débalance tout le système.

"Il y aurait au moins un point sur lequel j'aurais insisté, a dit M. Lesage. Il fut acquis dès la conférence et les arrangements de 1962 : la reconnaissance des besoins prioritaires grandissants des provinces à un rythme plus rapide que ceux d'Ottawa."

"Il aurait fallu demander à ce propos le transfert annuel de points additionnels d'impôt aux provinces. Or, nulle part, poursuit M. Lesage, le chef du gouvernement actuel n'a insisté pour que durant les 5 prochaines années, il y ait transfert de sources de revenus qui s'additionnent d'année en année, au fur et à mesure que les besoins des provinces deviennent plus grands que ceux d'Ottawa."

Le chef de l'Opposition a fait remarquer que M. Johnson n'avait aucunement insisté sur ce point important, bien qu'il fut dans son mémoire. Il a signalé que lorsque le chef ontarien, M. John Robarts, avait justement demandé cet accroissement progressif des revenus pour les provinces, M. Johnson s'était lui-même barré la route en exigeant le 100-100-100.

M. Lesage a déclaré que sur ce plan, les libéraux au pouvoir auraient certainement obtenu davantage et que M. Johnson avait fait preuve d'une faiblesse extraordinaire.

"C'est à l'intérieur de la salle de conférence qu'il faut être coriace, a dit M. Lesage."

Le chef de l'Opposition a par ailleurs nié le fait que le Québec était revenu de la conférence avec "plus d'argent et moins de liens".

"Sur ce plan, a dit M. Lesage, c'est le statu quo."

M. Robert Bourassa, député de Mercier, qui donnait la conférence de presse en compagnie de M. Lesage, a déclaré de son côté que M. Johnson avait usé de deux sortes de chantages aux différentes conférences. Le premier chantage était celui du séparatisme et le second celui de la double taxation.

M. Bourassa a révélé que le premier chantage n'avait réussi qu'à effrayer les milieux d'affaires canadiens anglais et que l'autre, celui de la double taxation, n'avait fait peur à personne puisque le fédéral l'avait lui-même proposé aux provinces.

Quant à M. Sharp, le chef de l'Opposition a déclaré qu'il avait eu affaire à "plus dur que lui." Il a cependant noté un changement d'attitude chez le ministre fédéral des Finances en ce qu'il propose maintenant de faire accepter par toutes les autres provinces le système réclamé en général par le Québec.

M. Lesage a qualifié ceci de manque de réalisme de la part d'Ottawa "qui pense que les provinces vont accepter d'administrer elle-mêmes des programmes conjoints."

# Les filiales des sociétés américaines ont suivi les directives d'Ottawa

— Robert Winters

NEW YORK (PC) Les filiales canadiennes des sociétés américaines ont bien réagi aux directives du gouvernement fédéral canadien sur la façon dont elles devraient se comporter, a déclaré hier M. Robert Winters, ministre du Commerce du gouvernement Pearson.

S'adressant à l'Association américaine du commerce extérieur, M. Winters a lancé un appel aux sociétés américaines pour qu'elles prennent des mesures additionnelles en vue de "canadianiser" leurs intérêts au Canada.

Le ministre avait émis ses directives, en mars dernier, recommandant aux sociétés-mères d'encourager leurs filiales à offrir leurs actions aux épargnants canadiens et à accroître l'exportation de produits fabriqués au Canada de préférence à ceux fabriqués aux Etats-Unis. Par la suite, un sondage fut effectué auprès de 5,000 de ces filiales.

M. Winters a révélé dans son discours que la réponse à ses directives fut excellente.

"Plusieurs de ces filiales, a dit le ministre, projettent d'intensifier leurs efforts pour accroître les exportations. Un assez grand nombre parmi elles projettent d'étendre le champ de ses opérations au Canada. Quelques-unes ont indiqué leur intention d'offrir leurs actions à d'autres épargnants canadiens. D'autres ont fait connaître leurs projets visant à nommer davantage de Canadiens au sein de leurs conseils d'administration. Invariablement, elles dépendent fortement des Canadiens pour remplir des postes de cadres et fournir la main-d'oeuvre."

"En fait, a précisé M. Winters, la grande majorité de ces filiales oeuvrent déjà en vue d'atteindre leur potentiel de production maximale et à s'i-

## LANDYMORE

SUITE DE LA PAGE 1

M. Hellyer a déclaré que les procès-verbaux des séances du comité de la défense révèlent que le contre-amiral Landymore a donné réponse à des questions portant sur le personnel militaire dans le commandement maritime des forces canadiennes. Le contre-amiral a soutenu que c'était la partie de son témoignage écrit portant sur le personnel qui avait subi la plus forte censure.

M. Hellyer a déclaré par ailleurs qu'après la prise de pouvoir des libéraux en 1963, lui-même et le premier ministre, M. Lester B. Pearson, ont jugé qu'il était utile de créer un comité permanent de la défense.

Il a ajouté que malgré la coutume établie, il a décidé de permettre aux militaires haut gradés de témoigner devant ce comité.

Dans leurs témoignages toutefois, les militaires ne parlaient pas comme individus mais comme représentants du ministère.

Un porte-parole autorisé de la police fédérale a refusé de confirmer ou d'infirmer les rapports selon lesquels la Gendarmerie aurait mené une telle enquête.

Le sous-ministre de la Justice, M. C. M. Isbister, s'est aussi refusé à tout commentaire. "Je suis désolé, mais je dois m'abstenir d'évoquer cette affaire", a-t-il dit au journaliste qui l'a rejoint à Montréal.

LA PRESSE a tenté à plusieurs reprises, entre 11 heures hier soir et 1 h. ce matin, de communiquer à Ottawa avec le ministre des Mines et des Relevés techniques, M. Jean-Luc Pépin, et son adjoint, M. Bram Appel. La téléphoniste de la compagnie Bell nous a affirmé que les lignes téléphoniques de MM. Pépin et Appel devaient toutes deux être défectueuses. Les récepteurs semblaient décrochés, mais il n'y avait aucune conversation sur la ligne. Ce n'est qu'à 2 h. environ

## VIETCONG

SUITE DE LA PAGE 1

tagnards armés de javalot, le pague sur les reins. C'est alors que se produisit la deuxième attaque : celle qu'on n'attendait plus. Ce fut aussitôt la panique au cours de laquelle se produisirent des scènes d'effolement indescriptibles. Cadets et musiciens fuyaient en tous sens.

Hier, à Chau Doc (dans le delta) quatre Vietnamiens ont été tués, et six autres blessés, lors de l'explosion d'une mine au passage de l'autobus dans lequel ils avaient pris place.

Cet attentat est l'un des onze "incidents" dus au Vietcong rapportés dans le communiqué militaire gouvernemental pour les dernières vingt-quatre heures.

De source officielle on signale également qu'un train sans escorte a sauté, hier matin, sur une mine entre la base américaine de Cam Ranh et

## RESPONSABILITE

SUITE DE LA PAGE 1

tion de ce qui peut être produit dans le cadre d'un système de libre entreprise, M. Kierans devait préciser :

"Par exemple, le véritable libéralisme moderne ne peut pas remettre à plus tard l'adoption de l'assurance-maladie."

Selon lui, il importe de déclarer sans ambages que la conjoncture actuelle n'exige pas que cette mesure soit retardée pour réduire la menace d'inflation, puisque les politiques monétaires adoptées par Washington et Ottawa réduisent déjà d'une façon appréciable le nombre des nouveaux projets d'investissement.

De toute façon, M. Kierans n'accepte pas que le libéralisme moderne ne se préoccupe pas d'abord et avant tout des gens et de leurs besoins. "Le véritable libéralisme ne peut pas admettre qu'en période de prospérité nous soyons trop riches et pendant les dépressions, trop pauvres, pour satisfaire les besoins réels de la population."

Selon M. Kierans, la société peut être ordonnée et dirigée de façon qu'elle puisse utiliser son abondance industrielle en vue de faire disparaître la faim et la maladie, et ceci sans qu'il y ait perte de liberté tant au plan individuel qu'au plan social.

"Les conceptions politiques d'un libéral, de dire M. Kierans, peuvent être révolutionnaires, sans être pour autant totalitaires."

Une fédération permanente et indépendante...

Après avoir rappelé les tentatives "courageuses et optimistes" du régime libéral d'instituer une grande société québécoise, M. Kierans a exprimé sa conviction que ce même parti pourra mettre en oeuvre les politiques sociales et économiques qui sont nécessaires au Québec, à deux conditions : d'abord mettre au point une philosophie du changement social actuellement en cours au Québec puis, donner une orientation précise aux problèmes qui seront les plus pressants à l'avenir (urbanisation, automatisation, accroissement de l'écart entre les conditions d'existence des milieux ruraux et urbains, le logement, l'assurance-maladie, etc.).

Pour en arriver là, M. Kierans croit fermement aux possibilités d'une fédération libérale "permanente et indépendante", dotée de pouvoirs plus étendus et de responsabilités plus grandes.

"Une immense responsabilité incombe à la Fédération libérale, devait d'ailleurs préciser M. Kierans, à savoir celle d'exprimer clairement et correctement les aspirations de notre population."

Nhatrang, à 194 milles au nord-est de Saigon. Un voyageur a été blessé. La locomotive et trois wagons de marchandises ont déraillé. La voie est endommagée et la circulation se trouve interrompue.

Aux dernières dépêches, le calme semble revenu dans la capitale tout des rues sont, aujourd'hui, interdites aux militaires américains.

## Le tabac provoque également des crises cardiaques

LA NOUVELLE-DELHI (AFP)

— Déjà mis en accusation la semaine dernière par les cancérologues à Tokyo, le tabac a été aujourd'hui dénoncé, devant le Congrès international de cardiologie, comme pouvant provoquer des crises cardiaques.

C'est un médecin américain, le Dr Alfred Kershbaum, de Philadelphie, qui a fait une communication devant les huit cents cardiologues de 45 pays actuellement réunis à La Nouvelle-Delhi, sur les relations entre les diverses formes d'usage du tabac et l'artériosclérose. Selon ses observations, l'absorption de nicotine affecte le métabolisme des lipides dans le sang.

Contrairement à une idée généralement admise, ce n'est pas seulement la cigarette qui est nocive mais également, selon le Dr Kershbaum, la pipe et le cigare. Toutefois, à degré d'inhalation égal, la cigarette est plus dangereuse pour le cœur car elle fait absorber davantage de nicotine.

## GENDARMERIE

SUITE DE LA PAGE 1

pendant, serait l'objet de poursuites éventuelles.

La Gendarmerie aurait elle-même saisi un certain nombre de ces documents et d'autres pièces à conviction.

Un porte-parole autorisé de la police fédérale a refusé de confirmer ou d'infirmer les rapports selon lesquels la Gendarmerie aurait mené une telle enquête.

Le sous-ministre de la Justice, M. C. M. Isbister, s'est aussi refusé à tout commentaire. "Je suis désolé, mais je dois m'abstenir d'évoquer cette affaire", a-t-il dit au journaliste qui l'a rejoint à Montréal.

LA PRESSE a tenté à plusieurs reprises, entre 11 heures hier soir et 1 h. ce matin, de communiquer à Ottawa avec le ministre des Mines et des Relevés techniques, M. Jean-Luc Pépin, et son adjoint, M. Bram Appel. La téléphoniste de la compagnie Bell nous a affirmé que les lignes téléphoniques de MM. Pépin et Appel devaient toutes deux être défectueuses. Les récepteurs semblaient décrochés, mais il n'y avait aucune conversation sur la ligne. Ce n'est qu'à 2 h. environ

# Air Canada: les mécaniciens déclencheront la grève le 14

OTTAWA (PC) — L'Association internationale des mécaniciens, après un scrutin secret rejetant par une majorité de 98 pour cent le rapport d'un tribunal de conciliation, a fixé provisoirement au 14 novembre le débrayage des 5,200 mécaniciens d'Air Canada.

L'arrêt de travail, s'il a effectivement lieu, paralysera probablement la compagnie.

Des rencontres auront lieu à Montréal la semaine prochaine avec le tribunal de conciliation qui fait office de médiateur entre les deux parties.

M. Mike Rygus, vice-président international du syndicat, a déclaré que celui-ci n'épargnera aucun effort raisonnable pour en arriver à un règlement sans arrêt de travail.

Ses chefs négociateurs, MM. Mike Pitchford, de Montréal, et Ray Davies, de Winnipeg, ont annoncé qu'un vote de grève serait pris cette semaine. Les résultats en seront connus lundi prochain.

Ils soulignent que la date a déjà été fixée, même si les membres ne se sont pas encore prononcés, vu le rejet quasi unanime du rapport de conciliation.

## Pax Christi intercède pour le Vietnam

BERGAME, Italie (Reuter)

— Le mouvement pacifiste catholique romain, Pax Christi, a recommandé aujourd'hui l'arrêt des raids au Vietnam, et le début de négociations auxquelles le Vietcong devrait participer.

Dans une déclaration publiée à l'issue de son congrès de trois jours, Pax Christi demande à ceux qui sont impliqués dans le conflit d'avoir pitié d'un pays qui est ensanglanté depuis maintenant 25 ans.

Le mouvement s'alarme de la situation internationale, des conflits raciaux et coloniaux, du massacre des peuples, du démembrement arbitraire des pays, des dissensions ethniques et culturelles, du nationalisme extrémiste et du large écart entre les riches et les pauvres.

Pax Christi a été fondé en 1945, et est considéré comme un mouvement d'église depuis 1950. Il tint son premier congrès à Assise en 1952.

## LA METÉO

Minimum cette nuit : 35  
Maximum demain : 50

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC) — Régions de Montréal, d'Ottawa, des Laurentides et des Cantons de l'Est : nuageux avec pluie occasionnelle; vents légers du sud-ouest de 15 milles. Minimum et maximum : à Montréal, Ottawa et Sherbrooke 50 et 35; Ste-Anathe, 40 et 30.

Aperçu pour mercredi : rafales de neige, froid.

Région de Québec : nuageux avec pluie occasionnelle; vents légers. Minimum et maximum à Québec, 32 et 40.

Aperçu pour mercredi : nuageux avec rafales de neige et froid.

Régions du Lac St-Jean, de Baie-Comeau, de Rimouski, du St-Maurice et de Gaspé : nuageux avec neige ou pluie intermittentes; moins froid; vents légers de 15 milles. Minimum et maximum à Chicoutimi, Rivière-du-Loup et Mont-Joli, 30 et 40; Baie-Comeau, 25 et 35.

Aperçu jour mercredi : rafales de neige.

## A L'ONU

Le porte-parole de la délégation britannique a déclaré hier, que le représentant du Royaume-Uni à l'ONU, lord Caradon était actuellement à Londres pour examiner "plusieurs questions importantes dont celle de la participation de la Grande-Bretagne à New York demain et fera connaître alors l'acceptation ou le refus de son gouvernement en ce qui a trait à la résolution adoptée jeudi dernier, confiant à l'ONU la responsabilité de l'administration du sud-ouest africain.

## JE CROIS

SUITE DE LA PAGE 1

— Croyez-vous, M. Lesage, que l'autorité du chef soit en jeu ?

— Je crois en la bonne foi des six candidats.

Quant aux résolutions soumises par M. Kierans pour la réorganisation du parti, M. Lesage a déclaré qu'il n'en avait jamais discuté en public.

"Je n'ai aucunement l'intention d'en discuter en public, à moins que le débat au prochain congrès ne s'engage là-dessus. Mais d'après ce que je sais, je doute fort qu'il y ait débat sur ce point."

M. Lesage a cependant admis qu'il ne se sentait pas du tout menacé par la création d'un comité directeur. Il a rappelé qu'il avait lui-même annoncé la création de ce comité, il y a deux mois, sur une base temporaire.

"On discute en ce moment la possibilité de le rendre permanent", a ajouté le chef libéral.

M. Lesage a enfin révélé qu'il aurait au Parlement, le 9 novembre, un caucus secret de libéraux préliminaire au congrès.

## FONCTIONNAIRES

SUITE DE LA PAGE 1

dialogue est actuellement entravé par l'absence d'interlocuteurs valables au sein des divers services gouvernementaux.

Pour corriger la situation, les députés au congrès ont approuvé hier et dimanche diverses mesures dont la création de comités dont la tâche sera de rencontrer les autorités pour soumettre des solutions. Les députés ont également insisté

pour que de nouvelles pressions soient faites auprès du gouvernement dans le but d'amener une réorganisation des services chargés de voir à l'application des conventions collectives.

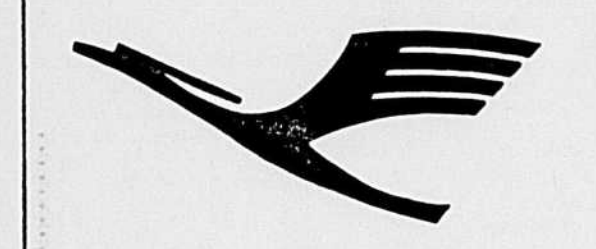
Au sujet des salaires et de l'inflation les députés au congrès ont prié, hier, leur comité de négociations d'étudier la possibilité de demander au gouvernement qu'une indemnité soit payée tous les trois mois aux employés de l'Etat et ceci en proportion de l'augmentation du coût de la vie. En adoptant cette résolution, les députés ont fait remarquer que plusieurs compagnies du Canada et des Etats-Unis ont déjà adopté un tel système.

Les députés ont également demandé que des démarches soient faites auprès du gouvernement pour que la retraite de tout employé soit facultative au bout de 25 ans et obligatoire au bout de 35 ans.

Une autre résolution a été approuvée, demandant que l'on fasse des pressions auprès du gouvernement afin que chaque employé soit libre de toutes activités politiques.

Quant à l'affiliation du SF-PQ à la CSN, un député a proposé qu'une commission soit formée pour étudier les avantages et désavantages de cette affiliation. La proposition, qui a été approuvée, vise à démontrer aux fonctionnaires qui auraient des doutes sur la CSN qu'il s'agit de la meilleure affiliation.

Au chapitre des structures de leur syndicat, les députés se sont enfin prononcés pour une révision de la constitution de leur syndicat et ils ont approuvé une résolution qui diminue de 13 à 9 les membres du bureau du syndicat. Selon plusieurs députés, le bureau sera ainsi plus actif et procédera avec moins de lenteur.



# 21 jours avec Lufthansa coûtent moins cher et durent plus longtemps!

La différence d'économie entre les tarifs d'excursion de 21 jours de la Lufthansa et les tarifs réguliers est considérable.

Voici un exemple frappant: voyagez avec Lufthansa à Francfort et vous économiserez \$119.00. C'est de l'argent en poche que vous pourrez ajouter à votre budget de vacances!

Si vous le désirez, ne payez que 10% de vos frais de voyage maintenant. Le reste peut être facilement financé par des mensualités modiques à un intérêt bancaire de 6%.

Lufthansa se rend à plus de destinations en Allemagne que toute autre ligne aérienne, et dessert aujourd'hui 63 villes dans plus de 40 pays sur 6 continents.

Voyez votre agent de voyages pour tous les détails intéressants au sujet du réseau mondial de la Lufthansa.

**Lufthansa**  
Lignes Aériennes Allemandes  
1250, RUE PEEL — MONTREAL — 861-4747

**Vouslez-vous une ligne régulière d'autobus rue St-Denis, de Crémazie à Craig ?**

**Si OUI, allez signer chez vos marchands la pétition qui circule rue Saint-Denis**

MERCERIE LE ROI DE LA CHEMISE CHEMISES

13 1/2 à 20 13 1/2 to 20

"THE KING OF THE SHIRT"

**Gérard Clément INC.**

8111, SAINT-DENIS Tél. 388-5829  
4502, SAINT-DENIS Tél. 845-6463  
3687, ONTARIO EST Tél. 525-0682

# WALK

Vous savez ce que cela veut dire. Car vous le voyez chaque jour aux intersections. Vous le voyez et le comprenez par association d'idées. Un mot, placé dans son contexte, et hop! vous voilà plongé dans une autre langue.

Voilà comment se fait l'enseignement au Laboratoire Audio-Visuel de Langues. La seule école de langues vous offrant la méthode audio-visuelle authentique et originale, qui vous permet de voir, d'entendre, d'associer et de parler.

Aidés par l'équipement électronique le plus perfectionné. Bandes magnétiques. Micros-écouteurs. Ecrans de projection.

Sous la direction exclusive de professeurs diplômés. C'est grâce à l'efficacité de nos méthodes scientifiques que vous apprendrez plus rapidement l'anglais.

Accroissez vos chances de réussite dans la vie. Appelez immédiatement: 527-8511

Le chemin le plus court et le plus commode pour apprendre l'anglais passe par le seul et authentique

**LABORATOIRE AUDIO-VISUEL DE LANGUES INC.**

situé au:  
3500, Parc Lafontaine, édifice "Le Cherrier", Montréal — 527-8511  
(demander M. Ouellette)

Dans la région de Montréal, deux autres adresses:  
3333, chemin Queen Mary, Montréal, 342-1601 (cours de français et de langues étrangères)  
331, rue Principale, Granby — 378-8495 (cours de français et d'anglais)

A ceux qui le désirent, notre Plan Crédit-Etudes offre des commodités de paiement.

# Le Palais du commerce sera occupé en 1967 et transformé par la suite

par Claude Masson

Les quelque cent locataires du Palais du commerce peuvent respirer d'aise : la grande salle de 75.000 pieds carrés sera occupée dès le 1er mai 1967, date à laquelle la société "Les Domaines Concordia Limitée" deviendra locataire de cet imposant immeuble de la rue Berri. C'est ce qu'a déclaré hier à LA PRESSE M. Norman Nerenberg, un des associés de l'entreprise.

On se souvient qu'à la suite de la location du Palais du commerce par les Valeurs Trans-Canada aux Domaines Concordia, et ce, pour une durée de cinq ans, avec option d'achat, on avait clairement laissé entendre qu'aucune exposition ne serait présentée à l'avenir dans la grande salle du Palais du commerce. Il s'en est suivi une grande inquiétude chez les commerçants-locataires ainsi que chez les marchands de l'entourage.

sera l'entrée du métro dans le Palais même.

D'autre part, même s'ils sont avares de renseignements, les dirigeants des Domaines Concordia étudient depuis 1964 les possibilités qu'offre le Palais du commerce et son entourage. La transaction survenue entre MM. Jean-Louis Levesque et Paul Desmarais concernant le Palais du commerce a retardé l'annonce d'un projet majeur, mais les études se poursuivent de plus belle.

On n'ignore pas que 85.000 personnes habitent dans le quartier, que la clientèle venant de la rive sud peut jouer un rôle important dans l'avenir de l'est, que le carrefour Berri-deMontigny bénéficie d'avantages supérieurs, etc. . .

Pour ces raisons — et d'autres encore inconnues — les Domaines Concordia Limitée, en collaboration avec la ville de Montréal, Dupuis Frères, les Valeurs Trans-Canada et quel-

Voir PALAIS en page 6

## Tentative de meurtre dans un cabaret

Un homme de 37 ans, que la police a dit se nommer Marcel Servant, sans domicile connu, a été atteint d'une balle au cou vers 2 h., la nuit dernière alors qu'il se trouvait à l'intérieur du St. John's Café, 980 St-Laurent.

caliser le projectile, de petit calibre.

Les médecins ignorent encore la gravité de la blessure, la victime ne présentant qu'une enflure à la base du cou.

La police a fait conduire une dizaine de témoins pour interroger au quartier général, et tôt ce matin en avait libéré une partie. La police croit qu'il s'agit d'un règlement de compte.

Secouru peu après par la police, il a été transporté à St-Luc où des médecins tentaient en vain, à l'aide de rayons X, de lo-

## FAITS divers

### Un mort dans un incendie

ST-ANTOINE-DES-LAURENTIDES (CB)—Une famille de 11 enfants a été jetée sur le pavé et un de ses membres a été brûlé vif dans l'incendie d'une maison de deux étages, tôt ce matin, à St-Antoine-des-Laurentides.

Vers 4 h. 30, M. et Mme Aimé Carrier, du 966, boulevard St-Antoine, ont été éveillés par la fumée. Ils se sont empressés d'évacuer leur demeure avec leurs enfants, mais dans leur hâte ils n'ont pas constaté l'absence de leur bambin, Daniel, âgé de 5 ans. Durant un moment on avait cru qu'il s'était réfugié chez un voisin.

Ce n'est qu'un peu plus tard qu'on s'est aperçu qu'il avait péri dans les flammes. A 7 h. 30 ce matin, les pompiers de St-Jérôme et les membres de la Protection civile de St-Antoine fouillaient les décombres afin de retirer son cadavre.

### Accident de travail

TROIS-RIVIERES (PCI)—M. Jacques Livernoche, 41 ans, de Trois-Rivières, est mort hier après-midi lorsque le convoyeur

qu'il tentait de mettre en marche a explosé.

M. Livernoche, un employé de la Three Rivers Shipping Co. était à effectuer un chargement de glaise blanche à bord d'un convoi ferroviaire.

### Récompense de \$25,000

Une récompense de \$25,000 a été offerte hier à quiconque fournira des renseignements permettant l'arrestation et la condamnation du ou des auteurs du meurtre de M. Fritjoy "Fred" Conrad, âgé de 26 ans, tué vendredi soir dernier au cours d'un vol à main armée perpétré à la succursale du Centre commercial St-Martin de la Banque Royale du Canada, dans le quartier Chomedey, à Laval.

Cette récompense offerte par la Banque Royale du Canada s'ajoutera à toute récompense que pourra verser l'Association des banquiers canadiens.

Le président de la Banque Royale du Canada, M. W. Earl McLaughlin, a révélé hier que des mesures avaient déjà

Voir FAITS DIVERS en page 6

## Un homme hérite d'un bébé dans le métro !

par Martin Pronovost

Un homme a hérité, bien malgré lui, hier matin, d'un bébé d'environ sept mois dont il recherche activement la mère depuis.

Cette histoire invraisemblable a débuté dans le métro, vers 10 h. hier matin, à la station Jean-Talon, lorsqu'une jeune femme, dont l'âge varie entre 27 et 29 ans, a remis à M. Aldo Coviello, son jeune bébé en lui demandant d'en prendre soin durant deux minutes, juste le temps qu'elle irait parler à une amie à l'autre bout du wagon.

A sa grande surprise, M. Coviello a constaté un peu plus tard que la maman n'était plus dans le wagon. Il a quitté le métro à la station Champ-de-Mars et, comme il était pressé, il a remis lui-même le bébé à un autre homme, âgé d'une quarantaine d'années.

A la police de Montréal, toutefois, personne n'était au courant de cette affaire hier soir. Pourtant, M. Coviello, président de la compagnie de construction Aldo, de la rue Iberville, nous assure de l'authenticité de ce fait.

Il nous informe que la jeune femme était bien vêtue et propre. Le bébé, selon lui, était également très propre et portait un petit costume fourreau rose avec capuchon, également rose. Il s'agissait donc d'une petite fille.

Il est surprenant, toutefois, de constater que l'homme qui aurait hérité du bébé n'a pas alerté la police de son précieux héritage. A moins qu'il ait préféré dorloter l'enfant pendant quelques jours avant d'en avertir les autorités. . .

un CHIC... à lui faire perdre la tête



Les Souliers LE BARON

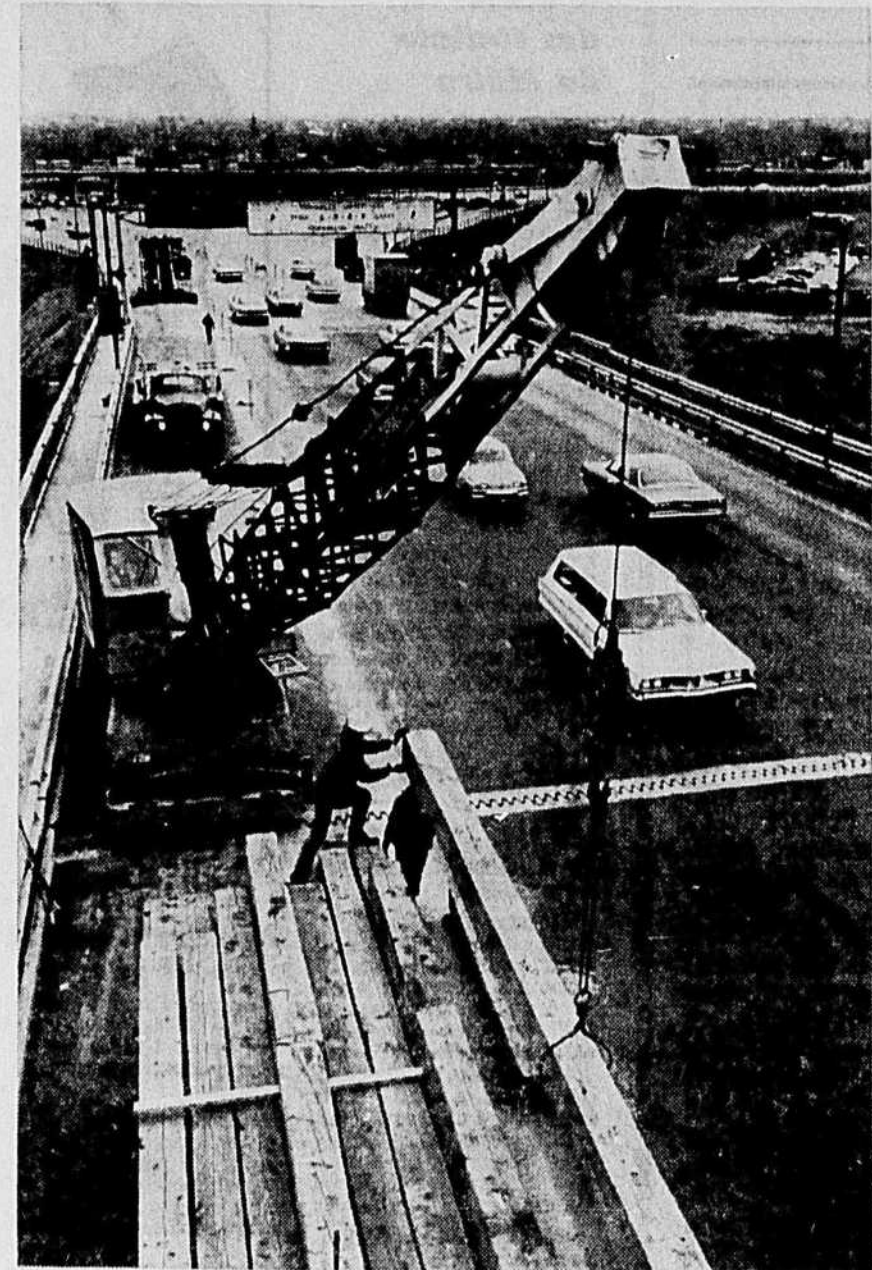


photo Michel Gravel, LA PRESSE

## Fin d'une partie des travaux du pont Jacques-Cartier

Encore un peu de patience et les automobilistes, habitués du pont Jacques-Cartier, pourront retrouver leurs cinq voies de circulation et des embouteillages quotidiens un peu moins sérieux. Les travaux de rénovation achèvent et aujourd'hui un des deux entrepreneurs enlève une à une les poutres de bois qui

interdisaient depuis le 15 juillet l'accès à l'une ou l'autre des cinq voies de circulation du pont Jacques-Cartier. La maison Fitzpatrick a complété ces travaux en un temps record, sur la partie sud du pont, près d'un mois avant la date prévue au départ. En ce qui concerne la partie nord, les

Pavages Richelieu, travaille d'arrache-pied afin de refaire le recouvrement d'asphalte des cinq voies de circulation, depuis l'île Ste-Hélène jusqu'à l'île de Montréal. Ces travaux progressent normalement et, ce matin, un porte-parole de la compagnie a dit que le retour à une situation normale n'était maintenant plus "qu'une affaire de jours".

## Les propriétaires de Candiac refusent à leur maire un salaire de \$8,900

par Claude Masson

La reconnaissance est une vertu très peu pratiquée en ce bas monde. C'est du moins l'impression qui doit demeurer dans l'esprit du maire-fondateur de Candiac, à la suite d'une défaite qu'il vient de subir, par voie de référendum.

Premier magistrat de cette ville de la rive sud depuis sa fondation en 1957, M. Jean Leman en est venu à la conclusion, un bon jour d'avril dernier, qu'il était normal pour lui de recevoir une compensation, étant donné qu'il occupe sa fonction de maire "full time", comme nous l'a confirmé le greffier de Candiac, Mlle Sante.

Sa décision était prise : il allait demander un salaire annuel de \$11.000. Mais, pour 1966, étant donné que l'année était déjà avancée et que des élections municipales allaient avoir lieu en février 1967, M. Leman jugea bon de ne réclamer que \$8.900 pour la période d'avril 1966 à la fin de janvier 1967.

Comme l'indique l'article 64 de la Loi des cités et villes, le règlement accordant une rémunération au maire et aux conseillers pour leurs services comme tels, "doit, pour entrer en vigueur et devenir

exécutoire, être approuvé par les électeurs municipaux propriétaires d'immeubles imposables de toute la municipalité".

Des contribuables se sont prévalus de cet article de loi pour réclamer un référendum. Celui-ci a eu lieu récemment : 247 propriétaires ont voté contre et 182 pour une telle rémunération.

Dans l'analyse du scrutin, on remarque cependant que les propriétaires qui paient le plus de taxes ont accepté à 82 p. 100 que le maire soit rémunéré tandis que ceux qui paient le

moins ont refusé à 52 p. 100. En effet, les 182 propriétaires en faveur ont des immeubles imposables d'une valeur totale de \$7.870.000 tandis que les adversaires d'une telle compensation sont propriétaires d'immeubles imposables d'une valeur de \$4.404.000. Mais, comme la loi précise que le résultat doit être majoritaire et en valeurs et en quantité, le maire Leman ne recevra pas ses \$8.900.

A la suite de cette défaite, Voir CANDIAC en page 6



M. Jean LEMAN maire-fondateur de Candiac

## La police est sur la piste des agresseurs d'Elwood Marsman

La police poursuit son enquête afin de retrouver les agresseurs d'un homme de 27 ans de race noire qui a été abattu de trois coups de revolver, vers 2 h. 15 vendredi matin, à sa sortie du "Hawaian Lounge", au 1258 de la rue Stanley, où il travaillait comme garçon de table.

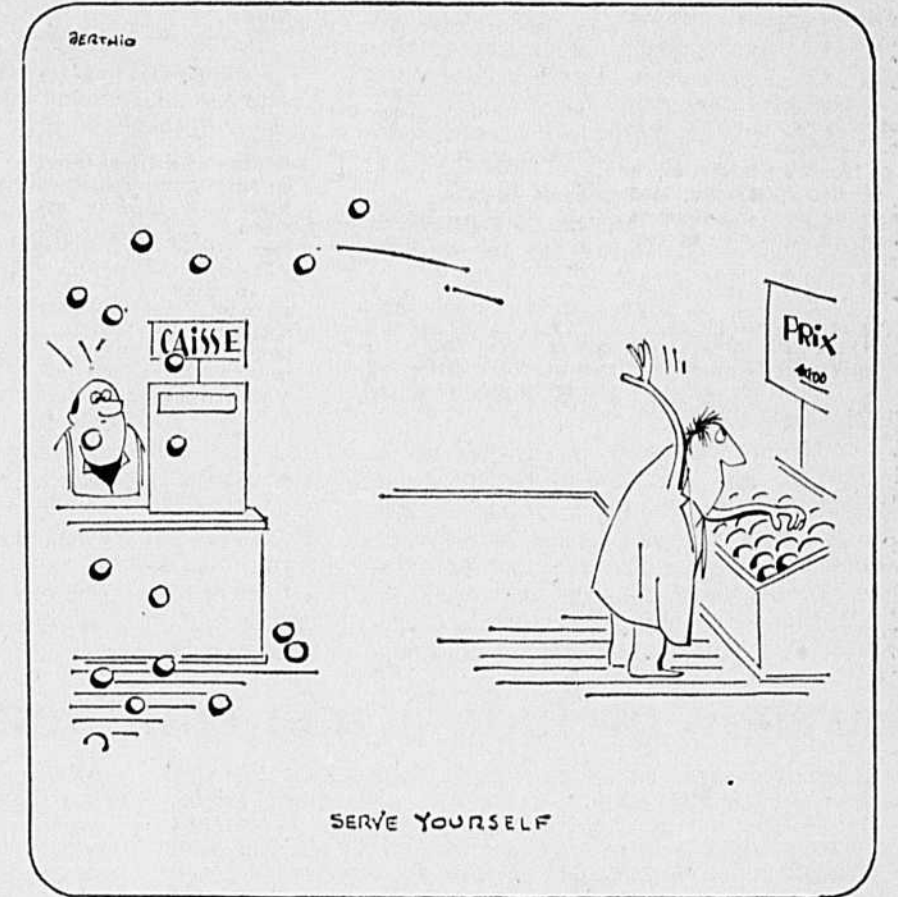
Le lieutenant-déetective Jean-Jacques Cinq-Mars, de la Patrouille de nuit, dirige l'enquête, assisté des sergents-déetectives Rosaire Gaumont et Gilles Masse. Personne n'a encore été appréhendé en rapport avec cette affaire, mais il semble

que les coupables seront capturés sous peu.

M. Elwood N. Marsman, la victime, du 1406 boul. Décarie, à St-Laurent, repose dans un état satisfaisant à l'hôpital Royal Victoria, où il a été transporté après l'attentat.

Il s'agit d'un règlement de compte. La victime a été atteinte de trois balles, dont l'une à l'épaule gauche, l'une à la poitrine et la dernière dans une cuisse. Une intervention chirurgicale pratiquée dès son arrivée

Voir LA POLICE en page 6



SERVE YOURSELF

6741 ST-HUBERT

**EXAMEN DE LA VUE**

**PRESCRIPTION DES VERRES**

OPTOMETRISTE-OPTICIEN DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL

**Talbot** Optométriste

Autrefois Optométriste consultant à l'Hôpital Sainte-Justine

272-7611 • 272-7616

**CARPORT WEATHER-VANE**

FIBREGLASS ou ALUMINIUM

Protection contre NEIGE • VERGLAS GLACE • SOLEIL

Magnifique PATIO EN ÉTÉ

ACHETEZ MAINTENANT PAYEZ PLUS TARD

Avants Weather-Vane 3055 Ave. Verdun, Verdun, Qué. Tel.: 769-3853

S.V.P. me fournir tous renseignements et votre offre de paiements différés.

NOM ..... ADRESSE ..... VILLE ..... TEL. ....

**Nouvelle CHAISE STENO**

Base en acier tubulaire. — Finie aluminium — Roulettes en caoutchouc sur roulement à billes — Siège et dossier ajustables — Matériel en vinyl de couleur: rouge, vert, brun ou gris.

PRIX REGULIER: \$39.75

SPECIAL PILON: \$29.95

**PILON inc.** FOURNITURES DE BUREAU

750 BEAUBIEN, 273-9501 • 800 MONT-ROYAL, 524-3031

8559 ST-LAURENT, 381-6761 • 851 DÉCARIE, 748-7961

280 OUEST, RUE SAINT-JACQUES, 842-4171

**DODGE CHRYSLER VALIANT CORONET SIMCA CAMIONS**

L'HOMME L'AUTRE BORD DU PONT VEND MOINS CHER

AUTOS USAGÉES Dependable

Vos services d'auto usagées

**Longueuil** AUTOMOBILE LTÉE

268 O. St-Charles, Longueuil 674-1571

## La RCMP a un nouveau réseau de téléphotos

OTTAWA. (PCF) — Le dernier-né des adversaires du crime organisé est entré hier en fonction.

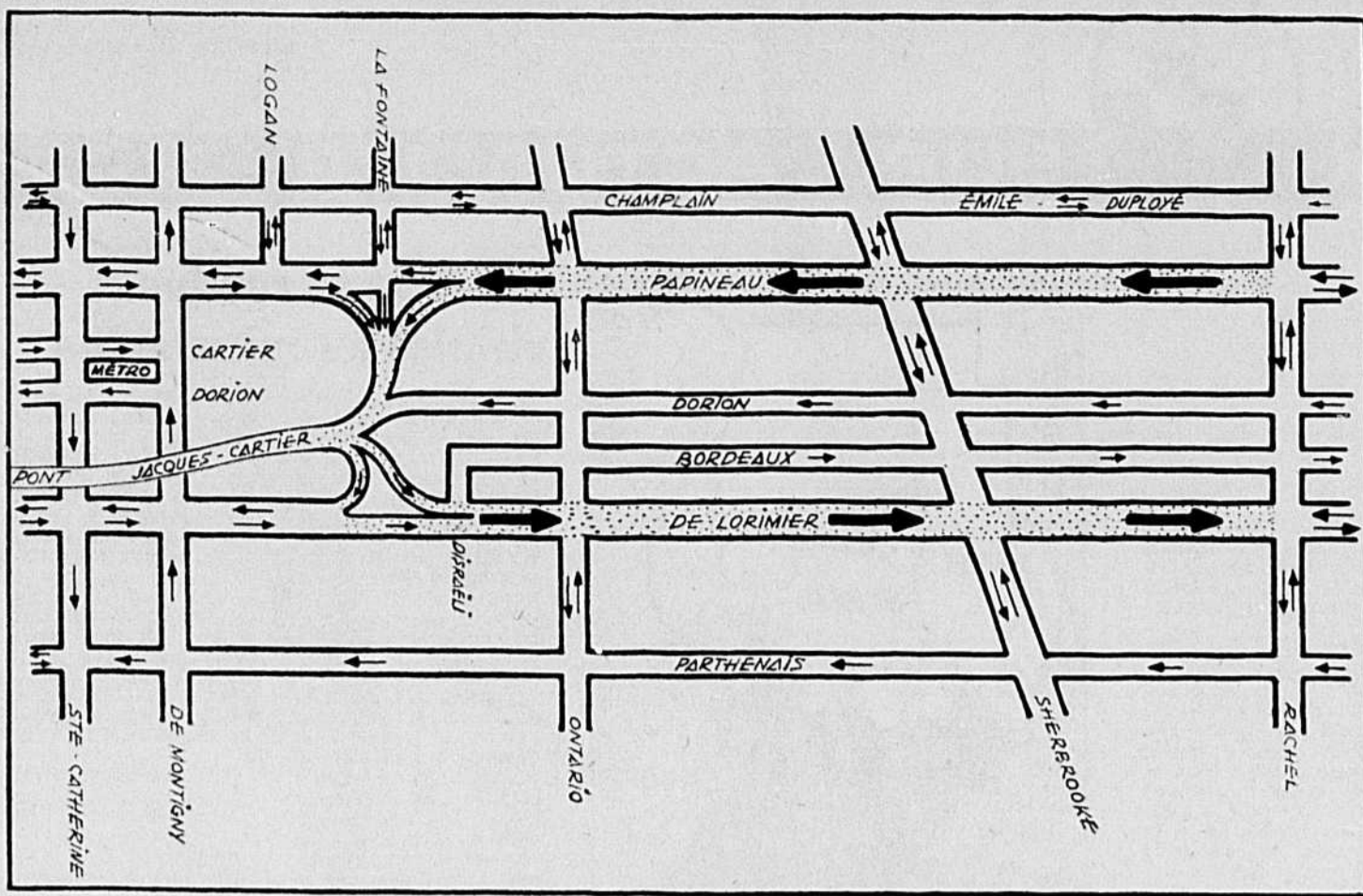
Il s'agit d'un réseau de transmission de téléphotos au service de la Gendarmerie royale du Canada (RCMP).

Le réseau reliera entre eux sept centres importants du Canada.

Le réseau de la RCMP se servira de l'équipement le plus moderne pour transmettre et recevoir les photographies de faux chèques, de documents et même d'empreintes digitales. Les postes desservis sont situés à Montréal, à Ottawa, à Toronto, à Winnipeg, à Regina, à Edmonton et à Vancouver.

L'organisation de ce réseau de téléphotos fait suite à un vœu formulé lors de la conférence fédérale-provinciale de janvier dernier sur le crime organisé.

On étendra le service graduellement à tous les sous-centres de la RCMP et aux Polices provinciales dans tout le Canada.



### La rue Papineau à sens unique nord-sud de la rue Rachel à la rue Lafontaine dès demain

Le tronçon "Rachel-Lafontaine" de la rue Papineau sera à sens unique "nord-sud" dès 10 h. demain matin, apprend-on, à l'hôtel de ville. Cette rue à sens unique complète le projet d'aménagement des abords du pont Jacques-Cartier. On se rappelle que la rue de Lorimier a été récemment décrétée à sens unique "sud-nord", également entre la rue Lafontaine et la rue Rachel. D'autre part, les travaux d'excavation entrepris rue Windsor en vue de la pose de l'égout collecteur St-Jacques-d'Youville, nécessiteront, pour une

période d'environ deux semaines, la fermeture partielle de cette rue, plus particulièrement dans le tronçon compris entre les rues Notre-Dame et St-Jacques. Ainsi, à compter de 9h.30 demain matin, les mesures suivantes seront en vigueur : 1) — la rue Windsor, entre les rues St-Jacques et Notre-Dame, sera temporairement à sens unique nord-sud ; 2) — la rue de la Cathédrale, de la rue Notre-Dame au boul. Dorchester, temporairement à sens unique sud-nord.

## INSTITUTEURS

SUITE DE LA PAGE 3

un mois. Il s'est demandé si la Commission déléguait des interlocuteurs valables.

Le dirigeant syndical a ajouté qu'au sujet des conditions de travail les contre-propositions patronales n'apportent que très peu d'améliorations. Quant aux offres pécuniaires, M. Nault a dit que les augmentations proposées ne couvrent même pas les augmentations du coût de la vie depuis deux ans, et encore moins ne permettent aux enseignants de participer eux aussi à l'élévation du niveau de vie provenant de l'accroissement de la productivité nationale.

La manifestation s'est déroulée dans l'ordre. Les instituteurs se sont groupés d'abord en face de l'édifice de la CECM où ils ont entendu M. Nault et M. Philip Shore, président de la Fédération des instituteurs catholiques de langue anglaise. Pendant que 8 négociateurs de l'Alliance et de la Fédération étaient reçus par un groupe de négociateurs patronaux, les instituteurs ont défilé dans les rues entourant l'édifice de la CECM.

En même temps d'autres représentants patronaux donnaient une conférence de presse.

La police de Montréal était sur les lieux principalement pour permettre aux instituteurs de traverser sans danger pour eux la rue Sherbrooke. L'Alliance avait son propre service d'ordre.

## Vol de montres dans une auto

300 montres, évaluées à plus de \$5.000, ont été volées dans l'auto de Candino Watch, 1980 ouest, rue Sherbrooke, immobilisée sur un terrain de stationnement situé au no 1215, carré Phillips. Les voleurs ont forcé le ventilateur de la portière droite pour s'emparer de la valise contenant les montres.

**OBTENEZ \$1000 POUR \$390**

Renseignez-vous sur L'ENTRAIDE IMMOBILIERE LAURENTIENNE

1344 est, rue Sherbrooke Montréal 24

Sans aucune obligation de ma part, veuillez me faire parvenir tous les renseignements sur votre proposition.

NOM .....  
ADRESSE .....  
VILLE .....

Apportez-en chez-vous ce soir - Ble \$1.75

**JORDAN VALLEY**  
Duckling Rosé

**VINS JORDAN**  
JORDAN WINES (QUÉBEC) LTD.  
MONTRÉAL, QUÉBEC

## \$3,500,000 de faux chèques de voyageurs

(de notre édition finale d'hier)

TORONTO. (UPI) — Un homme recherché par les corps de police du Canada, des États-Unis, de l'Amérique du Sud et de l'Europe devait comparaître aujourd'hui à Toronto pour répondre d'une accusation d'entente délictueuse pour commettre une vaste fraude, à la suite de l'impression de faux chèques de voyageurs représentant une somme d'environ \$3,500,000.

Joseph Cleon Irwin, âgé de 28 ans, alias David Klein, a été arrêté par la police dimanche soir. Selon la police, une somme d'environ \$400,000 à \$500,000 en faux chèques de voyageurs aurait été encaissée depuis un an. La police a également saisi de ces faux chèques pour un montant de \$3,000,000 ainsi que les plaques qui ont servi à les imprimer.

## Faits divers

SUITE DE LA PAGE 3

été prises pour venir en aide à la jeune femme de M. Conrad.

Tout renseignement concernant cet attentat peut être communiqué à la police de Laval, en composant : 669-1761, ou au Service de sécurité de la Banque Royale du Canada, en composant : 845-3118.

**Premier meurtre**  
Il s'agit du premier meurtre

## 3e victime d'un effondrement

QUEBEC. (PCF) — M. Réal Lessard, 45 ans, de Shawinigan, a succombé hier après-midi, à des blessures subies lors de l'effondrement du toit du centre civique de cette ville, le 24 octobre.

M. Lessard, qui avait été transporté à l'hôpital Laval, de Québec, est la troisième victime de cette tragédie.

Des cambrioleurs sont entrés par effraction dans une roulotte de Petrifond Foundation, sur le chantier situé à St-Jacques et Décarie, et ont fait main basse sur \$1.032 de matériaux et d'outils.

Dans la taverne Wallace, 501, rue Congrégation, on a pris une quantité d'articles dont des verres et trois caisses de bière.

## Une femme fait fuir un bandit armé d'un couteau

Un bandit, lorsqu'il parlait des femmes, à l'avenir n'emploiera plus l'expression "du sexe faible". Il en a rencontré une qui lui en a fait voir de toutes les couleurs lorsqu'il a tenté de la voler chez elle, vers 10 h. hier matin.

Mme Marie-Laure Brousseau du 4577 rue de Lorimier, s'est tellement bien défendue contre son agresseur qui la menaçait d'un couteau que celui-ci a préféré prendre la fuite après avoir blessé sa victime de son arme. Celle-ci a pu réintégrer son logement après avoir été traitée à l'hôpital.

## Bambin tué par une auto

Un bambin de 5 ans, Alain Lecours, fils de M. et Mme Benoît Lecours, route rurale no 1, près de Sherbrooke, a été tué par une auto, vers 7 h. 25 hier soir, sur le Chemin Belvedere, dans le canton Ascot, comté de Sherbrooke.

La petite victime a succombé à ses blessures sur les lieux de la tragédie.

## Vol d'un camion contenant 40 pneus

ST-ESPRIT — Un camion contenant des pièces et accessoires d'automobiles évaluées à \$2.000 a été volé hier dans un garage de St-Esprit, comté de Montcalm, à 35 milles au nord-est de Montréal.

Peint en vert bouteille et portant les mots "Montcalm Electrique" sur ses flancs, le véhicule disparu contenait 40 pneus, des appareils de précision et diverses pièces d'autos.

## Des élections à Saint-Jean

SAINT-JEAN. — Deux candidats aux élections municipales à Saint-Jean, MM. Jean Granger et Conrad Lanoue, ont créé une surprise au moment de déposer leur bulletin, à l'occasion de la présentation des candidats. Ils feront la lutte aux échelons sortants, MM. Fernand Roy et Ronald Beauregard. Les élections se dérouleront dimanche, entre dix heures du matin et sept heures du soir.

## Cambriolages

Plus de six mille électeurs ont le droit de suffrage. Les deux nouveaux venus dans l'arène politique municipale n'ont présenté aucun programme. Ils se sont contentés de dire qu'ils offrent leurs services à la population, pour créer une meilleure harmonie à l'hôtel de ville.

## PALAIS

SUITE DE LA PAGE 3

que autres autorités en matière commerciale et financière, sont à la recherche du projet qui revaloriserait la vie économique de l'est de la métropole.

Il ne fait plus aucun doute, après les propos tenus par M. Nerenberg, que d'importantes modifications seront apportées au Palais du commerce en vue de la réalisation de ce projet à long terme. On n'exclut pas de nouveau la possibilité, que le terminus de l'est démenage ses penates dans le Palais du commerce et que le terrain du terminus actuel soit utilisé pour la construction d'un autre immeuble.

Evidemment, rien n'a encore transpiré du projet, à l'étude. Suivant l'exemple du maire Drapeau, comme l'a expliqué M. Nerenberg, les Domaines Concordia attendent que la signature d'un accord soit chose faite avant de dévoiler quoi que ce soit. A quand la prochaine signature ?

## Fin de la grève à Pte-aux-Trembles

La grève des employés de la ville de Pointe-aux-Trembles, qui durait depuis 13 semaines, est terminée.

Les membres des succursales 304 et 312 du Syndicat canadien de la fonction publique ont en ériné, hier après-midi, l'entente de principe survenue samedi entre les négociateurs en présence du chef conciliateur du ministère du Travail, M. Réal Mireault.

Le travail ne reprendra toutefois que lundi prochain pour les employés de bureau, mais peut-être avant pour ceux du Service de la voirie.

## Les commentaires de Jean-Charles Harvey



le matin à 8 h. 10  
le midi à 12 h. 33  
**CKAC/73**

Téléphonez au salon

# MORGAN

le plus près de chez-vous

Des mèches Clairol\* pour éclairer et embellir votre chevelure... seulement \$10

Vous verrez comment quelques mèches ici et là peuvent rehausser votre éclat naturel. Six ou huit mèches Miss Clairol\* suffisent et déjà vous êtes plus belle ! Et, notre offre à prix modique vous permet d'en profiter tout de suite.

Pour cette semaine seulement :  
Ondulation permanente de luxe Morgan appropriée à la coloration de vos cheveux ; à moitié prix. **12<sup>50</sup>**  
Prix courant 25.00

\*Marque déposée

Pour rendez-vous, venez ou téléphonez  
Magasin centre-ville : 844-1515  
Dorval : 631-6741  
Rockland : 739-5521  
Boulevard : 728-4571

SALON DE BEAUTE — RAYON 71 — CINQUIEME

HEURES D'AFFAIRES MORGAN : Centre-ville et Snowdon : 9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m. — Jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. p.m.  
Dorval, Rockland et Boulevard : 9 h. 30 a.m. à 6 h. p.m. — Jeudi et vendredi jusqu'à 10 h. p.m.  
Téléphone : 842-6261

## UN HOMME AVANTAGEUX A CONNAITRE...



**GASTON LAVALLÉE**  
6425, rue Louis-Hémon, 729-2801

Pour obtenir conseils sages et service diligent en assurance-Vie et Santé personnelle ou commerciale.

**L'EXCELSIOR**  
Compagnie d'Assurance Vie

Centre PHONALIX de CONVERSATION ANGLAISE

## CONVERSATION ANGLAISE

Enseignement actif et audio-visuel. Vous parlez dès le premier cours. Vous êtes sûr de vous à la fin de la première étape. Vous parlez vos amis à la fin du cours... on vous recherchera comme expert à la fin du cours avancé.

Assistez gratuitement à un cours le lundi ou mercredi à 7 h. p.m. prenez un rendez-vous en signalant 842-1791

**INSTITUT ALIE**

COURS PAR CORRESPONDANCE ALIE TEL. : 842-1791  
4364 rue St-Denis, Montréal 18

NOM ..... AGE .....  
ADRESSE .....  
VILLE ou VILLAGE ..... TEL ..... LA. PR .....

4364, ST-DENIS, Mtl 18

Les fanfarons sont rarement braves, et les braves sont rarement fanfarons.  
C'est le faible qui s'offre le plus souvent à secourir le faible.  
Christine de Suède  
J. Desbailles

ANNONCE

**Cigarettes, hygiène physique et publicité**

La majorité des Canadiens sont d'avis que l'on devrait indiquer clairement sur chaque paquet la teneur en goudrons et en nicotine des cigarettes. Vaut-il tenir compte de leur désir? On sait déjà que l'opinion publique peut avoir du poids, en voyant ce qui se passe aux Etats-Unis, où l'industrie du tabac est présentée la vedette d'une sorte d'opéra bouffe. Et il se pourrait bien que cela conduise à un exposé des faits dans la publicité des fabricants de cigarettes. Les fumeurs connaîtront peut-être bientôt la teneur exacte en goudrons et en nicotine des cigarettes qu'ils fument, ce qui leur permettra d'évaluer eux-mêmes les risques qu'ils courent. En 1964, le Rapport sur le Tabac et la Santé du Directeur du Service de Santé des Etats-Unis concluait en ces termes: "La cigarette constitue pour la santé un danger suffisamment grave pour justifier l'emploi de mesures appropriées." Fera-t-on quelque chose de? En fin de compte, c'est l'opinion publique canadienne et la force avec laquelle elle s'exprime qui peuvent déclencher les événements. D'ici là, ne manquez pas de lire l'article spécial de Sélection du Reader's Digest de novembre sur la cigarette. Tout le monde en parlera. Achez votre exemplaire sans tarder!



Photos Yves Beauchamp, LA PRESSE



**OFFRES D'EMPLOIS  
Ville de Montréal  
SERVICE DU PERSONNEL**

**Assistant technique — hommes —** Traitement initial: \$4,545. Augmentations annuelles jusqu'à \$5,625.

Effectuer, sous la direction d'un contremaître ou d'un ingénieur, diverses tâches manuelles, techniques et d'écritures relatives à l'exécution d'ouvrages d'utilité publique.

Les candidats nommés à cette fonction subiront un entraînement au travail afin de pouvoir éventuellement assumer des fonctions de cadres.

Posséder le diplôme d'un institut de technologie reconnu conférant au détenteur le droit de faire partie de la Corporation des Techniciens professionnels de la province de Québec. Aucune expérience n'est exigée.

**Chef instructeur (Voie publique) — hommes — (\$7,030 - \$8,330) —** Voir à l'organisation et à l'administration des cours pour l'entraînement des conducteurs d'appareils motorisés de la Ville.

Au moins l'équivalent d'une 11e année d'études. Plusieurs années d'expérience dans un travail se rapportant à l'organisation et à l'administration de cours de formation, de préférence, pour des conducteurs d'appareils motorisés. Une compensation sur le nombre d'années d'expérience requis sera accordée aux candidats possédant un diplôme en enseignement technique. **Date limite d'inscription: 11 novembre 1966.**

**Commissaire grade 1 — hommes —** Traitement initial: \$2,700. (Hommes mariés: \$3,000). Augmentations annuelles jusqu'à \$4,000. Au moins 17 ans. Résidence à Montréal. Au moins l'équivalent d'une 11e année d'études. Aucune expérience n'est exigée.

**Dactylo —** Traitement initial: \$2,700. Augmentations annuelles jusqu'à \$4,000. Au moins 17 ans. Résidence à Montréal. Au moins l'équivalent d'une 11e année d'études. Aucune expérience n'est exigée.

**Maquettiste (Aquarium municipal) — (\$4,545 - \$6,705) —** Le traitement initial sera déterminé selon l'expérience du candidat. Concevoir, illustrer et réaliser artistiquement le montage des bassins de l'aquarium et exécuter des travaux de dessins requis pour les fiches d'identification des spécimens aquatiques. Au moins l'équivalent d'une 11e année d'études et avoir suivi des cours de dessin industriel, artistique et commercial d'une institution reconnue. De préférence, avoir suivi des cours universitaires de sciences naturelles. Quelques années d'expérience, à temps complet, dans des travaux de dessin artistique ou de fabrication de maquettes, de préférence, dans le domaine de la faune et de la flore aquatiques. **Date limite d'inscription: 11 novembre 1966.**

**Opératrice de perforatrice-vérificatrice —** Traitement initial: \$3,200. Augmentations annuelles jusqu'à \$4,545. Au moins 17 ans. Au moins l'équivalent d'une 9e année d'études. Avoir une expérience suffisante pour permettre à la candidate de subir un test à un rythme minimum de 8,000 frappes à l'heure.

**Policier —** Traitement initial: \$4,955. Augmentations annuelles jusqu'à \$6,350 après 3 ans de service. Etre citoyen canadien, avoir au moins 18 ans et demi à la date de l'examen préliminaire et ne pas avoir atteint 30 ans à la date d'entrée en fonction. Au moins l'équivalent d'une 11e année d'études. Taille minimum: 5'8", poids minimum: 140 livres sans vêtement.

**Préposé aux estimations (Ateliers) — hommes —** Traitement initial: \$5,950. Augmentations annuelles jusqu'à \$7,245. Dresser des listes de matériaux requis pour divers travaux d'ateliers suivant les dessins, plans ou croquis; établir le coût des matériaux et évaluer des heures de travail requises pour l'exécution des différentes opérations; compiler les données nécessaires et rédiger les rapports d'estimations.

Au moins l'équivalent d'une 11e année d'études. Quelques années d'expérience à temps complet, dans la préparation d'estimations se rapportant à des travaux d'ateliers; matériaux et main-d'œuvre; pouvoir lire des plans et exécuter certains travaux de dessin technique. Une compensation sur le nombre d'années d'expérience requis sera accordée aux diplômés d'un institut de technologie reconnu ainsi qu'aux membres en règle de la Corporation des Techniciens professionnels de la province de Québec. **Date limite d'inscription: 11 novembre 1966.**

**Steno-dactylo — femmes —** Traitement initial: \$3,200. Augmentations annuelles jusqu'à \$4,545. Au moins 17 ans. Au moins l'équivalent d'une 11e année d'études. Aucune expérience n'est exigée.

**Technicien (gestion de l'outillage) — hommes —** Traitement initial: \$5,950. Augmentations annuelles jusqu'à \$8,330. Etudier et déterminer les besoins des différents services de la Ville en véhicules de tous genres; établir les possibilités et les limitations des appareils motorisés afin de s'assurer qu'ils répondent aux besoins des travaux à effectuer; étudier les devis des manufacturiers et suggérer les modifications jugées utiles.

Au moins l'équivalent d'une 11e année d'études. Un certain nombre d'années d'expérience à temps complet dans des travaux connexes aux devoirs de la fonction. Une compensation sur le nombre d'années d'expérience requis sera accordée aux diplômés d'un institut de technologie reconnu ainsi qu'aux membres en règle de la Corporation des Techniciens professionnels de la province de Québec. **Date limite d'inscription: 11 novembre 1966.**

**Traducteur (Laboratoire de contrôle et recherche — Travaux publics) —** Traitement initial: \$8,330. Augmentations annuelles jusqu'à \$9,625.

Traduire correctement du français à l'anglais et de l'anglais au français des textes techniques ou autres se rapportant particulièrement aux normes et standards de tous les produits ou matériaux achetés par la Ville.

Posséder un baccalauréat ès arts d'une université reconnue. Un certain nombre d'années d'expérience dans des travaux de traduction de français à l'anglais ou de l'anglais au français. **Date limite d'inscription: 11 novembre 1966.**

**FORMULES DE DEMANDE D'EMPLOI:** Tout candidat doit s'inscrire au moyen de la formule "demande d'emploi" qui s'obtient par la poste ou au service du personnel, bureau 403, à l'hôtel de ville, et qui doit être retournée au service du personnel, dûment complétée et accompagnée des certificats originaux de naissance et d'études, ainsi que de trois photos récentes (format passeport).

Dans tous les cas, les candidats doivent parler et écrire la langue qu'ils connaissent le mieux, et posséder une connaissance suffisante de la langue seconde. Ils doivent également posséder les qualités personnelles appropriées, et jouir d'un état physique satisfaisant.

**Sorcières et chats noirs plein l'esprit, argent et friandises plein leur sac...**

Des sorcières et des chats noirs plein l'esprit, des pommes, des papillottes et des pièces de monnaie plein leur sac, c'est tout ce qu'il fallait à des centaines de milliers de jeunes Montréalais pour passer hier une belle soirée d'Halloween. Et il y a également le déguisement que l'on avait choisi avec soin, ce qui ne trompait pas le voisin, même s'il fait semblant de jouer le jeu pour procurer encore plus de plaisir aux enfants. Mais même une soirée d'Halloween doit

prendre fin. Après avoir, assis sur le trottoir, compté la "recette" de la soirée, on regagnera la maison pour commencer à rêver de la prochaine. Plusieurs milliers songeaient aussi aux jeunes déshérités. Leur petite main serrait précieusement un tirelire de l'UNICEF, ils demandaient la charité au nom de cet organisme qui s'occupe des enfants moins favorisés à travers le monde entier.

**M. Bellemare propose un accroissement des mesures de sécurité dans le bâtiment**

TROIS-RIVIERES. — "Des tragédies, comme celles qui viennent de survenir à Shawinigan, ne devraient pas se renouveler", a catégoriquement déclaré le ministre du Travail, du Commerce et de l'Industrie, M. Maurice Bellemare commentant l'effondrement de la toiture du Pavillon civique à

Shawinigan, survenu vendredi, le 21 octobre, entraînant la mort de deux personnes, ainsi que des blessures à plusieurs autres.

Le ministre Bellemare a indiqué qu'il est trop tôt, pour déterminer la cause exacte de cette catastrophe, mais il a tenu à souligner que "si on portait toujours l'attention nécessaire et la prudence voulue dans l'exécution des travaux de construction, particulièrement d'immeubles commerciaux et industriels on pourrait prévenir les tragédies de ce genre".

Dans les milieux du bâtiment, a dit le ministre, on juge trop rigides les règlements du gouvernement. A analyser la situation, on se rend compte qu'ils ne le sont pas encore suffisamment. Il ne faudra pas se surprendre, si le gouvernement se montre plus sévère dans la formulation et dans l'application des règlements en matière de construction commerciale et industrielle.

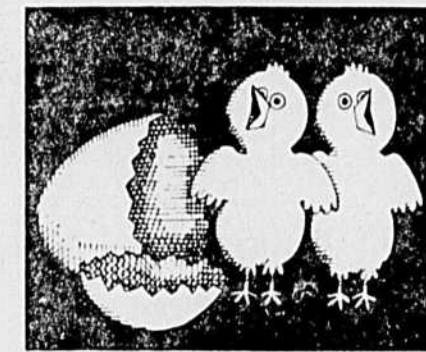
Dans l'attribution des contrats, s'est demandé le ministre, est-ce qu'on laisse le cas de la sécurité pour compte, en faveur d'autres impératifs, sans doute à considérer, mais qui ne devraient pas primer sur le bien général.

**Gérin-Lajoie convoquera une assemblée au sujet des passages à niveau**

VAUDREUIL. — En présence du conseil des étudiants à la Cité des jeunes, le député de Vaudreuil-Soulanges, M. Paul Gérin-Lajoie, a rencontré hier soir les promoteurs d'une pétition réclamant que les convois ralentissent à 10 milles à l'heure au moment de s'engager sur le passage à niveau, à Dorion, où 20 adolescents et adolescentes ont perdu la vie dans la tragédie du vendredi soir 7 octobre dernier. La requête portait 16,000 noms. L'initiative de les recueillir revient à M. Arthur Pothier, des Cèdres et conducteur de locomotives depuis 23 ans au service du Pacifique Canadien, ainsi qu'à M. Michel Berthiaume, du même endroit et étudiant à la Cité des jeunes. Admettant leur bonne foi, M. Lajoie a soutenu que leur péti-

tion n'avait toutefois pas observé les procédures normales, puisque la direction de l'association des élèves à la Cité des jeunes n'en avait pas été mise au courant. Le député de Vaudreuil-Soulanges a souligné qu'il ne représentait pas que la ville de Dorion. Le ralentissement de la vitesse devrait normalement s'imposer à tous les passages à niveau dans le secteur, de manière à rendre justice à tous. En guise de conclusion et après avoir écouté les différentes expressions de points de vue, M. Gérin-Lajoie a promis de convoquer une assemblée, avec la présence d'un attaché au ministère fédéral des Transports et Communications, afin d'étudier en profondeur et avec lui la réclamation des pétitionnaires.

**Comptez sur nous pour doubler votre argent.**



Les Obligations du Centenaire du Canada

Renseignez-vous à la Banque de Nouvelle-Écosse sur les nouvelles Obligations d'Épargne du Canada — série du Centenaire, ainsi que sur les effets des émissions antérieures que vous détenez. Nous pouvons vous conseiller sur le meilleur moyen de doubler votre avoir avec les nouvelles Obligations d'Épargne du Canada. Elles sont en vente à toutes nos succursales.

**La Banque de Nouvelle-Écosse**

**Woolco** Une Conception Moderne de la Vente au Détail

**Chaussures d'hiver pour la Famille**

D'un océan à l'autre

|   |  |   |   |  |  |
|---|--|---|---|--|--|
| <b>BOTTILLONS COSAQUES</b><br>Vinyle résistant au froid, rebelle à l'eau. Doublure mailletonnée. Fillettes, pointures 11 à 4, noir seulement. <b>4.97</b> paire<br>Dames, pointures 5 à 13, noir seulement. <b>5.97</b> paire | <b>BOTTILLONS A TALONS LAMELLES</b><br>Cuir grenu chameau flexible. Doublure peluche naturelle. Modèle casage, talon lamellé 15/8. Noir ou brun. Pour dames, pointures 5 à 10. <b>9.88</b> paire | <b>COUVRE-CHAUSSURES</b><br>Aubaine exceptionnelle! Talon agrapant empêchant les couvre-chaussures de s'enlever. Noir seulement. Pour hommes, pointures 6 à 12. <b>1.66</b> paire | <b>BOTTILLONS APRES-SKI</b><br>Parfaits pour le curling! Empeignes en cuir souple, genre moccasin. Doublure peluche. Noir seulement. Pour hommes, pointures 6 à 12. <b>9.97</b> paire | <b>COUVRE-CHAUSSURES A GLISSIERE</b><br>Empeignes tout-caoutchouc rebelles à l'eau. Glissière "heavy duty". Noir seulement. Pour hommes, pointures 6 à 12. <b>3.66</b> paire | <b>BOTTILLONS CAOUTCHOUC</b><br>Caoutchouc rebelle à l'eau. Doublure peluche, revers mouton. Pour enfants, pointures 6 à 3. Brun, blanc ou rouge. Pointures 6 à 3. <b>2.44</b> PAIRE<br>Pour garçons, brun ou noir. Pointures 1 à 5. <b>3.44</b> PAIRE<br>Pour hommes, brun ou noir. Pointures 6 à 12. <b>3.66</b> PAIRE |
|---|--|---|---|--|--|

**LUNDI AU VENDREDI — 10 A.M. A 10 P.M. — SAMEDI 9 A.M. A 10 P.M.**

DITES SIMPLEMENT: "Portez à mon compte"

**PLACE PORTOBELLO, 7200 BOULEVARD TASCHEREAU**

SATISFACTION GARANTIE  
**WOOLCO**  
ECHANGE OU ARGENT REMIS



Le président Johnson est entouré de soldats américains qui attendent leur tour pour lui serrer la main durant sa visite au camp Stanley, en Corée du Sud. Le président a rendu visite aujourd'hui aux troupes américaines et sud-coréennes près de la zone de démarcation entre les deux Corées.

# Johnson aux troupes de Corée: il vaut mieux combattre en Asie qu'à Honolulu

SEOUL (UPI, Reuter, AFP) — Le président Lyndon Johnson a rendu visite aujourd'hui aux troupes américaines stationnées dans une région fortifiée qui fait face à la Corée du Nord communiste. Il leur a déclaré que les Etats-Unis combattent pour enrayer l'agression au Vietnam et devront peut-être combattre ailleurs en Asie, parce que "nous préférons le faire là bas plutôt qu'à Honolulu".

Le président, qui est à sa dernière journée complète de sa tournée asiatique, s'est rendu par train spécial, en compagnie du président sud-coréen Chung Hee Park, de Séoul au quartier général de la 26e division sud-coréenne, à une vingtaine de milles au sud de la zone démilitarisée qui sépare les deux Corées. Il s'est ensuite rendu au camp Stanley, où sont stationnés une partie des 50,000 soldats américains en service en Corée.

M. Johnson a voyagé par tous les moyens de transport disponibles: limousine, train, hélicoptère et jeep. Il a mangé dans un mess avec des hommes du 11e bataillon de génie, il a serré des centaines de mains et a visité un petit village coopératif.

Après le déjeuner au camp Stanley, le président a affirmé la détermination des Etats-Unis de conserver ce qu'ils ont acquis et de combattre la dictature et l'agression, comme ils le font actuellement au Vietnam.

"Quatre cent mille de nos jeunes gens, la fleur de notre jeunesse, sont là bas. Nous préférons combattre là plutôt qu'à Honolulu".

Au cours de sa visite au village coopératif, le président a remis un appareil de télévision à un représentant des paysans. Il a également revêtu l'ample tunique d'un patriarche coréen et le petit chapeau noir qu'il a aussitôt remplacé par un chapeau de cowboy américain, à l'amusement de la foule réunie dans un champ.

M. Johnson a aussi fait faire un tour en hélicoptère à l'un des vieux du village, qu'il a invité à venir aux Etats-Unis.

Au Q.G. de la 26e division d'infanterie sud-coréenne, le président a assisté à une démonstration de karaté par 23 experts de l'armée coréenne et a décerné l'Étoile d'argent à trois soldats coréens pour bravoure à l'action au Vietnam.

La Corée demande une aide accrue

Le président avait commencé la journée par un entretien à huis clos avec le président Park au cours duquel ils ont discuté les problèmes intéressants les deux pays. Un mémoire préparé par les experts sud-coréens a également été présenté à M. Johnson. On apprend de bonne source que le mémoire demande aux Etats-Unis de porter à \$200 millions leur aide militaire annuelle à la Corée du Sud afin de lui permettre d'entretenir et de moderniser son armée de 650,000 hommes. Il demande également un prêt de \$300,000,000 à long terme et à faible intérêt en vue de financer le 2e plan quinquennal pour le développement économique du pays.

On croit savoir d'autre part que le président Park a informé M. Johnson que le corps expéditionnaire de 45,000 hommes constituait le maximum que la Corée du Sud pouvait engager dans la guerre du Vietnam.

Hier, le président Johnson avait reçu à Séoul un accueil délirant qu'il n'oubliera pas de sitôt. Il a été acclamé par quelque deux millions de Coréens sur le parcours conduisant de l'aéroport de Kimpo au centre de la capitale. Sur la place de l'hôtel de ville, le déchainement populaire était à son comble et M. Johnson a dû intervenir pour calmer l'ardeur de ses admirateurs.

Fin de la tournée asiatique

De Séoul, le président Johnson, dont le séjour en Corée se termine demain, partira pour Anchorage, en Alaska, où il ouvrira une campagne politique.

qui ne se terminera qu'à la veille des élections législatives le 8 novembre.

M. Johnson rentrera demain soir à Washington, et repartira vraisemblablement dès vendredi pour effectuer cette fois une tournée électorale qui pourrait le conduire dans une dizaine

d'Etats, d'une extrémité à l'autre du pays.

La Maison Blanche ne confirme ni ne dément pour l'instant les multiples rumeurs qui prétendent au chef de l'exécutif l'intention d'effectuer une ultime "tourné éclair" à la veille des élections.

## Brejnev: Pékin fait le jeu des USA au Vietnam

MOSCOU (UPI, AFP, PA) — M. Léonide Brejnev, secrétaire général du parti communiste soviétique, a déclaré aujourd'hui que le refus de la Chine de coopérer avec les autres pays communistes pourrait se révéler être un facteur décisif dans l'avenir de l'aide au Nord-Vietnam.

Le dirigeant soviétique a ajouté que "là où les impérialistes trouvent la moindre fissure dans le front anti-impérialiste ils ont recours à la force brutale de l'agression".

L'Union soviétique a déjà accusé dans le passé la Chine de faire obstruction à l'acheminement de l'aide destinée au Nord-Vietnam à travers son territoire.

Selon des milieux bien informés, une plus grande proportion de l'aide soviétique pourrait être expédiée par la voie maritime à l'avenir.

Efforts paralyants sur l'effort de Hanoi

Toutefois, les propos de M. Brejnev semblent reconnaître les difficultés de l'acheminement de l'aide par voie maritime et les effets paralyants que l'intransigence chinoise pourrait avoir sur l'effort de guerre de Hanoi à l'avenir.

Le leader du Kremlin a tenu ces propos à Tbilisi, capitale de la Géorgie, au cours d'une cérémonie marquant la remise de l'ordre de Lénine à la République soviétique de Géorgie.

Après avoir condamné la ligne "scissionniste" des dirigeants chinois, M. Brejnev a

ajouté que l'Union soviétique est fermement persuadée que la collaboration, en vue du maintien de la paix et de la sécurité internationale, est possible avec les gouvernements et les hommes politiques de l'Occident, qui sont résolus à appliquer effectivement les principes de la coexistence pacifique avec des Etats ayant un régime social différent.

Hommage implicite au général de Gaulle

Les observateurs estiment que ces propos constituent un hommage implicite à la politique étrangère du général de Gaulle. Rappelons que la presse soviétique a indiqué clairement au cours de ces dernières semaines qu'elle considère la France comme le seul pays occidental qui envisage avec lucidité la conjoncture internationale actuelle.

Abordant le rôle des Nations unies, M. Brejnev a affirmé dans son discours d'aujourd'hui que l'Union soviétique est prête à contribuer, comme par le passé, aux activités de l'organisation mondiale, sur la base du respect rigoureux de la charte.

Parmi les leaders géorgiens ayant joué un rôle dans la lutte révolutionnaire des ouvriers et des paysans de Russie, M. Brejnev a évoqué le nom de Staline auquel il a attribué la 5e place, le nom dans l'ordre alphabétique à la suite de Sergo Ordjonikidze et de trois révolutionnaires géorgiens de deuxième plan.



A droite l'espion, à gauche le contact

Un sergent de l'armée de l'air des USA, Herbert Boeckenhaupt, 24 ans (droite) d'origine allemande mais naturalisé américain, a été arrêté hier et accusé d'espionnage pour le compte de l'Union soviétique avec Alexei Malinine (gauche) conseiller commercial adjoint de l'ambassade soviétique à Washington. Le FBI accuse le jeune militaire d'avoir rencontré le diplomate soviétique "dans l'intention de livrer à l'URSS des secrets concernant la défense nationale des USA". Boeckenhaupt était affecté à la transmission de messages de caractère secret.

## Un militaire américain est accusé d'espionnage

WASHINGTON (AFP, UPI)

— Le FBI (Sûreté fédérale américaine) a arrêté hier, un sergent de l'armée de l'air américaine sous l'accusation d'espionnage avec un diplomate soviétique.

Herbert William Boeckenhaupt, le sergent en question, est âgé de 23 ans. Né à Mannheim, en Allemagne fédérale, il émigra aux USA avec sa famille en 1948 et devint citoyen américain grâce à la naturalisation de ses parents. Il fut affecté au Pentagone d'avril 1964 à août 1965. Le FBI l'accuse en particulier d'avoir rencontré deux fois M. Alexei Malinine, conseiller commercial adjoint de l'ambassade soviétique à

Washington "dans l'intention de livrer à l'URSS des secrets concernant la défense nationale des Etats-Unis". Ces deux réunions se seraient produites en juin 1965 et en avril 1966.

Le FBI a refusé de dire si de l'argent avait été payé au cours des rencontres entre Boeckenhaupt et Malinine, et n'a pas voulu préciser si des renseignements avaient été fournis par le suspect.

La caution de Boeckenhaupt, détenu à Los Angeles, a été fixée à 50,000 dollars.

On dit à Washington que le diplomate soviétique Malinine sera déclaré espion des USA, et qu'il sera expulsé des USA.

## Un engin russe aurait explosé en plein ciel le 17 septembre

WASHINGTON (UPI) — Un très gros satellite soviétique, peut-être de la famille des engins-espions, a explosé dans le cosmos peu après son lancement le 17 septembre dernier.

Cette révélation est contenue dans le dernier rapport de l'Agence américaine de l'aéro-nautique et de l'espace (NASA) sur la "situation des satellites". Ce rapport est en fait un catalogue des "objets" qui orbitent autour de la Terre.

Le rapport déclare également que trois "objets d'origine inconnue" circulent autour de notre planète depuis quelques mois. Les spécialistes croient qu'il s'agit de débris provenant de lancements antérieurs, mais ils ne peuvent préciser lesquels. Il n'est pas impossible qu'il s'agisse de météorites, mais les hommes de science doutent fort que deux météorites se soient inscrits exactement sur la même orbite.

Le réseau de repérage américain est d'une précision telle qu'il peut suivre la marche dans l'espace d'un objet de la grosseur d'un fil de six pouces de longueur qui circule sur une orbite basse.

Les Américains ont précisé que l'engin soviétique avait ex-

plôsé en au moins 51 morceaux, probablement plus. En date du 15 octobre, neuf étaient encore sur orbite, les autres s'étant consumés au moment de leur rentrée dans l'atmosphère.

Il est difficile de savoir de quel genre de satellite il pouvait s'agir: les Soviétiques n'ont jamais fait part de ce lancement. Il peut s'agir d'une sonde spatiale ou d'un satellite de reconnaissance, tout comme il peut s'agir d'une explosion délibérée comme les Etats-Unis en provoquent à l'occasion.

La NASA croit que c'était un engin très gros, six tonnes peut-être, qui a été lancé depuis Tyuratam, aire de lancements militaires. Kapustin Yar est l'aire de lancements des satellites scientifiques.

Le rapport de la NASA précise que l'engin soviétique était incliné à 49 degrés par rapport à l'équateur, ce qui lui aurait permis de passer au-dessus du territoire américain. Cependant, la plupart des satellites de reconnaissance de la série "Cosmos" suivent un tracé situé à 65 degrés.

## Les élections suscitent peu d'intérêt aux USA

WASHINGTON, (PA, UPI) — Le sénateur Magnuson, un démocrate qui agit comme président de la campagne électorale au Sénat, a dit, aujourd'hui, que tous les candidats aux élections du 8 novembre prochain aux Etats-Unis ont à faire face à une apathie de la part des électeurs.

Selon le sénateur, l'indifférence du public à l'égard du Vietnam, de l'inflation et des autres questions indique qu'il n'y aura que peu de changements dans la représentation, notamment au Sénat.

Cette projection du sénateur Magnuson corrobore quelque peu l'enquête Louis-Harris menée sur toute l'étendue du territoire et qui indique que les démocrates gagnent du terrain dans certains Etats où la lutte est chaudement contestée, mais n'arrivent pas à triompher d'une certaine indifférence dans d'autres.

D'après l'enquête Harris, les Républicains reprennent du poil de la bête dans 35 circonscriptions

où 20 démocrates détiennent déjà des sièges. Toutefois, rien n'indique encore que les Républicains soient favoris. L'enquête Harris, propriété de "Washington Post", démontre pourtant que les électeurs ont le goût de rouspéter au chapitre des droits civiques et de l'augmentation du coût de la vie.

Il semble, par ailleurs, que les votants soient contre tout changement de politique au Vietnam.

Les Républicains ont fait tenir une enquête dans cinq pays d'Europe et ils en déduisent que le prestige des Etats-Unis a baissé considérablement depuis que le président Johnson est au pouvoir.

L'enquête Harris enregistre, globalement, un gain de deux pour cent pour les Démocrates. Du côté des sénateurs, les Démocrates seraient plutôt en perte de vitesse. Aux élections de mardi prochain, il y aura 20 sièges démocrates mis en contestation et 15 sièges républicains.

## Un Halloween qui aurait pu tourner au tragique

PHILADELPHIE (UPI) — Plusieurs enfants ont peut-être risqué la mort hier soir en faisant leur ronde de l'Halloween dans la région de Philadelphie. En effet, plusieurs enfants ont trouvé dans leurs sacs, parmi les friandises habituelles, des pilules médicinales qui, dans bien des cas, présentent un danger grave.

La police fait enquête dans au moins quatre sections de la ville et à Camden, au New Jersey.

Dans la partie sud-ouest de Philadelphie, la police a visité les maisons pour avertir les parents d'examiner le contenu des sacs d'Halloween de leurs enfants. Plusieurs parents du quartier avaient téléphoné à la

police pour se plaindre de ce que leurs enfants avaient reçu des pilules au lieu de bonbons dans une maison du secteur. Dans la section nord-est de la ville, une fillette de neuf ans a trouvé une boîte remplie de tranquillisants dans son sac. Selon un pharmacien, trois de ces pilules auraient pu tuer l'enfant.

A North Camden, une femme a trouvé dans le sac de friandise de sa fille un gros cachet portant l'inscription "Ne pas manger". Un autre garçonnet a trouvé quatre pastilles rouges parmi ses friandises.

Ce ne sont là que quelques-uns des cas sur lesquels la police fait enquête.

## L'évasion de Blake provoque une grève chez des détenus

LONDRES (PA) — Le "Home Office", le ministère britannique de l'Intérieur, a révélé aujourd'hui que 150 détenus à la prison de Wormwood Scrubs avaient déclenché dimanche une grève perlée parce que certains de leurs privilèges leur furent retirés à la suite de l'évasion de l'espion Blake, il y a dix jours.

Les prisonniers, tous détenus dans l'aile à sécurité maximale de la prison, refusèrent de quitter leurs tables de repas et de retourner à leurs cellules. Pendant presque une heure, les détenus scandaient le nom de Blake.

Ils réintégrèrent leurs cellules en fin de compte, sans que les gardes aient eu à intervenir, a précisé un haut fonctionnaire du ministère de l'Intérieur.

George Blake, un agent double âgé de 44 ans, avait purgé 5 ans et demi de sa peine de prison de 42 ans pour avoir transmis des documents hautement confidentiels aux Soviétiques.

La police britannique semble avoir atteint une impasse dans ses recherches pour retrouver Blake. On pense de plus en plus que l'espion a fui le pays. Il se trouverait actuellement derrière le rideau de fer.

## Un leader allemand offre sa démission pour faire échec aux fanatiques athées

MUNICH (Reuter) — Le chef bavarois du parti national démocratique (extrême droite) d'Allemagne de l'Ouest a offert de remettre sa démission en disant qu'il ne voulait pas porter la responsabilité d'un retour au pouvoir en Allemagne de "fanatiques athées".

M. Franz Florian Winter, qui est également l'adjoint du président fédéral du parti, menace d'abandonner ainsi son poste au beau milieu de la campagne électorale en vue des élections qui se tiendront le 20 novembre en Bavière.

Ce parti de droite réclame le départ de l'Allemagne des troupes et des ouvriers étrangers,

mais nie avoir un lien quelconque avec les associations nazies. Il espère poursuivre en Bavière des succès obtenus plus tôt cette année au pays.

Cependant, la démission de M. Winter risquerait de placer le parti dans l'embarras. Pour expliquer son geste, M. Winter a déclaré hier qu'il était préoccupé par l'action d'une faction qui prend de plus en plus d'importance au sein du parti. "Ces gens, a-t-il dit, n'ont rien oublié et n'ont rien appris".

Et d'ajouter qu'il ne pouvait, en toute honnêteté, accorder son vote au parti national démocratique parce que la voie que suivra cette formation poli-

tique dans l'avenir n'est pas assez clairement définie.

"Je ne désire pas porter la responsabilité de voir notre pays de nouveau dirigé par des fanatiques athées et plongé dans le malheur", a-t-il précisé.

Dans une lettre aux sections du parti, M. Winter déclare qu'une campagne diffamatoire est menée contre lui, au sein même du parti, depuis qu'à son initiative la constitution du parti a été modifiée de façon à adopter les idéals chrétiens.

A la demande du président du parti, M. Fritz Thielen, il conservera toutefois son poste pour un certain temps. Ce parti a fait d'importants gains lors des

élections en Bavière, à Schleswig-Holstein et à Hambourg, où il a doublé le nombre de ses partisans.

Dernièrement, aux élections municipales d'Hamelin, le parti a eu presque autant de votes que les démocrates libres.

Le nombre d'anciens nazis parmi les membres de ce parti inquiète le gouvernement ouest-allemand. Un document publié récemment par le ministère de l'Intérieur soulignait le danger que représentaient les éléments antidémocratiques du parti national démocratique à cause de l'importance accrue du rôle des extrémistes à la direction du groupe politique.

# CLAIRTONE

T.V. en COULEUR et STEREO

**Modèle 7104 Baroness**  
Télévision en COULEUR 25" CLAIRTONE. Style provincial français. Fini fruitier antique. Portes escamotables. 36 1/2" x 22" x 29".  
45.00 par mois **1,295.**

**Modèle 7101 Princess**  
Télévision en COULEUR 25" Clairtone — Style Contemporain — Portes escamotables — 36" x 22" x 30".  
\$35.00 par mois **1,050.**

**7091 SIGNATURE THEATER**  
Ce long meuble surbaissé est caractérisé par la magnifique combinaison des placages et des bois massifs. Les panneaux à jalousies aux deux extrémités apportent une note supplémentaire d'élégance. Les portes centrales à glissière s'effacent dans le meuble pour laisser paraître l'écran de télévision et les boutons de commande. Des roulettes permettent de déplacer le meuble aisément. Le dessus du meuble forme abattant aux deux extrémités pour donner accès au fameux Stéreo automatique AM/FM "Clairtone Solid State". Le changeur automatique Gerrard complète cet ensemble de magnifiques éléments. "Solid State" T-11 — 70" x 22".  
\$50.00 par mois **1,495.**

Nous avons en main quelques modèles 1966 à prix très spéciaux.

A votre service depuis  
plus de 60 ans

Stationnement gratuit  
voisin de notre magasin

## J. A. ST-AMOUR LTÉE

MEUBLES ET APPAREILS ELECTRIQUES

ouvert jeudi et vendredi jusqu'à **9 h. 30**

**6575 ST-DENIS** ENTRE BEAUBIEN ET ST-ZOTIQUE **274-8341**

Mise de côté sans aucuns frais

# Johnson aux troupes de Corée: il vaut mieux combattre en Asie qu'à Honolulu

SEOUL (UPI, Reuter, AFP) — Le président Lyndon Johnson a rendu visite aujourd'hui aux troupes américaines stationnées dans une région fortifiée qui fait face à la Corée du Nord communiste. Il leur a déclaré que les Etats-Unis combattent pour enrayer l'agression au Vietnam et devront peut-être combattre ailleurs en Asie, parce que "nous préférons le faire là bas plutôt qu'à Honolulu".

Le président, qui en est à sa dernière journée complète de sa tournée asiatique, s'est rendu par train spécial, en compagnie du président sud-coréen Chung Hee Park, de Séoul au quartier général de la 26e division sud-coréenne, à une vingtaine de milles au sud de la zone démilitarisée qui sépare les deux Corées. Il s'est ensuite rendu au camp Stanley, où sont stationnés une partie des 50,000 soldats américains en service en Corée.

M. Johnson a voyagé par tous les moyens de transport disponibles: limousine, train, hélicoptère et jeep. Il a mangé dans un mess avec des hommes du 11e bataillon de génie, il a serré des centaines de mains et a visité un petit village coopératif.

Après le déjeuner au camp Stanley, le président a affirmé la détermination des Etats-Unis de conserver ce qu'ils ont acquis et de combattre la dictature et l'agression, comme ils le font actuellement au Vietnam.

"Quatre cent mille de nos jeunes gens, la fleur de notre jeunesse, sont là bas. Nous préférons combattre là plutôt qu'à Honolulu".

Au cours de sa visite au village coopératif, le président a remis un appareil de télévision à un représentant des paysans. Il a également revêtu l'ample tunique d'un patriarce coréen et le petit chapeau noir qu'il a aussitôt remplacé par un chapeau de cowboy américain, à l'amusement de la foule réunie dans un champ.

M. Johnson a aussi fait faire un tour en hélicoptère à l'un des vieux du village, qu'il a invité à venir aux Etats-Unis.

Au Q.G. de la 26e division d'infanterie sud-coréenne, le président a assisté à une démonstration de karaté par 23 experts de l'armée coréenne et a décerné l'Etoile d'argent à trois soldats coréens pour bravoure à l'action au Vietnam.

La Corée demande un aide accrue

Le président avait commencé la journée par un entretien à huis clos avec le président Park au cours duquel ils ont discuté les problèmes intéressant les deux pays. Un mémoire préparé par les experts sud-coréens a également été présenté à M. Johnson. On apprend de bonne source que le mémoire demande aux Etats-Unis de porter à \$200 millions leur aide militaire annuelle à la Corée du Sud afin de lui permettre d'entretenir et de moderniser son armée de 650,000 hommes. Il demande également un prêt de \$300,000,000 à long terme et à faible intérêt en vue de financer le 2e plan quinquennal pour le développement économique du pays.

On croit savoir d'autre part que le président Park a informé M. Johnson que le corps expéditionnaire de 45,000 hommes constituait le maximum que la Corée du Sud pouvait engager dans la guerre du Vietnam.

Hier, le président Johnson avait reçu à Séoul un accueil délirant qu'il n'oubliera pas de sitôt. Il a été acclamé par quelque deux millions de Coréens sur le parcours conduisant de l'aéroport de Kimpo au centre de la capitale. Sur la place de l'hôtel de ville, le déchainement populaire était à son comble et M. Johnson a dû intervenir pour calmer l'ardeur de ses admirateurs.

Fin de la tournée asiatique

De Séoul, le président Johnson, dont le séjour en Corée se termine demain, partira pour Anchorage, en Alaska, où il ouvrira une campagne politique

qui ne se terminera qu'à la veille des élections législatives le 8 novembre.

M. Johnson rentrera demain soir à Washington, et repartira vraisemblablement dès vendredi pour effectuer cette fois une tournée électorale qui pourrait le conduire dans une dizaine d'Etats, d'une extrémité à l'autre du pays.

La Maison Blanche ne confirme ni ne dément pour l'instant les multiples rumeurs qui prétendent au chef de l'exécutif l'intention d'effectuer une ultime "tourné éclair" à la veille des élections.

## Brejnev: Pékin fait le jeu des USA au Vietnam

MOSCOU (UPI, AFP, PA) — M. Léonide Brejnev, secrétaire général du parti communiste soviétique, a déclaré aujourd'hui que le refus de la Chine de coopérer avec les autres pays communistes pourrait se révéler être un facteur décisif dans l'avenir de l'aide au Nord-Vietnam.

Le dirigeant soviétique a ajouté que "là où les impérialistes trouvent la moindre fissure dans le front anti-impérialiste ils ont recours à la force brutale de l'agression".

L'Union soviétique a déjà accusé que la Chine de faire obstruction à l'acheminement de l'aide destinée au Nord-Vietnam à travers son territoire.

Selon des milieux bien informés, une plus grande proportion de l'aide soviétique pourrait être expédiée par la voie maritime à l'avenir.

Efforts paralyants sur l'effort de Hanoi

Toutefois, les propos de M. Brejnev semblent reconnaître les difficultés de l'acheminement de l'aide par voie maritime et les effets paralyants que l'intransigence chinoise pourrait avoir sur l'effort de guerre de Hanoi à l'avenir.

Le leader du Kremlin a tenu ces propos à Tbilisi, capitale de la Géorgie, au cours d'une cérémonie marquant la remise de l'ordre de Lénine à la République soviétique de Géorgie.

Après avoir condamné la ligne "scissionniste" des dirigeants chinois, M. Brejnev a

ajouté que l'Union soviétique est fermement persuadée que la collaboration, en vue du maintien de la paix et de la sécurité internationale, est possible avec les gouvernements et les hommes politiques de l'Occident, qui sont résolus à appliquer effectivement les principes de la coexistence pacifique avec des Etats ayant un régime social différent.

Hommage implicite au général de Gaulle

Les observateurs estiment que ces propos constituent un hommage implicite à la politique étrangère du général de Gaulle. Rappelons que la presse soviétique a indiqué clairement au cours de ces dernières semaines qu'elle considère la France comme le seul pays occidental qui envisage avec lucidité la conjoncture internationale actuelle.

Abordant le rôle des Nations unies, M. Brejnev a affirmé dans son discours d'aujourd'hui que l'Union soviétique est prête à contribuer, comme par le passé, aux activités de l'organisation mondiale, sur la base du respect rigoureux de la charte.

Parmi les leaders géorgiens ayant joué un rôle dans la lutte révolutionnaire des ouvriers et des paysans de Russie, M. Brejnev a évoqué le nom de Staline auquel il a attribué la 1e place, le nommant dans l'ordre alphabétique à la suite de Sergo Ordjonikidze et de trois révolutionnaires géorgiens de deuxième plan.



Le président Johnson est entouré de soldats américains qui attendent leur tour pour lui serrer la main durant sa visite au camp Stanley, en Corée du Sud. Le président a rendu visite aujourd'hui aux troupes américaines et sud-coréennes près de la zone de démarcation entre les deux Corées.

## Un engin russe aurait explosé en plein ciel le 17 septembre

WASHINGTON (UPI) — Un très gros satellite soviétique, peut-être de la famille des engins-espions, a explosé dans le cosmos peu après son lancement le 17 septembre dernier.

Cette révélation est contenue dans le dernier rapport de l'Agence américaine de l'aérospatiale et de l'espace (NASA) sur la "situation des satellites". Ce rapport est en fait un catalogue des "objets" qui orbitent autour de la Terre.

Le rapport déclare également que trois "objets d'origine inconnue" circulent autour de notre planète depuis quelques mois. Les spécialistes croient qu'il s'agit de débris provenant de lancements antérieurs, mais ils ne peuvent préciser lesquels. Il n'est pas impossible qu'il s'agisse de météorites, mais les hommes de science doutent fort que deux météorites se soient insérés exactement sur la même orbite.

Le réseau de repérage américain est d'une précision telle qu'il peut suivre la marche dans l'espace d'un objet de la grosseur d'un fil de six pouces de longueur qui circule sur une orbite basse.

Les Américains ont précisé que l'engin soviétique avait explosé en au moins 51 morceaux, probablement plus. En date du 15 octobre, neuf étaient encore sur orbite, les autres s'étant consumés au moment de leur rentrée dans l'atmosphère.

Il est difficile de savoir de quel genre de satellite il pouvait s'agir: les Soviétiques n'ont jamais fait part de ce lancement. Il peut s'agir d'une sonde spatiale ou d'un satellite de reconnaissance, tout comme il peut s'agir d'une explosion délibérée comme les Etats-Unis en provoquent à l'occasion.

## Les élections suscitent peu d'intérêt aux USA

WASHINGTON, (PA, UPI) — Le sénateur Magnuson, un démocrate qui agit comme président de la campagne électorale au Sénat, a dit, aujourd'hui, que tous les candidats aux élections du 8 novembre prochain aux Etats-Unis ont à faire face à une apathie de la part des électeurs.

Selon le sénateur, l'indifférence du public à l'égard du Vietnam, de l'inflation et des autres questions indique qu'il n'y aura que peu de changements dans la représentation, notamment au Sénat.

Cette projection du sénateur Magnuson corrobore quelque peu l'enquête Louis-Harris menée sur toute l'étendue du territoire et qui indique que les démocrates gagnent du terrain dans certains Etats où la lutte est chaudement contestée, mais n'arrivent pas à triompher d'une certaine indifférence dans d'autres.

D'après l'enquête Harris, les Républicains reprennent du poil de la bête dans 35 circonscriptions où 20 démocrates détiennent déjà des sièges. Toutefois, rien n'indique encore que les Républicains soient favoris.

L'enquête Harris, propriété de "Washington Post", démontre pourtant que les électeurs ont le goût de rouspéter au chapitre des droits civiques et de l'augmentation du coût de la vie.

Il semble, par ailleurs, que les votants soient contre tout changement de politique au Vietnam.

Les Républicains ont fait tenir une enquête dans cinq pays d'Europe et ils en déduisent que le prestige des Etats-Unis a baissé considérablement depuis que le président Johnson est au pouvoir.

L'enquête Harris enregistre, globalement, un gain de deux pour cent pour les Démocrates. Du côté des sénateurs, les Démocrates seraient plutôt en perte de vitesse. Aux élections de mardi prochain, il y aura 20 sièges démocrates mis en contestation et 15 sièges républicains.

## Un Halloween qui aurait pu tourner au tragique

PHILADELPHIE (UPI) — Plusieurs enfants ont peut-être risqué la mort hier soir en faisant leur ronde de l'Halloween dans la région de Philadelphie. En effet, plusieurs enfants ont trouvé dans leurs sacs, parmi les friandises habituelles, des pilules médicinales qui, dans bien des cas, présentaient un danger grave.

La police fait enquête dans au moins quatre sections de la ville et à Camden, au New Jersey.

Dans la partie sud-ouest de Philadelphie, la police a visité les maisons pour avertir les parents d'examiner le contenu des sacs d'Halloween de leurs enfants. Plusieurs parents du quartier avaient téléphoné à la police pour se plaindre de ce que leurs enfants avaient reçu des pilules au lieu de bonbons dans une maison du secteur.

Dans la section nord-est de la ville, une fillette de neuf ans a trouvé une boîte remplie de tranquillisants dans son sac. Selon un pharmacien, trois de ces pilules auraient pu tuer l'enfant.

A North Camden, une femme a trouvé dans le sac de friandise de sa fille un gros cachet portant l'inscription "Ne pas manger". Un autre garçonnet a trouvé quatre pastilles rouges parmi ses friandises.

Ce ne sont là que quelques-uns des cas sur lesquels la police fait enquête.

élections en Bavière, à Schleswig-Holstein et à Hambourg, où il a doublé le nombre de ses partisans.

Dernièrement, aux élections municipales d'Hamelin, le parti a eu presque autant de votes que les démocrates libres.

Le nombre d'anciens nazis parmi les membres de ce parti inquiète le gouvernement ouest-allemand. Un document publié récemment par le ministère de l'Intérieur soulignait le danger que représentaient les éléments antidémocratiques du parti national démocratique à cause de l'importance accrue du rôle des extrémistes à la direction du groupe politique.

mais ne avoir un lien quelconque avec les associations nazies. Il espère poursuivre en Bavière des succès obtenus plus tôt cette année au pays.

Cependant, la démission de M. Winter risquerait de placer le parti dans l'embarras. Pour expliquer son geste, M. Winter a déclaré hier qu'il était préoccupé par l'action d'une faction qui prend de plus en plus d'importance au sein du parti.

"Ces gens, a-t-il dit, n'ont rien oublié et n'ont rien appris".

Et d'ajouter qu'il ne pouvait, en toute honnêteté, accorder son vote au parti national démocratique parce que la voie que suivra cette formation poli-



A droite l'espion, à gauche le contact

Un sergent de l'armée de l'air des USA, Herbert Boeckenhaupt, 24 ans (droite) d'origine allemande mais naturalisé américain, a été arrêté hier et accusé d'espionnage pour le compte de l'Union soviétique avec Alexei Malinine (gauche) conseiller commercial adjoint de l'ambassade soviétique à Washington. Le FBI accuse le jeune militaire d'avoir rencontré le diplomate soviétique "dans l'intention de livrer à l'URSS des secrets concernant la défense nationale des USA". Boeckenhaupt était affecté à la transmission de messages de caractère secret.

## Un militaire américain est accusé d'espionnage

WASHINGTON (AFP, UPI) — Le FBI (Sûreté fédérale américaine) a arrêté hier, un sergent de l'armée de l'air américaine sous l'accusation d'espionnage avec un diplomate soviétique.

Herbert William Boeckenhaupt, le sergent en question, est âgé de 23 ans. Né à Mannheim, en Allemagne fédérale, il émigra aux USA avec sa famille en 1948 et devint citoyen américain grâce à la naturalisation de ses parents. Il fut affecté au Pentagone d'avril 1964 à août 1965. Le FBI l'accuse en particulier d'avoir rencontré deux fois M. Alexei Malinine, conseiller commercial adjoint de l'ambassade soviétique à

Washington "dans l'intention de livrer à l'URSS des secrets concernant la défense nationale des Etats-Unis". Ces deux réunions se seraient produites en juin 1965 et en avril 1966.

Le FBI a refusé de dire si de l'argent avait été payé au cours des rencontres entre Boeckenhaupt et Malinine, et n'a pas voulu préciser si des renseignements avaient été fournis par le suspect.

La caution de Boeckenhaupt, détenu à Los Angeles, a été fixée à 50,000 dollars.

On dit à Washington que le diplomate soviétique Malinine sera déclaré persona non grata et qu'il sera expulsé des USA.

## L'évasion de Blake provoque une grève chez des détenus

LONDRES (PA) — Le "Home Office", le ministère britannique de l'Intérieur, a révélé aujourd'hui que 150 détenus à la prison de Wormwood Scrubbs avaient déclenché dimanche une grève perdue parce que certains de leurs privilèges leur furent retirés à la suite de l'évasion de l'espion Blake, il y a dix jours.

Les prisonniers, tous détenus dans l'aile à sécurité maximale de la prison, refusèrent de quitter leurs tables de repas et de retourner à leurs cellules. Pendant presque une heure, les détenus scandaient le nom de Blake.

Ils réintégrèrent leurs cellules en fin de compte, sans que les gardes aient eu à intervenir, a précisé un haut fonctionnaire du ministère de l'Intérieur.

George Blake, un agent double âgé de 44 ans, avait purgé 5 ans et demi de sa peine de prison de 42 ans pour avoir transmis des documents hautement confidentiels aux Soviétiques.

La police britannique semble avoir atteint une impasse dans ses recherches pour retrouver Blake. On pense de plus en plus que l'espion a fui le pays. Il se trouverait actuellement derrière le rideau de fer.

## Un leader allemand offre sa démission pour faire échec aux fanatiques athées

MUNICH (Reuter) — Le chef bavarois du parti national démocratique (extrême droite) d'Allemagne de l'Ouest a offert de remettre sa démission en disant qu'il ne voulait pas porter la responsabilité d'un retour au pouvoir en Allemagne de "fanatiques athées".

M. Franz Florian Winter, qui est également l'adjoint du président fédéral du parti, menace d'abandonner ainsi son poste au beau milieu de la campagne électorale en vue des élections qui se tiendront le 20 novembre en Bavière.

Ce parti de droite réclame le départ de l'Allemagne des troupes et des ouvriers étrangers,

tique dans l'avenir n'est pas assez clairement définie.

"Je ne désire pas porter la responsabilité de voir notre pays de nouveau dirigé par des fanatiques athées et plongé dans le malheur", a-t-il précisé.

Dans une lettre aux sections du parti, M. Winter déclare qu'une campagne diffamatoire est menée contre lui, au sein même du parti, depuis qu'il a son initiative la constitution du parti a été modifiée de façon à adopter les idéaux chrétiens.

A la demande du président du parti, M. Fritz Thielen, il conservera toutefois son poste pour un certain temps. Ce parti a fait d'importants gains lors des

# CLAIRTONE

T.V. en COULEUR et STEREO

**Modèle 7104 Baroness**  
Télévision en COULEUR 25" CLAIRTONE. Style provincial français. Fini fruitier antique. Portes escamotables. 36 1/2" x 22" x 29".  
45.00 par mois **1,295.**

**Modèle 7101 Princess**  
Télévision en COULEUR 25" Clairtone — Style Contemporain — Portes escamotables — 36" x 22" x 30".  
\$35.00 par mois **1,050.**

**7091 SIGNATURE THEATER**  
Ce long meuble surbaissé est caractérisé par la magnifique combinaison des placages et des bois massifs. Les panneaux à jalousies aux deux extrémités apportent une note supplémentaire d'élégance. Les portes centrales à glissière s'effacent dans le meuble pour laisser paraître l'écran de télévision et les boutons de commande. Des roulettes permettent de déplacer le meuble aisément. Le dessus du meuble forme abriant aux deux extrémités pour donner accès au fameux Stéréo automatique AM/FM "Clairtone Solid State". Le changeur automatique Garrard complète cet ensemble de magnifiques éléments. "Solid State" T-11 — 70" x 22".  
\$50.00 par mois **1,495.**

Nous avons en main quelques modèles 1966 à prix très spéciaux.

A votre service depuis  
plus de 60 ans

Stationnement gratuit  
voisin de notre magasin

# J. A. ST-AMOUR LTÉE

MEUBLES ET APPAREILS ELECTRIQUES

ouvert jeudi et vendredi jusqu'à **9 h. 30**

**6575 ST-DENIS** ENTRE BEAUBIEN ET ST-ZOTIQUE **274-8341**

Mise de côté sans aucuns frais

# Le problème de pollution est peut-être plus grave que ce qu'on avait perçu

— Le président du conseil canadien des ministres des Ressources

par Bernard Morrier

"A ma connaissance, on n'a jamais vu se réunir un nombre si imposant de compétences, d'experts capables de procurer à leur gouvernement, de quel niveau qu'il soit, l'avantage de leur vaste expérience collective. Je dis donc, Messieurs, que cette semaine, vous avez l'occasion particulièrement et très importante de conseiller les autorités sur le problème très urgent de la pollution."

Voilà en substance les propos tenus hier par M. Sterling Lyon, c.r., président du Conseil canadien des ministres des Ressources, aux quelque 1.000 délégués qui assistaient à la séance plénière d'ouverture de la conférence sur "La pollution et notre milieu", dans un grand hôtel de la métropole.

Rappelant que les problèmes de pollution de la nation ne sont pas toujours aussi tragiques que l'énorme montage de scories qui a englouti la semaine dernière l'école d'Aberfan, M. Lyon a noté que la pollution se présente sous plusieurs formes et souvent d'une façon tellement insidieuse que nous ne nous rendons compte de son existence que trop tard.

"Dans nos délibérations tout au long de la semaine, a-t-il poursuivi, nous ferons face à ce problème: la pollution a-t-elle atteint au Canada des propor-

tions aussi sérieuses? Bien entendu, nous devons même définir la pollution et circonscrire les dimensions de sa progression mouvante."

A titre de responsable des décisions de techniciens et d'administrateurs, M. Lyon a dit que c'est faire face à un défi professionnel intéressant quand nous nous attaquons à ce problème de la pollution. Mais à titre de citoyens du Canada, nous faisons face à un ennemi commun, un ennemi qui se nourrit du développement industriel et de l'augmentation de la population; un ennemi qui se nourrit de l'ignorance et qui dévore peu à peu suffisant à lui-même.

En échangeant des expériences communes à ce sujet, M. Lyon s'est dit d'avis qu'on pourra peut-être en arriver à la conclusion que le fait de la pollution que nous voyons autour de nous chaque jour est plus sérieux que nous l'avions d'abord perçu. En terminant, le conférencier a invité chaque membre de la société à faire sa part pour combattre la pollution.

## La rivière Yamaska

Au cours de cette séance, il y eut par ailleurs la présentation de deux études pilotes commandées pour la conférence par le Conseil canadien des Ressources.

La première, présentée par M. Peter White, président de l'Association pour le développement rural du comté de Brome, portait sur le bassin supérieur de la Yamaska et le comté de Brome.

Dans le deuxième cas, c'est le professeur G. Pleva, directeur du département de Géographie de l'Université Western Ontario, qui a présenté une étude sur la ville de London.

Illustrant les causes de la pollution de l'eau dans une région rurale, ses effets sur la vie sociale et économique d'une région et de ses agglomérations, indiquant en plus les rapports entre la lutte contre la pollution de l'eau et les problèmes plus généraux de l'aménagement d'une région et de ses ressources, l'étude note que le comté de Brome et le cours supérieur de la rivière Yamaska se trouvent dans une région surtout rurale où l'agriculture est en baisse à cause, principalement, de l'industrialisation et de l'urbanisation.

Bien que le bassin supérieur de la Yamaska soit situé dans le comté de Brome, note le rapport, les centres industriels que cette rivière dessert sont en aval dans les comtés de Shefford et de Missisquoi. Contrairement au comté de Brome, ces agglomérations sont en expansion mais leur développe-

ment se heurte maintenant aux problèmes de la quantité et de la qualité de l'eau.

Chaque agglomération pollue non seulement la rivière, gênant ainsi les localités situées en aval, mais également son propre milieu. La mauvaise qualité de l'eau qui en résulte s'aggrave encore dû à un sérieux manque d'eau; les agglomérations les plus importantes se sont développées à un point tel que la rivière ne suffit plus à leurs besoins.

L'étude poursuit que l'alternative qui s'offre à chaque ville est ou bien, d'arrêter leur croissance et de rechercher, chacune, l'eau provenant d'autres régions, comme le lac Brome, ou de collaborer à un plan d'aménagement des ressources hydriques qui constituerait le premier pas vers un aménagement régional coordonné.

D'autre part, pour établir un équilibre satisfaisant entre les divers besoins d'eau, le rapport fait état du problème de l'utilisation de cette ressource sur le plan régional, notant que le bassin d'alimentation fournit, à l'heure actuelle, un débit irrégulier et qu'au cours des années, à cause du défrichement des forêts, le sol ne peut plus absorber et retenir l'eau provenant de la fonte des neiges. Il en résulte donc que le débit de la

rivière est élevé au printemps et presque nul en été. D'après le rapport, il serait possible de créer de nouveaux lacs réservoirs alimentés au printemps par la fonte des neiges; tout en régularisant le débit d'eau fourni aux agglomérations industrielles, ils augmenteraient aussi les possibilités touristiques et les sources de loisirs de la région.

La croissance de la ville, exigeant l'utilisation successive des eaux locales de surface de la rivière Thames, des eaux souterraines provenant de puits très profonds, de l'eau transportée par aqueduc depuis le lac Huron, a suscité des problèmes relatifs à une administration et planification régionales efficaces.

La création d'une administration pour la conservation du bassin d'alimentation et pour le respect de la loi sur la planification de l'Ontario ont réservé à London, ville très industrielle, et à ses environs une zone de loisirs exceptionnellement agréable.

L'étude révèle que pour conserver cette zone de loisirs, il a fallu lutter contre la pollution de l'eau et la réduire. Mais le volume croissant de débris industriels et résidentiels provenant de London et de sa banlieue pollueait la rivière à un

point tel que cela constituait un danger pour la santé et affectait considérablement la valeur esthétique de cette zone.

Des mesures à l'échelon régional devenaient nécessaires et c'est grâce aux mesures prises en commun par plusieurs agglomérations pour installer des usines d'épuration des eaux utilisées que la rivière redevint rapidement saine.

De telles décisions sur des problèmes aussi importants que l'aménagement des eaux et la lutte contre la pollution exigent une multiple collaboration de la part des citoyens d'une région. L'Université Western Ontario a rendu service à London en jouant le rôle de centre d'information publique depuis de nombreuses années. Les conceptions régionales se sont donc le partage des responsabi-

lités entre les localités et les habitants en vue d'établir les causes de la pollution et les remèdes à appliquer; tout ça a entraîné beaucoup d'initiatives locales. Le fait que les habitants ont utilisé très tôt les divers organismes législatifs établis par le gouvernement de

l'Ontario, comme l'Administration pour la conservation du bassin supérieur de la Thames, le Conseil de planification de London et des environs, ainsi que les programmes intensifs d'information publique de ces agences, en est un exemple frappant.

## Une campagne contre la pollution coûterait \$50,000,000 par année

Le Dr W. E. van Steenburgh, conseiller scientifique auprès du Conseil privé d'Ottawa, a déclaré hier que le coût d'une campagne contre la pollution au Canada serait d'environ \$50,000,000 par année.

Portant la parole lors d'une conférence de presse à l'occasion de la conférence nationale sur la pollution, le Dr van

Steenburgh a révélé que le budget actuel du gouvernement pour combattre la pollution était d'environ \$4,000,000 par année.

"C'est loin d'être suffisant. Si nous voulons lutter convenablement contre la pollution, il faudra dépenser 10 fois ce montant. C'est pourquoi je parle de \$50,000,000".

# Opération mondiale contre la pollution des mers

par Denis Masse

L'homme a tout avantage à ne pas souiller la mer. Il y va peut-être de sa survie. Eprouvant déjà avec acuité les problèmes de la faim et connaissant les limites de ses ressources alimentaires, l'homme du XX<sup>e</sup> siècle se tourne avec beaucoup d'espoir vers la mer et pense y puiser dans l'avenir sa nourriture quotidienne. Plus encore, la mer, si elle n'est pas souillée, lui offre de grandes réserves d'eau douce par voie de dessalement. Et l'on sait à quel point l'eau se raréfie dans les régions à grosse concentration de population. Il n'est que d'aller à New York où, depuis l'an dernier, il est interdit de servir de l'eau à table dans les restaurants pour bien se rendre compte de l'acuité du problème.

Ce n'est pas d'aujourd'hui évidemment que les mers sont souillées. Le problème se pose depuis au moins 60 ans. Mais les développements extraordinaires des transports maritimes, surtout dans le domaine du pétrole où les dangers de pollution sont les plus grands, font qu'aujourd'hui la pollution des océans est devenue un problème mondial des plus inquiétant.

Les transports de pétrole en soi n'ont rien de graves, si ce n'est qu'il faut nécessairement nettoyer les citernes des pétro-

liers et que les eaux mêlées de pétrole sont le plus souvent rejetées à la mer. Certes, il est interdit de se débarrasser de ces déchets à moins de 50 milles des côtes. Mais cette interdiction n'a pas grande valeur quand on sait que les courants superficiels ramènent les nappes de mazout sur les rives.

Le nettoyage des citernes n'est pas non plus le seul agent actuel de pollution des océans. De multiples autres déversements, comme les déchets de combustion, par exemple, font que des milliers de tonnes de masses huileuses s'étendent continuellement sur la mer.

Les hydrocarbures rejetés à la mer ne se détruisent pas, ne coulent pas. Ces déchets huileux sont persistants et l'on en constate à l'année longue les méfaits. Non seulement les réserves marines sont-elles souillées, mais elles font mourir par milliers chaque année les oiseaux et les poissons.

De plus, quelle région de villegiature n'a pas eu à souffrir une saison ou l'autre des "invasions de mazout" sur les plages privant les estivants de bains de mer ou engluant les coques des bateaux de plaisance?

Toutes ces considérations sont apportées au moment où des milliers de messages sont lancés à la mer. L'opération mondiale des messages à la mer organisée conjointement par le magazine belge "Femmes d'aujourd'hui" et le Service hydrographique de la Marine française, a pour but de relever les courants et ainsi apprendre quelles zones maritimes doivent être définitivement interdites aux rejets d'hydrocarbures. Au moins 250.000 sachets en polyéthylène bleus viennent d'être immergés au large de l'Irlande et au large de Cape Cod, depuis le paquebot "France" et deviennent autant de "courantomètres" déterminant les circonstances de pollution des eaux de mer.

Ces messages, reconnaissables à leur enveloppe imperméabilisée bleue, dériveront au gré des courants marins et iront s'échouer ici deux à six mois, peut-être davantage, en

certain cas, sur les rivages atlantiques de l'Europe et de l'Amérique du Nord.

Les messages sont rédigés en cinq langues et imprimés sur un nouveau matériau, mi-papier mi-plastique que l'on appelle le "fresh-pak". On prie les trouveurs de retourner ces messages au Centre de récupération du magazine "Femmes d'aujourd'hui" qui transmettra aux Services hydrographiques de la Marine française.

Ces renseignements seront également utiles aux océanographes, naturalistes et spécialistes de la conservation de la nature, techniciens, dirigeants des organismes officiels de tourisme.

La même expérience a déjà été tentée il y a deux ans. Cette fois, on a amélioré la technique. Ainsi, les sachets qui étaient de couleur orange en 1964 sont devenus bleus, les rendant invisibles aux oiseaux de mer, en particulier les mouettes qui les détruisaient. Et les messages sont rédigés sur une matière plastique qui résiste aux intempéries et à l'eau de mer.

## Johnson parle d'une autre sorte de pollution

par Florian Bernard

Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson a longuement discuté de pollution, hier, mais il n'a pas tellement parlé des ressources naturelles. Pour lui, outre la pollution de l'eau et de l'air, il y a celle des relations fédérales-provinciales. M. Johnson qui s'adressait aux membres de la conférence sur la pollution, à Montréal, a été particulièrement éloquent à l'endroit du ministre fédéral des mines et des relevés techniques, M. Jean-Luc Pépin qui était... son voisin de table.

D'un ton narquois, souriant au coin des lèvres, il a présenté M. Pépin de cette façon: "A ma droite, un membre du gouvernement dissident ou, plutôt, un membre dissident du gouvernement qui n'a pas encore compris, mais qui comprendra, M. Jean-Luc Pépin, ministre des mines et relevés techniques..." Puis, s'adressant toujours à M. Pépin dont le sourire était forcé, le premier ministre a continué en ces termes:

"Soyez le bienvenu dans cette terre qui est la vôtre et que vous n'avez pas encore réussi à annexer..." M. Johnson a ensuite brièvement commenté un film que le gouvernement du Québec vient de réaliser sur la pollution des eaux. Ce film qui existe en deux versions, l'une anglaise et l'autre française, était offert en première, hier soir à Montréal. C'est la version française qui était projetée. Le premier ministre, loin de s'en excuser, a fait le commentaire suivant: "C'est peut-être la dernière chance que vous avez de voir ce film en français."

M. Johnson a déclaré aux délégués que sa province désire collaborer avec Ottawa dans les problèmes qui touchent l'ensemble du pays, mais il a toutefois précisé que la recherche doit se faire en collaboration avec les provinces. Toute la question réside, selon lui, dans le climat social particulier de la province. "Nous réalisons que des sommes importantes doivent être investies dans la recherche, a-t-il précisé, et nous sommes prêts à les investir."

"Nous admettons également que la recherche pure n'est pas différente parce qu'elle se fait dans l'île-du-



Cette enveloppe remplace la traditionnelle bouteille

M. Georges Tendron, sous-directeur au Musée national d'histoire naturelle, à Paris, explique pourquoi les enveloppes contenant le message sont bleues: les oiseaux de mer ne les voient pas. Deux cent cinquante mille enveloppes du genre ont été immergées depuis le paquebot "France" dans l'Atlantique-Nord.

## les tarifs rouge, blanc et bleu, ça veut dire:



bon prix  
bon repas  
bon repos

# bon voyage

Exemples d'abaînes du tarif rouge (en voiture-coach)

de Montréal à:  
Moncton \$13.00  
Ottawa \$ 2.95  
Toronto \$ 8.20  
Winnipeg \$24.00  
Vancouver \$45.00

Voyager par le CN, c'est une détente totale. Pas de problèmes de circulation, pas de soucis, peu importe le temps qu'il fait. Le confort est complet. Le service est excellent, de même que la cuisine. (Si vous avez une place en voiture-lits ou en voiture-salon, le CN vous offre des repas gratuits.) Et avec tout cela, vous faites de magnifiques économies, grâce aux tarifs rouge, blanc et bleu. Pour plus amples renseignements, consultez votre agent accrédité par le CN ou tout bureau de ventes voyageurs du CN.



## CORSETS MÉDICAUX

Bandes herniaires - Collets - Brâtelles - Béquilles - Cannes

## BAS pour VARICES

**URINOIR PORTATIF**

Pour incontinence. Caoutchouc naturel, lavable. Facile à porter le jour et la nuit.

\$1500  
\$2500

**BANDES et CORSETS**

Abdominaux ou scroliques pour hommes et femmes.

\$450, \$3500

**BANDES POUR HERNIES**

Inguinale-scrotale ou ombilicale, avec ceinture élastique ou à ressort. Simple ou double.

\$895, \$3300

**BAS élastiques NUFLEX nylon**

Garantis parfaits. Pied ouvert ou fermé. Reg. le paire \$10.95

2 paires pour \$13.50

**APPAREIL CERVICAL**

Pour traitement des douleurs cervicales et traction des muscles du cou. D'usage facile à la maison. Complet.

\$1450

**COLLET CERVICAL**

en feutre ou nylon pour prévenir les flexions du cou.

\$500, \$1200

S AJUSTEURS ET AJUSTEUSES DIPLOMES

PHARMACIES SARRAZIN & CHOQUETTE

Succ.: 921 est, Sainte-Catherine-6511, rue Saint-Hubert

Avez-vous vu  
chez **MORGAN**  
les nouvelles commodités...  
sans compter tous les changements qui suivront

**BON MARCHÉ**



**MORGAN BON MARCHÉ**

Le magasin aux mini-prix le plus moderne de Montréal. Une "rue aux boutiques" à l'intérieur, collection complète d'articles à la mode du jour, pour dames, hommes, enfants, adolescents, jeunes gens et jeunes coquettes.

MAGASIN CENTRE-VILLE  
AU NIVEAU DU METRO

Utilisez le nouvel escalator descendant au rez-de-chaussée

## Vente! Miroirs et décorations murales pour embellir et donner une note de distinction à votre foyer!

Des idées de décoration pour le foyer et à prix modiques inhabituels. Des décorations pour le vivre, le hall, la salle de toilette ou, pour toute la maison. D'inspiration méditerranéenne, de ligne contemporaine, de style "Provincial français". Des miroirs et accessoires de fabrication canadienne exécutés de façon méticuleuse. Cadeaux exquis pour le maître du foyer ayant des aptitudes pour la décoration.



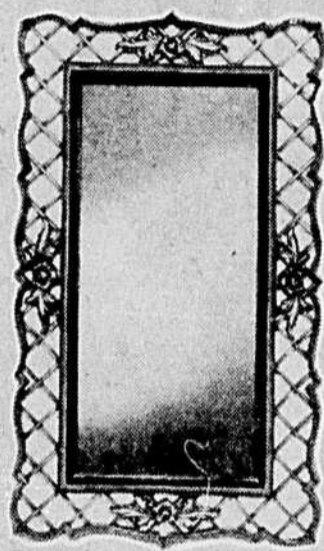
### A. Miroir de porte

Modèle classique, une aide précieuse lorsque vous vous habillez! Ce miroir de porte est en verre intérieurement à bord poli; garanti pour cinq ans. 18 po. sur 60 po. **Prix courant 10<sup>99</sup>**



### B. Miroir mural uni

Miroir avec deux crochets permettant de suspendre horizontalement ou verticalement. En verre intérieurement à bord biseauté; garanti pour cinq ans. 24 po. sur 36 po. **Prix courant 10<sup>99</sup>**



### C. Miroir traditionnel

Style "Provincial français", cadre de couleur or antique; environ 15 po. sur 27 po. Miroir garanti pour cinq ans. **Prix courant 30.00 19<sup>99</sup>**

### D. Ensemble console

Ensemble à motif à treillis de finition vieil or. L'ensemble comprend: miroir de 16 po. sur 26 po.; table console 7 po. x 24 po., 5 1/2 po. de hauteur. **Prix courant 45.00 29<sup>99</sup>**



### E. Miroir de coiffeuse

Belle finition lustrée de ton or ou blanc antique; comprend chevalet et crochets; environ 15 po. sur 17 po. **Prix courant 15.00 10<sup>99</sup>**



### F. Chérubins charmants

Tres jolis sur le mur ou pour tenir les embrasses de tentures; exécution magnifique de façon ton or. Environ 6 po. sur 12 po. **Prix courant 14.00 la paire 9<sup>99</sup>**



### H. Classique miroir rubané

Reproduction de motifs remontant à la Cour de France. Cadre à motif "rubané" de ton or antique. 15 1/2 po. sur 24 1/2 po. **Prix courant 30.00 19<sup>99</sup>**



### K. Charmantes étagères

Pour supporter une figurine; à servir pour ranger une assiette; façon lustrée de ton or; 10 po. de hauteur, 7 1/2 po. de largeur, 3 1/2 po. de profondeur. **Prix courant 16.50 la paire 10<sup>99</sup>**



### G. Cache-pot

Corbeille en métal de ton or avec roues; grimpeantes également de ton or; hauteur totale: 29 po. sur 17 po. **Prix courant 13.50 7<sup>99</sup>**



### I. Petit miroir mural

De style classique; très décoratif dans un hall. Finition de ton or. Environ 6 1/2 po. sur 12 po. **Prix courant 5.50 3<sup>99</sup>**



### L. Appliques élégantes

Jolies décorations à motif arabesque de façon or. **Prix courant 16.50 la paire 11<sup>99</sup>**

Téléphoner à 842-6261

ACCESSOIRES DE MAISON — RAYON 52 — QUATRIEME

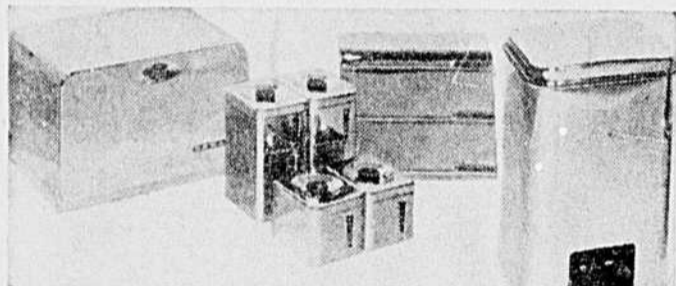
AUSI AUX SUCCURSALES SAUF A SNOWDON



### M. Console murale

Complément parfait pour miroir ou appliques. Finition vieil or. Environ 7 po. sur 24 po. **Prix courant 18.00 12<sup>99</sup>**

## Aubaines super-avantageuses d'articles ménagers... auxiliaires précieux dans tout foyer bien aménagé!



### Au rabais... boîtes utilitaires de cuisine!

Toutes en métal émaillé blanc et fini chrome!  
A. Boîte à pain, porte de luxe, fine chrome, aménagée d'une planche à découper à l'intérieur, tablette amovible. 10 1/4 po. x 10 1/4 po. x 16 1/2 po. **Prix courant 9.95 6<sup>99</sup>**  
B. Boîte à déchets. 10 1/2 po. x 12 po. x 17 po. de hauteur. Ouverture par pédale, récipient intérieur en plastique, poignées. **Prix courant 8.95 6<sup>99</sup>**  
C. Distributeur de papier pour papier ciré, papier d'aluminium et serviettes de papier. Couverture dentée coupant. 12 1/2 po. x 10 1/2 po. x 5 po. **Prix courant 6.95 4<sup>99</sup>**  
D. Série 4 boîtes de cuisine. Pour thé et café; 4 1/2 po. x 5 po. x 6 po.; pour farine sucre; 9 po. x 5 po. x 6 po. Corps émail blanc, couvercles chromés. **Prix courant 8.25 6<sup>99</sup>**



### Plateau Rubbermaid pour chaussures

De grande protection pour les sols et tapis contre la neige, la saleté et l'eau. Fond strié permettant l'égouttement et le séchage des chaussures. Bords renforcés... caoutchouc moulé épais, plateau qui reste bien en place. 27 1/2 po. x 17 1/2 po. **Prix courant 2.98 1<sup>99</sup>**



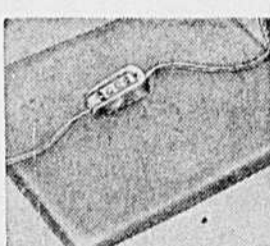
### Fer à vapeur et à sec GE

Poids minime 3 lb 1. Caractéristiques: commande de chauffe pour tissus ordinaires et tissus synthétiques; commutateur vapeur-à-sec à la portée du doigt; cordon 8 pi. **Prix spécial 13<sup>99</sup>**



### Sauteuse électrique pour maïs

Corps en aluminium brillant, couvercle de verre, poignée isolante en Bakelite. Contenance: environ 2 1/2 pintes. **Prix courant 6.95 5<sup>88</sup>**



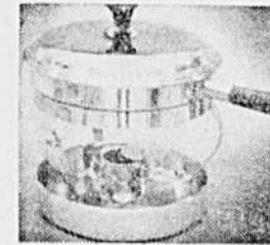
### Coussin électrique

L'idéal pour les nuits fraîches! Housse de coton à glissière, trois degrés de chaleur, thermostat, commande automatique à boutons-poussoirs. Approuvé par le CSA. Cordon 8 pi. **Prix courant 6.98 4<sup>88</sup>**



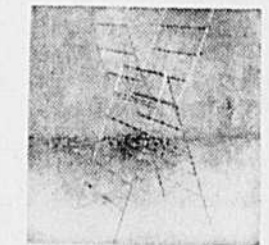
### Moulin à café électrique

Socle gris, corps blanc, cercle d'acier inoxydable et couvercle de plastique. Peut mouliner une quantité suffisante pour six tasses à la fois. **Prix spécial 9<sup>99</sup>**



### Plat-réchaud 2 pintes

Récipient cuivre brillant avec support. Un article indispensable pour la préparation des repas légers. **Prix courant 18.98 14<sup>99</sup>**



### Séchoir d'intérieur

Longueur d'étagage: jusqu'à 50 pl. Se plie pour rangement restreint. Acier inoxydable, embouts caoutchouc non-marquant et non-glissant. **Prix courant 4.98 3<sup>88</sup>**



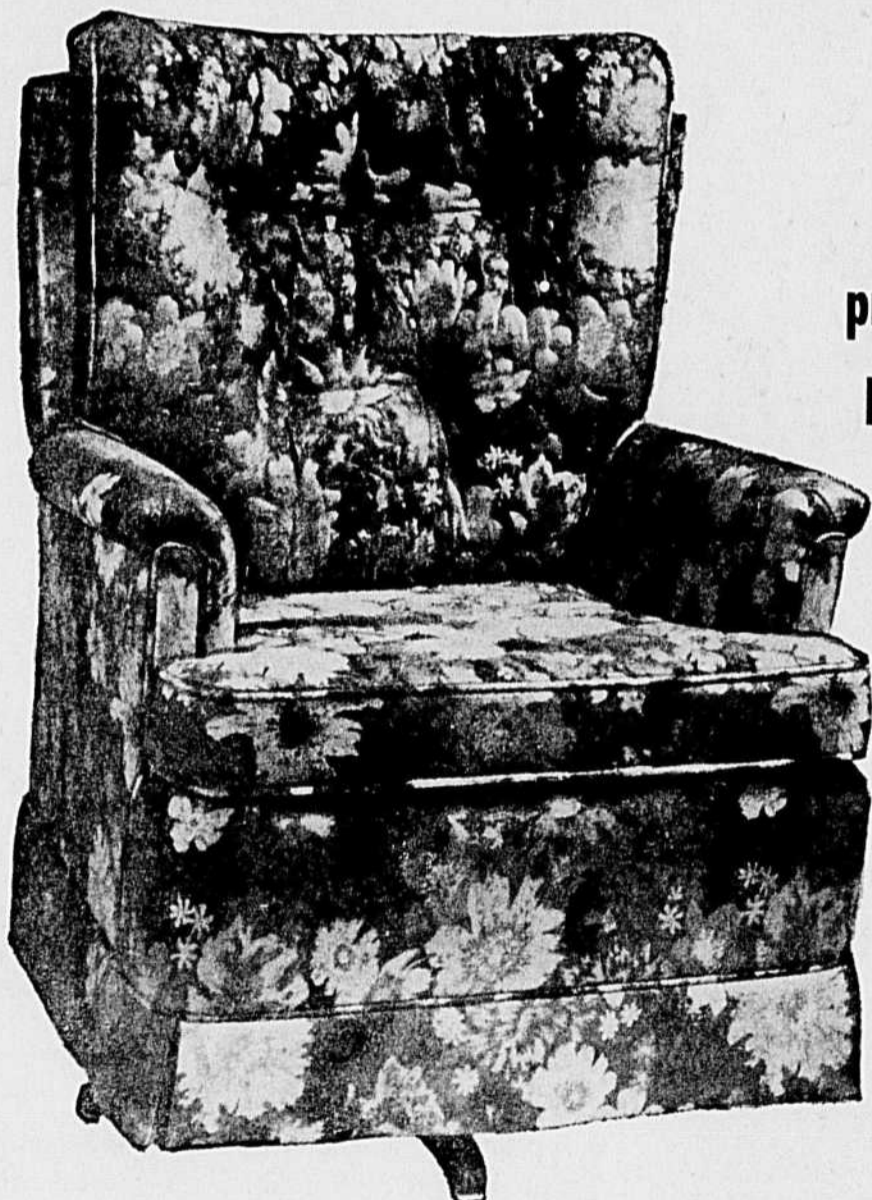
### Radiateur électrique

Élément 1,500 watts. Chaleur radiante et à soufflerie assurant une chaleur rapide. Contrôle automatique par thermostat, arrêt automatique si l'appareil est renversé. Réflecteur aluminium, pieds à embouts plastique non-marquant. 16 po. x 12 po. de hauteur et 10 po. de profondeur. **Prix courant 29.95 19<sup>99</sup>**

Téléphoner à 842-6261

ARTICLES MENAGERS, RAYON 37, QUATRIEME

AUSI AUX SUCCURSALES, SAUF SNOWDON



Une berceuse pivotante à prix avantageux pour les heures de loisir de monsieur!

Prix courant 129.50

**\$89**

Berceuse pivotante offerte au rabais de \$40!...très confortable et que monsieur appréciera après une longue journée de travail. Elle est construite à siège de caoutchouc-mousse, dossier galbé en mousse poly, bras rembourrés et ressorts inaffaisables, dossier et siège piqués. Tissu de revêtement de motif floral qui s'harmonisera à votre décor; couleurs dominantes de bleu, mousse, rouge ou or.

PAS DE PAIEMENT INITIAL 12 mensualités de 8.10

La taxe de vente payable à l'achat.

Téléphoner à 842-6261

MEUBLES — RAYON 51 — SIXIEME

Aussi à DORVAL et ROCKLAND

HEURES D'AFFAIRES MORGAN



CENTRE-VILLE 9h à 5h30  
Jeudi, vendredi jusqu'à 9h  
842-6261



DORVAL 9h30 à 6h  
Jeudi, vendredi jusqu'à 10h  
631-6741



ROCKLAND 9h30 à 6h  
Jeudi, vendredi jusqu'à 10h  
739-5521



BOULEVARD 9h30 à 6h  
Jeudi, vendredi jusqu'à 10h  
728-4571



SNOWDON 9h à 5h30  
Jeudi, vendredi jusqu'à 9h  
844-2811

# MORGAN

*Qualité insurpassable! Choix de col boutonné d'une patte ou ordinaire à apprêt permanent.*

## CHEMISES "GOLD LABEL" MORGAN

*en belle popeline de coton anglaise blanche tissée de coton égyptien deux brins!*

Prix courant 7.95

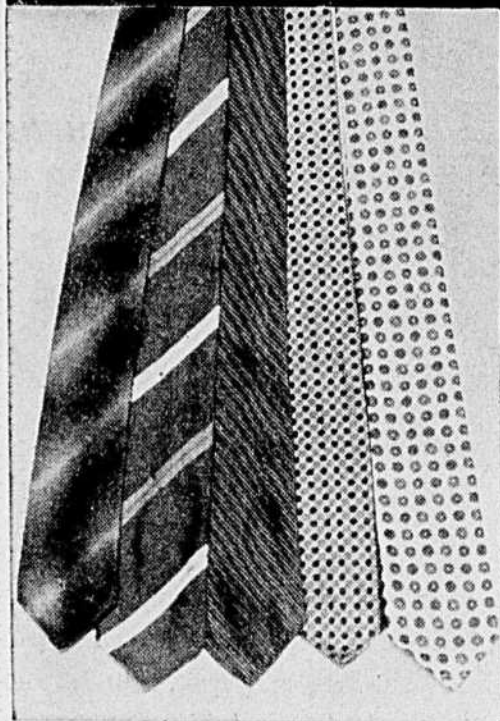
**Vente**

3 pour 14.50 12 pour 55.00

**4.98**  
ch.



**Achetez-en dès maintenant et mettez-les en réserve comme cadeaux de Noël!**



**Cravates en soie importées de Suisse d'une élégance qui rehausse toute tenue!**

Prix courant 3.50

2<sup>88</sup> ch. 2 pour \$5

De magnifiques cravates en soie importées de Suisse. Exclusivité Morgan. Collection intéressante, rayures, de motifs continus, sobres. La plupart de couleurs mode: brun, rouge, bleu ou gris.

(Pas en vente à Snowdon)

- Qualité conforme aux normes sévères de haute qualité Morgan.
- Popeline anglaise longues fibres, tissée de coton égyptien deux brins et Sanforized assurant ainsi un plus long usage.
- Coupe précise et impeccable d'un fabricant canadien réputé pour la confection de ses chemises de haute qualité; attention particulière accordée à la coupe assurant plus de confort.
- Autres caractéristiques de luxe: boutons nacrés à l'épreuve des écailllements; coutures soigneusement piquées; pan pleine longueur.
- Blanc étincelant: deux modèles populaires.

**A. Col à apprêt permanent à poignets mousquetaires ou simples;** 14 et 14½, manches 32 à 34; 15 à 16½, manches 32 à 35; 17 et 17½, manches 33 à 35.

**B. Col boutonné d'une patte; poignets mousquetaires;** coupe amincie. 14 et 14½, manches 32 à 34; 15 à 16½, manches 32 à 35.

Magasin Centre-Ville seulement

**Henry Morgan & Co. Limited — Square Phillips, Montréal**

Nom .....  
(en lettres majuscules d'imprimerie)  
Adresse .....  
Veuillez indiquer le mode de paiement et ajouter 6% de taxe au montant.  
Chèque ou mandat-poste ..... compte courant .....  
Contre remboursement (C.O.D.) .....  
Col à apprêt permanent ..... tailles ..... manches .....  
(nombre)  
poignets simples ..... mousquetaires .....  
Col à patte boutonnée ..... tailles ..... manches .....  
(nombre)

Veuillez compter un délai de dix jours pour la livraison

CHEMISES POUR HOMMES — RAYON 62 — REZ-DE-CHAUSSEE  
Aussi aux quatre succursales et chez Morgan à Ottawa

**Téléphonez à 842-6261**

HEURES D'AFFAIRES MORGAN: Centre-ville et Snowdon: 9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m. — jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. p.m.  
Dorval, Rockland et Boulevard: 9 h. 30 a.m. à 6 h. p.m. — jeudi et vendredi jusqu'à 10 h. p.m.

Téléphone: 842-6261

Articles en vente à nos 8 magasins



# PLACE LONGUEUIL MIRACLE MART

## GRANDE VENTE D'OUVERTURE

En coton peigné égyptien, 2 plis, mercerisé et "Sanforized". Achetez-en 3 pour le prix de 2 !

### Chemises habillées!



Seulement  
**8<sup>97</sup>**  
Ch.

Seulement  
**2<sup>77</sup>**  
chaque pièce

Il assure une tenue élégante!

#### Pantalons Térylène-laine

Pantalon de coupe et confection des plus soignées dans un tissu Térylène et laine de poids régulier. Modèles et tailles : Continental 28 à 36 ou "Ivy" : 23 à 44. Couleurs : gris moyen, loden ou gris foncé. Un bas prix exceptionnel.

Vêtements pour garçons

En coton et nylon extensible!

#### Sous-vêtements "Thermal"

Mélange coton et nylon ne bridant pas. Gilets à manches courtes, encolure ras du cou. Caleçons longs jusqu'aux chevilles avec bande de taille élastique de 1 1/4". Couleurs : blanc seulement. Tailles : P.M. et M.G.

Sous-vêtements pour hommes

*Special*  
**3 POUR**  
**\$ 10**

Vendues régulièrement \$5 chacune!

De coupe et confection impeccables, ces chemises sont toujours portées avec plaisir par les hommes de bon goût! Coton peigné, égyptien, 2 plis d'excellente qualité, mercerisé et "Sanforized".

Modèles : col mou ou à patte-pression. Manchettes doubles. Longueur proportionnée.

Couleur : Blanc seulement.

Encolures : 14 à 17 1/2 (col mou), 14 à 16 1/2 (patte-pression).

Manches : 32 à 35.

Chemises pour hommes



Pour les amateurs de ski ayant hâte de s'élancer sur les pentes enneigées!

## Vestes de ski doublées peluche — hommes et garçons!



A. Modèle pour hommes  
Confection canadienne en 100% nylon avec chaude doublure de peluche d'"Orlon". Devant à glissière, capuchon camouflé sous le col, 2 poches à glissière. Couleurs : bleu roi, noir, Copen, rouge. Tailles : P.M.G.

A. Hommes

*Spécial*

**8<sup>97</sup>**  
Ch.

B. Garçons — Rég. 7.97

**5<sup>97</sup>**  
Ch.

B. Modèle pour garçons

En nylon matelassé avec doublure complète, peluche d'"Orlon". Modèle avec deux poches à glissière, capuchon s'enroulant pour former col. Rayures. Couleurs : noir, bleu, bourgogne. Tailles : 8-18.

Vêtements pour garçons



Rég. 1.17 et 1.17

**97¢**  
chaque pièce

*Spécial*

**1<sup>97</sup>**  
Ch.

En coton "Thermal"

#### Sous-vêtements hiver

Sous-vêtements pour garçons. Coton "Thermal" traité pour résister au rétrécissement. Coutures à plat pour plus de solidité. Gilets à manches courtes et encolure ras du cou. Caleçons longs à taille élastifiée. Couleur : blanc seulement. Tailles : P.M.G.

Sous-vêtements pour garçons

Chauds et confortables!

#### Pantalons pour garçons

Pour aller à l'école ou encore pour jouer, ce pantalon est idéal. En velours côtelé coton, entièrement doublé de flanelle imprimée. Taille semi-élastifiée extensible. 4 poches. Couleurs : fusain, brun, marine. Tailles : 6 à 12.

Pantalons pour garçons

CHOMEDEY  
Centre d'Achats St-Martin

GREENFIELD PARK  
Plaza

LaSALLE  
Place LaSalle

PONT-VIAU  
Centre d'Achats



JEAN-TALON  
4325 est, rue Jean-Talon

RUE SHERBROOKE E.  
Place Versailles

WEST-ISLAND MALL  
Sortie 16, route Trans-Canada

LONGUEUIL  
Place Longueuil

L'HUMOUR A L'AMERICAIN

par ART BUCHWALD

Les déboires d'un médecin qui a voulu tâter la politique

WASHINGTON — Après avoir essayé au Congrès une rebuffade au sujet du medicare (assurance-santé), les médecins américains se découvrent une passion subite pour la campagne électorale cette année. Le Wall Street Journal dit que plusieurs d'entre eux, non seulement des représentants de la République et du Parti démocrate dans leur salle d'attente, mais ils font même du porte à porte. Ce genre d'activité politique donne des résultats variables.

Tenez, l'autre jour, mon ami Block du Maryland a reçu un coup de fil de son médecin qui sollicitait une rencontre pour discuter le coup. — Je regrette, dit Block en plaisantant, j'évite autant que possible les visites du médecin à domicile. Ce dernier insista, et Block finit par céder : — Minute, je crois que quelqu'un vient de contremander son rendez-vous. Vous pouvez venir à six heures, vendredi soir.

Dalton Camp s'établit à Ottawa, dernière étape de sa lutte contre Diefenbaker

par Jacques Pigeon
OTTAWA — Au moment où John Diefenbaker courtisait les conservateurs de la Ville-Reine, le président Dalton Camp établissait ses quartiers généraux à quelques pas des Communions pour tenter de rallier les députés du parti à sa cause.

pas pourquoi l'étude de cette question serait retardée. Le président Camp ne croit pas non plus qu'un vote à main levée soit significatif. Au prochain congrès (14 novembre) il y aura plus de 1.400 délégués. La grande salle du congrès ne pourra en contenir plus de 600.



Dalton Camp

100 ans après l'AABN, l'éducation n'est plus une juridiction provinciale

OTTAWA (PC) — Les partis d'opposition aux Communions accueillent généralement d'un mauvais oeil la décision du gouvernement fédéral de se retirer du domaine de l'éducation. "En accordant aux provinces un transfert inconditionnel des impôts pour élever sa participation au financement de l'éducation supérieure, le gouvernement fédéral a laissé s'échapper une excellente occasion d'accroître ses initiatives dans ce domaine," a déclaré hier aux Communions M. Alvin Hamilton.

Les représentants des provinces en voulaient davantage et le gouvernement fédéral a jugé qu'il ne pouvait offrir plus qu'il n'a offert. "Adulte" "Ce chiffre de \$350 millions pour l'an prochain, a ajouté M. Sharp, ne tient pas compte des coûts additionnels pour le gouvernement fédéral de la prise en charge du financement total de la formation des adultes et du recyclage des travailleurs, qui sont soumis à une comptabilité différente et ne sont pas encore établis en attendant la définition qui sera acceptée pour le mot adulte."

Masse et Parent se verront jeudi pour discuter des divers cas de patronage

QUEBEC. (par F.T.) — Le ministre d'Etat à l'Education, M. Marcel Masse et le directeur professionnel du Syndicat des fonctionnaires provinciaux, M. Raymond Parent se rencontreront, jeudi, dans la capitale provinciale, pour discuter de patronage.



M. Raymond Parent

Le débat a commencé vendredi lorsque M. Parent, s'appuyant sur des articles de journaux, a accusé M. Masse d'avoir fait du "patronage" en faisant nommer un contremaître au ministère de la Voirie. Le ministre d'Etat à l'Education a ensuite nié l'accusation et a invité M. Parent à vidier toute la question lors d'un débat télévisé.

OTTAWA (PC) — Un porte-parole du parti progressiste-conservateur a déclaré hier aux Communions que, "dans un effort de placer toutes les provinces canadiennes sur le même pied", le gouvernement fédéral a lancé "un mouvement qui pourrait être dangereux pour le pays dans l'éventualité par exemple d'une recession économique ou de pressions extérieures".

M. Mitchell Sharp, ministre des Finances, a fait savoir qu'aucune des neuf provinces ne comptait s'en prévaloir dans l'immédiat. Les programmes à frais partagés visés sont des programmes desquels le Québec se retirait en janvier 1965 contre compensation fiscale.

Québec: les causes du malaise dû à la consommation d'éclairs bientôt connues

QUEBEC (DNC) — Le Service municipal de santé et le ministère de la Santé seront probablement en mesure de connaître demain matin les causes du malaise provoqué par la consommation d'éclairs, dans la région de Québec. Les spécialistes procèdent présentement à des recherches microbiennes. La crème, qui garnit l'éclair constitue un "milieu de culture épatant" pour les microbes.

Comité unique de discipline pour le Barreau

ARVIDA (PC) — Le Barreau de la province de Québec a décidé de créer un unique comité de discipline qui remplacera les 12 comités du genre déjà en place pour les différentes régions de la province.

Cette décision a été prise par le conseil général du Barreau qui terminait dimanche à Arvida une réunion de trois jours. Afin de pouvoir établir ce comité, on demandera à la législature, au cours de la prochaine session, d'amender la loi du barreau. Le bâtonnier général, M. J. R. Campbell, de Montréal, a expliqué, au cours d'une conférence de presse, que ce comité sera formé de trois avocats qui ne seront toutefois pas toujours les mêmes pendant une même année. Tous les ans, 50 avocats, venant de toutes les sections du Barreau, seront choisis pour faire tour à tour partie de ce comité.

Les fonctionnaires paieront maintenant une cotisation syndicale basée sur le salaire

QUEBEC (DNC) — Les 17.000 membres du Syndicat des fonctionnaires provinciaux paieront désormais une cotisation syndicale qui sera basée sur leur salaire au lieu d'être uniforme. Les quelque 300 délégués au troisième congrès annuel du syndicat en ont décidé ainsi, hier, dans la capitale provinciale, peu avant la fin de leurs assises.

Il est plus que temps que l'on convoque une session — Lesage

par Gilles Daoust
QUEBEC — "Il est absolument inexcusable que M. Daniel Johnson ne convoque pas les représentants du peuple à une session. C'est une conclusion qui est possible: c'est que M. Johnson et son gouvernement ont peur de faire face à l'opposition."

VOTRE VIE PEUT CHANGER EN 98 JOURS

UN AVERTISSEMENT
Vous vivez à une époque où se produisent rapidement beaucoup de changements. En 98 jours, vous serez remplis d'occasions à saisir et de problèmes à résoudre. Des individus seront, changeant, d'autres, malchanceux.

# gaston marcotte en europe

## Des professionnels ou des amateurs?

IV

L'éducateur physique Gaston Marcotte, le premier Canadien à recevoir une bourse d'études du gouvernement fédéral pour aller étudier le hockey en Suisse, en Tchécoslovaquie et en Suède, est présentement en Europe.

Marcotte étudie les différentes méthodes d'enseignement, la façon d'organiser des stages de hockey et leur contenu, l'organisation et l'administration du hockey, ainsi que les différents écoles d'éducation physique et les laboratoires les plus importants de chaque pays visités.

Voici donc les impressions qu'il nous livre :

PRAGUE. — Habitué aux joues canadiennes qui assistent aux matches offerts par des équipes amateurs, je n'arrivais pas à croire que 8.000 ou 9.000 personnes pouvaient être intéressées à un match hors concours entre deux clubs amateurs.

Mais c'est le cas en Tchécoslovaquie. Même si je dois admettre que ces équipes sont en quelque sorte des équipes professionnelles. En trois occasions j'ai assisté à de telles rencontres. Jamais moins de 8.000 personnes s'étaient rassemblés dans les estrades. Et au match d'ouverture de la première division, alors que le Sparta de Prague a triomphé du Brno, il y avait pas moins de 13.000 personnes dans les gradins. Soit autant que pour un match de la ligue Nationale, ou presque.

En fait, au cours de la saison 1965-66, la moyenne pour toutes les rencontres de la première division était de 6.400 spectateurs.

Un club comme le Sparta par exemple attire régulièrement des foules de 15.000 personnes contre le Brno, le Bratislava et le Jihlava, de 10.000 contre les adversaires de moindre importance.

Si la ligue ne comptait que six équipes, je suis convaincu qu'elle compterait une assistance moyenne de plus de 10.000 spectateurs, car les équipes seraient mieux équilibrées et présenteraient un calibre de jeu supérieur.

Les dirigeants sont conscients des inconvénients d'avoir 10 équipes dans la première division, ceci dans un pays qui n'a pas la même population que le Canada (13.800.000 habitants contre 19 millions), et qui n'est pas favorisé par la température comme au Canada. Une telle



Exclusivité

### Marcotte en excellente compagnie

Au cours de son séjour au sein de l'équipe "Sparta", Gaston Marcotte (au centre) a eu l'occasion de rencontrer Fronta Tikal (à gauche), capitaine de l'équipe "Sparta", et défenseur de l'équipe nationale, choisi le meilleur défenseur aux championnats mondiaux à Ljubljana, et Ludek Bukas, professeur d'éducation physique qui a déjà séjourné au Canada.

politique diminue le calibre de jeu et ne favorise pas le développement de joueurs de calibre international.

Changer la situation actuelle? Il en résulterait des réactions violentes de la part des villes qui seraient reléguées dans la deuxième division.

De plus, il y a un principe fondamental à conserver: la participation maximale de la population, tout en offrant du bon hockey.

Mais n'avez crainte. L'idée de diminuer le nombre des équipes, afin d'améliorer la qualité du jeu, trotte dans la tête de certains dirigeants, puisque nous avons vu dans la revue officielle du hockey en Tchécoslovaquie, "Kopana-Hokej", un article concernant la possibilité d'une "super ligue", circuit qui se rapprocherait énormément d'une ligue professionnelle.

La façon de rémunérer les joueurs de la première division, qui passent la grande partie de l'année à s'entraîner, est quand même unique. A quelques exceptions près, comme je l'ai souligné dans un article précédent, tous les membres d'une équipe travaillent pour la même usine.

Il y a deux ans, tous les membres d'un club pouvaient être dispensés de leur travail pour se rendre aux séances d'entraînement et aux matches, tout en recevant leur plein salaire. Le club alors remboursait la compagnie pour les heures ainsi perdues.

### Joueurs et rémunération

Aujourd'hui, aucun joueur ne travaille au cours des huit mois qui englobent la période débutant au camp d'entraînement, et ce jusqu'à la fin de la saison.

Tous reçoivent leur plein salaire de l'usine mais ils doivent indiquer les heures manquées afin que le club puisse rembourser l'usine.

Ceci permet de dire que les joueurs ont un emploi, et qu'ils ne reçoivent rien du club de hockey... Et n'oublions pas qu'ils reçoivent également un petit quelque chose du club, sous forme de bonus.

La clause d'un boni fait partie d'un contrat oral (non écrit), contrat que doit signer chaque joueur. Cette clause dit, comme exemple: Les joueurs recevront 400 couronnes (environ \$25) s'ils remportent une victoire aux dépens des clubs importants tels le Brno ou le Bratislava.

Sachant que le salaire moyen du Tchèque est de 1.400 couronnes, on comprendra qu'il s'agit d'une somme assez intéressante!

En retour, si l'équipe subit un revers contre une de ces formations, les joueurs doivent déboursier une certaine somme au club.

Le résultat? Le sort d'un joueur de hockey devient très intéressant dans un pays comme la Tchécoslovaquie, et il ne faut pas s'étonner de constater que ces derniers possèdent plus d'autos que la moyenne des habitants du pays.

Les équipes de première division disputent entre 60 et 70 matches par saison. Le soir de mon départ du pays, j'ai demandé au Dr Andrš, président de l'Association de hockey sur glace de la Tchécoslovaquie, à l'ingénieur Subrt, président du Comité international, et au Dr Kotska, instructeur de l'équipe nationale, comment ils arrivaient à concilier cette situation avec la définition généralement acceptée d'un joueur "amateur".

Je n'ai reçu aucune réponse satisfaisante bien qu'au dire de l'ingénieur Subrt, le Dr Andrš terminait justement une enquête sur le sujet.

Les Soviétiques ont lancé l'idée: les autres pays ont emboîté le pas. J'ai aussi eu l'occasion de discuter de ce problème avec un des dirigeants de l'Association suédoise de hockey sur glace. Le Canada et la Suède, qui forment les quatre grands du hockey international avec l'URSS et la Tchécoslovaquie, semblent les seuls à respecter le statut amateur, et pourraient protester contre un tel abus en s'abstenant de participer aux championnats mondiaux.

Mais mon collègue suédois était plutôt pour la participation aux championnats, car, disait-il: "Ceci nous permet de nous améliorer à cause de la compétition intense que nous offrent Soviétiques et Tchèques. Il a cependant pris soin d'ajouter: "Il est important que les gens soient au courant afin qu'ils puissent juger équitablement de la valeur des équipes, lorsque, par exemple, les Soviétiques triomphent de la Suède ou du Canada."

Et dans mon esprit surgit une question: Peut-on dire que les Soviétiques et les Tchèques sont vraiment des amateurs?



Don Lisbon

Maurice Racine

Bobby Taylor

Russ Jackson

## Les meilleurs dans l'est, Lisbon, Jackson et Taylor

Non seulement Don Lisbon a-t-il remporté le championnat des porteurs de ballon de la Conférence de l'Est, mais encore a-t-il réussi à gagner plus de 1.000 verges, le seul joueur des quatre équipes à réussir l'exploit.

Les statistiques finales révèlent que Lisbon a terminé la saison avec 1.007 verges en 199 courses, pour une excellente moyenne de 5.1 verges.

D'autre part, les joueurs des Rough Riders d'Ottawa, champions du circuit, ont dominé dans quatre départements, si on inclut Maurice Racine, qui a remporté le championnat des compteurs, avec 71 points, quatre de plus que Peter Kempf, des Alouettes, et Don Sutherland, des Tiger-Cats de Hamilton.

Dave Thelen s'est avéré le principal adversaire de Lisbon, avec 746 verges en 167 courses, et une moyenne de 4.5 verges. Bob Paremore, des Alouettes, qui a mené durant une partie de la saison avant d'être blessé, a pris le troisième rang, avec 649 verges en 144 courses, et une moyenne de 4.5.

### Taylor succède à Terry Evanshen

Chez les receveurs de passes, Bobby Taylor, des Argonauts, a pris la succession de Terry Evanshen, en captant 56 passes, pour 827 verges et six touchés. Ses deux principaux poursuivants, Whit Tucker, des Rough Riders d'Ottawa, et Tommy Grant, des Tiger-Cats, ont terminé avec des fiches respectivement de 35-804-7 et 35-663-8.

Le quart-arrière Russ Jackson

s'est avéré le meilleur passeur avec 142 passes complétées en 276 tentatives, pour un total de 2.400 verges et un pourcentage de .514. Il a lancé 17 passes de touché.

Même si les Argonauts ont terminé au dernier rang, la recrue Wally Gabler a réussi à terminer au deuxième rang. Il a complété 99 de ses 219 passes tentées, pour un pourcentage de .452.

Joe Poirier s'est avéré le meilleur demi défensif, avec huit passes interceptées, deux de plus que Marvin Luster.

Bo Scott, de l'équipe championne, a terminé au premier rang pour les retours de bottés d'envol, avec 16 retours et 436 verges. Il est suivi de Jim Copeland, des Argonauts (17-393) et Dick Choece, des Tiger-Cats (13-367).

Joe Zuger et Dave Man, qui a mis un terme à sa carrière professionnelle, se sont livrés un enlevant duel pour les bottés.

Zuger a terminé avec une moyenne de 44.0, comparativement à 43.2 pour Man., Gino Berretta, des Alouettes, vient au troisième rang, avec une moyenne de 38.1.

Enfin, Garney Henley a pris le premier rang pour les retours de bottés de dégagement, avec 83, et un total de 438 verges. Ed Learn et Larry Fairhol, des Alouettes, ont terminé aux deuxième et troisième rangs.

### Victoire des Dodgers

OSAKA, Japon. (UPI) — Des circuits de Lou Johnson et de Tommy Davis ont permis aux Dodgers de Los Angeles de vaincre une équipe d'étoiles du Japon, 7 à 1.

Il s'agissait de la quatrième victoire des Dodgers en six joutes depuis le début de sa tournée au Japon.

Parfois, le V.O. semble encore meilleur

...aujourd'hui, par exemple!

Joseph E. Seagram & Sons Limited  
Montreal, Canada



## CHASSE ET PÊCHE

LA CHRONIQUE DE SERGE DEYGLUN

## Marcotte est présentement à Paris

Le Montréalais Gaston Marcotte, qui a dû faire un séjour dans un hôpital de Stockholm, a pu quitter la capitale de la Suède ces jours derniers, et il est présentement à Paris, chez des amis, où il séjournera durant quelques jours.

Le médecin qui l'a traité dans un hôpital suédois lui a conseillé de faire une escalade à Paris, de crainte que l'hémorragie ne le reprenne en cours de route. D'autant plus qu'à son départ de Stockholm, les médecins n'avaient pas encore pu déceler la raison de son malaise.

De toute façon, les médecins lui ont conseillé de prendre les choses aisément durant quelque temps, afin de permettre à son système de récupérer.

Ceux qui connaissent Marcotte savent que la chose ne sera pas facile. Marcotte reviendra incessamment au Canada en compagnie de son épouse, qui est allée le rejoindre en Europe.

## Sourde lutte contre la politique de Loubier!

Après ses fracassantes déclarations du mois de juin — sur l'abolition progressive des clubs privés — et ses non moins éblouantes sorties — dans la presse écrite, visuelle et parlée — sur maints sujets épineux, le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Me Gabriel Loubier commence à se réfugier dans un inquiétant silence... Serait-il essouffé? N'est-ce qu'un temps d'arrêt pour franchir mieux le but qu'il s'est proposé d'atteindre? Ou serait-ce encore un long retard en arrière pour faire le point?

Toutes ces questions sont fort équivoques, et il n'est pas de mieux cynégétiques ou halieutiques sérieux qui ne se posent en ce moment. Voyageant beaucoup, je suis en mesure de vous assurer que la région métropolitaine n'est pas la seule qui s'inquiète de la "pause" récente de Me Loubier. D'autant plus, que de troublantes rumeurs circulent en ce moment à Québec... La plus significative est la suivante: lors d'une assemblée du Conseil des ministres, Me Loubier, très en colère, fut à deux doigts de démissionner!!! Mais qu'est-ce qui se passe? Il se passe que M. Paul Dozois, ministre des Finances, n'est pas du tout d'accord avec Me Loubier sur les budgets qu'il réclame pour administrer ses départements du tourisme, de la chasse et de la pêche. Paraît-il que M. Dozois a "les ciseaux faciles" et qu'il relègue dangereusement le ministère de Loubier pour s'exercer à des "coupes" magistrales... Ça, c'est une chose. En voici maintenant une autre: la "vieille garde" de l'Union nationale est très loin d'être convaincue que la chasse et la pêche méritent toute l'attention qu'on lui porte depuis l'avènement de Gabriel Loubier... Ce ministère traditionnellement sans importance et tout juste bon à satisfaire les exigences d'un patronage rural, commence à trop faire parler de lui. "L'irritation" atteint son comble dès qu'il est question de cette "immuable institution": les clubs privés!

Quant à la "jeune garde" (car elle existe, n'en doutez pas), elle pense exactement comme la "vieille", mais en choisissant des arguments opposés pour en arriver en fait au même but. C'est-à-dire: Gabriel Loubier est "trop bon" pour rester à "chasse et pêche", il mérite un poste infiniement plus important et plus brillant... Cette façon de penser — et d'agir — est subtile. Déplaçons Loubier vers un poste qui correspond mieux à ses talents et cela nous donnera deux choses: 1) nous éviterons les controverses et les querelles relatives à l'aménagement des territoires de chasse et de pêche; 2) nous gagnerons à notre

aboli; des 300 autres qui "pourraient" le perdre; et que le projet du "Conseil Supérieur de la chasse et de la pêche" semble, à toute fin pratique, renvoyé aux calendes grecques... A tout cela, on pourrait ajouter que le ministère ne s'est pas encore prononcé sur sa politique relative à la "guerre aux loups" — et aux primes qui doivent être versées pour aider à exterminer ce prédateur.

Je trouve pour le moins curieux que les députés de l'opposition ne soient pas "imprégnés", tout au moins inquiétés par ce climat. Au fait, peut-être le sont-ils et n'attendent-ils que la session prochaine pour en faire état?

Je reste sur mes positions et, comme vous, j'imagine, j'attends avec une impatience mal dissimulée les rebondissements de cette affaire. A DEMAIN.

cause un homme qui, en ce moment, est particulièrement "dans le vent"! ATTENTION amis lecteurs! Quand je dis "nous", ce n'est pas moi qui parle, ne faisant partie d'aucune garde, vieille ou jeune", mais les politiciens de Québec (et d'ailleurs...) qui gravitent dans les anneaux de Saturne autour de l'astre Johnson.

### Allons-nous perdre notre 'bon' ministre?

Il y a un mois, je vous aurais dit carrément: NON! Maintenant... j'en suis moins sûr, car j'ai des fines oreilles et mes micros branchés à Québec ne cessent de bourdonner et de me diffuser les bruits les plus contradictoires et les plus singuliers... Mais n'allez pas croire que je ne me fie qu'aux raconteurs "professionnels"! Je vais souvent (incognito) à Québec. Ainsi, au moment où vous lisez ces lignes, j'y suis. Et savez-vous ce qu'on chuchote dans ce qu'il est convenu d'appeler les "milieux bien informés"? Des choses comme: "Loubier est malade..." "Un grand poste est prévu pour lui en janvier..."

## Envers et contre tous, les Castors à l'Expo en 1967

par Jacques Doucet

Les Castors de Montréal seront définitivement de retour à l'Autostade de l'Expo-67 l'an prochain. Le président John Newman nous l'assure.

"Certains gens ont laissé planer des doutes quant à la possibilité de voir les Castors évoluer à l'Autostade en 1967. Ces gens sont sûrement mal informés. Si vous avez entendu dire que nous avions peine à obtenir des dates pour notre calendrier de 1967, laissez-oi vous dire nous avons même le choix de plusieurs dates pour nos matches de la saison prochaine.

"Il est vrai que certains changements devront être apportés. A un certain moment, les Castors présenteront peut-être trois matches d'affilée à l'extérieur, ce qui signifiera une absence de quelque trois semaines de l'Autostade. Ce n'est rien d'anormal. Cette saison, à un certain moment, nous sommes même absentes durant deux semaines", a précisé Newman.

"Nous avons en mains une série de dates qui seront soumises à l'assemblée de la ligue Continentale en janvier ou février prochain. Puis, une fois que ces dates auront été acceptées, nous renouvellerons notre contrat avec les autorités de l'Expo. Nous possédons d'ailleurs une option de renouvellement dans notre bail pour 1966.



Solde de tous les modèles '66 Dodge-Chrysler!

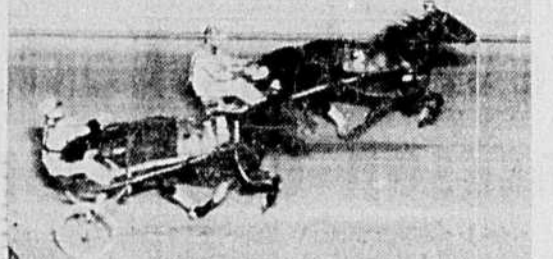
- Epargnez jusqu'à 35% Autos neuves & démonstrateurs
- BOULEVARD DODGE-CHRYSLER a acheté la balance des modèles 1966 de la maison Chrysler of Canada, et est en mesure de vous les offrir à des prix vraiment exceptionnels. Venez les voir et comparez!
- | Autos neuves 1966  |         | Démonstrateurs 1966  |         |
|--|---------|--|---------|
| 1966 Valiant Custom 200<br>2 portières, hard-top, 6 cylindres, automatique, radio, pneus blancs, enjoliveurs de roues, couleur blanc, intérieur rouge.<br>Reg. \$3,265.00 pour   | \$2,500 | 1966 Valiant V-200<br>4 cylindres, 2 portières, auto, pneus blancs, enjoliveurs de roues, millage 800 milles, médium turquoise, intérieur turquoise.<br>\$3,065.00 pour  | \$2,350 |
| 1966 Dodge Coronet 440<br>Décapotable, 8 cylindres, automatique, pneus blancs, enjoliveurs de roues, radio, servo-direction, miroir, couleur mauve métallique, intérieur noir, toit noir.<br>Reg. \$4,435.00 pour                                      | \$3,175 | 1966 Dodge Polara 440<br>2 portières, hard-top, 8 cyl., auto., radio, servo-direction, servos freins, pneus blancs, enjoliveurs de roues, gris avec intérieur bleu.<br>\$4,235.00 pour   | \$2,850 |
| 1966 Dodge Polara 880<br>4 portières, hard-top, 6 cylindres, automatique, pneus blancs, enjoliveurs de roues, couleur turquoise, intérieur turquoise.<br>Reg. \$3,825.00 pour  | \$2,750 | 1966 Chrysler Sport 300<br>2 portières, hard-top, servo-freins à direction, vitres électriques, antenne électrique, feux à double blanc, AM-FM avec révélateur, toit en vinyle blanc, pneus blancs, miroir prismatique, Twilight Sentinel, dégivreur vitre arrière, Red Maple métallique, intérieur blanc.<br>Val. \$6,925.00. Spécial \$4,690 | \$4,690 |
| 1966 Chrysler New Yorker<br>4 portières, sedan, toit de vinyle noir, servo-freins et servo-direction, vitres électriques, Twilight Sentinel, chauff. arrière et dégivreur, radio, pneus blancs, couleur noir, intérieur rouge.<br>Reg. \$6,415.00 pour | \$4,195 | PAS DE COMPTANT jusqu'à 36 MOIS POUR PAYER   |         |

**BOULEVARD**  
DODGE \* CHRYSLER  
330 Cremazie West 389-7871

# résultats à BLUE BONNETS

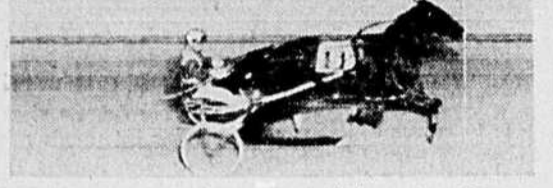
Course pour 2 ans — Amble — \$2,070

| No Pd       | 1/2            | 3/4  | Ld   | Fin  | Durée | Conducteur | Cote         |
|-------------|----------------|------|------|------|-------|------------|--------------|
| C. Drummond | 1              | 1    | 1    | 1    | 1     | 2:05       | Haves, J.    |
| Beattie Mir | 2              | 2    | 2    | 2    | 2     | 2:04       | Veilleux, A. |
| Joanmir     | 4              | 5    | 5    | 5    | 5     | 2:07       | Grise, A.    |
| Mr Elton    | 7              | 3    | 3    | 3    | 3     | 2:08       | Schance, G.  |
| Tom Lucky   | 5              | 4    | 4    | 4    | 4     | 2:08       | Savinac, R.  |
| DURÉE       | 2:04           | 1:53 | 1:42 | 1:32 | 1:23  |            | Piste rapide |
| RETIRE :    | Quebec Bri (5) |      |      |      |       |            |              |



Première course — Trot — \$1,100

| No Pd               | 1/2  | 3/4  | Ld   | Fin  | Durée | Conducteur | Cote         |
|---------------------|------|------|------|------|-------|------------|--------------|
| C. Windsor          | 2    | 2    | 2    | 2    | 2     | 2:09       | Hébert, J.   |
| Air Marshall        | 4    | 3    | 3    | 3    | 3     | 2:09       | Cambell, C.  |
| Luck Prince         | 7    | 7    | 7    | 7    | 7     | 2:10       | Hébert, J.   |
| Hardys Prince       | 3    | 4    | 4    | 4    | 4     | 2:10       | Dupré, C.    |
| Ebbey Waters        | 6    | 5    | 5    | 5    | 5     | 2:10       | Côté, B.     |
| Pip A. Scott        | 1    | 1    | 1    | 1    | 1     | 2:12       | Robinson, J. |
| DURÉE               | 3:11 | 3:05 | 2:59 | 2:53 | 2:47  |            | Piste rapide |
| 1 CHARMANTE WINDSOR |      |      |      |      | 9:50  |            | 5:30         |
| 4 MERRIE MEANDER    |      |      |      |      |       |            | 4:20         |
| 5 AIR MARSHALL      |      |      |      |      |       |            | 4:40         |



Deuxième course — Amble — \$1,000

| No Pd                      | 1/2  | 3/4  | Ld   | Fin  | Durée | Conducteur | Cote         |
|----------------------------|------|------|------|------|-------|------------|--------------|
| Sugar Prince               | 5    | 5    | 5    | 5    | 5     | 2:07       | Hubert, J.   |
| Choco. Champ               | 4    | 4    | 4    | 4    | 4     | 2:07       | Hébert, J.   |
| Frosty Helen               | 7    | 6    | 6    | 6    | 6     | 2:08       | Dussault, P. |
| Fish Story                 | 1    | 1    | 1    | 1    | 1     | 2:09       | Grill, D.    |
| March, Along               | 6    | 8    | 8    | 8    | 8     | 2:10       | Côté, B.     |
| Freight O' Bit             | 8    | 4    | 4    | 4    | 4     | 2:10       | Gauthier, J. |
| North Combat               | 3    | 2    | 2    | 2    | 2     | 2:10       | Theroux, A.  |
| Cornelis Adios             | 2    | 3    | 3    | 3    | 3     | 2:11       | Poulin, C.   |
| DURÉE                      | 3:11 | 3:05 | 2:59 | 2:53 | 2:47  |            | Piste rapide |
| 5 SUGAR PRINCE             |      |      |      |      | 12:40 |            | 6:00         |
| 4 CHOCOLATE CHAMP          |      |      |      |      |       |            | 6:30         |
| 7 FROSTY HELEN             |      |      |      |      |       |            | 6:50         |
| PARI-DOUBLE: 2-5 — \$62.20 |      |      |      |      |       |            |              |

Troisième course — Amble — \$1,300

| No Pd            | 1/2  | 3/4  | Ld   | Fin  | Durée | Conducteur | Cote         |
|------------------|------|------|------|------|-------|------------|--------------|
| Saucy Dream      | 8    | 8    | 8    | 8    | 8     | 2:09       | Hébert, J.   |
| Widower Abe      | 4    | 4    | 4    | 4    | 4     | 2:10       | Watters, C.  |
| Bill Bayleigh    | 6    | 6    | 6    | 6    | 6     | 2:10       | Dussault, P. |
| Admirable P      | 5    | 5    | 5    | 5    | 5     | 2:10       | Depeux, A.   |
| Baron Dale       | 7    | 7    | 7    | 7    | 7     | 2:10       | Poulin, C.   |
| Invincible P     | 1    | 1    | 1    | 1    | 1     | 2:10       | Webster, B.  |
| Avallon Frost    | 5    | 1    | 1    | 1    | 1     | 2:11       | Fillon, G.   |
| Pop. Chiclet     | 3    | 3    | 3    | 3    | 3     | 2:11       | Fillon, G.   |
| DURÉE            | 3:10 | 3:04 | 2:58 | 2:52 | 2:46  |            | Piste rapide |
| 2 SAUCY DREAM    |      |      |      |      | 3:70  |            | 3:50         |
| 8 WIDOWER ABE    |      |      |      |      |       |            | 4:20         |
| 4 BILL BAY LEIGH |      |      |      |      |       |            | 4:40         |

Quatrième course — Amble — A réclamer — \$1,000

| No Pd                   | 1/2  | 3/4  | Ld   | Fin  | Durée | Conducteur | Cote          |
|-------------------------|------|------|------|------|-------|------------|---------------|
| Champ's Star            | 3    | 3    | 3    | 3    | 3     | 2:07       | Savinac, R.   |
| Mary Volo               | 5    | 5    | 5    | 5    | 5     | 2:07       | Caldwell, R.  |
| C.R. Cheville           | 4    | 4    | 4    | 4    | 4     | 2:10       | Hébert, J.    |
| Royalist Bel            | 4    | 4    | 4    | 4    | 4     | 2:10       | Gauthier, J.  |
| Pulsari Mac             | 8    | 3    | 3    | 3    | 3     | 2:10       | Toussaint, P. |
| Charm. Ibat             | 7    | 7    | 7    | 7    | 7     | 2:10       | Beaudoin, A.  |
| Largo Hanover           | 1    | 4    | 4    | 4    | 4     | 2:12       | Brousseau, M. |
| DURÉE                   | 3:11 | 3:05 | 2:59 | 2:53 | 2:47  |            | Piste rapide  |
| 5 CHAMPS STAR           |      |      |      |      | 8:70  |            | 4:40          |
| 3 MARY VOLO             |      |      |      |      |       |            | 4:40          |
| 4 C.R. CHEVILLE         |      |      |      |      |       |            | 4:40          |
| QUINELLA: 3-5 — \$11.90 |      |      |      |      |       |            |               |

Cinquième course — Amble — Conditions — \$1,000

| No Pd            | 1/2  | 3/4  | Ld   | Fin  | Durée | Conducteur | Cote            |
|------------------|------|------|------|------|-------|------------|-----------------|
| St. J. Street    | 2    | 2    | 2    | 2    | 2     | 2:09       | Hébert, J.      |
| Dean Leo         | 2    | 2    | 2    | 2    | 2     | 2:10       | Brousseau, J.   |
| S. Primrose      | 8    | 7    | 7    | 7    | 7     | 2:10       | Savinac, R.     |
| St. M. M.        | 4    | 4    | 4    | 4    | 4     | 2:10       | Southillier, P. |
| David Leo        | 5    | 5    | 5    | 5    | 5     | 2:10       | Fillon, G.      |
| Fearless W       | 7    | 7    | 7    | 7    | 7     | 2:10       | Watters, C.     |
| Dawson Pride     | 3    | 3    | 3    | 3    | 3     | 2:10       | Caldwell, R.    |
| Goldwyn          | 6    | 6    | 6    | 6    | 6     | 2:11       | Hébert, J.      |
| DURÉE            | 3:10 | 3:04 | 2:58 | 2:52 | 2:46  |            | Piste rapide    |
| 5 ST. JAMES ST   |      |      |      |      | 2:40  |            | 2:50            |
| 2 DEAN LEO       |      |      |      |      |       |            | 2:50            |
| 8 SUZON PRIMROSE |      |      |      |      |       |            | 3:40            |

Sixième course — Amble — A réclamer — \$1,100

| No Pd          | 1/2  | 3/4  | Ld   | Fin  | Durée | Conducteur | Cote            |
|----------------|------|------|------|------|-------|------------|-----------------|
| Pape Mar Mic   | 5    | 5    | 5    | 5    | 5     | 2:09       | Fillon, G.      |
| Gen Lad        | 4    | 4    | 4    | 4    | 4     | 2:10       | Coulon, R.      |
| Joe Symbol     | 7    | 7    | 7    | 7    | 7     | 2:10       | Bourgon, L.     |
| M. Hanover     | 1    | 4    | 4    | 4    | 4     | 2:10       | Grandmaison, J. |
| Forgetful      | 4    | 3    | 3    | 3    | 3     | 2:10       | Bailly, R.      |
| Stewart's C    | 2    | 2    | 2    | 2    | 2     | 2:10       | Gauthier, J.    |
| T. Johnston    | 3    | 4    | 4    | 4    | 4     | 2:10       | Côté, B.        |
| Fay's Best     | 6    | 6    | 6    | 6    | 6     | 2:10       | Bédard, A.      |
| DURÉE          | 3:10 | 3:04 | 2:58 | 2:52 | 2:46  |            | Piste rapide    |
| 5 PAPE MAR MIC |      |      |      |      | 5:40  |            | 3:40            |
| 4 GEN LAD      |      |      |      |      |       |            | 4:20            |
| 7 JOE SYMBOL   |      |      |      |      |       |            | 5:20            |

Septième course — Trot — \$1,900

| No Pd                   | 1/2  | 3/4  | Ld   | Fin  | Durée | Conducteur | Cote          |
|-------------------------|------|------|------|------|-------|------------|---------------|
| Midas Hanover           | 3    | 3    | 3    | 3    | 3     | 2:06       | Poulin, C.    |
| Jill Fedor              | 3    | 4    | 4    | 4    | 4     | 2:05       | Chance, G.    |
| Fairside Star           | 7    | 7    | 7    | 7    | 7     | 2:07       | Pritchard, K. |
| Major Leg               | 2    | 2    | 2    | 2    | 2     | 2:08       | Theroux, A.   |
| Prince Copie            | 6    | 5    | 5    | 5    | 5     | 2:09       | Gordon, J.    |
| L. Sampson              | 1    | 1    | 1    | 1    | 1     | 2:09       | Côté, B.      |
| Murrison                | 4    | 4    | 4    | 4    | 4     | 2:09       | Dupré, C.     |
| Armbro Earl             | 6    | 6    | 6    | 6    | 6     | 2:10       | Bourgon, L.   |
| DURÉE                   | 3:10 | 3:04 | 2:58 | 2:52 | 2:46  |            | Piste rapide  |
| 3 MIDAS HANOVER         |      |      |      |      | 7:40  |            | 3:50          |
| 5 JILL FEDOR            |      |      |      |      |       |            | 3:50          |
| 7 FAIRSIDE STAR         |      |      |      |      |       |            | 4:50          |
| QUINELLA: 3-5 — \$11.10 |      |      |      |      |       |            |               |

Huitième course — Amble — \$1,200

| No Pd             | 1/2  | 3/4  | Ld   | Fin  | Durée | Conducteur | Cote            |
|-------------------|------|------|------|------|-------|------------|-----------------|
| D. Johnston       | 1    | 1    | 1    | 1    | 1     | 2:06       | Bouthillier, R. |
| S. Elkinson       | 3    | 3    | 3    | 3    | 3     | 2:06       | Normandin, J.   |
| Brushoff Wick     | 4    | 4    | 4    | 4    | 4     | 2:06       | Cyrenne, J.     |
| Meud. Zealand     | 8    | 5    | 5    | 5    | 5     | 2:06       | Fillon, G.      |
| Tony Cisp         | 2    | 2    | 2    | 2    | 2     | 2:07       | Lefebvre, J.    |
| Harry             | 7    | 7    | 7    | 7    | 7     | 2:07       | Veilleux, A.    |
| Betheladios       | 5    | 5    | 5    | 5    | 5     | 2:07       | Côté, B.        |
| S. Harmsen        | 6    | 6    | 6    | 6    | 6     | 2:09       | Quessy, R.      |
| DURÉE             | 3:10 | 3:04 | 2:58 | 2:52 | 2:46  |            | Piste rapide    |
| 1 DOUG JOHNSTON   |      |      |      |      | 4:70  |            | 3:50            |
| 3 SANDY ELKINGTON |      |      |      |      |       |            | 7:50            |
| 4 BRUSHOFF WICK   |      |      |      |      |       |            | 6:40            |

Neuvième course — Trot — \$2,500

| No Pd           | 1/2  | 3/4  | Ld   | Fin  | Durée | Conducteur | Cote          |
|-----------------|------|------|------|------|-------|------------|---------------|
| Ruth A. Sky     | 2    | 2    | 2    | 2    | 2     | 2:05       | Caldwell, R.  |
| Opemiska        | 3    | 3    | 3    | 3    | 3     | 2:06       | Webster, B.   |
| Prince Yonder   | 1    | 4    | 4    | 4    | 4     | 2:06       | Fillon, D.    |
| Anoua Duke      | 4    | 5    | 5    | 5    | 5     | 2:06       | Hébert, J.    |
| Macaroni        | 4    | 4    | 4    | 4    | 4     | 2:07       | Bédard, A.    |
| Laurie's Men    | 6    | 6    | 6    | 6    | 6     | 2:07       | MacTavish, D. |
| Cleaver Who     | 5    | 7    | 7    | 7    | 7     | 2:09       | Bourgon, L.   |
| DURÉE           | 3:11 | 3:05 | 2:59 | 2:53 | 2:47  |            | Piste rapide  |
| 2 RUTH AN SKY   |      |      |      |      | 7:70  |            | 4:10          |
| 3 OPEMISKA      |      |      |      |      |       |            | 4:10          |
| 1 PRINCE YONDER |      |      |      |      |       |            | 4:50          |

Dixième course — Amble — \$1,000

| No Pd                  | 1/2  | 3/4  | Ld   | Fin  | Durée | Conducteur | Cote           |
|------------------------|------|------|------|------|-------|------------|----------------|
| Firelane               | 2    | 2    | 2    | 2    | 2     | 2:08       | Dussault, P.   |
| Jacquot                | 5    | 5    | 5    | 5    | 5     | 2:08       | Bédard, A.     |
| Dashing Dan            | 1    | 2    | 2    | 2    | 2     | 2:08       | Goulet, F.     |
| Play Rough             | 3    | 4    | 4    | 4    | 4     | 2:08       | Côté, B.       |
| Queens Nick            | 7    | 7    | 7    | 7    | 7     | 2:09       | Lemieux, J.    |
| Irmas Gold             | 8    | 8    | 8    | 8    | 8     | 2:09       | Gillis, D.     |
| Localia                | 6    | 6    | 6    | 6    | 6     | 2:09       | Desjardins, R. |
| Marcia Queen           | 4    | 4    | 4    | 4    | 4     | 2:10       | Turcotte, M.   |
| DURÉE                  | 3:11 | 3:05 | 2:59 | 2:53 | 2:47  |            | Piste rapide   |
| 2 FIRELANE             |      |      |      |      | 3:40  |            | 3:50           |
| 5 JACQUOT              |      |      |      |      |       |            | 3:50           |
| 1 DASHING DAN          |      |      |      |      |       |            | 7:10           |
| EXACTA: 2-5 — \$8.40   |      |      |      |      |       |            |                |
| ASSISTANCE: 7,071      |      |      |      |      |       |            |                |
| PARI-MUTUEL: \$402,213 |      |      |      |      |       |            |                |

**NOS CHOIX À BLUE BONNETS**



PAR ANDRÉ TRUDELLE

(Nombre de gagnants: 87 sur 320)

Gagnants d'hier: Saucy Dream (\$370), Champ Star (\$870), St. James Street (\$240), Doug Johnston C. (\$470).

NOTRE CHOIX A SURVEILLER

|                     |                |
|---------------------|----------------|
| 1 - Convention      | Robb-N-Lee     |
| 2 - Duchess Chief   | Good Girl Mir  |
| 3 - Pepsy Byrd      | Wil Diamond    |
| 4 - Titan Galophone | Little Imp     |
| 5 - Dale Lind       | The Mirage     |
| 6 - Dickey Dares    | Chester Brown  |
| 7 - Direct Johnny   | Little Cherry  |
| 8 - Meadow Smoke    | Diamond Pence  |
| 9 - Kingston Gal    | Lester Hanover |
| 10 - Tar Way        | Babe Adios     |



**Une étoile chez les garçons**  
Rien n'empêche cette petite fille de 9 ans d'évoluer dans la ligue Tom Pouce de Seattle. Il s'agit de Jennifer Barth qui est l'une des étoiles de son équipe. Elle a marqué 4 buts dans les trois derniers matches de son club.

# Si le juge est bon, qu'on le garde; sinon qu'on le renvoie

par André Trudelle

Faudra-t-il réclamer une enquête royale chaque fois qu'un cheval paie \$200.00 ou plus ? Aut-il accuser de séparatisme le président des juges qui sévit contre un pilote canadien-français et absout un pilote d'expression anglaise pour ce qui semble être la même offense ?



Voilà deux questions qui se posent avec assez d'actualité ces jours-ci dans le monde local des courses sous harnais.

Avant l'affaire "Gilles Lachance", suspendu pour 7 jours, et qui a été en appel à la CTA, il y avait eu deux autres cas.

Dimanche 23 octobre, dans la 10e et dernière course au programme, le pilote et entraîneur Marcel Lefebvre conduisait l'ambleur First Mighty, dont la fiche de 23-1-2-2 et des dernières performances de 4-5-6-7-6-6 à ses six derniers départs avaient suggéré au handicapeur Bill Slack une cote de 10-1.

Négligé à 18-1, First Nighter a franchi le dernier demi-mille en 1:01.3, a gagné et payé \$38.50 pour \$2.00, l'exacta: \$456.90.

Convoqué chez les juges pour s'expliquer sur le revirement de forme de son cheval, Lefebvre ne put suffisamment se justifier aux yeux du président des juges Don Perfect qui lui "colla" une suspension de 10 jours.

Deux jours plus tard, dans la 3e course, le docteur vétérinaire John Findley était aux rênes de l'ambleur Shooting Par, fiche en 66 de 15-4-3-1, performances au programme 5-4-6-7-1-1, cote au programme de 8-1, cote au départ de 11.55-1.

Victoire de Shooting Par en 2:04.3, dernier demi-mille en 1:01.1. Dans le premier cas, la durée de l'épreuve avait été améliorée de 2.2 secondes, dans le deuxième cas, de 3.3 secondes par rapport à la dernière course.

Les faits sont assez troublants. Pour répondre à la première question posée au début de cet article, s'il fallait réclamer une enquête chaque fois qu'un néglicé l'emporte, il faudrait tenir sur pied toute une brigade de détectives commandée par Maurice Julien (entraîneur la brigade) à cette fin.

# Décès de Bob Gray

TORONTO (PC) — Bob Gray, l'un des grands noms de l'histoire du golf au Canada, est décédé hier, à Toronto. Il était âgé de 57 ans. Au moment de sa mort, il était encore professionnel attitré au club de golf Scarborough, l'un des plus réputés dans la région de la Ville Reine.

Gray a connu une extraordinaire carrière en compétition, au Québec et en Ontario. Parmi ses plus importants triomphes, mentionnons qu'il a été quatre fois titulaire de la coupe Rivermead, accordée au meilleur Canadien à l'omnium du Canada; quatre fois gagnant du tournoi pour le trophée Millar, l'emblème du championnat canadien de la compétition par trous, chez les professionnels; cinq fois gagnant de l'omnium du Québec; et deux fois, de l'Ontario.

Gray, un natif de Fraserburgh, en Ecosse, a immigré au Canada alors qu'il était enfant. Il a travaillé à des clubs de golf de Chatham, Windsor, Détroit et Alginac (Michigan) avant de devenir professionnel au club Scarborough.

# Le Laval s'installe en quatrième position

Les Saints de Laval, qui n'ont subi qu'une seule défaite en six joutes cette saison, ont pris possession du quatrième rang de la ligue Métropolitaine junior 'A', hier soir, lorsqu'ils ont vaincu les Castors de Montréal-Nord au compte de 8-6. Il s'agissait de la deuxième victoire des Saints cette saison, toutes deux aux dépens des Castors.

Pierre Demers et Pierre Lacroix ont enfilé deux buts pour les vainqueurs. Serge Vézina, Frank Di Gregorio, Gilles Giguère et Denis Graffard ont réussi les autres.

Robert Longpré a réussi trois buts pour les Castors. Bernard Tremblay, Gérard Gagnon et Réal St-Jean ont obtenu les autres.

Ce soir, trois matches sont à l'affiche, soit Laval à Verdun, Montréal-Nord à la Palestre Nationale et St-Jérôme à Lachine.

Les Maple Leafs de Verdun seront privés de Michel Ortuso et de Edgar Rouleau. Ortuso a aggravé une blessure au genou et il sera au rancart pour une période indéterminée. Quant à Rouleau, ce dernier est suspendu pour un match à la suite d'une punition majeure qu'il a écoupée durant la dernière rencontre des Leafs.

René Breton remplacera donc Rouleau aux côtés de Jim Mitchell et de Reynald Comeau

contre les Saints, ce soir à Verdun.

Par ailleurs, l'instructeur Harty Rioux, de la Palestre Nationale, sera peut-être privé des services de trois joueurs lors du match contre le Montréal-Nord. Jean-Guy Gratton sera définitivement hors de l'alignement puisqu'il a écoupé d'une punition de match, dimanche, contre les Alouettes de St-Jérôme. Entretiens, Paul O'Farrell et Claude Paul devront passer devant le comité de discipline de l'Association de hockey amateur du Québec, puisque dans le match de dimanche, ils ont tous deux mérité une punition majeure, leur deuxième en moins de cinq rencontres. Ils seront entendus

**Les compteurs de la ligue Jr du Québec**

| Murray, Sherbrooke      | B A Pts |
|-------------------------|---------|
| Brown, T-Riv.           | 5 8 12  |
| Deveault, T-Riv.        | 5 8 12  |
| Kennedy, Sher.          | 7 4 11  |
| Marlins, Qué.           | 7 4 11  |
| Bordeleaux, Sorel       | 5 5 10  |
| Ringuette, Québec       | 5 5 8   |
| Bruneau, Québec         | 1 7 8   |
| Genois, Québec          | 4 2 8   |
| Draperau, Québec        | 7 1 8   |
| Parizeau, Drummondville | 5 3 8   |
| Sarra-Bourne, Sha.      | 5 3 8   |
| Paré, Sorel             | 4 4 8   |
| Jacques, Thetford       | 4 4 8   |
| Robert, Sherbrooke      | 5 2 7   |
| Beaulieu, Québec        | 3 4 7   |
| Joyal, Drummondville    | 4 1 7   |
|                         |         |

## L'automatisation peut améliorer notre productivité industrielle

(R.M.) — Si l'on pouvait mettre en oeuvre tout le potentiel de l'automatisation, il serait possible de doubler le taux de croissance de la productivité industrielle à près de 5 p. cent par année, a déclaré hier soir le ministre fédéral de l'Industrie, M. C. M. Drury, dans une allocution prononcée au colloque sur le contrôle automatique des procédés à l'Université McGill.

Un tel taux de productivité, a poursuivi le ministre, pourrait doubler le revenu personnel réel en moins de 20 ans. Il estime que sa réalisation exige un accroissement équivalent du

taux des investissements dans de nouvelles entreprises et dans la formation de la main-d'oeuvre. "Il existe un potentiel inutilisé d'amélioration prononcée de la productivité au moyen du contrôle automatique des procédés, a-t-il dit, potentiel que nous ne pouvons nous permettre d'ignorer."

### Accroître les exportations

Après avoir rappelé que "l'exportation des produits de base rapporte environ 16 p. cent du produit national brut au Canada, et qu'il est d'une importance vitale pour notre économie

que les prix de ces produits puissent soutenir la concurrence sur le marché international," le ministre a souligné l'avantage de l'introduction du contrôle automatique des procédés pour atteindre une plus grande efficacité.

Le rôle du ministère de l'Industrie qui a été formé en 1963, a poursuivi le ministre, est précisément de travailler à l'accroissement de la productivité industrielle, dont les trois principaux facteurs sont l'état de la technologie, l'étendue des opérations et la compétence des administrateurs et de la main-d'oeuvre.

M. Drury a mentionné plusieurs programmes qui ont été mis en oeuvre par son ministère à cette fin. "Notre effort principal visait l'encouragement à l'innovation technologique et offrait des stimulants financiers et de l'aide aux travaux de recherche et de développement au sein de l'industrie".

### Automatisation et chômage

Citant une étude réalisée aux Etats-Unis par la Commission nationale de technologie, d'automatisation et de progrès économique, M. Drury a mentionné que l'évolution technologique n'est pas un facteur primordial du volume de chômage.

Les formes fondamentales, a-t-il dit, sont: l'expansion de l'effectif ouvrier, l'accroissement de la demande de biens et de services et l'accroissement de la production par homme-heure. Il n'a cependant pas nié pour autant que l'évolution technologique ainsi que les autres formes d'évolution économique ont entraîné et continueront d'entraîner des déplacements et du chômage temporaires chez certains groupes d'ouvriers, à certaines époques et à certains endroits.

## Home Oil fait une deuxième découverte de gaz naturel en Grande-Bretagne

La compagnie canadienne Home Oil vient d'effectuer une deuxième découverte de gaz naturel en Grande-Bretagne. Le puits est situé dans le Yorkshire, à 16 milles au nord-ouest de Lockton où la Home Oil a mis au jour en mai dernier un important gisement.

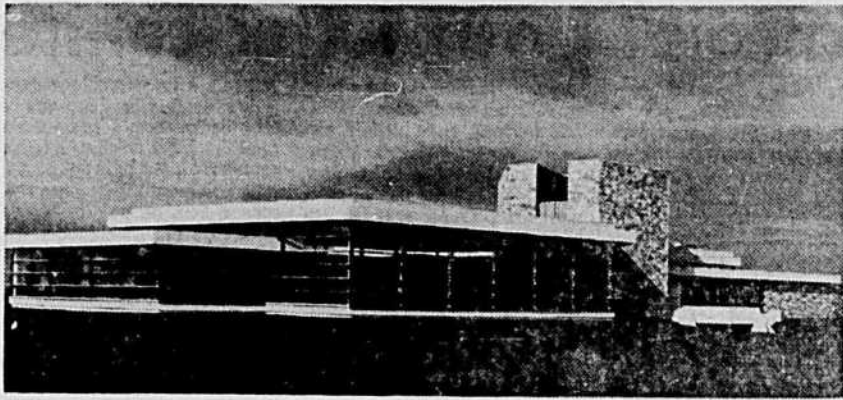
Le nouveau puits a donné un débit quotidien de 4 millions de pieds cubes à un profondeur d'environ 3,500 pieds. Il s'agit d'un gisement distinct du premier dont le débit dépasse 9 millions de mètres cubes par jour.

Ce nouveau puits de la Home Oil du Canada, le Rahph Cross no 1, est le sixième de sept puits que cette compagnie perce en collaboration avec la British Petroleum sur un emplacement de 933,660 acres, dans le Yorkshire. Le septième puits, le Rosedale no 1, vient d'être percé, mais rien n'y a été découvert.

Home Oil du Canada, est une filiale à propriété entière de la compagnie Home Oil Limited, dont le siège social est situé à Calgary, en Alberta.

### Mission canadienne en Europe

Une mission sous l'égide du ministère du Commerce est partie hier pour Paris, Genève et Turin en vue de sonder les possibilités d'exportation pour le matériel technique d'éducation fabriqué au Canada. Les trois membres de la mission représentent un groupe de dix entreprises canadiennes désireuses de présenter un mémoire à l'UNESCO et à l'OIT, qui multiplient leurs initiatives de formation professionnelle dans les pays moins évolués de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique du Sud. Les membres de la mission étudieront les principes d'achat et d'approvisionnement de l'UNESCO et de l'OIT ainsi que leurs devis et leurs besoins dans le domaine du matériel destiné aux ateliers d'électricité et d'électronique, aux ateliers d'usinage, de mécanique automobile et de travail sur tôle et sur bois et aux centres de formation en physique industrielle.



### Nouveau siège social de la SACP

La Société d'Assurance des Caisses populaires inaugurerait dernièrement son nouveau siège social situé sur l'emplacement historique du vieux fort de Lévis. La SACP, une société d'assurance générale, fut le premier organisme d'assurance fondé par le Mouvement Desjardins. Sa fondation remonte à 1944. Son dynamisme lui a permis d'occuper une place importante dans le domaine de l'assurance générale.

## Forte influence du marché américain de l'auto sur la production mondiale

La production mondiale de voitures au cours des six premiers mois de l'année a atteint un sommet sans précédent, mais les tendances à la baisse qui se sont manifestées depuis la fin de juin, y compris les fermetures d'usines dans quelques pays, ne permettraient pas d'atteindre un aussi bon résultat au cours du deuxième semestre, ni d'enregistrer une production mondiale dépassant les 20 millions comme l'an dernier.

La réalisation d'un tel chiffre de production dépend largement de la situation aux Etats-Unis et au Canada, et de l'acceptation par le public des modèles de voitures 1967, au cours de trois derniers mois. La production a augmenté de 7 p. cent au Canada au cours du premier semestre, mais aux Etats-Unis, elle a baissé de 4,7 p. cent; cette baisse est importante en raison de la part des Etats-Unis dans la production mondiale, part qui représente la moitié de la production mondiale.

En Grande-Bretagne, pays qui connaît une récession, plusieurs producteurs ont renvoyé des employés ou réduit le nombre des heures de travail. Ce geste a également été imité dans quelques-uns des pays du Commonwealth dont l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Au cours des six premiers mois de l'année, la production mondiale a atteint 10,293,800 véhicules, soit une augmentation

de 125 p. cent, pour atteindre 171,000 unités.

L'Allemagne de l'Ouest, qui est le deuxième grand producteur, après les Etats-Unis, a produit 1,514,000 voitures contre 1,424,000 au cours du premier semestre de 1965, soit une hausse de 6,3 p. cent. La production en Australie a enregistré une forte baisse, soit 23,3 p. cent pour se situer à 241,100 unités.

Le Canada, qui se situe au sixième rang parmi les producteurs de voitures du monde, a augmenté sa production de 7 p. cent; elle atteint ainsi pour les six premiers mois de l'année 429,300 unités. Le Japon suit le Canada, avec une production de 404,700 unités, ce qui représente une hausse de 15,1 p. cent comparativement à la période correspondante de l'an dernier.

Aux Etats-Unis et au Canada, la situation du marché au début du mois d'octobre laissait entrevoir la possibilité d'une augmentation intéressante des ventes au cours de la dernière partie de l'année. Au cours des premiers dix jours de ce mois, les ventes aux Etats-Unis avaient augmenté de 8,6 p. cent comparativement à 1965, et au Canada, elles passaient de 13,660 à 14,220 unités.

La situation en France est d'autre part très bonne. En raison d'une baisse accentuée l'an dernier, la production du premier semestre s'est accrue de 41,2 p. cent, passant de 679,000 à 959,000 unités. Il s'agit de fait de la plus forte augmentation après l'Espagne; la production de ce dernier pays a en effet

## Les ventes de la société Domtar augmentent de 6%

Les ventes de Domtar au troisième trimestre ont dépassé de 5,9 p. cent celles de la période correspondante de 1965 pour atteindre \$111,6 millions. Tous les secteurs ont participé à cette augmentation sauf celui des matériaux de construction, qui s'est ressenti du ralentissement qu'on a observé dans la construction domiciliaire.

Pour les premiers neuf mois de 1966, les ventes à \$318,2 millions, ont augmenté de 6,0 p. cent de plus que les \$300,2 millions pour la même période en 1965.

Le profit net pour le troisième trimestre a été \$7,344,000, soit 50 cents par action ordinaire, comparativement à \$7,820,000, soit 53 cents, en 1965. Pour les premiers neuf mois, le profit net a été \$17,873,000, soit \$1,21 par action, comparativement à \$19,203,000, soit \$1,30, pour la période correspondante en 1965.

M. W. N. Hall, président souligne dans son rapport aux actionnaires que les prix des papiers fins ainsi que du papier kraft et du carton pour boîtes ont récemment été augmentés modérément.

La nouvelle fabrique de pâte de la compagnie à Laval-sur-Quevillon ainsi que les installations chimiques connexes sont en voie d'être complétées.

Au cours des deux dernières années, la compagnie a dépensé des sommes considérables dans le cadre de son programme d'agrandissement, de modernisation et de rationalisation de ses installations.

La direction compte que ces projets fourniront un apport important au revenu de la compagnie au cours des années à venir.

Arborite Ltd., une filiale du Royaume-Uni, a placé une com-

### Air liquide

La Canadian Liquid Air a annoncé samedi que la tréfilerie moderne qu'elle construira à Boucherville, au coût de \$1,000,000 commencera probablement ses opérations au début de l'an prochain. L'usine produira tous les genres de fils électriques pour souder, dont les électrodes continues servant dans les nouveaux procédés de soudure automatique.

mande d'équipement de \$600,000 qui va lui permettre de doubler aisément sa capacité de production de lamelles décoratives de plastique au Royaume-Uni.

Domtar Construction Materials Limited augmentera d'environ le double la capacité de sa fabrique d'"Haydite" de Cooksville (Ont.). Les plans prévoient l'aménagement d'un quatrième four rotatif et des installations connexes. Ce projet, qui représente un investissement de \$800,000, sera terminé au troisième trimestre de 1967.

### PHILLIPS CABLES LIMITED



Le Maréchal de l'Air Hugh Campbell, C.B.E., C.D., B.Sc., L.L.D.

Phillips Cables Limited annonce la nomination du Maréchal de l'Air Hugh Campbell à son Conseil d'administration.

Après son entrée dans la R.C.A.F. en 1931, le maréchal de l'Air Hugh Campbell occupa plusieurs postes de manoeuvre et d'administration. Il fut choisi premier commandant de la division aérienne canadienne en France et en Allemagne et fut ensuite sous-chef du personnel aux quartiers généraux du S.H.A.P.E. en Europe. Sa dernière nomination fut celle de chef du personnel de l'Air, pour la R.C.A.F.

Il est directeur de C.A.E. Industries Ltd, et de plusieurs autres compagnies canadiennes.

## Les versements de dividendes accusent une hausse de 12%

Pour la huitième année consécutive, les dividendes versés par les sociétés canadiennes sont en augmentation constante et ils marqueront cette année encore un nouveau sommet alors que pour les onze premiers mois de l'année, ils s'établissent à \$1,124,823,407. En

communiquant cette statistique, la firme J. R. Timmins & Co. précise qu'au cours de novembre les versements s'élevèrent à \$37,302,821 contre \$33,454,843 en novembre 1965. Pour la période de onze mois sous revue, l'augmentation serait de l'ordre de 12 pour cent.

Voici le tableau comparatif pour les mois de novembre et les onze premiers mois de l'année :

|                  | 1966                   | 1965                 | 1964                 |
|------------------|------------------------|----------------------|----------------------|
| <b>Novembre</b>  |                        |                      |                      |
| Industries       | \$ 23,910,932          | \$ 21,361,153        | \$ 20,529,280        |
| Mines            | 9,871,483              | 11,175,398           | 3,938,127            |
| Services publics | 2,354,860              | 2,068,896            | 2,146,169            |
| Finance          | 21,165,546             | 18,849,396           | 17,045,721           |
| <b>Total</b>     | <b>\$ 57,302,821</b>   | <b>\$ 53,454,843</b> | <b>\$ 43,659,297</b> |
| <b>Onze mois</b> |                        |                      |                      |
| Industries       | \$ 559,711,209         | \$504,748,797        | \$459,823,804        |
| Mines            | 229,319,591            | 195,201,891          | 162,546,487          |
| Services publics | 186,463,623            | 162,296,446          | 132,803,062          |
| Finance          | 149,328,984            | 136,938,704          | 124,013,296          |
| <b>Total</b>     | <b>\$1,124,823,407</b> | <b>\$999,185,838</b> | <b>\$879,186,649</b> |

## Une société montréalaise veut acquérir la Brinton Carpets

Une offre pour l'acquisition de la compagnie Brinton Carpets Limited, manufacturiers en Ontario de tapis huppés et tissés, a été faite aux actionnaires de Brinton par Armstrong Cork Canada Limited.

En présentant ce projet d'acquisition, M. James A. Wright, président de la compagnie Armstrong, a déclaré: "Nous avons l'intention de combiner la technologie et la réputation de Brinton dans le domaine des tapis, avec l'expérience et le système de distribution de la compagnie Armstrong pour ses produits de couvre-planchers flexibles. Nous croyons que cette association aura pour résultat une plus grande puissance, une solidité, et une meilleure opportunité d'accroissement pour les deux compagnies. Ceci ne pourrait s'atteindre si chaque entreprise fonctionnait individuellement."

M. J. M. McGillis est le pré-

sident de la compagnie Brinton Carpets Limited, établie en Ontario depuis 1910. Armstrong Cork Canada Limited fut incorporée en 1915.

Brinton, qui a son siège social à Peterborough, en Ontario, fabrique une ligne complète de tapis huppés et tissés, façonnés de laine et de fibres faites à la main. La compagnie possède trois usines en Ontario — deux à Lindsay pour la fabrique de tapis filés et tissés, et une à Peterborough, pour les produits huppés. La compagnie Brinton emploie environ 350 personnes, y compris le personnel de ses bureaux de mise en marché et de ventes.

Armstrong Cork Canada Limited, a son siège social à Montréal, et possède deux usines dans la province de Québec — à Montréal pour la fabrique du vinyle, les tuiles de vinyle-amianté, l'isolation flexible pour tuyaux, adhésifs et produits divers pour l'installation des couvre-planchers.



### TRADERS GROUP LIMITED

#### AVIS DE DIVIDENDE

AVIS est par les présentes donné que les dividendes mentionnés ci-après ont été déclarés pour le trimestre se terminant le 31 décembre, 1966, payables le 2 janvier, 1967, aux actionnaires enregistrés le 8 décembre 1966.

- \$1.12 1/2 l'action sur les actions privilégiées rachetables 4 1/2% cumulatif.
- \$0.50 l'action sur les actions privilégiées rachetables 5% cumulatif.
- \$0.37 1/2 l'action sur les actions privilégiées convertibles 5%, série A.
- \$0.20 l'action sur les actions ordinaires classe "A" et classe "B".

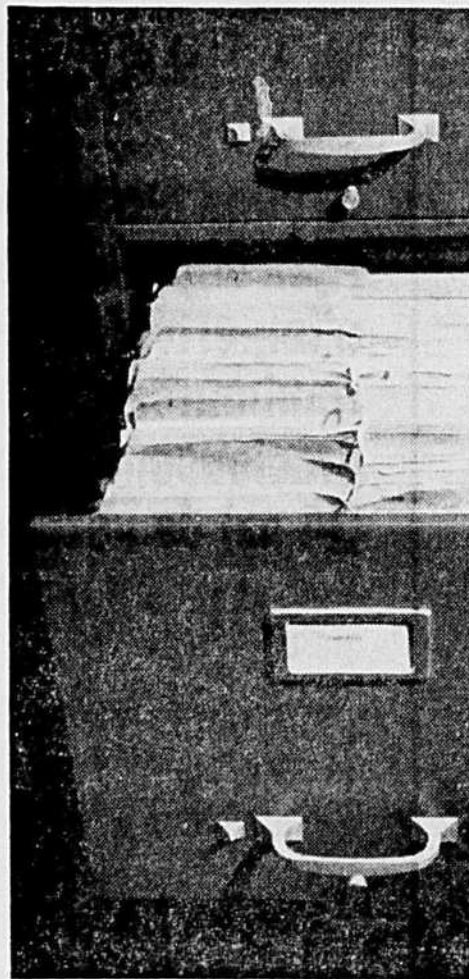
Par ordre du bureau d'administration, le secrétaire, G. E. WHITLEY. Toronto, Ontario, 25 octobre, 1966.



Me MICHEL ROBILLARD

A la suite de l'assemblée générale des sociétaires de la Caisse Populaire de Saint-Marc de Rosmont, lors d'une réunion du conseil d'administration, Me Michel Robillard, B.A., LL.B., notaire, a été récemment élu président de cette dite caisse, institution coopérative dont l'actif dépasse huit millions et quatre-vingt dollars. Le notaire Michel Robillard est en outre membre du conseil d'administration et du comité exécutif de la Société de Fiducie du Québec, organisme du Mouvement Coopératif Desjardins.

### VENDE, C'EST COMMUNIQUER



## Il y a de l'or dans ces classeurs!

Parmi les dossiers qui s'y trouvent, combien ont cessé de se gonfler de nouvelles commandes, uniquement parce que vous ne communiquez pas avec vos clients? Mais combien de clients auriez-vous le temps d'aller voir? Sans doute assez peu, surtout s'il s'agit de clients qui ne sont pas dans la même ville que vous. Heureusement, il est un moyen économique et rapide de communiquer avec eux: l'interurbain. Un numéro à composer, et vous entrez tout de suite dans le vif du sujet. Vous parlez à votre aise, vous discutez. Questions et réponses redonnent vite vie à vos affaires. Vous découvrez aussitôt si c'est de l'or ou du mâchefer qui dort dans vos dossiers. Vous aurez la surprise d'y découvrir de bons filons, en communiquant tout simplement avec ces clients éloignés; en leur donnant des

renseignements, en leur posant des questions, en leur parlant de vos produits, en découvrant leurs besoins.

N'est-ce pas là la règle d'or des affaires? Si vous ne pouvez rencontrer tous vos clients, l'interurbain le fera pour vous. C'est comme si vous étiez là, ou presque!



#### Nouvelle émission

\$7,000,000

### LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

Obligations 6 1/2% à fonds d'amortissement non rachetables par anticipation

Datées du 1er novembre 1966 \$3,000,000 échéant le 1er novembre 1977  
\$4,000,000 échéant le 1er novembre 1988

La Maison Bienvenu Limitée

James Richardson & Sons

Merrill Lynch, Pierce Fenner & Smith Incorporated

Cliche et Associés Ltée

Les Placements Citémont Inc.



COUR SUPERIEURE POUR LE DISTRICT JUDICIAIRE DE MONTREAL

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL No 721166

DAME LOUISE GURBERG COTE, mélangère des cités et district de Montréal, et y domiciliée à 3225A, rue Appellion, épouse de ROLAND COTE, de la même place, en sa qualité de tutrice à sa sœur mineure LUCIE GURBERG, demanderesse,

ROBERT CONLEY, domicilié et résidant à 133 Breckenridge dans la cité de Buffalo, dans l'Etat de New York, un des Etats unis de l'Amérique, défendeur.

Par ordre de cette Cour: Ordre de la Cour est donné au défendeur ROBERT CONLEY de comparaître dans les 30 jours qui suivront la publication du présent avis.

Une copie du bref de sommation et de la déclaration ont été laissés pour vous au greffe de la cour.

Montreal, le 17 octobre 1966. Me Wilfrid Brodeur, CSM, Procureur adoint.

Maitres Sivak & Unterberg, 1390 Sherbrooke ouest, Montreal, P. Q. Procureurs de la demanderesse.

David Lewis demande que les négociations collectives englobent les changements technologiques

Le député néo-démocrate de York Sud, M. David Lewis, a suggéré hier au patronat de rendre matière à négociation les changements technologiques, pour éviter, a-t-il dit, de faire face à des malaises ouvriers plus graves que ceux nous avons connus jusqu'ici.

Il a condamné la pratique de certaines entreprises qui démantent leurs installations dans des régions où les salaires sont moins élevés et qui persistent ainsi à maintenir les différences régionales.

Parlant des salaires et des prix élevés, M. Lewis a fustigé ceux qui condamnent les organisations syndicales et ceux qui prétendent que la négociation collective est désuète et qu'elle devrait être remplacée par un arbitrage des salaires.

Hanoï montre un film sur les "crimes de guerre" américains au Vietnam

Hanoï (AFP) — La "commission d'enquête sur les crimes de guerre des impérialistes américains", créée en juillet dernier par le Nord-Vietnam, a montré aujourd'hui à la presse, à Hanoï, un premier document (un film), présenté comme un véritable "acte d'accusation" contre les forces américaines au Vietnam.

Après la publication du rapport conjoint des juristes nord-vietnamiens et japonais, puis l'appel "aux éducateurs", la présentation d'un film sur les "crimes de guerre" semble traduire l'intention nord-vietnamienne de développer une grande campagne pour mobiliser l'opinion publique mondiale contre les Etats-Unis.

Il a ensuite démontré que l'augmentation récente de 18 pour cent accordée aux cheminots par le parlement canadien n'était pas aussi élevée qu'on peut le croire, puisqu'elle est accordée en deux étapes.



Photos Michel Gravel, LA PRESSE

Vandalisme dans un cimetière

De jeunes voyous ont fêté l'Halloween d'une triste façon, dimanche soir, en jetant une vingtaine de monuments funéraires en bas de leur socle dans le cimetière de la paroisse Sainte-Rose, à Laval. Le méfait a été constaté hier matin par le fossyeur, M. Louis Fortin, qui a immédiatement alerté la police.

COMMISSION de TRANSPORT de MONTREAL

SOUSSIONS

La Commission recevra des soumissions cachetées, sous enveloppe fournie par la Commission, à l'adresse du soumissionnaire, pour la fourniture de:

CINQUANTE (50) AUTOMOBILES DE TRANSPORT URBAIN

Ces soumissions devront être mises à la poste par COURRIER RECOMMANDE, au plus tard à 6 heures du soir, le 5 décembre 1966, pour être ouvertes à 9 h 30 du matin le 7 décembre 1966.

Pour obtenir les spécifications, formulaires de soumission, enveloppes de retour et tout autre renseignement, s'adresser au bureau du directeur du service des achats et magasins, 8845 boul. St-Laurent, Montréal (877-6156).

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque vusé pour la somme de cent mille dollars (\$100.000).

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

YVON CLERMONT C.R. Le secrétaire

AVIS est par les présentes donné qu'un contrat signé le 2 juillet 1966

sous les termes duquel toutes les créances présentes et futures de La Banque Canadienne Impériale de Commerce fut enregistré le 27 octobre 1966 au Bureau d'Enregistrement, Division d'Enregistrement de Montréal, sous le numéro 1948260.

BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE

Par: M. Jacques Faguy, Gérant.

Dossier A.T.B. 2-N33-23

Documentation no 380

COMMISSION DES TRANSPORTS AERIENS

OTTAWA, CANADA

NORDAIR LEE-NORDAIR LTD. — DEMANDE EN VUE D'ORTENIR L'AUTORISATION

de transporter des passagers, du courrier et des marchandises dans les points situés au Canada, d'une base située à Montréal (T.3.0.), jouissant de la protection de base prévue par l'ordonnance générale no 752.

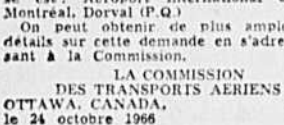
Toute personne qui soumette des observations concernant cette demande doit en faire tenir un exposé complet au secrétaire de la Commission des transports aériens, Queenway Towers, 200, rue Isabella, Ottawa (Ontario), au plus tard le 24 novembre 1966, et déclarer qu'un exemplaire de cet exposé a été envoyé à la même occasion à la requérante dont l'adresse est: Aéroport international de Montréal, Dorval (P.Q.).

On peut obtenir de plus amples détails sur cette demande en s'adressant à la Commission.

LA COMMISSION DES TRANSPORTS AERIENS

OTTAWA, CANADA, le 24 octobre 1966.

Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967



DOSSIER NO: 200-1069

PROJET: Construction de marques et d'abris

Ile Ste-Hélène et Ile Notre-Dame, Montréal, P.Q.

Des soumissions sous enveloppes cachetées, portant à l'extérieur mention du contenu, et adressées au soumissionnaire, seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.N.E.)

LE JEUDI 10 NOVEMBRE 1966

On peut consulter les plans, devis et formule de soumission aux bureaux de l'Association des Entrepreneurs en Bâtiment, à Montréal, Québec, Sherbrooke, Ottawa, Toronto, Kitchener, Peterborough, ainsi qu'à la salle des plans de la C.C.E.U. à Montréal. Les entrepreneurs principaux et les sous-traitants en acier de charpente peuvent s'en procurer auprès du Service des plans de la C.C.E.U. au Pavillon de l'Administration, Cité du Havre (Jette Mackay) ou du Service des plans, 225 rue Metcalfe, à Ottawa 4, moyennant le versement de l'Exposition universelle de 1967, d'un dépôt remboursable de \$100.00.

Toute soumission doit être accompagnée du dépôt de garantie mentionné dans les formules de soumission.

La Compagnie ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

JEAN-CLAUDE DELORME, Secrétaire

1er étage, Pavillon de l'Administration, Cité du Havre (Jette Mackay), Montréal, Qué.

ici et là

DANS LA MÉTROPOLE ET EN BANLIEUE

Conférence sur une capitale inconnue

Début soir, le professeur Jacques Denis, directeur du département de géographie à l'Université officielle de Bujumbura, donnera une conférence sur Addis-Ababa, capitale de l'Éthiopie, ville pratiquement inconnue parce qu'en dehors des circuits touristiques.

Ville pittoresque située sur un plateau, dans un climat dur aux "non imités", et chargée d'une longue histoire. N'est-ce pas l'Éthiopie qui aurait été le royaume de la reine de Saba, avec qui Salomon eut quelques conversations intimes? L'empereur d'Éthiopie réclame parmi ses ancêtres cette reine quasi fabuleuse.

La conférence du professeur Denis aura lieu demain soir, mercredi, à 8 h. 30, dans salle

Lutte aux maladies vénériennes

QUEBEC (par R. P.) — On avait si bien cru, en certains milieux, que les antibiotiques avaient pratiquement provoqué la disparition des maladies vénériennes que l'on diminuait l'éducation à ce sujet.

Or, il arrive que les maladies vénériennes sont en hausse dans la plupart des pays et, chose plus grave encore, elles ont une incidence croissante chez les jeunes de moins de 20 ans.

Il faut donc entreprendre une grande campagne pour informer les jeunes sur le danger des maladies vénériennes, sur les occasions de risques, et aussi sur les possibilités de guérison, ont déclaré à l'unanimité un groupe de spécialistes au congrès de l'Association des médecins de langue française du Québec.

Dans notre province, de 1956 à 1964, les cas de syphilis déclarés sont passés de 978 à 630. Mais cette diminution s'efface devant l'augmentation des cas déclarés de syphilis infectieuse, qui sont passés de 14 à 100. En proportion des populations, les taux ont sept fois plus élevé aux États-Unis.

Le nombre de cas peut paraître assez faible. Toutefois, il faut tenir compte du fait que non pas déclarés, malgré les nombreuses cliniques réparties dans toute la province, malgré la facilité relative du traitement, en particulier avec la pénicilline qui reste encore au premier plan, les microbes devenant résistants aux autres antibiotiques.

L'OUA dépêche une mission de paix au Ghana et en Guinée

d'après UPI, AFP, PA

Après l'échec de la démarche de l'empereur d'Éthiopie auprès du Ghana en vue de la libération des 19 Guinéens détenus en otage à Accra, le conseil des ministres de l'Organisation pour l'unité africaine (OUA), réuni à Addis-Abebba, attend maintenant les résultats de la "mission de paix" qu'il a décidé d'envoyer à Conakry et à Accra pour tenter de régler le conflit entre ces deux capitales africaines.

Etats-Unis dans la capitale guinéenne a pu de nouveau circuler librement, hier soir, après qu'on lui eut interdit de quitter la résidence de l'ambassadeur.

Des membres de la milice guinéenne ont été placés en faction à l'extérieur de l'ambassade des États-Unis, de l'immeuble des services d'information américains et d'autres édifices du gouvernement des États-Unis. "Aucune provocation ne sera tolérée", a dit dans son discours le président Sekou Touré, affirmant ainsi la volonté de son gouver-

nement de ne pas permettre une répétition des événements d'hier au cours desquels des manifestants avaient commis des actes de vandalisme à l'ambassade américaine.

A l'OUA, la "mission de paix" a pu quitter Addis-Abebba pour la capitale ghanéenne, sans que la conférence soulève la question de la condamnation du Ghana ou de son expulsion de l'organisation. Cependant, rien ne permet d'affirmer que telle ou telle délégation ne remettra pas la question sur le tapis.

La convention prévoit que le salaire du journaliste sera porté à \$2.28 et celui de l'homme de métier à \$3.15 l'heure. L'échelon monétaire entre les classes passe de 5.8 cents à 6.7 cents. Les employés obtiennent un salaire rétroactif de 19 cents l'heure à partir du 1er mai 1966 jusqu'au 16 juillet dernier, date du début de la grève.

En plus du régime d'assurance-maladie dont les améliorations seront entièrement payées par la compagnie, les employés obtiennent un régime de retraite qui sera mis en vigueur à la fin de la convention. Ce régime non-contributif sera de \$3 par mois par année de service avec des droits acquis après 10 ans. En cas d'invalidité, l'employé sera protégé des maintenant au chapitre de la pension.

La convention comporte d'autres améliorations en matière de vacances, de clauses de grièvement et d'ancienneté.

La convention collective se terminera le 1er mai 1969.

Les négociateurs du syndicat étaient M. Emile Boudreau, coordonnateur régional des métaux sur la Côte-Nord, et M. Pierre Thériault, représentant.

Un sexagénaire condamné à l'emprisonnement perpétuel

COWANSVILLE. — Un sexagénaire de Cowansville, Oscar Moreau, a été trouvé coupable de meurtre non qualifié et condamné à l'emprisonnement perpétuel, pour avoir tué sa femme à coups de marteau, le 24 novembre, à sa demeure.

L'avocat de la défense, Me Henri Lizotte, avait indiqué que son client avait été attaqué par son épouse, le menaçant d'un coup de couteau. En conséquence, il se trouvait en légitime défense. Quant au procureur du ministère public, Me Claude Noisuel, il a révoqué en doute la version de Moreau. Il a plutôt émis l'hypothèse que

l'accusé avait pourchassé sa femme. S'il n'avait pas voulu la tuer, il se serait arrêté avant de la frapper à la tête.

Le procureur a soutenu que la cause du drame portait sur un montant de trois mille dollars, que l'accusé réclamait de son épouse, avant de quitter les lieux. Avant de prononcer son verdict, le jury avait délibéré pendant une heure et quinze minutes. Le juge Evrard Veilleux, président du tribunal, se vit alors dans l'obligation d'appliquer la loi, comportant une peine d'emprisonnement à perpétuité dans le cas d'une offense de genre.

Après la mort est-il encore possible de faire revivre un coeur, si aucune précaution (congélation, insufflation d'oxygène, par exemple) n'est prise pour la conservation de ses veines.

Ils ont découvert que dans de telles conditions, il était possible de refaire fonctionner un coeur dans quatre cas sur cinq après moins d'une heure; dans sept cas sur dix après une heure et quart, une heure et demie; jamais après plus de deux heures.

Ils ont ensuite déterminé la meilleure méthode de resuscitation et de transplantation: prélever l'ensemble du coeur, des poumons et de la trachée artère, l'immerger dans un bain à température constante, brancher une machine pneumatique sur la trachée et insuffler de l'oxygène dans les poumons. Les fonctions cardiaques sont ainsi restaurées en 15 à 30 minutes; la transplantation peut avoir lieu une trentaine d'heures plus tard.

Les deux chirurgiens déclarent que si ces transplantations sont techniquement faisables, il reste le problème des barrières immunologiques et celui du rejet possible du corps étranger. Les deux médecins affirment cependant que leurs travaux pourraient constituer un grand pas vers la constitution de "banques du coeur" semblables aux banques de sang ou d'yeux déjà existantes.

Les policiers de Beauharnois ont arrêté un groupe d'adolescents, responsables de plusieurs actes de vandalisme dans cette ville au cours de derniers semaines. Tous comparaitront en Cour municipale, le 30 novembre, devant le juge Albert Lemieux.

Vandalisme dans un cimetière

De jeunes voyous ont fêté l'Halloween d'une triste façon, dimanche soir, en jetant une vingtaine de monuments funéraires en bas de leur socle dans le cimetière de la paroisse Sainte-Rose, à Laval. Le méfait a été constaté hier matin par le fossyeur, M. Louis Fortin, qui a immédiatement alerté la police. L'enquête sur ces actes de vandalisme se poursuit et les enquêteurs ont bon espoir de découvrir ces jeunes voyous qui ont peu de respect pour les morts. Ils l'ont du moins démontré en cette avant-veille de la Toussaint.

La convention prévoit que le salaire du journaliste sera porté à \$2.28 et celui de l'homme de métier à \$3.15 l'heure. L'échelon monétaire entre les classes passe de 5.8 cents à 6.7 cents. Les employés obtiennent un salaire rétroactif de 19 cents l'heure à partir du 1er mai 1966 jusqu'au 16 juillet dernier, date du début de la grève.

En plus du régime d'assurance-maladie dont les améliorations seront entièrement payées par la compagnie, les employés obtiennent un régime de retraite qui sera mis en vigueur à la fin de la convention. Ce régime non-contributif sera de \$3 par mois par année de service avec des droits acquis après 10 ans. En cas d'invalidité, l'employé sera protégé des maintenant au chapitre de la pension.

La convention comporte d'autres améliorations en matière de vacances, de clauses de grièvement et d'ancienneté.

La convention collective se terminera le 1er mai 1969.

Les négociateurs du syndicat étaient M. Emile Boudreau, coordonnateur régional des métaux sur la Côte-Nord, et M. Pierre Thériault, représentant.

Vers l'établissement d'une banque des coeurs

PALO ALTO. (Californie) (AFP) — Deux chirurgiens cardiovasculaires de l'université Stanford, les Drs Robert Wuerflein et Norman Shumway, ont réussi à faire revivre des coeurs prélevés sur des cadavres de chiens, à les transplanter sur des chiens vivants et à les maintenir en état de fonctionnement pendant des périodes allant de 8 à 38 heures.

Les deux médecins qui viennent de faire part de leurs travaux à l'Association du Coeur américaine réunie en session à New York, déclarent qu'un des buts primordiaux de leurs recherches était de détermi-

ner après combien de temps après la mort est-il encore possible de faire revivre un coeur, si aucune précaution (congélation, insufflation d'oxygène, par exemple) n'est prise pour la conservation de ses veines.

Ils ont découvert que dans de telles conditions, il était possible de refaire fonctionner un coeur dans quatre cas sur cinq après moins d'une heure; dans sept cas sur dix après une heure et quart, une heure et demie; jamais après plus de deux heures.

Ils ont ensuite déterminé la meilleure méthode de resuscitation et de transplantation: prélever l'ensemble du coeur, des poumons et de la trachée artère, l'immerger dans un bain à température constante, brancher une machine pneumatique sur la trachée et insuffler de l'oxygène dans les poumons. Les fonctions cardiaques sont ainsi restaurées en 15 à 30 minutes; la transplantation peut avoir lieu une trentaine d'heures plus tard.

Les deux chirurgiens déclarent que si ces transplantations sont techniquement faisables, il reste le problème des barrières immunologiques et celui du rejet possible du corps étranger. Les deux médecins affirment cependant que leurs travaux pourraient constituer un grand pas vers la constitution de "banques du coeur" semblables aux banques de sang ou d'yeux déjà existantes.

Les policiers de Beauharnois ont arrêté un groupe d'adolescents, responsables de plusieurs actes de vandalisme dans cette ville au cours de derniers semaines. Tous comparaitront en Cour municipale, le 30 novembre, devant le juge Albert Lemieux.

N.Y.: les "Minutemen" en libéré provisoire

NEW YORK. (AFP) — Les dix-neuf membres de l'organisation américaine d'extrême-droite dite des "Minutemen", arrêtés dimanche et inculpés de "complot avec intention d'incendie volontaire", ont été mis hier en libéré provisoire sous caution.

Le total des cautions s'élève à 81,000 dollars. La police, qui a saisi à New York et dans ses environs des quantités importantes d'armes et d'explosifs, maintient que les militants d'extrême-droite avaient l'intention de faire sauter à la bombe un certain nombre de "campsments" et d'immeubles appartenant à des organisations d'extrême-gauche, dont le journal communiste "The Worker".

Il y a peu d'honnêtes femmes qui ne soient lassées de leur métier.

La Rochefoucauld

Divers organismes veulent recueillir, en novembre, \$10,914,600 par souscriptions

Il y aura 15 campagnes de souscriptions durant le mois qui débute aujourd'hui, à Montréal même, et le total des objectifs de ces 15 appels atteint \$10,914,600.

Quatre des 15 campagnes de souscriptions commencent aujourd'hui et se termineront le 15 novembre (entre parenthèses l'objectif): Polish Combatants Association (\$5,000); Royal Canadian Legion — Montréal Districts (\$100,000); Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal — Le Prêt d'Honneur (\$250,000) et Montréal Oral School for the Deaf Inc. (\$70,000).

Voici les 11 campagnes de souscriptions:

6 au 19 nov.: The Muscular Dystrophy Association of Canada (\$100,000);

7 au 21: Combined Jewish Appeal — Federation of Jewish Community Services (\$4,752,000);

10 au 24: Société Saint-Vincent-de-Paul — Conférence Collège Jean-de-Brébeuf (\$10,000);

15 au 30: Société Saint-Vincent-de-Paul — Conférence Collège Sainte-Marie (\$5,000);

18 nov. au 3 déc.: Association des dames bienfaitrices — Institut des Sourdes-Muettes (\$1,600);

19 nov. au 3 déc.: Seventh Day Adventist Church (\$6,000);

21 au 30: Les Petits Frères des Pauvres (\$15,000);

21 nov. au 4 déc.: Grace Dart Hospital (\$75,000); L'Oeuvre des enfants oubliés (\$5,000);

22 nov. au 6 déc.: Loyola College (\$5,500,000).

Il n'y aura qu'une seule publication (tag-day) durant novembre, soit le 3: Royal Canadian Legion — Montréal Districts.

Les Métales de Québec Iron and Titanium mettent fin à la grève

HAVRE SAINT-PIERRE. — Les métales de la compagnie Québec Iron and Titanium, de Havre Saint-Pierre, ont décidé de mettre fin à leur grève qui durait depuis le 16 juillet dernier et de signer une nouvelle convention collective de travail.

Cette convention accordée aux 215 employés une augmentation moyenne de 41 cents l'heure sur une période de trois ans. Ces travailleurs sont membres du Syndicat des métales (FTQ).

On sait qu'au cours de la grève, les métales de cette localité isolée de la Côte-Nord ont effectué, gratuitement, de nombreux travaux municipaux. Ils ont construit notamment plus de 11,000 pieds de trottoir sans qu'il n'en coûte un sou seul à la municipalité pour la main-d'oeuvre.

Plus de 73 pour cent des employés ont voté en faveur du retour au travail et ont appuyé ainsi la recommandation de leur comité de négociations.

Jusqu'à cette année, seuls quelque 40 préposés à l'entretien avaient du travail au cours des mois d'hiver, la compagnie cessant ses opérations. Les autres étaient mis à pied et recevaient des allocations d'assurance-chômage. Désormais, la compagnie maintiendra sa mine en opération et plus de 75 pour cent des employés auront du travail à l'année longue.

La convention prévoit que le salaire du journaliste sera porté à \$2.28 et celui de l'homme de métier à \$3.15 l'heure. L'échelon monétaire entre les classes passe de 5.8 cents à 6.7 cents. Les employés obtiennent un salaire rétroactif de 19 cents l'heure à partir du 1er mai 1966 jusqu'au 16 juillet dernier, date du début de la grève.

En plus du régime d'assurance-maladie dont les améliorations seront entièrement payées par la compagnie, les employés obtiennent un régime de retraite qui sera mis en vigueur à la fin de la convention. Ce régime non-contributif sera de \$3 par mois par année de service avec des droits acquis après 10 ans. En cas d'invalidité, l'employé sera protégé des maintenant au chapitre de la pension.

La convention comporte d'autres améliorations en matière de vacances, de clauses de grièvement et d'ancienneté.

La convention collective se terminera le 1er mai 1969.

Les négociateurs du syndicat étaient M. Emile Boudreau, coordonnateur régional des métaux sur la Côte-Nord, et M. Pierre Thériault, représentant.

Le boycottage des supermarchés porte profit

d'après UPI-PA

Alors que le "rébellion" des ménagères américaines entre dans sa deuxième semaine, des supermarchés, assésés par des lignes de piquets, boycottés, ont annoncé qu'ils tenteraient de baisser leurs prix en se débarrassant des timbres-primés, des bonis, jeux de bingo et autres moyens d'accroître leurs ventes.

Un porte-parole des marchands a toutefois déclaré à Washington qu'il y aurait peut-être moyen de réduire les prix en éliminant certains "services" offerts à la demande même des consommateurs. Ces "services" comprennent l'ouverture des magasins le dimanche, les préposés au transport des sacs de nourriture, la permission donnée aux caissières d'honorer des chèques, etc.

Pour sa part, M. Clarence G. Adams, président de la National Association of Food Chains, soutient que la marge de profit des supermarchés n'est que de 1.3 pour cent et que le budget de publicité leur coûte deux pour cent. Si nous accordons ces deux pourcentages en réduction à la clientèle, soit 3.3 pour cent ou 33 cents par \$10 d'achats, il ne nous restera plus qu'à fermer nos portes.

N.Y.: les "Minutemen" en libéré provisoire

NEW YORK. (AFP) — Les dix-neuf membres de l'organisation américaine d'extrême-droite dite des "Minutemen", arrêtés dimanche et inculpés de "complot avec intention d'incendie volontaire", ont été mis hier en libéré provisoire sous caution.

Le total des cautions s'élève à 81,000 dollars. La police, qui a saisi à New York et dans ses environs des quantités importantes d'armes et d'explosifs, maintient que les militants d'extrême-droite avaient l'intention de faire sauter à la bombe un certain nombre de "campsments" et d'immeubles appartenant à des organisations d'extrême-gauche, dont le journal communiste "The Worker".

Il y a peu d'honnêtes femmes qui ne soient lassées de leur métier.

La Rochefoucauld



L'hiver n'est plus une saison morte pour nos joueurs de tennis

Pendant que le tennis intérieur fait un retour en scène chez nos voisins américains, il semble également connaître un regain de vitalité chez nous, grâce surtout au nombre grandissant de nouveaux gymnases, nous dit le professionnel Lucien Lavender.

Cependant qu'à New York on compte 30 centres de tennis intérieur reconnus, Montréal semble, de prime abord, fort handicapé, puis que le grand public ne connaît de véritable centre de tennis intérieur à Montréal que le Montreal Indoor Tennis Club. Et les fervents du tennis savent qu'il faut être privilégié pour en être membre.

L'on sait aussi que dans le grand New York il existe d'anciens manèges militaires, d'anciens théâtres ou clubs convertis en centres de tennis intérieur, et même ces constructions "bubbles" (ballons) moins dispendieuses mais où l'on peut pratiquer le tennis par temps froid ou pluvieux. "Ces "ballons" ne seraient pas pratiques au Canada, je crois, à cause de la température," ajoute Lavender.

Dans certains endroits, soit sur des terrains extérieurs, l'on peut pratiquer le tennis d'avril à novembre, dans New York et les environs. Ce qui n'est pas possible dans le Québec.

Si nous sommes désavantagés sur ce point, puisque notre saison de tennis en plein air va de juin à la fin de septembre seulement, nous compensons, toute proportion gardée, quasi autant d'avantages que nos voisins des USA.

"Les joueurs de tennis locaux qui veulent bien pratiquer leur sport durant l'hiver trouvent un endroit où le pratiquer", nous dit Lucien Lavender.

Ainsi, croit-il, il existe environ 25 endroits dans le grand Montréal où l'on peut pratiquer le tennis intérieur.

Au nouveau stade d'hiver de l'Université de Montréal, par exemple, l'on convertit en quelques minutes la patinoire en un excellent terrain de tennis. Au collège St-Laurent, le public peut aussi jouer au tennis. Des hommes d'affaires, surtout des médecins, y vont pratiquer leur sport favori et oublier leurs soucis.

Au collège Brébeuf, à l'Externat Classique Ste-Croix, à un gymnase d'Outremont, à l'École Supérieure Richard, le dimanche matin, à l'Hôpital Notre-Dame de la Merci, au Mont St-Louis, au Centre Notre-Dame, au gymnase Kennedy, au Centre St-Denis, à l'École St-Luc, également au Centre Maisonneuve, à Ste-Rose, etc., des courts de tennis sont disponibles à certaines heures.

Au collège Brébeuf, à l'Externat Classique Ste-Croix, à un gymnase d'Outremont, à l'École Supérieure Richard, le dimanche matin, à l'Hôpital Notre-Dame de la Merci, au Mont St-Louis, au Centre Notre-Dame, au gymnase Kennedy, au Centre St-Denis, à l'École St-Luc, également au Centre Maisonneuve, à Ste-Rose, etc., des courts de tennis sont disponibles à certaines heures.

Ainsi, tous les coins de la métropole sont à peu près couverts. "Celui qui veut réellement pratiquer le tennis, se garde en bonne condition, peut sûrement trouver un endroit pour ce faire", ajoute Lucien Lavender.

Le professionnel de tennis montréalais croit aussi que la tenue d'un ou deux tournois l'hiver contribue à redonner vie au tennis intérieur d'antan, mais ajoute que parce que les gymnases ne servent pas qu'au tennis, "il est difficile de présenter des tournois."

"Rares sont les gymnases disponibles pendant plusieurs jours de suite. Ainsi Roland Godin est chanceux d'obtenir le gymnase Kennedy pour présenter un tournoi comme il a fait l'hiver dernier", dit-il.

Incidemment Godin se promet bien d'en organiser un autre en mars ou avril prochain, au même endroit.

Parlant des gymnases, Lucien Lavender souligne aussi le fait intéressant que ceux qui font construire des gymnases, maintiennent prévoient des lignes spéciales pour le tennis.

Quant à la construction de centres de tennis, Lavender n'ose pas faire de prédiction sur la construction prochaine d'un pareil centre. "Plusieurs fervents du tennis y songent depuis longtemps, sont même venus bien près de réaliser leur ambition à un moment donné," dit-il.

Mais il faut trouver un endroit assez central, de forts capitaux et organiser l'entreprise pour qu'elle soit rentable sinon payante. Car ces fervents du tennis ne se font pas d'illusion. Ce n'est pas une entreprise lucrative qu'ils envisagent, que je sache. Tout ce qu'ils désirent c'est voir les fervents du tennis pratiquer leur sport favori dans une ambiance propre au tennis.

Lucien Lavender devient plus optimiste et résume probablement la pensée de plusieurs promoteurs d'un stade de tennis, qui travaillent ou ont travaillé à un projet du genre lorsqu'il conclut: "On y réussira, et peut-être avant longtemps".

naissances décès mariages mémoriam

ARCHAMBAULT (Francis Dr) - A. Montréal, l'hôpital Notre-Dame, le 31 octobre 1966, à l'âge de 58 ans, est décédé de causes cardiaques. Les funérailles auront lieu le 3 novembre. Le convoi funéraire partira des salons de l'église St-Jacques de Montréal à 8 h 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Direction: Urzel Bourgie Lité.

AUBIN (Marie) - A. Montréal, le 29 octobre 1966, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Aubin, née Marie Touche, demeurant rue Garnier, mère de Mme Georges Shea (Kilias), Mme Antoine Simard, Mme Paul Rousseau (Alice), Mme Lucien Dugay (Irène), son fils Honoré. Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 novembre. Le convoi funéraire partira des salons de l'église St-Jacques de Montréal à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BELANGER (Aimée) - A. Lachine, au Mont Ste-Anne, le 30 octobre 1966, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme Belanger, née Marie Ste-Anne, née Aimée Belanger, fille d'Oscar Belanger et de Marie Crozier, décédée. Elle laisse ses sœurs: Adèle, Soeur Ste-Edith, M. (Eugénie), Soeur Léonie, F.R.C. (Léonie), Soeur Marie-Aimée du Divin-Coeur, S.A. Desjardins, ses trois frères: Emile et Edouard, une belle-sœur: Antoinette Bissinette et plusieurs autres. Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 novembre à 10 heures, au Mont Ste-Anne, 1020, rue Provost (Lachine) où elle est exposée. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BENARD (Albertine) - A. Montréal, le 31 octobre 1966, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Léon Benard, née Albertine Lapointe, demeurant 1967, Catherine, Soeur Ste-Edith, M. (Eugénie), Soeur Léonie, F.R.C. (Léonie), Soeur Marie-Aimée du Divin-Coeur, S.A. Desjardins, ses trois frères: Emile et Edouard, une belle-sœur: Antoinette Bissinette et plusieurs autres. Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 novembre à 10 heures, au Mont Ste-Anne, 1020, rue Provost (Lachine) où elle est exposée. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BENARD (Léon) - A. Montréal, le 30 octobre 1966, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Léon Benard, époux de feu Marie Alice Benard, leurs deux filles auront lieu mercredi, le 2 novembre. Le convoi funéraire partira des salons de la Société Coopérative de Frais Funéraires 4645, rue Saint-Denis, où il sera exposé. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BENARD (Clémentine) - A. Montréal, le 31 octobre 1966, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme Clémentine Benard, née Clémentine Martin, demeurant 11305, boul. St-Acadre. Les funérailles auront lieu jeudi, le 3 novembre. Le convoi funéraire partira des salons de l'église St-Jacques de Montréal à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BERNIER (Raoul) - A. Laval-des-Rapides, le 31 octobre 1966, à l'âge de 65 ans, 10 mois, est décédé M. Raoul Bernier, époux de Marie Luce Bernier, demeurant 299, rue Quintal. Les funérailles auront lieu jeudi, le 3 novembre. Le convoi funéraire partira des salons de l'église St-Jacques de Montréal à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BERNARD (Marguerite) - A. Montréal, le 31 octobre 1966, à l'âge de 47 ans, est décédée Mme Claude Bernier, née Marguerite Carmel, demeurant 1331, Christophe-Colomb. Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 novembre. Le convoi funéraire partira des salons de l'église St-Jacques de Montréal à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DE VARENNES (Roland) - Subitement, le 27 octobre 1966, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Roland de Varennes, ancien directeur de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, époux de Thérèse Duchesneau, père de son frère et de son fils, Lucienne (Mme Gilberte Larose). Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 novembre. Le convoi funéraire partira des salons de l'église St-Jacques de Montréal à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DUBEAU (Anse-Albert) - A. Montréal, le 29 octobre 1966, à l'âge de 45 ans, est décédé M. Anse-Albert Dubé, époux de Laurette Jetté, père de Francine, Jacques, Denise et François. Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 novembre. Le convoi funéraire partira des salons de l'église St-Jacques de Montréal à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DUBUC (Anastase) - A. Montréal, le 31 octobre 1966, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Anastase Dubuc, ancien directeur de l'école St-Jacques, époux de Gertrude Godbout, demeurant 4502, Delaroche. Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 novembre. Le convoi funéraire partira des salons de l'église St-Jacques de Montréal à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BOYER (Rosario) - A. sa résidence, le 29 octobre 1966, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Rosario Boyer, époux de Claire Beaudet, grand-père de son fils, les funérailles auront lieu mercredi, le 2 novembre. Le convoi funéraire partira des salons de l'église St-Jacques de Montréal à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

CAMPELO (Lorenzo) - A. Montréal, le 29 octobre 1966, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Lorenzo Campeolo, époux de Marie Thérèse Campeolo, père de son fils, les funérailles auront lieu mercredi, le 2 novembre. Le convoi funéraire partira des salons de l'église St-Jacques de Montréal à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BOYER (Rosario) - A. sa résidence, le 29 octobre 1966, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Rosario Boyer, époux de Claire Beaudet, grand-père de son fils, les funérailles auront lieu mercredi, le 2 novembre. Le convoi funéraire partira des salons de l'église St-Jacques de Montréal à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

CALJALIS (Elihu) - A. Lemoine, le 29 octobre 1966, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Elihu Caljalis, époux de Yvonne Bergeron, demeurant 69 Charbon. Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 novembre. Le convoi funéraire partira des salons de l'église St-Jacques de Montréal à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DUBUC (Joseph Naifon Iran) - A. Montréal, le 31 octobre 1966, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Joseph Dubuc, époux de Marie Thérèse Dubuc, père de son fils, les funérailles auront lieu mercredi, le 2 novembre. Le convoi funéraire partira des salons de l'église St-Jacques de Montréal à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

FONTAINE (Jeanne) - A. Pointe-aux-Trembles, le 30 octobre 1966, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme Jeanne Fontaine, épouse de Révérendeur Marie-Edouard Fontaine, mère de Jeanne Fontaine, de la Congrégation des Soeurs de la Sainte-Croix, le 3 novembre. Le service aura lieu à la chapelle de la maison-mère, 13,900 rue Notre-Dame, Pointe-aux-Trembles, Montréal 5, mercredi, le 2 novembre, à 9 heures a.m. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

GAREAU (Angéline) - A. Montréal, le 28 octobre 1966, à l'âge de 79 ans, est décédée Angéline Gareau, épouse de Révérendeur Marcel Gareau, S.J. en Ethiopie, Mme Lionel A. Gareau, épouse de Révérendeur Claude Gareau, père Blanc au Tania en Afrique. Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 novembre. Le convoi funéraire partira des salons de l'église St-Jacques de Montréal à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

CODERRE (Bernadette) - A. Montréal, le 30 octobre 1966, à l'âge de 37 ans, est décédée Bernadette Coderre, fille de feu Gaillard Coderre et de feu Georgina Robitaille, demeurant 1801, rue Ste-Anne. Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 novembre. Le convoi funéraire partira des salons de l'église St-Jacques de Montréal à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

CODERRE (Hervé) - A. Jacques-Cartier, le 30 octobre 1966, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Hervé Coderre, époux de Marie Thérèse Coderre, 1801 Préfontaine. Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 novembre. Le convoi funéraire partira des salons de l'église St-Jacques de Montréal à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

COTE (Marcel) - A. Montréal, le 31 octobre 1966, à l'âge de 25 ans, est décédé M. Marcel Côté, époux de Françoise Côté, demeurant 1801 Préfontaine. Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 novembre. Le convoi funéraire partira des salons de l'église St-Jacques de Montréal à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Flore) - A. Montréal, le 30 octobre 1966, à l'âge de 82 ans, est décédée M. Flore Gauthier, mère de M. Florent Gauthier, 280, rue St-Jacques, Montréal 5. Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 novembre. Le convoi funéraire partira des salons de l'église St-Jacques de Montréal à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Gilberte) - A. Montréal, le 30 octobre 1966, à l'âge de 77 ans, est décédée M. Gilberte Gauthier, épouse de M. Paul Gauthier, 280, rue St-Jacques, Montréal 5. Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 novembre. Le convoi funéraire partira des salons de l'église St-Jacques de Montréal à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

GRAVEL (Berthe) - A. Joliette, le 28 octobre 1966, à l'âge de 68 ans, est décédée M. Berthe Gravel, épouse de M. Gaston Gravel, demeurant 539, rue St-Jacques, Montréal 5. Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 novembre. Le convoi funéraire partira des salons de l'église St-Jacques de Montréal à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

GRAVEL (Florina) - A. Montréal, le 30 octobre 1966, à l'âge de 81 ans, est décédée M. Florina Gravel, épouse de M. Roger Gravel, 280, rue St-Jacques, Montréal 5. Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 novembre. Le convoi funéraire partira des salons de l'église St-Jacques de Montréal à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

GILBERT (Agathe) - A. Montréal, le 29 octobre 1966, est décédée M. Agathe Gilbert, épouse de M. René Gilbert, demeurant 112, rue St-Jacques, Montréal 5. Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 novembre. Le convoi funéraire partira des salons de l'église St-Jacques de Montréal à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

GRAVEL (Florina) - A. Montréal, le 30 octobre 1966, à l'âge de 81 ans, est décédée M. Florina Gravel, épouse de M. Roger Gravel, 280, rue St-Jacques, Montréal 5. Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 novembre. Le convoi funéraire partira des salons de l'église St-Jacques de Montréal à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

GUERRE (Ferdinand) - A. St-Lazare, le 30 octobre 1966, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Ferdinand Guerre, père de M. René Guerre, 280, rue St-Jacques, Montréal 5. Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 novembre. Le convoi funéraire partira des salons de l'église St-Jacques de Montréal à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

KANTERS (Elizabeth) - A. l'Hôpital St-Vital, le 30 octobre 1966, à l'âge de 89 ans et 6 mois, est décédée M. Elizabeth Kanters, mère de M. Antoine Kanters, 280, rue St-Jacques, Montréal 5. Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 novembre. Le convoi funéraire partira des salons de l'église St-Jacques de Montréal à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LANA (Joseph-Romuald) - A. Montréal, le 30 octobre 1966, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Joseph-Romuald Lalande, époux de Yvonne Fortier, père de M. Jean-Louis Lalande, 9814, boul. d'Auteuil. Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 novembre. Le convoi funéraire partira des salons de l'église St-Jacques de Montréal à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LAMAR (Robert) - A. St-Laurent, le 29 octobre 1966, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Robert Lamar, époux de Lucie Duquette, demeurant 85, rue St-Jacques, Montréal 5. Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 novembre. Le convoi funéraire partira des salons de l'église St-Jacques de Montréal à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LANA (Joseph-Romuald) - A. Montréal, le 30 octobre 1966, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Joseph-Romuald Lalande, époux de Yvonne Fortier, père de M. Jean-Louis Lalande, 9814, boul. d'Auteuil. Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 novembre. Le convoi funéraire partira des salons de l'église St-Jacques de Montréal à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LEGUERRIER (Graciela) - A. Chomedey, le 30 octobre 1966, à l'âge de 80 ans, est décédée M. Graciela Leguerrier, épouse de M. Jean Leguerrier, mère de M. Jean Leguerrier, 4705, boul. St-Jacques, Montréal 5. Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 novembre. Le convoi funéraire partira des salons de l'église St-Jacques de Montréal à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LEPINE (Alphonse) - A. Montréal, le 30 octobre 1966, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Alphonse Lépine, époux de Germaine Roy, les funérailles auront lieu mercredi, le 2 novembre. Le convoi funéraire partira des salons de l'église St-Jacques de Montréal à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LEPINE (Alphonse) - A. Montréal, le 30 octobre 1966, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Alphonse Lépine, époux de Germaine Roy, les funérailles auront lieu mercredi, le 2 novembre. Le convoi funéraire partira des salons de l'église St-Jacques de Montréal à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LIQUORI (Thérèse) - A. Ville St-Pierre, le 29 octobre 1966, à l'âge de 41 ans, est décédée M. Thérèse Liquori, épouse de M. Paul Liquori, 177, rue St-Pierre. Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 novembre. Le convoi funéraire partira des salons de l'église St-Jacques de Montréal à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LIQUORI (Thérèse) - A. Ville St-Pierre, le 29 octobre 1966, à l'âge de 41 ans, est décédée M. Thérèse Liquori, épouse de M. Paul Liquori, 177, rue St-Pierre. Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 novembre. Le convoi funéraire partira des salons de l'église St-Jacques de Montréal à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

MARTINEAU (Lucien) - A. Montréal, le 31 octobre 1966, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Lucien Martineau, époux de M. Marie Martineau, 2246, rue Duroie. Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 novembre. Le convoi funéraire partira des salons de l'église St-Jacques de Montréal à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

MARTINEAU (Marie-Louise) - A. Montréal, le 30 octobre 1966, à l'âge de 80 ans, est décédée M. Marie-Louise Martineau, épouse de M. Arthur Martineau, 2246, rue Duroie. Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 novembre. Le convoi funéraire partira des salons de l'église St-Jacques de Montréal à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

MASSICOTTE (Arthur "Pierre") - A. Montréal, le 30 octobre 1966, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Arthur Massicotte, époux de M. Marie Massicotte, demeurant 1890, de l'Église St-Jacques de Montréal. Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 novembre. Le convoi funéraire partira des salons de l'église St-Jacques de Montréal à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

MASSON (Adrien) - A. Montréal, le 29 octobre 1966, à l'âge de 38 ans, est décédé M. Adrien Masson, époux de M. Félix Masson et de M. Félix Poitras. Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 novembre. Le convoi funéraire partira des salons de l'église St-Jacques de Montréal à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

MENAP (Jean-Paul) - A. Montréal, le 28 octobre 1966, à l'âge de 36 ans, est décédé M. Jean-Paul Menap, époux de M. Marie Menap, 2301, rue Bélanger. Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 novembre. Le convoi funéraire partira des salons de l'église St-Jacques de Montréal à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

MERCURE (Donat) - A. Laval-des-Rapides, le 29 octobre 1966, à l'âge de 75 ans et 5 mois, est décédé M. Donat Mercure, époux de M. Marie Mercure, demeurant 4, rue Groulx, Laval-des-Rapides (ville de Laval). Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 novembre. Le convoi funéraire partira des salons de l'église St-Jacques de Montréal à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

MERCURE (Donat) - A. Laval-des-Rapides, le 29 octobre 1966, à l'âge de 75 ans et 5 mois, est décédé M. Donat Mercure, époux de M. Marie Mercure, demeurant 4, rue Groulx, Laval-des-Rapides (ville de Laval). Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 novembre. Le convoi funéraire partira des salons de l'église St-Jacques de Montréal à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

MONTPETIT (Augustine) - A. Montréal, le 31 octobre 1966, à l'âge de 69 ans, est décédée M. Augustine Montpetit, épouse de M. Joseph Montpetit, 280, rue St-Jacques, Montréal 5. Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 novembre. Le convoi funéraire partira des salons de l'église St-Jacques de Montréal à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

ROCHEFORT (Pierre) - A. Valleyfield, le 29 octobre 1966, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Pierre Rochefort, époux de M. Marie Rochefort, 7, rue Saint-Jacques, Valleyfield. Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 novembre. Le convoi funéraire partira des salons de l'église St-Jacques de Montréal à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

ROCHEFORT (Pierre) - A. Valleyfield, le 29 octobre 1966, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Pierre Rochefort, époux de M. Marie Rochefort, 7, rue Saint-Jacques, Valleyfield. Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 novembre. Le convoi funéraire partira des salons de l'église St-Jacques de Montréal à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

ROCHEFORT (Pierre) - A. Valleyfield, le 29 octobre 1966, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Pierre Rochefort, époux de M. Marie Rochefort, 7, rue Saint-Jacques, Valleyfield. Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 novembre. Le convoi funéraire partira des salons de l'église St-Jacques de Montréal à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

Advertisement for 'Fleuriste' with phone number 523-5955 and address 3033 St. Laurent.

Advertisement for 'Naissances' with phone number 3033 St. Laurent and address 3033 St. Laurent.

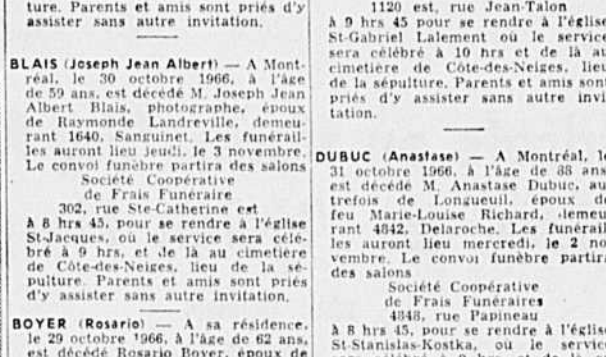
Advertisement for 'Nécrologie' with name M. J. Romuald Lalande.

Advertisement for 'Nécrologie' with name M. J. Romuald Lalande.

Advertisement for 'Nécrologie' with name M. J. Romuald Lalande.

Advertisement for 'Nécrologie' with name M. J. Romuald Lalande.

Advertisement for 'Nécrologie' with name M. J. Romuald Lalande.



Mme EMILE BERNADET (née Clémentine Martin)



Mme EMILE BERNADET (née Clémentine Martin)



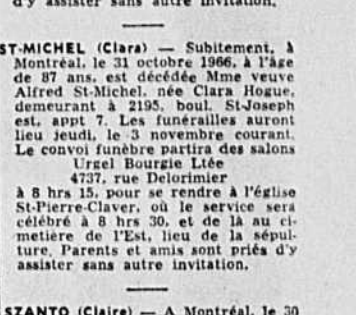
Mme EMILE BERNADET (née Clémentine Martin)



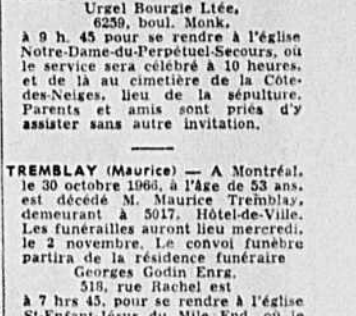
Mme EMILE BERNADET (née Clémentine Martin)



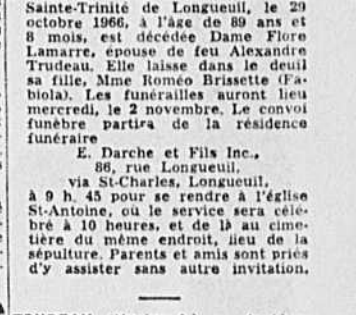
M. J. Romuald Lalande



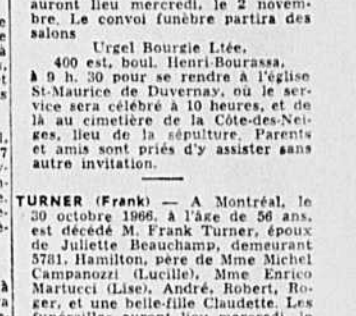
Mme EMILE BERNADET (née Clémentine Martin)



Mme EMILE BERNADET (née Clémentine Martin)



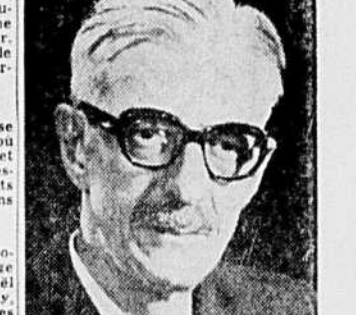
Mme EMILE BERNADET (née Clémentine Martin)



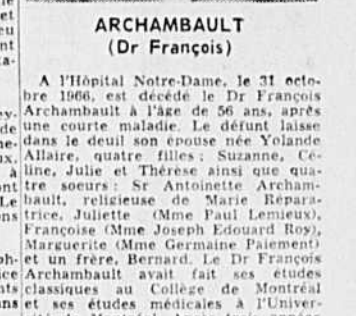
Mme EMILE BERNADET (née Clémentine Martin)



Mme EMILE BERNADET (née Clémentine Martin)



Mme EMILE BERNADET (née Clémentine Martin)



Mme EMILE BERNADET (née Clémentine Martin)



Mme EMILE BERNADET (née Clémentine Martin)



Mme EMILE BERNADET (née Clémentine Martin)

Stratégie du Conseil des oeuvres pour combattre les inégalités sociales • En page 53

## Pour la première fois, le Vietcong canonne la capitale du Sud-Vietnam

### Les fonctionnaires songent à "des journées d'étude"

par François Trépanier

QUEBEC. — Le Syndicat des fonctionnaires provinciaux décidera peut-être de déclencher des journées d'étude si le gouvernement lui refuse une réouverture des négociations sur les salaires à compter du 1er décembre prochain.

Les quelque 300 délégués au troisième congrès annuel du Syndicat des fonctionnaires provinciaux ont adopté, hier, dans la capitale provinciale, une résolution demandant l'ouverture à cette possibilité.

La résolution, qui a été référée au comité de négociations du syndicat, précise que des démarches devront être entreprises immédiatement auprès du gouvernement pour que les négociations sur les salaires reprennent ou pour que soit ins-

tauré sur-le-champ un service fonctionnel de gel des prix dans tous les domaines en vue de mettre un terme à l'inflation.

Si le gouvernement refuse de faire droit à l'une ou l'autre des demandes, ajoute en substance la résolution, le syndicat entreprendra des journées d'étude à travers toute la province pour faire entendre sa voix.

Les délégués au congrès, qui étaient réunis dans la capitale provinciale depuis vendredi, ont terminé sur cette note leurs assises annuelles tout en adoptant une série d'autres résolutions.

Ces autres résolutions, à l'exception de celles adoptées dimanche qui appuient la création d'un ministère de la Fonction publique et autorisent des poursuites contre ceux qui font

du favoritisme politique, portent, dans la plupart des cas, sur des questions de régie interne et insistent sur des mesures qui devraient être adoptées pour corriger des injustices dans les conditions de travail ou pour apporter des améliorations.

La plupart des observateurs ont trouvé long et terne le congrès. Cependant, ils ont remarqué que ses travaux amélioreraient les structures du syndicat et susciteront probablement des gestes de la part du gouvernement pour améliorer le dialogue quotidien qu'a rendu nécessaire la signature de deux conventions collectives de travail au début de l'année. Ce

Voir FONCTIONNAIRES p. 2

Autres informations en page 45



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

### Les instituteurs de Montréal s'impatientent

Environ 2.500 membres de l'Alliance des professeurs de Montréal, ont profité de leur journée de congé, aujourd'hui, pour manifester devant le centre administratif de la Commission des écoles catholiques de Montréal, rue Sherbrooke. D'après le syndicat, cette manifestation avait deux buts : signifier le désaccord

de l'Alliance avec la décision de la CECM de donner congé à l'occasion de cette fête de la Toussaint (plutôt qu'à une autre date comme l'an dernier) et protester contre l'attitude générale de la Commission dans ses rapports avec les enseignants. — Nos informations en page 3.

### Sans responsabilité, les postes de commande à la Fédération ne sont que "niaiseries" —Kierans

par Albert Tremblay

"J'ai 52 ans et je n'ai pas de temps à perdre. Or, sans un minimum de responsabilité, les postes de commande au sein de la Fédération ne sont que "niaiseries" et ceux qui les occupent, des marionnettes."

M. Eric Kierans, ancien ministre du Revenu puis de la Santé et candidat à la présidence de la Fédération libérale du Québec, a défendu avec vigueur hier midi les amendements d'ordre administratif qu'il propose pour relancer la FLQ.

El devant un groupe de partisans libéraux réunis au club de Réforme, M. Kierans a

presque crié que ces amendements n'avaient aucune incidence idéologique sur le parti.

Plus tôt, M. Kierans s'était défendu d'aspérer à une forme quelconque de contrôle sur le chef du parti et il avait rappelé que la résolution sur le financement ne menaçait en rien le caractère confidentiel des sommes qui sont versées à la caisse du parti.

"Ce que nous voulons, mes confrères et moi (MM. Briere et Casgrain), c'est donner à la fédération des structures permanentes", a dit M. Kierans en faisant valoir que la FLQ, déjà à la merci du bon vouloir

de ceux qui détiennent les cordons de la bourse, ne dispose d'aucune structure permanente. "La FLQ est administrée par un comité de 30 membres qui siègent quatre ou cinq fois par année et qui laissent à des employés déjà débordés le soin d'exécuter les décisions prises au cours de ces rencontres." Et M. Kierans de préciser : "Cette situation est intenable..."

Le candidat à la présidence de la Fédération s'en est également pris à ceux qui tiennent absolument à étiqueter ceux qui se préoccupent de ces problèmes. Il s'agit là, selon lui, d'un faux problème.

Et pour le prouver, M. Kierans devait aller jusqu'à déclarer :

"Avant d'établir que quel- qu'un se situe à gauche ou à droite, il convient d'abord de situer le centre. Si vous prenez pour acquis que M. René Lévesque est du centre-gauche, je suis peut-être du centre-droit. Mais si, par ailleurs, vous placez un autre de mes confrères, M. Bona Arsenault, au centre-gauche, je serai peut-être d'accord pour admettre que je suis à gauche. Mais alors je me demande ce qu'est la droite..."

Cette thèse en miniature sur l'évolution politique au Québec a provoqué un immense éclat de rires...

M. Kierans y est allé de ces quelques réflexions avant de livrer le texte d'une courte causerie portant sur les notions du libéralisme moderne et les responsabilités de l'Etat face à une foule de changements technologiques et sociaux.

Libéralisme et... assurance-maladie

Après avoir établi que le libéralisme moderne ne peut plus limiter son action à la produc-

Voir RESPONSABILITE p. 2

### Ottawa ordonne à la Gendarmerie de poursuivre son enquête sur les fuites

OTTAWA (par J.P.) — Le comité de la sécurité de l'Etat a demandé ce matin à la Gendarmerie de poursuivre l'enquête qu'elle mène sur quatre fonctionnaires qui auraient refilé des documents à une puissance ennemie. Le comité cependant tient cette affaire pour mineure.

Les quatre personnes impliquées ont d'ailleurs été limogées depuis quelque temps.

Ce comité, formé de membres de la haute administration gouvernementale, se réunit toujours en secret et ses recommandations sont ensuite présentées au cabinet.

Il semble acquis, ce matin, que des documents du ministère des Mines, des ressources et de l'énergie ont été changés de main. Cependant on ne croit pas qu'il s'agisse de documents confidentiels. On est plutôt porté

à croire que ce matériel est accessible à quiconque en fait la demande. Le ministre, M. Jean-Luc Pépin, aurait été prévenu de l'affaire depuis quelque temps déjà.

Evidemment, le fonctionnaire qui remet ce matériel à des représentants d'un gouvernement ennemi commet une offense même si les documents sont accessibles à tous. Cependant, un grand problème se pose.

Le gouvernement doit-il porter plainte devant les tribunaux ? C'est une question bien délicate car un juge a déjà renvoyé une accusation du type décrit plus haut.

4 fonctionnaires impliqués

Selon un journal de langue anglaise de Montréal, des informateurs qualifiés "dignes de foi" auraient révélé que l'enquête de la Gendarmerie porte sur l'activité d'un certain nombre d'employés du Service des relevés et de la cartographie du ministère des Mines et des Relevés techniques.

L'article précise que ces fonctionnaires auraient permis à des agents d'une puissance étrangère d'avoir accès à des renseignements secrets. On n'identifie pas cette puissance étrangère, mais on dit croire

qu'il s'agirait d'un pays situé derrière le Rideau de fer.

Quatre fonctionnaires mêlés à l'affaire. Un seul, cependant, serait l'objet de poursuites éventuelles.

La Gendarmerie aurait elle-même saisi un certain nombre de ces documents et d'autres pièces à conviction.

Un porte-parole autorisé de la police fédérale a refusé de confirmer ou d'infirmer les rapports selon lesquels la Gendarmerie aurait mené une telle enquête.

Le sous-ministre de la Justice, Voir GENDARMERIE page 2

Le défilé est en panique

Plusieurs femmes se trouvaient parmi les victimes. L'une d'elles a été littéralement décapitée. Au moment où le défilé se mit en branle, on pouvait croire qu'il ne se produirait plus rien. Place du marché, les ambulances évacuaient les blessés et les morts. En face des tribunes, 21 bataillons gouvernementaux et des détachements américains, coréens, australiens, néo-zélandais, philippins et 2

Voit VIETCONG en page 2

— Page 11

La pollution des mers

Dans le but de recueillir des informations qui permettraient de combattre la pollution des mers, le Service hydrographique de la marine française, en collaboration avec le magazine belge "Femmes d'aujourd'hui", a fait lancer à partir du paquebot "France" 250.000 sachets en polyéthylène contenant un questionnaire à l'intention de ceux que les trouveront. Ils permettront de déterminer la direction des principaux courants maritimes.

— Page 12

Ottawa et l'éducation

Les partis d'opposition aux Communions accueillent généralement d'un mauvais oeil la décision du gouvernement fédéral de se retirer du domaine de l'éducation. M. Alvin Hamilton, ancien ministre conservateur, considère d'ailleurs que "100 ans après l'AANB, l'éducation n'est plus une juridiction provinciale".

— Page 45

### Lesage: je crois en la bonne foi des candidats

QUEBEC (G.D.) — Tout en refusant de se prononcer en faveur de l'un ou de l'autre des six candidats à la fête de la FLQ, le chef libéral Jean Lesage a déclaré hier soir "qu'il croyait en la bonne foi" de chacun d'eux.

Les journalistes interrogèrent M. Lesage hier sur les récentes déclarations de M. Eric Kierans selon lesquelles le chef du parti serait le seul à pouvoir mettre fin à la querelle qui

sevit à l'heure actuelle entre divers éléments. "Quelle querelle? a demandé, étonné, M. Lesage. Si j'ai bien lu les journaux, MM. Eric Kierans, Marc Brière, Philippe Casgrain et d'autres ont déclaré qu'ils étaient fidèles au chef du parti et lui ont demandé de reconnaître leur bonne foi..."

"Comme chef du parti, je suis heureux qu'ils me déclarent leur fidélité."

Voir JE CROIS en page 2

### A la conférence fiscale, Johnson s'est fait rouler

par Gilles Daoust

QUEBEC — "M. Johnson est parti pour Ottawa comme un chevalier Bayard armé d'une épée étincelante. Il en est revenu comme un Don Quichotte sur sa Rossinante essouffée, avec en poche, deux minables points additionnels d'impôt sur le revenu."

"Comme Québécois, je crois que le Québec sort humilié de la dernière conférence fédérale-provinciale sur la fiscalité."

"Les compliments que font ces messieurs d'Ottawa à M. Johnson sont une preuve qu'ils l'ont roulé. Moi, on ne me faisait pas de compliments..."

Tels sont les commentaires formulés hier soir lors d'une conférence de presse par le chef de l'opposition à l'Assemblée législative, M. Jean Lesage.

Le chef de l'opposition a expliqué qu'il était inconcevable que le Québec soit revenu de la conférence avec des moindres, alors que les projections des revenus et dépenses des divers pal-

liers de gouvernement préparés par le comité du régime fiscal déséquilibraient clairement le budget. Il existe entre les besoins prioritaires des provinces et leurs revenus.

M. Lesage a admis que, certes, le Québec avait obtenu une amélioration au système de péréquation de \$55 millions pour cette année, mais il a rappelé que cette amélioration avait déjà été décidée par le comité du régime fiscal avant le 3 juin.

"Tout ce que M. Johnson a eu, a-t-il ajouté, ce sont deux minables points additionnels d'impôt. Ou est le 100-100-100 tant réclamé?"

Ténacité

M. Lesage a déclaré, sans trop préciser toutefois qu'il y aurait eu plusieurs alternatives pour éviter l'humiliation subie, selon lui, par le Québec.

Le chef de l'opposition a rappelé la "ténacité" dont lui et son équipe ont fait preuve lors des conférences

Voir LESAGE en page 2

### Dief ne soulève pas la question du leadership

TORONTO — M. John Diefenbaker a plaidé vigoureusement en faveur de l'unité du parti progressiste-conservateur, hier soir, à Toronto, mais a évité de parler spécifiquement du problème du leadership dans le parti, encore soulevé par diverses factions.

Parlant devant 1.200 personnes environ, délégués et invités à la réunion annuelle de l'Association conservatrice d'Ontario, l'ancien premier ministre du Canada a déclaré : "Nous avons eu des hauts et des bas depuis quelques années. Et j'ai gardé confiance au nom de ce parti". Il a ajouté qu'il s'est toujours appliqué à faire des choses "au nom du Canadian moyen".

"Le leadership, a-t-il dit, n'exige pas simplement d'être populaire. Il consiste à prendre position, lorsque l'on croit avoir raison".

Le parti est actuellement agi-

té par plusieurs, notamment par le président national du parti, M. Dalton Camp, qui demandent la remise en question du leadership. On voudrait que cette question soit débattue à la convention nationale du parti qui doit avoir lieu dans deux semaines à Ottawa.

A Toronto, hier, on a beaucoup discuté de cette question, mais en dehors de la salle des délibérations. Beaucoup croient que la question du leadership devrait être abordée par l'Association ontarienne du parti.

Bien que les hauts dirigeants du parti ont affirmé que le leadership de M. Diefenbaker ne sera pas mis en discussion, il n'est pas impossible qu'une résolution contraire soit présentée à la séance plénière du congrès, aujourd'hui.

Voir DIEF en page 2

Autres informations en page 45



### SOMMAIRE

- Annonces classées / 57 à 65
- Bandes dessinées / 50
- Courrier "Que faire?" / 41
- Décès, naissances, etc. / 67
- Editorial / 4
- Finance / 54 à 56
- Horoscope / 43
- La bonne table / 35 à 37
- Loisirs et récréation / 50
- Mots croisés / 61
- Navigation / 43
- Nouvelles internationales / 11
- Nouvelles nationales / 45
- Radio et télévision / 42 et 43
- Spectacles et concerts / 14 à 16
- Sports / 46 à 49 et 67
- Tribunaux / 8
- Vie féminine / 38, 40, 41
- Vie mondaine / 39
- Votre médecin / 52

### Un édifice s'écroule en Ecosse et ensevelit sept travailleurs

**ABERDEEN, Ecosse.** (AFP. PA) — Sept ouvriers, et non douze comme on le craignait tout d'abord, ont été ensevelis sous l'immeuble en construction qui s'est effondré aujourd'hui à Aberdeen, en Ecosse.

Les équipes de secouristes ont déjà retiré quatre ouvriers des décombres. L'un d'eux était mort. Les trois autres, grièvement blessés, ont été transportés d'urgence à l'hôpital. On ignore encore le sort des trois ouvriers qui se trouveraient sous les décombres.

C'est un bâtiment de sept étages en voie d'achèvement qui s'est effondré. L'immeuble était destiné à devenir la section de zoologie de l'Université d'Aberdeen. Le travail se poursuivait

### Halloween tragique

**MARIA.** (PC) — Un jeune homme est mort à l'hôpital, tôt aujourd'hui, après avoir été atteint à l'abdomen par une balle de calibre .303.

La victime est Georges Legouffe, 22 ans, de Saint-Jules, un petit village de la Gaspésie où s'est déroulé le drame.

Legouffe et un compagnon qui célébraient joyeusement l'Halloween, se sont présentés vers la fin de la soirée, au domicile de M. Lyman Coull, un sexagénaire qui demeure seul avec son épouse.

La police dit que M. Coull, à l'arrivée des deux jeunes gens et dans le but de leur faire peur, est sorti sur la galerie de sa maison armé d'une carabine.

Le sexagénaire aurait trébuché sur la surface enneigée de la galerie et un coup serait parti. Legouffe fut atteint à l'abdomen.

Transportée à l'hôpital de Maria, la victime succomba à ses blessures quelques heures plus tard.

La Sûreté provinciale décrit le drame comme une "malheureuse" affaire.

M. Coull a été interrogé par la police mais il n'est pas détenteur.

St-Jules est situé à 325 milles au nord-est de Québec.

### GENDARMERIE

SUITE DE LA PAGE 1

M. C. M. Isbister, s'est aussi refusé à tout commentaire. "Je suis désolé, mais je dois m'abstenir d'évoquer cette affaire", a-t-il dit au journaliste qui l'a rejoint à Montréal.

LA PRESSE a tenté à plusieurs reprises, entre 11 heures hier soir et 1 h. ce matin, de communiquer à Ottawa avec le ministre des Mines et des Relevés techniques, M. Jean-Luc Pélissier, et son adjoint, M. Bram Appel. La téléphoniste de la compagnie Bell nous a affirmé que les lignes téléphoniques de MM. Pélissier et Appel devaient toutes deux être défectueuses.

Les récepteurs semblaient décrochés, mais il n'y avait aucune conversation sur la ligne. Ce n'est qu'à 2 h. environ que nous avons pu parler à M. Appel. Ce dernier arrivait de Montréal, en compagnie de M. Pélissier, justement.

"J'ignore tout de cette affaire, a-t-il affirmé. Tout ce que j'en sais, c'est ce que je viens de lire dans le journal..."

**A L'ONU**

Le porte-parole de la délégation britannique a déclaré hier, que le représentant du Royaume-Uni à l'ONU, lord Caradon était actuellement à Londres pour examiner "plusieurs questions importantes dont celle de la participation de la Grande-Bretagne à New York demain et fera connaître alors l'acceptation ou le refus de son gouvernement en ce qui a trait à la résolution adoptée jeudi dernier, confiant à l'ONU la responsabilité de l'administration du sud-ouest africain.

### LESAGE

SUITE DE LA PAGE 1

antérieures, où les sujets à discuter, selon lui, étaient aussi importants.

"Cette ténacité, a-t-il dit, on ne la retrouve ni chez M. Johnson, ni chez ses ministres."

M. Lesage a rappelé qu'il ne s'était pas gêné, lorsque le gouvernement fédéral avait tenté d'envahir des champs provinciaux, de porter toute l'affaire devant les plus hauts tribunaux du pays.

Il a laissé entendre que cette menace avait porté fruit et que c'est ainsi que le Québec, finalement, avait obtenu un régime de rente séparé, des points additionnels d'impôt, l'équivalence fiscale pour les allocations scolaires, etc.

"Aujourd'hui, a dit M. Lesage, le chef du gouvernement semble revenir satisfait de la conférence, alors que l'on sait que le plus gros morceau obtenu pour la pérennité, avait été décidé bien avant le 5 juin."

**Théorie Lesage**

Selon le chef de l'opposition, la situation financière du Québec étant ce qu'elle est dans les cadres de la constitution, nous avons intérêt à négocier un arrangement avec Ottawa qui soit tel que nous ayons d'une part, la meilleure formule de péréquation et, d'autre part, le plus grand transfert possible de points d'impôts.

Que l'on mette l'accent sur l'une ou sur l'autre formule individuellement et Québec y perd, dit M. Lesage.

Ainsi, le chef de l'opposition soutient que demander une augmentation de la péréquation débalance tout le système.

"Il y aurait au moins un point sur lequel j'aurais insisté, a dit M. Lesage. Il fut acquis dès la conférence et les arrangements de 1962: la reconnaissance des besoins prioritaires grandissants des provinces à un rythme plus rapide que ceux d'Ottawa."

"Il aurait fallu demander à ce propos le transfert annuel de points additionnels d'impôt aux provinces. Or nulle part, poursuit M. Lesage, le chef du gouvernement actuel n'a insisté pour que durant les 5 prochaines années, il y ait transfert de sources de revenus qui s'additionnent d'année en année, au fur et à mesure que les besoins des provinces deviennent plus grands que ceux d'Ottawa."

Le chef de l'opposition a fait remarquer que M. Johnson n'avait aucunement insisté sur ce point important, bien qu'il fut dans son mémoire. Il a signalé que lorsque le chef ontarien, M. John Roberts, avait justement demandé cet accroissement progressif des revenus pour les provinces, M. Johnson s'était lui-même harré la route en exigeant le 100-100-100.

M. Lesage a déclaré que sur ce plan, les libéraux au pouvoir auraient certainement obtenu davantage et que M. Johnson avait fait preuve d'une faiblesse extraordinaire.

"C'est à l'intérieur de la salle de conférence qu'il faut être coriace, a dit M. Lesage."

Le chef de l'opposition a par ailleurs nié le fait que le Québec était revenu de la conférence avec "plus d'argent et moins de liens".

"Sur ce plan, a dit M. Lesage, c'est le statu quo."

M. Robert Bourassa, député de Mercier, qui donnait la conférence de presse en compagnie de M. Lesage, a déclaré de son côté que M. Johnson avait usé de deux sortes de chantages aux différentes conférences. Le premier chantage était celui du séparatisme et le second celui de la double taxation.

M. Bourassa a révélé que le premier chantage n'avait réussi qu'à effrayer le milieu d'affaires canadiens anglais et que l'autre, celui de la double taxation, n'avait fait peur à personne puisque le fédéral l'avait lui-même proposé aux provinces.

Quant à M. Sharp, le chef de l'opposition a déclaré qu'il avait eu affaire à "plus dur que lui." Il a cependant noté un changement d'attitude chez le ministre fédéral des Finances en ce qu'il propose maintenant de faire accepter par toutes les autres provinces le système réclamé en général par le Québec.

M. Lesage a qualifié ceci de manque de réalisme de la part d'Ottawa "qui pense que les provinces vont accepter d'administrer elle-mêmes des programmes conjoints."

### RESPONSABILITE

SUITE DE LA PAGE 1

tion de ce qui peut être produit dans le cadre d'un système de libre entreprise, M. Kierans devait préciser:

"Par exemple, le véritable libéralisme moderne ne peut pas remettre à plus tard l'adoption de l'assurance-maladie."

Selon lui, il importe de déclarer sans ambages que la conjoncture actuelle n'exige pas que cette mesure soit retardée pour réduire la menace d'inflation, puisque les politiques monétaires adoptées par Washington et Ottawa réduisent déjà d'une façon appréciable le nombre des nouveaux projets d'investissement.

De toute façon, M. Kierans n'accepte pas que le libéralisme moderne ne se préoccupe pas d'abord et avant tout des gens et de leurs besoins. "Le véritable libéralisme ne peut pas admettre qu'en période de prospérité nous soyons trop riches et pendant les dépressions, trop pauvres, pour satisfaire les besoins réels de la population."

Selon M. Kierans, la société peut être ordonnée et dirigée de façon qu'elle puisse utiliser son abondance industrielle en vue de faire disparaître la faim et la maladie, et ceci sans qu'il y ait perte de liberté tant au plan individuel qu'au plan social.

"Les conceptions politiques d'un libéral, de dire M. Kierans, peuvent être révolutionnaires, sans être pour autant totalitaires."

Une **fédération permanente et indépendante...**

Après avoir rappelé les tentatives "courageuses et optimistes" du régime libéral d'instituer une grande société québécoise, M. Kierans a exprimé sa conviction que ce même parti pourra mettre en oeuvre les politiques sociales et économiques qui sont nécessaires au Québec, à deux conditions: d'abord mettre au point une philosophie du changement social actuellement en cours au Québec puis, donner une orientation précise aux problèmes qui seront les plus pressants à l'avenir (urbanisation, automatisation, accroissement de l'écart entre les conditions d'existence des milieux ruraux et urbains, le logement, l'assurance-maladie, etc.).

Pour en arriver là, M. Kierans croit fermement aux possibilités d'une **fédération libérale "permanente et indépendante"**, dotée de pouvoirs plus étendus et de responsabilités plus grandes.

"Une immense responsabilité incombe à la Fédération libérale, devait d'ailleurs préciser M. Kierans, à savoir celle d'exprimer clairement et correctement les aspirations de notre population."

**FONCTIONNAIRES**

SUITE DE LA PAGE 1

dialogue est actuellement entravé par l'absence d'interlocuteurs valables au sein des divers services gouvernementaux.

Pour corriger la situation, les délégués au congrès ont approuvé hier et dimanche diverses mesures dont la création de comités dont la tâche sera de rencontrer les autorités pour soumettre des solutions. Les délégués ont également insisté pour que de nouvelles pressions soient faites auprès du gouvernement dans le but d'amener une réorganisation des services chargés de voir à l'application des conventions collectives.

Au sujet des salaires et de l'inflation les délégués au congrès ont, hier, leur comité de négociations d'étudier la possibilité de demander au gouvernement qu'une indemnité soit payée tous les trois mois aux employés de l'Etat et ceci en proportion de l'augmentation du coût de la vie. En adoptant cette résolution, les délégués ont fait remarquer que plusieurs compagnies du Canada et des Etats-Unis ont déjà adopté un tel système.

Les délégués ont également demandé que des démarches soient faites auprès du gouvernement pour que la retraite de tout employé soit facultative au bout de 25 ans et obligatoire au bout de 35 ans.

Une autre résolution a été approuvée, demandant que l'on fasse des pressions auprès du gouvernement afin que chaque employé soit libre de toutes activités politiques.

Quant à l'affiliation du SF-PQ à la CSN, un délégué a proposé qu'une commission soit formée pour étudier les avantages et désavantages de cette affiliation. La proposition, qui a été approuvée, vise à démontrer aux fonctionnaires qui auraient des doutes sur la CSN qu'il s'agit de la meilleure affiliation.

Au chapitre des structu-



Blessé par un éclat d'obus, un Vietnamiens git dans le caniveau, à Saigon. Le Vietcong vient de tirer deux salves d'obus au coeur même de la capitale sud-vietnamienne.

### VIETCONG

SUITE DE LA PAGE 1

jeep portant les couleurs thaïlandaises se mirent à défilier au rythme d'une musique militaire. Derrière les bataillons, deux éléphants guidés par leurs cornacs, un détachement de montagnards armés de javelot, le pague sur les reins. C'est alors que se produisit la deuxième attaque: celle qu'on n'attendait plus. Ce fut aussitôt la panique au cours de laquelle se produisirent des scènes d'effolement indescriptibles. Cadets et musiciens fuyaient en tous sens.

Hier, à Chau Doc (dans le delta) quatre Vietnamiens ont été tués, et six autres blessés, lors de l'explosion d'une mine au passage de l'autobus dans lequel ils avaient pris place.

Cet attentat est l'un des onze "incidents" dus au Vietcong rapportés dans le communiqué militaire gouvernemental pour les dernières vingt-quatre heures.

De source officielle on signale également qu'un train sans escorte a sauté, hier matin, sur une mine entre la base américaine de Cam Ranh et Nhatrang, à 194 milles au nord-est de Saigon. Un voyageur a été blessé. La locomotive et trois wagons de marchandises ont déraillé. La voie est endommagée et la circulation se trouve interrompue.

Aux dernières dépêches, le calme semble revenu dans la capitale dont les rues sont, aujourd'hui, interdites aux militaires américains.

### LA METÉO

Minimum cette nuit: 35  
Maximum demain: 50

Bureau météorologique du Canada, Dorval (P.C.) — Régions de Montréal, d'Ottawa, des Laurentides et des Anticosti: Rivière-du-Loup, et régions du Lac St-Jean, de Baie-Comeau, de Rimouski, du St-Maurice et de Gaspé: nuageux avec pluie occasionnelle; vents légers du sud-ouest de 15 milles. Minimum et maximum à Montréal, Ottawa et Chicoutimi: Rivière-du-Loup, et Mont-Joli, 30 et 40; Baie-Comeau, 25 et 35.

Aperçu jour mercredi: rafales de neige.

### JE CROIS

SUITE DE LA PAGE 1

— Croyez-vous, M. Lesage, que l'autorité du chef soit en jeu?

— Je crois en la bonne foi des six candidats.

Quant aux résolutions soumises par M. Kierans pour la réorganisation du parti, M. Lesage a déclaré qu'il n'en avait jamais discuté en public.

"Je n'ai aucunement l'intention d'en discuter en public, a moins que le débat au prochain congrès ne s'engage là-dessus. Mais d'après ce que je sais, je doute fort qu'il y ait débat sur ce point."

M. Lesage a cependant admis qu'il ne se sentait pas du tout menacé par la création d'un comité directeur. Il a rappelé qu'il avait lui-même annoncé la création de ce comité, il y a deux mois, sur une base temporaire.

"On discute en ce moment la possibilité de le rendre permanent", a ajouté le chef libéral.

M. Lesage a enfin révélé qu'il y aurait au Parlement, le 9 novembre, un caucus secret de libéraux préliminaire au congrès.

### DIEF

SUITE DE LA PAGE 1

Arrivée de M. Camp

Le président national du parti conservateur, M. Dalton Camp, a fait un acte de présence aujourd'hui au congrès, mais il n'a pas parlé de sa campagne pour la remise en question du leadership national du parti.

M. Camp a dit qu'il avait été accueilli "cordialement", ajoutant que les dirigeants du parti provincial lui avaient demandé de limiter ses remarques aux salutations et de ne pas aborder les problèmes se rapportant au parti national.

"Je me conforme à ce désir avec plaisir," a dit M. Camp à un auditoire de quelque 700 personnes, dont quelques-unes n'ont pas applaudi pendant ou après ses remarques.

La froideur avec laquelle M. Camp semble avoir été reçu fait contraste avec l'accueil chaleureux réservé hier soir à M. Diefenbaker.

La haine des faibles n'est pas si dangereuse que leur amitié, Vauvenargues

### LANDYMORE

SUITE DE LA PAGE 1

au sujet de l'unification des forces armées canadiennes durant un débat sur une demande de crédits du gouvernement.

Quand un militaire témoigne devant un comité parlementaire, il représente le ministre de la Défense et ne témoigne pas comme individu, a souligné le ministre.

"Le ministre, a-t-il ajouté, exerce un jugement final sur les témoignages écrits que ses officiers peuvent présenter,

mais si plus tard ceux-ci sont interrogés par des députés, ils devraient pouvoir répondre directement aux questions.

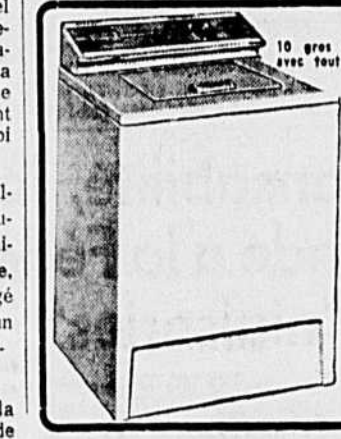
M. Hellyer a déclaré que les procès-verbaux des séances du comité de la défense révèlent que le contre-amiral Landymore a donné réponse à des questions portant sur le personnel militaire dans le commandement maritime des forces canadiennes. Le contre-amiral a soutenu que c'était la partie de son témoignage écrit portant sur le personnel qui avait subi la plus forte censure.

M. Hellyer a déclaré par ailleurs qu'après la prise de pouvoir des libéraux en 1963, lui-même et le premier ministre, M. Lester B. Pearson, ont jugé qu'il était utile de créer un comité permanent de la défense.

Il a ajouté que malgré la coutume établie, il a décidé de

permettre aux militaires haut gradés de témoigner devant ce comité.

Dans leurs témoignages toutefois, les militaires ne parlaient pas comme individus mais comme représentants du ministère.



### GRATUITS

10 gros gallons d'eau de javelle concentrée avec tout achat de lessiveuse ou de sècheuse

Concessionnaires autorisés de Inglis, Zenith, Frigidaire, Admiral, Blue Ribbon, Balinger, Singer, Vallières, St-Berthélemy, Legit-Roselle, Rockland, Scottie, Selvi, etc.

Spécialité: ameublements complets à prix réduits pour futurs mariés. Importations de Hong-Kong. Dépliant gratuit.

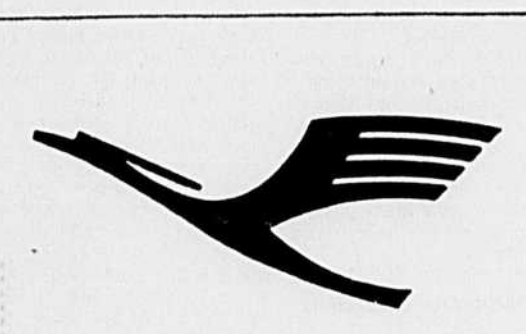
Essayez-nous. C'est facile. Ce coûté moins cher. Credo, 36 mois pour payer.

Libérez les quatre tables brum Rembrandt et or deux nuances, cycle de lavage normal, délicat et super-trempe, 9 rinçages séparés; L'eau s'évacue sans passer à travers la linge.

**SOCIÉTÉ D'ESCOMPTES**

8299 St-Denis — 384-0621

près de la bouche de métro Jerry



## 21 jours avec Lufthansa coûtent moins cher et durent plus longtemps!

La différence d'économie entre les tarifs d'excursion de 21 jours de la Lufthansa et les tarifs réguliers est considérable.

Voici un exemple frappant: voyagez avec Lufthansa à Francfort et vous économiserez \$119.00. C'est de l'argent en poche que vous pouvez ajouter à votre budget de vacances!

Si vous le désirez, ne payez que 10% de vos frais de voyage maintenant. Le reste peut être facilement financé par des mensualités modiques à un intérêt bancaire de 6%.

Lufthansa se rend à plus de destinations en Allemagne que toute autre ligne aérienne, et dessert aujourd'hui 63 villes dans plus de 40 pays sur 6 continents.

Voyez votre agent de voyages pour tous les détails intéressants au sujet du réseau mondial de la Lufthansa.



Lignes Aériennes Allemandes  
1250, RUE PEEL — MONTREAL — 861-4747

Voulez-vous une ligne régulière d'autobus rue St-Denis, de Crémazie à Craig?  
Si OUI, allez signer chez vos marchands la pétition qui circule rue Saint-Denis

|                            |                      |              |
|----------------------------|----------------------|--------------|
| MERCERIE                   | LE ROI DE LA CHEMISE | CHEMISES     |
| 13 1/2 à 20                |                      | 13 1/2 to 20 |
| "THE KING OF THE SHIRT"    |                      |              |
| <b>Gérard Clément INC.</b> |                      |              |
| 8111, SAINT-DENIS          | Tél. 388-5829        |              |
| 4502, SAINT-DENIS          | Tél. 845-6463        |              |
| 3687, ONTARIO EST          | Tél. 525-0482        |              |

# WALK

Vous savez ce que cela veut dire. Car vous le voyez chaque jour aux intersections. Vous le voyez et le comprenez par association d'idées. Un mot, placé dans son contexte, et hop! vous voilà plongé dans une autre langue.

Voilà comment se fait l'enseignement au Laboratoire Audio-Visuel de Langues. La seule école de langues vous offrira la méthode audio-visuelle authentique et originale, qui vous permet de voir, d'entendre, d'associer et de parler.

Aidés par l'équipement électronique le plus perfectionné. Bandes magnétiques. Micros-écouteurs. Ecrans de projection.

Sous la direction exclusive de professeurs diplômés. C'est grâce à l'efficacité de nos méthodes scientifiques que vous apprendrez plus rapidement l'anglais.

Accroissez vos chances de réussite dans la vie. Appelez immédiatement: **527-8511**

Le chemin le plus court et le plus commode pour apprendre l'anglais passe par le seul et authentique

### LABORATOIRE AUDIO-VISUEL DE LANGUES INC.

situé au:  
3500, Parc Lafontaine, édifice "Le Chérier", Montréal — 527-8511  
(demander M. Ouellette)

Dans la région de Montréal, deux autres adresses:  
3333, chemin Queen Mary, Montréal, 342-1601 (cours de français et de langues étrangères)  
331, rue Principale, Granby—378-8495 (cours de français et d'anglais)  
A ceux qui le désirent, notre Plan Crêdit-Etudes offre des commodités de paiement.

# La CECM demande la conciliation mais l'Alliance n'est pas d'accord

## Tentative de meurtre dans un cabaret

Un homme de 37 ans, que la police a dit se nommer Marcel Servant, sans domicile connu, a été atteint d'une balle au cou vers 2 h., la nuit dernière alors qu'il se trouvait à l'intérieur du St. John's Café, 980 St-Laurent.

Secouru peu après par la police, il a été transporté à St-Luc où des médecins tentaient en vain, à l'aide de rayons X, de localiser le projectile, de petit calibre.

Les médecins ignorent encore la gravité de la blessure, la victime ne présentant qu'une enflure à la base du cou.

La police a fait conduire une dizaine de témoins pour interrogatoire au quartier général, et tôt ce matin en avait libéré une partie. La police croit qu'il s'agit d'un règlement de compte.

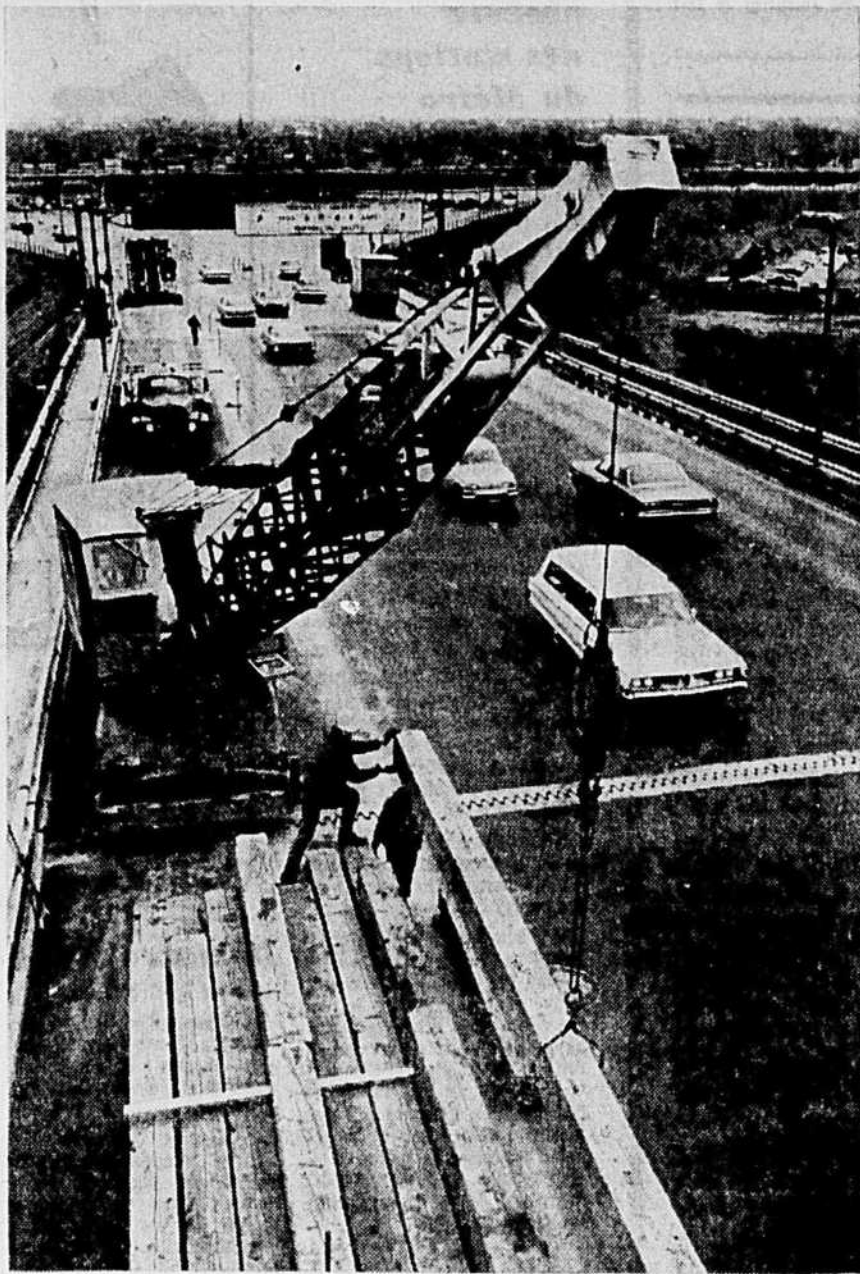


photo Michel Gravel, LA PRESSE

## Fin d'une partie des travaux du pont Jacques-Cartier

Encore un peu de patience et les automobilistes, habitués du pont Jacques-Cartier, pourront retrouver leurs cinq voies de circulation et des embouteillages quotidiens un peu moins sérieux. Les travaux de rénovation achèvent et aujourd'hui un des deux entrepreneurs enlève à une les poutres de bois qui interdisaient depuis le 15 juillet l'accès à l'une ou l'autre des cinq voies de circulation du pont Jacques-Cartier. La maison Fitzpatrick a complété ces travaux en un temps record, sur la partie sud du pont, près d'un mois avant la date prévue au départ. En ce qui concerne la partie nord, un second entrepreneur, les Pavages Richelieu, travaille d'arrache-pied afin de refaire le recouvrement d'asphalte des cinq voies de circulation, depuis l'île Ste-Hélène jusqu'à l'île de Montréal. Ces travaux progressent normalement et, ce matin, un porte-parole de la compagnie a dit que le retour à une situation normale n'était maintenant plus "qu'une affaire de jours".

## FAITS divers

### Un mort dans un incendie

ST-ANTOINE-DES-LAURENTIDES (CB)—Une famille de 11 enfants a été jetée sur le pavé et un de ses membres a été brûlé vif dans l'incendie d'une maison de deux étages, tôt ce matin, à St-Antoine-des-Laurentides.

Vers 4 h. 30, M. et Mme Aimé Carrier, du 996, boulevard St-Antoine, ont été éveillés par la fumée. Ils se sont empressés d'évacuer leur demeure avec leurs enfants, mais dans leur hâte ils n'ont pas constaté l'absence de leur bambin, Daniel, âgé de 5 ans. Durant un moment on avait cru qu'il s'était réfugié chez un voisin.

Ce n'est qu'un peu plus tard qu'on s'est aperçu qu'il avait péri dans les flammes. A 7 h. 30 ce matin, les pompiers de St-Jérôme et les membres de la Protection civile de St-Antoine fouillaient les débris afin de retirer son cadavre.

### Accident de travail

TROIS-RIVIERES (PCI)—M. Jacques Livernoche, 41 ans, de Trois-Rivières, est mort hier après-midi lorsque le convoyeur

qu'il tentait de mettre en marche a explosé.

M. Livernoche, un employé de la Three Rivers Shipping Co. était à effectuer un chargement de glaïse blanche à bord d'un convoi ferroviaire.

La mort a été instantanée.

### Récompense de \$25,000

Une récompense de \$25,000 a été offerte hier à quiconque fournira des renseignements permettant l'arrestation et la condamnation ou des auteurs du meurtre de M. Fritjoy "Fred" Conrad, âgé de 26 ans, tué vendredi soir dernier au cours d'un vol à main armée perpétré à la succursale du Centre commercial St-Martin de la Banque Royale du Canada, dans le quartier Chomedey, à Laval.

Cette récompense offerte par la Banque Royale du Canada s'ajoutera à toute récompense que pourra verser l'Association des banquiers canadiens.

Le président de la Banque Royale du Canada, M. W. Earl McLaughlin, a révélé hier que des mesures avaient déjà

Voir FAITS DIVERS en page 6

## Un homme hérite d'un bébé dans le métro!

par Martin Pronovost

Un homme a hérité, bien malgré lui, hier matin, d'un bébé d'environ sept mois dont il recherche activement la mère depuis.

Cette histoire invraisemblable a débuté dans le métro, vers 10 h. hier matin, à la station Jean-Talon, lorsqu'une jeune femme, dont l'âge varie entre 27 et 29 ans, a remis à M. Aldo Coviello, son jeune bébé en lui demandant d'en prendre soin durant deux minutes, juste le temps qu'elle irait parler à une amie à l'autre bout du wagon.

A sa grande surprise, M. Coviello a constaté un peu plus tard que la maman n'était plus dans le wagon. Il a quitté le métro à la station Champ-de-Mars et, comme il était pressé, il a remis lui-même le bébé à un autre homme, âgé d'une quarantaine d'années.

La police de Montréal, toutefois, personne n'était au courant de cette affaire hier soir. Pourtant, M. Coviello, président de la compagnie de construction Aldo, de la rue Iberville, nous assure de l'authenticité de ce fait.

Il nous informe que la jeune femme était bien vêtue et propre. Le bébé, selon lui, était également très propre et portait un petit costume fourreau rose avec capuchon, également rose. Il s'agit donc d'une petite fille.

Il est surprenant, toutefois, de constater que l'homme qui aurait hérité du bébé n'ait pas averti la police de son précieux héritage. A moins qu'il ait préféré dorloter l'enfant pendant quelques jours avant d'en avertir les autorités...

## Les propriétaires de Candiac refusent à leur maire un salaire de \$8,900

par Claude Masson

La reconnaissance est une vertu très peu pratiquée en ce bas monde. C'est du moins l'impression qui doit demeurer dans l'esprit du maire-fondateur de Candiac, à la suite d'une défaite qu'il vient de subir, par voie de référendum.

Premier magistrat de cette ville de la rive sud depuis sa fondation en 1957, M. Jean Leman en est venu à la conclusion, un bon jour d'avril dernier, qu'il était normal pour lui de recevoir une compensation, étant donné qu'il occupe sa fonction de maire "full time", comme nous l'a confirmé le greffier de Candiac, Mlle Santenne.

Sa décision était prise: il allait demander un salaire annuel de \$11,000. Mais, pour 1966, étant donné que l'année était déjà avancée et que des élections municipales allaient avoir lieu en février 1967, M. Leman jugea bon de ne réclamer que \$8,900 pour la période d'avril 1966 à la fin de janvier 1967.

Comme l'indique l'article 64 de la Loi des cités et villes, le règlement accordant une rémunération au maire et aux conseillers pour leurs services comme tels, "doit, pour entrer en vigueur et devenir

exécutoire, être approuvé par les électeurs municipaux propriétaires d'immeubles imposables de toute la municipalité". Des contribuables se sont prévalus de cet article de loi pour réclamer un référendum. Celui-ci a eu lieu récemment: 247 propriétaires ont voté contre et 182 pour une telle rémunération.

Dans l'analyse du scrutin, on remarque cependant que les propriétaires qui paient le plus de taxes ont accepté à 82 p. 100 que le maire soit rémunéré tandis que ceux qui paient le

moins ont refusé à 52 p. 100. En effet, les 182 propriétaires en faveur ont des immeubles imposables d'une valeur totale de \$7,870,000 tandis que les adversaires d'une telle compensation sont propriétaires d'immeubles imposables d'une valeur de \$4,404,000.

Mais, comme la loi précise que le résultat doit être majoritaire et en valeurs et en quantité, le maire Leman ne recevra pas ses \$8,900.

A la suite de cette défaite, Voir CANDIAC en page 6



M. Jean LEMAN  
maire-fondateur  
de Candiac

## La police est sur la piste des agresseurs d'Elwood Marsman

La police poursuit son enquête afin de retrouver les agresseurs d'un homme de 27 ans de race noire qui a été abattu de trois coups de revolver, vers 2 h. 15 vendredi matin, à sa sortie du "Hawaïan Lounge", au 1258 de la rue Stanley, où il travaillait comme garçon de table.

Le lieutenant-détective Jean-Jacques Cinq-Mars, de la Patrouille de nuit, dirige l'enquête, assisté des sergents-détectives Rosaire Gaumont et Gilles Masse. Personne n'a encore été appréhendé en rapport avec cette affaire, mais il semble

que les coupables seront capturés sous peu.

M. Elwood N. Marsman, la victime, du 1406 boul. Décarie, à St-Laurent, repose dans un état satisfaisant à l'hôpital Royal Victoria, où il a été transporté après l'attentat.

Il s'agirait d'un règlement de compte. La victime a été atteinte de trois balles, dont l'une à l'épaule gauche, l'une à la poitrine et la dernière dans une cuisse. Une intervention chirurgicale pratiquée dès son arrivée

Voir LA POLICE en page 6

La demande de conciliation sera demandée "d'ici une semaine, très probablement avant la fin de cette semaine".

M. Dupont a relaté les grandes étapes des négociations. L'Alliance et la Fédération of English-Speaking Catholic Teachers ont présenté leur proposition de convention à la fin du mois de juin dernier. Après quelques séances "d'exploration", les rencontres ont été interrompues pour la période des vacances, du 20 juillet au 22 août.

Depuis, les séances se poursuivent au rythme de trois par semaine. "Le comité de négociation de la commission a fait une trentaine de concessions sur des clauses particulières et sur des parties de clauses inscrites dans le projet des associations".

L'un des points importants soulevés par l'Alliance et la Fédération est celui de la participation des instituteurs aux décisions pédagogiques, administratives et disciplinaires, dans le

Voir LA CECM en page 6

## Le Palais du commerce sera occupé en 1967 et transformé par la suite

par Claude Masson

Les quelque cent locataires du Palais du commerce peuvent respirer d'aise: la grande salle de 75,000 pieds carrés sera occupée dès le 1er mai 1967, date à laquelle la société "Les Domaines Concordia Limitée" deviendra locataire de cet imposant immeuble de la rue Berri. C'est ce qu'a déclaré hier à LA PRESSE M. Norman Nerenberg, un des associés de l'entreprise.

On se souvient qu'à la suite de la location du Palais du commerce par les Valeurs Trans-Canada aux Domaines Concordia, et ce, pour une durée de cinq ans, avec option d'achat, on avait clairement laissé entendre qu'aucune exposition ne serait présentée à l'avenir dans la grande salle du Palais du commerce. Il s'en est suivi une grande inquiétude chez les commerçants-locataires ainsi que chez les marchands de l'en-

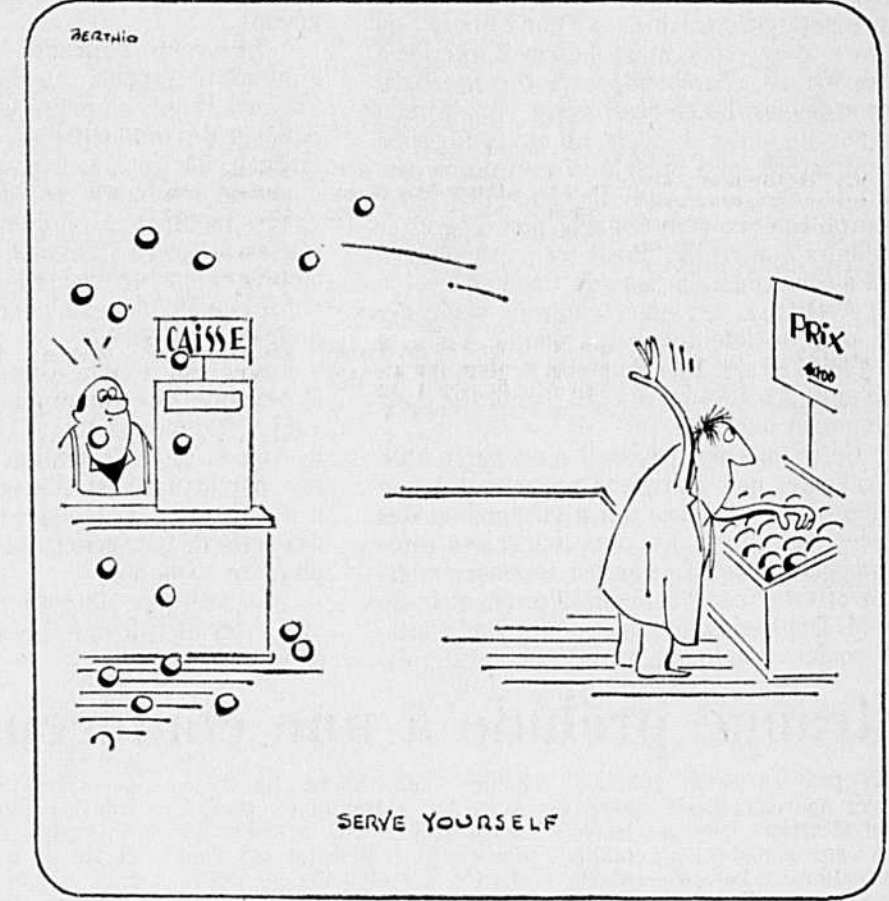
tourage. M. Nerenberg a donc réaffirmé hier qu'"à cause de l'emplacement extraordinaire, nous travaillons à la préparation de projets qui vont faire du Palais du commerce une place débordante d'activité".

Il s'agit, avons-nous appris, de deux projets, l'un à court terme et l'autre à long terme.

Le premier projet sera mis en oeuvre pour l'Expo. Il comprendrait un vaste centre commercial à l'étage des expositions: plusieurs importants magasins de la métropole auraient déjà indiqué leur intention d'ouvrir une succursale temporaire à cet endroit.

Les spécialistes des Domaines Concordia sont d'avis que, pour eux aussi, il est pour leurs locataires éventuels, un tel centre serait rentable.

Voir PALAIS en page 6



SERVE YOURSELF

un CHIC... à lui faire perdre la tête



Les Souliers  
**LE BARON**

### Nouvelle CHAISE STENO

Base en acier tubulaire. — Finie aluminium — Roulettes en caoutchouc sur roulement à billes — Siège et dossier ajustables — Matériel en vinyl de couleur: rouge, vert, brun ou gris.

PRIX REGULIER: \$39.75

SPECIAL PILON: \$29.95



**PILON INC.**  
FOURNITURES DE BUREAU

• 750 BEAUBIEN, 273-9501 • 800 MONT-ROYAL, 574-3081  
• 8559 ST-LAURENT, 381-6261 • 851 D'ARIE, 748-7961  
• 280 OUEST, RUE SAINT-JACQUES, 842-4171

DODGE CHRYSLER VALIANT CORONET SIMCA CAMIONS

L'HOMME L'AUTRE BORD DU PONT VEND MOINS CHER

AUTOS USAGÉES Dependable

Longueuil AUTOMOBILE LEE

268 O., St-Charles, Longueuil 674-1571

6741 ST-HUBERT

**EXAMEN DE LA VUE**

**PRESCRIPTION DES VERRES**

OPTOMETRISTE-OPHTALME DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL

**Talbot**  
Optométriste en optométrie

Autrefois Optométriste consultant à l'Hôpital Sainte-Justine  
272-7611 • 272-7616

CARPORT

**WEATHER VANE**  
FIBREGLASS ou ALUMINIUM

Protection contre NEIGE • VERGLAS GLACE • SOLEIL

Magnifique PATIO EN ETE

ACHETEZ MAINTENANT PAYEZ PLUS TARD

Autents Weather-Vane 3055 ave Verdun, Verdun, Qué. Tel.: 769-3853

S.V.P. me fournir tous renseignements et offrir offre de paiements différés.

NOM: \_\_\_\_\_  
ADRESSE: \_\_\_\_\_  
VILLE: \_\_\_\_\_ TEL: \_\_\_\_\_

Auvents  
 Portes  
 Fenêtres  
 Clapboard  
 Carports

## La RCMP a un nouveau réseau de téléphotos

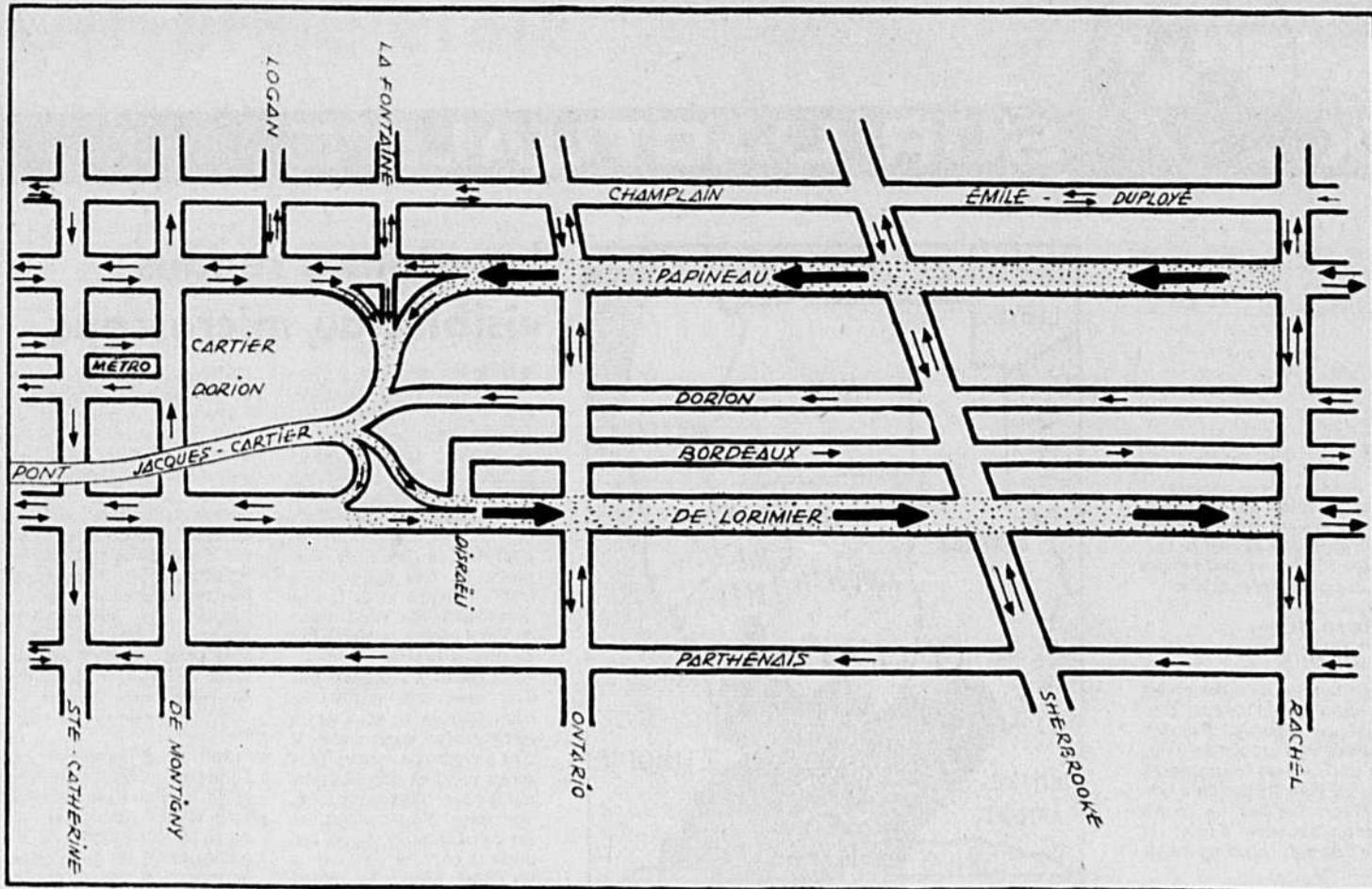
OTTAWA. (PCF) — Le dernier-ne des adversaires du crime organisé est entré hier en fonction.

Il s'agit d'un réseau de transmission de téléphotos au service de la Gendarmerie royale du Canada (RCMP).

Le réseau reliera entre eux sept centres importants du Canada.

L'organisation de ce réseau de téléphotos fait suite à un vœu formulé lors de la conférence fédérale-provinciale de janvier dernier sur le crime organisé.

On étendra le service graduellement à tous les sous-centres de la RCMP et aux Polices provinciales dans tout le Canada.



## La rue Papineau à sens unique nord-sud de la rue Rachel à la rue Lafontaine dès demain

Le tronçon "Rachel-Lafontaine" de la rue Papineau sera à sens unique "nord-sud" dès 10 h. demain matin, apprend-on, à l'hôtel de ville. Cette rue à sens unique complète le projet d'aménagement des abords du pont Jacques-Cartier. On se rappelle que la rue de Lorimier a été récemment décrétée à sens unique "sud-nord", également entre la rue Lafontaine et la rue Rachel. D'autre part, les travaux d'excavation entrepris rue Windsor en vue de la pose de l'égout collecteur St-Jacques-d'Youville, nécessiteront, pour une

période d'environ deux semaines, la fermeture partielle de cette rue, plus particulièrement dans le tronçon compris entre les rues Notre-Dame et St-Jacques. Ainsi, à compter de 9h.30 demain matin, les mesures suivantes seront en vigueur: 1) — la rue Windsor, entre les rues St-Jacques et Notre-Dame, sera temporairement à sens unique nord-sud; 2) — la rue de la Cathédrale, de la rue Notre-Dame au boul. Dorchester, temporairement à sens unique sud-nord.

## 3e victime d'un effondrement

QUEBEC. (PCF) — M. Real Lessard, 45 ans, de Shawinigan, a succombé hier après-midi, à des blessures subies lors de l'effondrement du toit du centre civique de cette ville, le 24 octobre.

M. Lessard, qui avait été transporté à l'hôpital Laval, de Québec, est la troisième victime de cette tragédie.

## Vol de montres dans une auto

300 montres, évaluées à plus de \$5,000, ont été volées dans l'auto de Candino Watch, 1980 ouest, rue Sherbrooke, immobilisée sur un terrain de stationnement situé au no 1215, carré Phillips. Les voleurs ont forcé le ventilateur de la portière droite pour s'emparer de la valise contenant les montres.

## Cambriolages

Des cambrioleurs sont entrés par effraction dans une roulotte de Petrifond Foundation, sur le chantier situé à St-Jacques et Décarie, et ont fait main basse sur \$1,032 de matériaux et d'outils.

Dans la taverne Wallace, 501, rue Congrégation, on a pris une quantité d'articles dont des verres et trois caisses de bière.

Dans le coffre-fort du bureau du gérant du cinéma Capitol, 890 Ste-Catherine ouest, on a volé \$851 en billets de banque.

## LA POLICE

SUITE DE LA PAGE 3 à l'hôpital lui aurait sauvé la vie.

M. Marsman et une cousine qui s'est présentée à son chevet à l'hôpital ont déclaré à la police qu'ils ne savent pas les noms des agresseurs.

**OBTENEZ \$1000 POUR \$390**

Renseignez-vous sur L'ENTRAIDE IMMOBILIERE LAURENTINE

1344 est, rue Sherbrooke Montréal 24

Sans aucune obligation de ma part, veuillez me faire parvenir tous les renseignements sur votre proposition.

NOM .....  
 ADRESSE .....  
 VILLE .....

Apportez-en chez-vous ce soir - Ble \$1.75

JORDAN VALLEY Cracking Rose

VINS JORDAN

JORDAN WINES (QUÉBEC) LTD. MONTREAL, QUÉBEC.

## UN HOMME AVANTAGEUX A CONNAITRE...



GASTON LAVALLÉE  
6425, rue Louis-Hémon, 729-2801

Pour obtenir conseils sages et service diligent en assurance-Vie et Santé personnelle ou commerciale.

**L'EXCELSIOR**  
Compagnie d'Assurance-Vie

Centre PHONALIX de CONVERSATION ANGLAISE

## CONVERSATION ANGLAISE

Enseignement actif et audio-visuel. Vous parlez dès le premier cours. Vous êtes sûr de vous à la fin de la première étape. Vous épatez vos amis à la fin du 6e cours... ou vous recherchez comme expert à la fin du cours avancé.

Assistez gratuitement à un cours le lundi ou mercredi à 7 h.30 p.m. prenez un rendez-vous en signalant 842-1791

**INSTITUT ALIE**

COURS PAR CORRESPONDANCE ALIE TEL. 842-1791  
4364 rue St-Denis, Montréal 18

NOM ..... AGE .....  
 ADRESSE .....  
 VILLE ou VILLAGE ..... TEL. .... LA PR. ....

4364, ST-DENIS, MH 18

## Faits divers

SUITE DE LA PAGE 3

été prises pour venir en aide à la jeune femme de M. Conrad. Tout renseignement concernant cet attentat peut être communiqué à la police de Laval, en composant : 669-1761, ou au Service de sécurité de la Banque Royale du Canada, en composant : 845-3118.

**Premier meurtre**  
Il s'agit du premier meurtre perpétré dans la deuxième plus grande ville du Québec formée par la fusion des 14 municipalités de l'île Jésus.

Tout a été mis en oeuvre, à Laval, pour retrouver les bandits meurtriers le plus tôt possible. Le directeur du Service de la police de Laval, M. Leo Lequin, a refusé de dévoiler pour l'instant si ses hommes étaient sur la bonne piste.

Les détectives de la Sûreté de Laval sont portés à croire que ce hold-up, doublé d'un meurtre crapuleux, aurait été commis par des "professionnels" du crime. Le sang-froid avec lequel l'un des bandits armés a abattu M. Conrad, ne peut être celui d'un débutant.

M. McLaughlin a qualifié de "brutal et insensé" le crime perpétré vendredi dernier sous les yeux d'une soixantaine de personnes, dont près de 50 clients. Il semble que M. Conrad aurait été abattu parce qu'il n'avait pas compris l'ordre qui avait été donné en français de se coucher sur le plancher. D'autres prétendent qu'il voulait protéger un enfant.

## LA CECM

SUITE DE LA PAGE 3

sens de la démocratisation de l'enseignement selon les recommandations du rapport Parent.

A ce chapitre, la CECM affirme qu'elle favorise les consultations de ce genre. Tandis que l'Alliance affirme qu'au cours du présent conflit, deux conceptions de l'école s'affrontent, la CECM affirme au contraire que "les philosophies de la CECM et de l'Alliance ne sont pas si éloignées l'une de l'autre". La Commission favorise la participation des professeurs aux décisions importantes, mais le désaccord se situe au niveau des applications de ce principe de consultation et de participation.

Au chapitre des clauses pécuniaires les discussions ne sont même pas commencées. Tandis que les propositions syndicales demandent des augmentations de salaire variant entre \$400 et \$1,400 par année, sur une période de deux ans, selon les catégories, la CECM, elle, offre de \$100 à \$700 par année, selon les catégories, aussi réparties sur une base de deux ans.

Pendant cette conférence de presse, se poursuivant, à l'extérieur et trois étages plus bas, sous la pluie, la manifestation monstre des 2,500 instituteurs et institutrices qu'a harangés leur président, M. Aime Nault. La manifestation visait à exprimer l'impatience des professeurs devant la lenteur des négociations et à faire comprendre aux commissaires que les professeurs entendent faire partie d'une organisation vraiment démocratique par la participation aux décisions importantes.

Après la manifestation, les dirigeants de l'Alliance et de la Fédération ont reçu les journalistes à une conférence de presse.

Voici l'essentiel des déclarations de M. Nault à cette occasion:

Il espère que la demande de conciliation qui sera vraisemblablement présentée d'ici une semaine par la CECM ne sera pas considérée par ses membres comme un geste de provocation.

La conciliation est le mécanisme qui conduit le plus rapidement à la grève. Si la conciliation était demandée cette semaine, les 9,000 instituteurs (anglophones et francophones) de Montréal pourraient avoir recours à la grève au début de janvier. La CECM acquiesce le droit de faire un lock-out à la même période de l'année.

Selon M. Nault, les négociations n'ont pas encore suffisamment progressé pour que les deux parties aient eu le temps d'examiner l'une après l'autre toutes les clauses du projet de convention collective afin de savoir sur quels points précis il y a divergences.

M. Nault, en réponse à une question relative à la possibilité d'une grève le 13 janvier, a déclaré que ses collègues ne considéraient pas nécessairement la grève comme moyen ultime,

mais il y aura "grève si nécessaire".

La manifestation d'aujourd'hui était une escalade dans le programme des négociations collectives de l'Alliance. Les dirigeants syndicaux ont l'intention d'amener les enseignants à participer activement aux pourparlers par des manifestations de solidarité.

Quant à savoir si le 14 novembre — la date que les professeurs avaient choisie pour reporter la fête de la Toussaint — les professeurs allaient s'abstenir d'aller en classe, M. Nault n'a pas voulu se prononcer avant que les membres ne l'aient fait eux-mêmes.

M. Nault, dans son discours pendant la manifestation, avait déclaré: "Le désir de consultation et de participation des enseignants, que traduisent plusieurs articles de notre point de convention collective, est l'expression d'une conscience collective de plus en plus éveillée aux exigences des systèmes scolaires démocratiques."

"C'est la volonté des instituteurs de Montréal de rompre définitivement avec une longue tradition qui va de l'autoritarisme d'autrefois au paternalisme tranquille d'aujourd'hui."

Parlant devant ses membres assemblés sur les pelouses de l'édifice de la Commission scolaire, M. Nault a de plus fustigé les formes actuelles de contact et de collaboration au sein de la CECM.

M. Nault a aussi déploré que le résultat des négociations soit le même aujourd'hui qu'il y a un mois, il s'est demandé si la Commission déléguait des interlocuteurs valables.

Le dirigeant syndical a ajouté qu'au sujet des conditions de travail les contre-propositions patronales n'apportent que très peu d'améliorations. Quant aux offres pécuniaires, M. Nault a dit que les augmentations proposées ne couvrent même pas les augmentations du coût de la vie depuis deux ans, et encore moins ne permettent aux enseignants de participer eux aussi à l'élévation du niveau de vie

provenant de l'accroissement de la productivité nationale.

La manifestation s'est déroulée dans l'ordre. Les instituteurs se sont groupés d'abord en face de l'édifice de la CECM où ils ont entendu M. Nault et M. Philip Shore, président de la Fédération des instituteurs catholiques de langue anglaise. Pendant que 8 négociateurs de l'Alliance et de la Fédération étaient reçus par un groupe de négociateurs patronaux, les instituteurs ont défilé dans les rues entourant l'édifice de la CECM.

La police de Montréal était sur les lieux principalement pour permettre aux instituteurs de traverser sans danger pour eux la rue Sherbrooke. L'Alliance avait son propre service d'ordre.

## PALAIS

SUITE DE LA PAGE 3

Si le projet se concrétise — une décision sera prise avant la fin de l'année — des transformations seront apportées au Palais du commerce. Les financiers intéressés n'oublient pas non plus le précieux atout que sera l'entrée du métro dans le Palais même.

D'autre part, même s'ils sont avares de renseignements, les dirigeants des Domaines Concordia étudient depuis 1964 les possibilités qu'offre le Palais du commerce et son entourage. La transaction survenue entre MM. Jean-Louis Lévesque et Paul Desmarais concernant le Palais du commerce a retardé l'annonce d'un projet majeur, mais les études se poursuivent de plus belle.

On n'ignore pas que 85,000 personnes habitent dans le quartier, que la clientèle venant de la rive sud peut jouer un rôle important dans l'avenir de l'est, que le carrefour Berri-deMontigny bénéficie d'avantages supérieurs, etc...

Pour ces raisons — et d'autres encore inconnues — les Domaines Concordia Limitée, en

## Les commentaires de Jean-Charles Harvey



le matin à 8 h. 10  
le midi à 12 h. 33

**CKAC/73**

collaboration avec la ville de Montréal, Dupuis Frères, les Valeurs Trans-Canada et quelques autres autorités en matière commerciale et financière, sont à la recherche du projet qui revaloriserait la vie économique de l'est de la métropole.

Il ne fait plus aucun doute, après les propos tenus par M. Nerenberg, que d'importantes modifications seront apportées au Palais du commerce en vue de la réalisation de ce projet à long terme. On n'exclut pas de nouveau la possibilité, que les terminus de l'est démenage ses penates dans le Palais du commerce et que le terrain du terminus actuel soit utilisé pour la construction d'un autre immeuble.

Evidemment, rien n'a encore transpiré du projet, à l'étude. Suivant l'exemple du maire Drapeau, comme l'a expliqué M. Nerenberg, les Domaines Concordia attendent que la signature d'un accord soit chose faite avant de dévoiler quoi que ce soit. A quand la prochaine signature?

## CANDIAC

SUITE DE LA PAGE 3

une rumeur a circulé à l'effet que M. Jean Leman démissionnerait de son poste et que des élections seraient déclenchées incessamment. Rien n'est plus faux. Le maire de Candiac a déclaré hier à LA PRESSE qu'il demeurera en fonction jusqu'à la fin de son mandat, en février prochain et qu'il sera même candidat à la mairie lors des prochaines élections.

## Téléphonez au salon MORGAN le plus près de chez-vous

Des mèches Clairol\* pour éclairer et embellir votre chevelure... seulement \$10

Vous verrez comment quelques mèches ici et là peuvent rehausser votre éclat naturel. Six ou huit mèches Miss Clairol\* suffisent et déjà vous êtes plus belle! Et, notre offre à prix modique vous permet d'en profiter tout de suite.

Pour cette semaine seulement:

Ondulation permanente de luxe Morgan appropriée à la coloration de vos cheveux; à moitié prix. **12<sup>50</sup>**  
 Prix courant 25.00

\* Marque déposée

Pour rendez-vous, venez ou téléphonez

Magasin centre-ville : 844-1515      Rockland : 739-5521  
 Dorval : 631-6741      Boulevard : 728-4571

SALON DE BEAUTE — RAYON 71 — CINQUIEME

HEURES D'AFFAIRES MORGAN: Centre-ville et Snowdon: 9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m. — Jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. p.m. Dorval, Rockland et Boulevard: 9 h. 30 a.m. à 6 h. p.m. — Jeudi et vendredi jusqu'à 10 h. p.m. Téléphone: 842-6261

# Bobby Orr préférerait passer plus inaperçu

CHICAGO — Depuis Jean Béliveau, aucune recrue dans la ligue Nationale de hockey n'a reçu autant de publicité que le jeune défenseur Bobby Orr, des Bruins de Boston. Mais Orr le premier se passerait bien de tout ce tra-la-la.

Quand Jean Béliveau a quitté les rangs mineurs en 1953, non seulement à Montréal, mais partout au pays et dans les villes américaines du circuit, on a vanté son talent, on a fait ses éloges, on lui a prédit une carrière très fructueuse.

On avait vu juste. En sera-t-il de même de Orr? "Je n'ai pas besoin de

toute cette publicité", a-t-il dit, alors que son équipe est arrivée à Chicago en vue d'un match contre les Black Hawks ce soir. "Je présume que plusieurs nuits d'insomnie m'attendent si je désappointe le moindre d'entre eux", a-t-il ajouté.

Car on sait qu'à Boston, les partisans des Bruins se sont montrés très loyaux en dépit des succès répétés de cette équipe depuis 1958. Orr parviendra-t-il à lui seul à pousser les Bruins au 4e rang?

"Je ne peux qu'essayer de mon mieux. Faire mon possible", a-t-il répondu.

Orr admet qu'il joue parfois sous tension.

"Je m'en ressens surtout au début d'un match. Je patine en me disant: "On attend beaucoup de toi". Mais dès que le match a commencé, cette tension disparaît.

"Tout ce qu'on a écrit et dit sur Bobby Orr est vrai", a souligné le gérant général adjoint des Bruins, Milt Schmidt.

"Il est formidable. Ce qui m'impressionne le plus, c'est son sang-froid à la ligne bleue. Il ne s'excite pas et ne perd pas la rondelle. Sa façon de passer ressemble à celle de Doug Harvey, bien qu'il soit plus agressif à l'offensive que ce dernier.

Pour sa part, le joueur de cinq pieds et onze pouces et de 180 livres affirme que c'est agréable d'être comparé à Doug Harvey mais qu'il est bien loin d'être aussi bon que ce dernier.



De retour au jeu

L'ailier gauche Gilles Tremblay prendra part à son premier match de la saison, demain soir, à Toronto. Il avait été tenu à l'écart du jeu à cause d'une blessure à l'épaule.

## Brewer serait libéré d'ici deux semaines

Le président Clarence Campbell, de la ligue Nationale de hockey, a déclaré qu'il n'y avait rien de nouveau dans l'affaire de Carl Brewer qui cherche à être réinstauré amateur et à faire partie de l'équipe nationale du Canada.

Campbell a rappelé que le 21 octobre dernier, il avait déclaré à l'issue d'un meeting des gouverneurs de la ligue qu'un projet avait été trouvé pour permettre aux joueurs professionnels, comme Brewer cherchant à redevenir amateurs.

"Je ne peux toutefois rien révéler au sujet de ce projet aussi longtemps qu'il n'aura pas été accepté ou rejeté par les ligues mineures." On sait que depuis, le premier ministre du Canada Lester B. Pearson a dit devant les étudiants de l'Université de Toronto qu'il trouvait bien illogique qu'un joueur canadien doive obtenir l'autorisation d'équipes professionnelles américaines avant de pouvoir jouer avec l'équipe nationale.

"J'espère, a ajouté le premier ministre du Canada, que le problème sera réglé sans l'intervention du gouvernement."

Brewer a été suspendu par la direction des Leafs peu avant la dernière saison. Il avait quitté le camp d'entraînement de l'équipe torontoise au cours d'un match hors concours contre les Bruins de Boston.

Jusqu'ici, les équipes de la ligue Nationale ont toutes accepté de libérer Brewer, mais d'après le procédé peu logique des professionnels, les neuf clubs de la ligue américaine et les sept de la ligue de l'Ouest doivent aussi donner leur assentiment.

Toujours selon Campbell, il faudra encore deux bonnes semaines d'ici à ce que le projet soit accepté et la formule expliquée au public.

## Retour de Tremblay

Gilles Tremblay qui, dans l'opinion de son instructeur, a la valeur pour devenir le meilleur ailier gauche dans le hockey, s'alignera avec le Canadien pour la première fois depuis l'ouverture de la saison régulière, demain soir, à Toronto.

On se souviendra que Tremblay a été blessé à l'épaule lors d'une joute hors concours contre les As de Québec le 19 octobre et qu'il n'a pas participé à aucune rencontre des siens depuis cet accident.

La perte même temporaire de Tremblay a été un dur coup pour le Canadien qui, de l'aveu même de Blake, n'est pas aussi solide à l'aile gauche qu'aux autres postes. Elle est venue à un moment où le club était déjà privé des services d'un autre ailier gauche, Dick Duff, dont le retour au jeu est chose indéfinie.

La joute de demain soir à Toronto offrira au Canadien l'occasion d'augmenter son avance sur les Maple Leafs en seconde place. Par ailleurs, un succès de ces derniers leur permettrait de monter sur un pied d'égalité avec le Tricolore.

# Quelque 2,000 délégués au Symposium de la Récréation

C'est un fait reconnu que l'homme du XXe siècle jouit de plus en plus d'heures consacrées à ses loisirs. La plupart des conflits ouvriers se soldent généralement par une diminution du nombre d'heures de travail. Et, par conséquent, par l'augmentation du nombre d'heures de loisirs.

Or, c'est également un fait reconnu que l'homme moderne ne sait guère comment organiser ses loisirs. C'est donc dans un but humanitaire, d'entraide, que plus de 140 autorités en matière de loisirs participeront au Symposium canadien de la Récréation, du 10 au 16 juin 1967, à la place Bonaventure de Montréal.

Ces autorités discuteront du problème devant quelque 2,000 délégués sous le terme général de "L'Homme au Loisir".

Ces 2,000 délégués représenteront toutes les facettes des lo-

sirs au Canada, sous le couvert de 18 associations nationales, 10 gouvernements provinciaux, 16 associations provinciales, de récréation, quatre universités, sept compagnies industrielles, 21 agences locales et 32 municipalités.

Le travail des participants du Symposium, d'ici la rencontre d'ouverture, consistait à planifier les sujets qui seront discutés. Par exemple, un sous-comité de criblure, formé au sein du Comité du programme, a repassé et étudié les 360 réquisitions, reçues avant la date limite, qui avait été fixée au mois d'août 1966.

Les discussions découleront de grandes lignes, comme "l'âge des loisirs", "l'usage des ressources naturelles", "l'éducation et culture", et le "rôle de la recherche".

Plusieurs personnalités du domaine des loisirs ont déjà accepté d'offrir leur participation. Comme Joffre Dumazedier, de Paris, France, un sociologue et chercheur reconnu internationalement, Roger Dion, directeur du bureau de direction de la Santé et du sport amateur, à Ottawa, le Dr Wilder Penfield, le Dr Earle Zeigler, de l'Université de l'Illinois, le Dr John Farina, de l'Université de To-



Joffre Dumazedier

ronto, J. Austin Smith, éminent homme d'affaires américain, le Dr Milton Gabrielson, de l'Université de New York, et nombre d'autres.

Le président James Worrall, du Comité olympique canadien, a rencontré les rédacteurs sportifs hier, sur l'invitation du président du Symposium, René Bélisle, et c'est lui qui en a expliqué les grandes lignes et la raison d'être.

# ENTRE NOUS

## Le but premier du symposium: les échanges entre les délégués

Trouver deux mille chambres aussi bien que des salles de conférences et des salons de délibérations pour une période d'une semaine en pleine période de l'Expo, c'est-à-dire du 10 au 16 juin, constituait l'un des problèmes les plus épineux des organisateurs du symposium canadien de la récréation qui se tiendra l'an prochain à Montréal.

Grâce au travail énorme accompli par le président Ivan Coutu, de l'Association canadienne des loisirs, et de Me Pierre Lapointe, le problème n'existe plus. Les quelque 2,500 délégués de toutes les parties du Canada, qui viendront dans la métropole, sont maintenant assurés d'un logement.

Le problème n'est maintenant, selon le Rév. Père Marcel de la Sablonnière, sera d'amener sous ces délégués à échanger leurs opinions, leurs points de vue, à faire connaître les uns aux autres leurs réussites, leurs échecs, leurs découvertes, leurs constations, leurs impressions.

Si de tels échanges n'ont pas lieu, le but du symposium de la récréation sera manqué, soutient-il. Car, ajoute-t-il, l'Ouest du pays ignore trop ce que l'Est fait au point de vue récréation et vice-versa. Et il supporte l'opinion exprimée par quelques-uns des officiers présents à la conférence de presse, tenue hier midi, à l'effet que le temps est venu de définir ce qu'est la récréation, tenter d'établir un programme, essayer d'offrir un éventail de loisirs pour permettre aux gens d'occuper leurs heures de temps libre quoique beaucoup de personnes prétendent qu'elles n'ont jamais été aussi occupées.

Le Père de la Sablonnière fait remarquer qu'on peut s'imaginer le nombre d'échanges d'idées, de points de vue possibles dans un symposium qui réunira des délégués de 110 associations à travers le pays, délégués qui auront l'occasion d'entendre des conférenciers d'Europe et des Etats-Unis aussi bien que du Canada. Pour lui qui, depuis des années, s'est penché sur le problème des loisirs, qui a même fondé l'Association canadienne des centres de loisirs, il considère que ce congrès sera une occasion unique pour trouver la réponse à maintes questions que l'on se pose sur le sujet.

L'un des délégués à la conférence de presse d'hier était James Worrall, le président du Comité olympique canadien qui est également président du Comité national consultatif de la santé et du sport amateur. C'est un homme dans une situation délicate dans le moment, car il doit à la fois voir à ce que le Canada envoie une équipe de boxe aux prochains Jeux olympiques de Mexico en 1968 et, d'autre part, recommander au ministre de la Santé de notre pays de refuser d'accorder tout octroi au monde de la boxe amateur.

On sait que samedi le comité consultatif, dont il est le président, s'est prononcé contre tout octroi à la boxe amateur. Mais reste à savoir si le gouvernement se rendra à cette demande, car aujourd'hui le premier ministre Lester Pearson, les chefs des partis d'opposition et des membres du parlement recevront des télégrammes de protestations de la part du président Al Décarie de la Fédération canadienne de boxe amateur.

Décarie nous a déclaré hier soir que la boxe est le sport qui groupe le plus grand nombre de pays aux Jeux olympiques. Il souligne que lors des derniers Jeux de l'Empire, il y avait 102 pugilistes. Or, on sait qu'il ne peut y avoir qu'un seul boxeur par classe d'un pays ce qui donne une idée des nations qui avaient envoyé des pugilistes à la Jamaïque.

Décarie dit comprendre que le comité reviserait ses positions si les autorités de la boxe amateur décidaient de défendre tout coup à la tête ce qui lui paraît une absurdité, d'autant plus qu'il souligne que les pugilistes portent maintenant des casques protecteurs. Les combattants portent des gants de dix onces et les combats sont de trois assauts de trois minutes chacun.

"Il n'y a eu qu'une seule mise hors de combat lors des championnats canadiens, l'été dernier, à Calgary, nous a-t-il dit. Lorsque quelqu'un est mis k.o., il doit être inactif pendant six mois."

Si le gouvernement refuse ses octrois, force sera de contremander les essais pré-jeux et pan-américains qui doivent avoir lieu sous les auspices de la Palestre Nationale, en mai prochain, nous informe-t-il. C'est dire que le Canada n'enverra pas de boxeurs aux jeux pan-américains à Winnipeg en 1967, où le programme comprend un tournoi de boxe. Or, nous apprend-il, le gouvernement doit contribuer à défrayer une partie des dépenses de voyage des équipes d'athlètes des pays qui se rendront à Winnipeg. Il aidera ainsi à payer la venue de pugilistes étrangers au pays alors qu'il refusera de faire quoi que ce soit pour les siens.

Cela semble bien le cas puisque Worrall nous signalait hier que le comité olympique et sans doute celui des jeux pan-américains devront trouver une façon pour trouver les fonds nécessaires pour envoyer de nos boxeurs à Winnipeg et à Mexico.

De toute façon, la décision du comité va certainement soulever une vive controverse.

Un autre sujet de conversation à la conférence de presse d'hier avait trait à la joute de basket de la veille entre le Détroit et le Los Angeles au Forum et de la question à savoir s'il y avait possibilité que Montréal devienne membre de la National Basketball Association.

Yvan Coutu, qui a été propriétaire des Huskies de Montréal puis du Montréal Coutu, est d'opinion qu'une telle initiative serait rentable à la condition toutefois que des Montréalais soient mêlés à la direction du club et que ce ne soit pas des étrangers qui viennent s'installer ici avec leur équipe.

De même, il souligne qu'il serait nécessaire pour la direction du club de mettre à la disposition de ceux qui fréquentent nos collèges et nos universités des billets à prix réduits. Il considère que l'appui de tous ces jeunes est nécessaire au succès financier de tout club majeur de basketball. Il pense que ces jeunes aideraient également à promouvoir ce sport dans nos maisons d'éducation. Rien n'encourage autant les jeunes à pratiquer un sport que s'ils ont l'occasion de voir à l'oeuvre ses grandes étoiles. C'est ce qui explique la popularité du hockey et du football, explique-t-il.

Mais le basketball majeur est rentable à Montréal comme tout le serait le baseball majeur et le football majeur, est-il convaincu.



Bobby Orr

quête de leur 5e triomphe contre les Bruins.

Ces derniers devront se surpasser pour devenir les premiers à vaincre les Hawks, surtout qu'ils disputent leur troisième match en quatre jours.

NOTES... Orland Kurtenbach, inactif depuis un mois à cause de blessures à un genou jouera jeudi contre les Bruins, aux dires de la direction des Rangers... Kurtenbach a été repêché des Leafs, en juin dernier... Phil Goyette, également des Rangers, a célébré hier son 33e anniversaire de naissance... le juge des lignes Matt Pavlich se passionne pour le jardinage pendant l'été... selon les journalistes de Toronto, les Leafs seront bientôt connus sous le pseudonyme d'équipe de 40 minutes, parce qu'ils ont failli 4 fois en 4 matches jusqu'ici...

placez-la en quatrième et la neige s'envole...

avec la Ariens SNO-THRO

Attachez-vous DERRIÈRE une Sno-Thro Ariens et alors... qu'il neige, qu'il vente, que le tout s'entasse... laissez l'hiver faire des siennes. Vos problèmes sont "résolus": adieu le pelleage, finis les rendez-vous et le travail manqués. En langage de la génération montante: "Lui, y connaît ça!"

Parce que Ariens offre par auto-population. Pas de poussage, ni ralliage, ni hésitations dans les amoncellements et les allées ennuyées. Avec quatre vitesses, vous manœuvrez à l'allure que vous désirez, même qu'une vitesse arrière vous permet de tourner sur vous-même sans avoir à pousser ou tirer.

Elle est munie d'un système à deux cycles vous permettant d'opérer dans une lourde neige mouillée, dans des tas de neige durcie ou dans de la neige folle... avec une égale aisance. Les moteurs vous sont offerts en quatre six h.p. et la soufflante dirigeable lance la neige jusqu'à 30 pieds... assez loin pour ne plus vous voir.

Ouvert lun. à merc. de 8 h. à 8 h. 30. Jeudi et vendredi 8 h. à 9 h. p.m. Samedi 8 h. à 12 h.

Achetez à l'endroit même où vous profiterez du service et des pièces de rechange

**DUPUIS MOTOR BOAT INC.**

3597 rue HOCHÉLAGA LA. 6-7708

# Pourquoi l'Isuzu Bellett 1967 coûte-t-elle 5% de plus que la voiture économique la plus populaire?

Nous devons le reconnaître! L'Isuzu Bellett de luxe 1967 n'est pas la voiture économique la moins chère sur le marché. Elle se vend \$2,098\*, soit 5% de plus que la voiture économique la plus populaire.

Mais si vous trouvez que ces 5% rendent l'Isuzu Bellett trop coûteuse, réfléchissez bien: L'Isuzu Bellett a quatre portes, soit deux portes de plus que la voiture économique la plus populaire.

L'Isuzu Bellett a une puissance de 71 CV, soit 42% de plus que la voiture économique la plus populaire.

L'Isuzu Bellett pèse 2,050 livres, soit 19% de plus que la voiture économique la plus populaire.

L'Isuzu Bellett a quatre phares, soit 2 phares de plus que la voiture économique la plus populaire.

L'Isuzu Bellett a le moteur à l'avant, des feux de recul, des glaces

teintées tout autour, une direction à crémaillère, un bouchon qui ferme à clé sur le réservoir d'essence, de la moquette épaisse et des essuie-glace à deux vitesses.

(Nous ne pouvons pas vous donner ces caractéristiques en pourcentages parce que la voiture économique la plus populaire ne les a pas... et, à la réflexion, ne croyez-vous pas que c'est la nouvelle Isuzu Bellett qui va devenir la voiture économique la plus populaire?)



\*Prix de détail suggéré FOB Montréal, Toronto, Vancouver, Halifax.

Canadian Motor Industries, distributeurs de l'Isuzu Bellett dans tout le Canada.

|   |   |  |  |   |
|---|---|--|--|---|
| <b>Montréal</b><br>MONTREAL CMI (1966) LIMITED<br>7144 Côte-des-Neiges, Tél. 342-1080 | <b>Beauharnois</b><br>BEAUHARNOIS AUTOMOBILE INC.<br>113, rue St-Laurent, Tél. 268-3071 | <b>Pointe-aux-Trembles</b><br>NOTRE-DAME AUTOMOBILE ENRG.<br>11675 est, Notre-Dame, 645-7487 | <b>Ste-Dorothée</b><br>DAGENAIS AUTO ENRG.<br>847, rue Principale, Tél. 689-5316 | <b>St-Jean</b><br>GARAGE GERARD BRODEUR ENRG.<br>720, rue St-Jacques, Tél. 346-9777 |
|---|---|--|--|---|

**Val-d'Or**  
BLAIS AUTOMOBILES ENRG.  
687, 3e Avenue, Tél. 824-3565





L'hiver n'est plus une saison morte pour nos joueurs de tennis

Pendant que le tennis intérieur fait un retour en scène chez nos voisins américains, il semble également connaître un regain de vitalité chez nous, grâce surtout à notre grandissant de nouveaux gymnases, nous dit le professionnel Lucien Laverdure.

Dependant qu'à New York on compte 30 centres de tennis intérieur reconnus, Montréal semble, de prime abord, fort handicapé, puis qu'il n'est pas grand public ne connaît de véritable centre de tennis intérieur à Montréal que le Montreal Indoor Tennis Club. Et les fervents du tennis savent qu'il faut être privilégié pour en être membre.

L'on sait aussi que dans le grand New York il existe d'anciens manèges militaires, d'anciens théâtres ou entrepôts convertis en clubs de tennis intérieur, et même ces constructions "bubbles" (ballons) moins dispendieuses mais où l'on peut pratiquer le tennis par temps froid ou pluvieux. "Ces "ballons" ne seraient pas pratiques au Canada, je crois, à cause de la température," ajoute Laverdure.

Dans certains endroits, soit sur des terrains extérieurs, l'on peut pratiquer le tennis d'avril à novembre, dans New York et les environs. Ce qui n'est pas possible dans le Québec.

Si nous sommes désavantagés sur ce point, puisque notre saison de tennis en plein air, va de juin à la fin de septembre seulement, nous compensons, tout proportion gardée, quasi autant d'avantages que nos voisins des USA.

"Les joueurs de tennis locaux qui veulent bien pratiquer leur sport durant l'hiver trouvent un endroit où le pratiquer", nous dit Lucien Laverdure.

Ainsi, croit-il, il existe environ 25 endroits dans le grand Montréal où l'on peut pratiquer le tennis intérieur.

Au nouveau stade d'hiver de l'Université de Montréal, par exemple, l'on convertit en quelques minutes la patinoire en un excellent terrain de tennis. Au collège St-Laurent, le public peut aussi jouer au tennis. Des hommes d'affaires, surtout des médecins, y vont pratiquer leur sport favori et oublier leurs soucis.

Au collège Brébeuf, à l'Externat Classique Ste-Croix, à un gymnase d'Outremont, à l'École Supérieure Richard, le dimanche matin; à l'hôpital Notre-Dame de la Merci, au Mont St-Louis, au Centre Notre-Dame, au gymnase Kennedy, au Centre St-Denis, à l'École St-Luc, également au Centre Maisonneuve, à Ste-Rose, etc., des courts de tennis sont disponibles à certaines heures.

Il n'y a qu'à chercher un peu

Ainsi, tous les coins de la métropole sont à peu près couverts. "Celui qui veut réellement pratiquer le tennis, se garder en bonne condition, peut sûrement trouver un endroit pour ce faire", ajoute Lucien Laverdure.

Le professionnel de tennis montréalais croit aussi que la tenue d'un ou deux tournois l'hiver contribue à redonner vie au tennis intérieur d'antan, mais ajoute que parce que les gymnases ne servent pas qu'au tennis, "il est difficile de présenter des tournois."

"Rares sont les gymnases disponibles pendant plusieurs jours de suite. Ainsi Roland Godin est chanceux d'obtenir le gymnase Kennedy pour présenter un tournoi comme il l'a fait l'hiver dernier", dit-il.

Incidemment Godin se promet bien d'en organiser un autre en mars ou avril prochain, au même endroit.

Parlant des gymnases, Lucien Laverdure souligne aussi le fait intéressant que ceux qui font construire des gymnases, maintiennent prévoient des lignes spéciales pour le tennis.

Quant à la construction de centres de tennis, Laverdure n'ose pas faire de prédiction sur la construction prochaine d'un pareil centre. "Plusieurs fervents du tennis y songent depuis longtemps, sont même venus bien près de réaliser leur ambition à un moment donné," dit-il.

Mais il faut trouver un endroit assez central, de forts capitaux et organiser l'entreprise pour qu'elle soit rentable sinon payante. Car ces fervents du tennis ne se font pas d'illusion. Ce n'est pas une entreprise lucrative qu'ils envisagent, que je sache. Tout ce qu'ils désirent c'est voir les fervents du tennis pratiquer leur sport favori dans une ambiance propre au tennis.

Lucien Laverdure devient plus optimiste et résume globalement la pensée de plusieurs promoteurs d'un stade de tennis, qui travaillent ou ont travaillé à un projet du genre lorsqu'il conclut: "On y réussira, et peut-être avant longtemps".

Nécrologie

M. J.-Romuald Lalonde
A Montréal, le 30 octobre, est décédé J.-Romuald Lalonde, à l'âge de 76 ans, époux d'Emelia Fortier. Il laisse dans le deuil ses enfants: Denise (Mme Paul Hamel) et Guy; ses petits-enfants: François, Marc, Pierre et Sylvie; son frère Albert et ses sœurs, Jeanne (Mme W. Reich), Robertine (sœur Ste-Germaine), Noëlle, ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Mme EMILE BERNADET
(Mme Clémentine Martin)
Décès de Madame Emile Bernadet, décédée à l'âge de 88 ans, épouse de feu Emile Bernadet, autrichien surin, mère de feu René Bernadet, époux d'Angèle Leblond, mère de Maurice et Jean-Claude. Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 novembre, à 10 heures, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

JEAN
Mère et Suzanne (née Daoust) sont fières d'annoncer la naissance d'un deuxième enfant, une fille, Natalina, le 29 octobre 1966, à l'hôpital Général du Christ-Roi. Une petite sœur pour Anne-Marie. Maman et bébé se portent bien.

Fleuriste logo with phone number 526-5955 and address 3033 e. SHERBROOKE

naissances décès Remerciements In memoriam

ARCHAMBAULT (François Dr) - A l'hôpital Notre-Dame, le 31 octobre 1966, à l'âge de 36 ans, est décédé Dr François Archambault, demeurant à 3195 Yolande, N.-D.G. Père de Suzanne, Céline et René. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 novembre. Le convoi funéraire partira des salons de l'hôpital Notre-Dame de Montréal à 8 h 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Direction: Urgel Bourgie Ltée.

CHARLEBOIS (Oscar) - A Montréal, le 31 octobre 1966, à l'âge de 75 ans, est décédé Oscar Charlebois, époux de Marie-Anne, demeurant à 1005, rue Notre-Dame, à Montréal. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 novembre. Le convoi funéraire partira des salons de l'hôpital Notre-Dame de Montréal à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Esprit, où le service sera célébré à 11 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LEQUERRIER (Gratella) - A Chomedey, le 30 octobre 1966, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Gratella Lequerrier, demeurant à 1844, rue Tupper. Les funérailles auront lieu jeudi, le 3 novembre. Le convoi funéraire partira des salons de l'hôpital Notre-Dame de Montréal à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

AUBIN (Marie) - A Montréal, le 29 octobre 1966, est décédée Mme veuve Marie Aubin, épouse de feu Louis, demeurant à 3195 Yolande, N.-D.G. Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 novembre, à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

FONTAINE (Jeanne) - A Pointe-aux-Trembles, le 30 octobre 1966, à l'âge de 88 ans et 4 mois, est décédée Mme veuve Jeanne Fontaine, épouse de feu André, demeurant à 1005, rue Notre-Dame, à Montréal. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 novembre. Le convoi funéraire partira des salons de l'hôpital Notre-Dame de Montréal à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Esprit, où le service sera célébré à 11 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

MORIN (Cécile) - A Montréal, le 30 octobre 1966, à l'âge de 56 ans, est décédée Mme Edouard Morin, née Cécile Bousquet, demeurant à 1844, rue Tupper. Les funérailles auront lieu jeudi, le 3 novembre. Le convoi funéraire partira des salons de l'hôpital Notre-Dame de Montréal à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

COCHERRE (Bernadette) - A Montréal, le 30 octobre 1966, à l'âge de 37 ans, est décédée Mme Bernadette Cocherre, épouse de feu Joseph, demeurant à 1129, rue St-Denis. Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 novembre, à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

GAREAU (Angelette) - A Montréal, le 29 octobre 1966, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Angelette Gareau, épouse de feu Emile, demeurant à 1005, rue Notre-Dame, à Montréal. Les funérailles auront lieu jeudi, le 3 novembre. Le convoi funéraire partira des salons de l'hôpital Notre-Dame de Montréal à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Esprit, où le service sera célébré à 11 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

NAUDON (Hubert) - A Fabreville (Ville de Lubert), le 29 octobre 1966, à l'âge de 39 ans, est décédé M. Hubert Naudon, fils de M. Joseph Naudon et de Mme Valérie Naudon, demeurant à 3371, boul. Durocher, à Fabreville. Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 novembre. Le convoi funéraire partira des salons de l'hôpital Notre-Dame de Montréal à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

COCHERRE (Bernadette) - A Montréal, le 30 octobre 1966, à l'âge de 37 ans, est décédée Mme Bernadette Cocherre, épouse de feu Joseph, demeurant à 1129, rue St-Denis. Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 novembre, à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Antoinette) - A Montréal, le 31 octobre 1966, à l'âge de 96 ans, est décédée Mme veuve Antoinette Gauthier, épouse de feu Hippolyte, demeurant à 1129, rue St-Denis. Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 novembre, à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

ST-HILAIRE (Lucille) - A Montréal, le 31 octobre 1966, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme Lucille St-Hilaire, épouse de feu Lucien, demeurant à 2195, boul. St-Joseph. Les funérailles auront lieu jeudi, le 3 novembre. Le convoi funéraire partira des salons de l'hôpital Notre-Dame de Montréal à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

COCHERRE (Bernadette) - A Montréal, le 30 octobre 1966, à l'âge de 37 ans, est décédée Mme Bernadette Cocherre, épouse de feu Joseph, demeurant à 1129, rue St-Denis. Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 novembre, à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Antoinette) - A Montréal, le 31 octobre 1966, à l'âge de 96 ans, est décédée Mme veuve Antoinette Gauthier, épouse de feu Hippolyte, demeurant à 1129, rue St-Denis. Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 novembre, à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

ST-HILAIRE (Lucille) - A Montréal, le 31 octobre 1966, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme Lucille St-Hilaire, épouse de feu Lucien, demeurant à 2195, boul. St-Joseph. Les funérailles auront lieu jeudi, le 3 novembre. Le convoi funéraire partira des salons de l'hôpital Notre-Dame de Montréal à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

COCHERRE (Bernadette) - A Montréal, le 30 octobre 1966, à l'âge de 37 ans, est décédée Mme Bernadette Cocherre, épouse de feu Joseph, demeurant à 1129, rue St-Denis. Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 novembre, à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Antoinette) - A Montréal, le 31 octobre 1966, à l'âge de 96 ans, est décédée Mme veuve Antoinette Gauthier, épouse de feu Hippolyte, demeurant à 1129, rue St-Denis. Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 novembre, à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

ST-HILAIRE (Lucille) - A Montréal, le 31 octobre 1966, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme Lucille St-Hilaire, épouse de feu Lucien, demeurant à 2195, boul. St-Joseph. Les funérailles auront lieu jeudi, le 3 novembre. Le convoi funéraire partira des salons de l'hôpital Notre-Dame de Montréal à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

COCHERRE (Bernadette) - A Montréal, le 30 octobre 1966, à l'âge de 37 ans, est décédée Mme Bernadette Cocherre, épouse de feu Joseph, demeurant à 1129, rue St-Denis. Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 novembre, à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Antoinette) - A Montréal, le 31 octobre 1966, à l'âge de 96 ans, est décédée Mme veuve Antoinette Gauthier, épouse de feu Hippolyte, demeurant à 1129, rue St-Denis. Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 novembre, à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

ST-HILAIRE (Lucille) - A Montréal, le 31 octobre 1966, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme Lucille St-Hilaire, épouse de feu Lucien, demeurant à 2195, boul. St-Joseph. Les funérailles auront lieu jeudi, le 3 novembre. Le convoi funéraire partira des salons de l'hôpital Notre-Dame de Montréal à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

COCHERRE (Bernadette) - A Montréal, le 30 octobre 1966, à l'âge de 37 ans, est décédée Mme Bernadette Cocherre, épouse de feu Joseph, demeurant à 1129, rue St-Denis. Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 novembre, à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Antoinette) - A Montréal, le 31 octobre 1966, à l'âge de 96 ans, est décédée Mme veuve Antoinette Gauthier, épouse de feu Hippolyte, demeurant à 1129, rue St-Denis. Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 novembre, à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

ST-HILAIRE (Lucille) - A Montréal, le 31 octobre 1966, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme Lucille St-Hilaire, épouse de feu Lucien, demeurant à 2195, boul. St-Joseph. Les funérailles auront lieu jeudi, le 3 novembre. Le convoi funéraire partira des salons de l'hôpital Notre-Dame de Montréal à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

COCHERRE (Bernadette) - A Montréal, le 30 octobre 1966, à l'âge de 37 ans, est décédée Mme Bernadette Cocherre, épouse de feu Joseph, demeurant à 1129, rue St-Denis. Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 novembre, à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Antoinette) - A Montréal, le 31 octobre 1966, à l'âge de 96 ans, est décédée Mme veuve Antoinette Gauthier, épouse de feu Hippolyte, demeurant à 1129, rue St-Denis. Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 novembre, à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

ST-HILAIRE (Lucille) - A Montréal, le 31 octobre 1966, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme Lucille St-Hilaire, épouse de feu Lucien, demeurant à 2195, boul. St-Joseph. Les funérailles auront lieu jeudi, le 3 novembre. Le convoi funéraire partira des salons de l'hôpital Notre-Dame de Montréal à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

COCHERRE (Bernadette) - A Montréal, le 30 octobre 1966, à l'âge de 37 ans, est décédée Mme Bernadette Cocherre, épouse de feu Joseph, demeurant à 1129, rue St-Denis. Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 novembre, à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Antoinette) - A Montréal, le 31 octobre 1966, à l'âge de 96 ans, est décédée Mme veuve Antoinette Gauthier, épouse de feu Hippolyte, demeurant à 1129, rue St-Denis. Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 novembre, à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

ST-HILAIRE (Lucille) - A Montréal, le 31 octobre 1966, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme Lucille St-Hilaire, épouse de feu Lucien, demeurant à 2195, boul. St-Joseph. Les funérailles auront lieu jeudi, le 3 novembre. Le convoi funéraire partira des salons de l'hôpital Notre-Dame de Montréal à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

COCHERRE (Bernadette) - A Montréal, le 30 octobre 1966, à l'âge de 37 ans, est décédée Mme Bernadette Cocherre, épouse de feu Joseph, demeurant à 1129, rue St-Denis. Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 novembre, à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Antoinette) - A Montréal, le 31 octobre 1966, à l'âge de 96 ans, est décédée Mme veuve Antoinette Gauthier, épouse de feu Hippolyte, demeurant à 1129, rue St-Denis. Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 novembre, à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

ST-HILAIRE (Lucille) - A Montréal, le 31 octobre 1966, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme Lucille St-Hilaire, épouse de feu Lucien, demeurant à 2195, boul. St-Joseph. Les funérailles auront lieu jeudi, le 3 novembre. Le convoi funéraire partira des salons de l'hôpital Notre-Dame de Montréal à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

COCHERRE (Bernadette) - A Montréal, le 30 octobre 1966, à l'âge de 37 ans, est décédée Mme Bernadette Cocherre, épouse de feu Joseph, demeurant à 1129, rue St-Denis. Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 novembre, à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Antoinette) - A Montréal, le 31 octobre 1966, à l'âge de 96 ans, est décédée Mme veuve Antoinette Gauthier, épouse de feu Hippolyte, demeurant à 1129, rue St-Denis. Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 novembre, à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

ST-HILAIRE (Lucille) - A Montréal, le 31 octobre 1966, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme Lucille St-Hilaire, épouse de feu Lucien, demeurant à 2195, boul. St-Joseph. Les funérailles auront lieu jeudi, le 3 novembre. Le convoi funéraire partira des salons de l'hôpital Notre-Dame de Montréal à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

IN MEMORIAM section with various notices and contact information.